



Rapport social

Analyse des Besoins Sociaux

Commune d'Allonnes

CCAS de la commune d'Allonnes
135, rue Albert Pottier - BP 23
49650 Allonnes

Sommaire

I Introduction.....	1
II Rapport social	10
1) Portrait démographique.....	10
1.1 Une population, qui stagne depuis 2008	10
1.2 Un vieillissement de la population.....	11
1.3 Un indice de jeunesse en diminution	12
1.4 Les personnes en situation de handicap(s).....	14
1.5 Les ménages	15
1.6 Un faible taux de population immigrée et étrangère	17
2) Formation, emploi et insertion professionnelle.....	18
2.1 Diplômes et formation	18
2.2 La population active.....	19
2.3 L'emploi	22
2.4 Revenu	23
2.5 Chômage	25
2.6 Pauvreté.....	26
3) Habitat / cadre de vie.....	29
3.1 Qualité de vie sur Allonnes.....	29
3.2 Qualité des logements	30
3.3 Les programmes en lien avec l'habitat.....	33
3.4 Vers une revitalisation du centre-bourg.....	35
3.5 Logements locatifs	39
3.6 L'Accueil rural	42
3.7 Domiciliation et gens du voyage	43
3.8 Les enjeux habitat logement soulevés par le diagnostic CTG.....	44
4) Mobilité.....	45
4.1 Accessibilité.....	45
4.2 Utilisation de la voiture.....	48
4.3 Besoin de moyens de locomotion alternatifs à l'autosolisme	50
4.4 L'offre en transport en commun ne répond pas aux besoins des Allonnais.es	51
4.5 La marche à pied.....	52
4.6 L'usage du vélo	53
4.7 La mobilité solidaire.....	54
4.8 Vers des pratiques qui limitent les déplacements	56
5) Accès aux droits	57
5.1 Accès aux soins	57

5.2 Accès au numérique.....	59
5.3 France Services, un service plébiscité par les habitants	64
6) Les services	68
6.1 Petite enfance	68
6.2 Enfance	74
6.3 Jeunesse.....	79
6.4 Familles/Parentalité	84
6.5 Seniors/personnes en situation d’handicap	89
7) Vie démocratique, liens entre habitants et dynamique associative	99
7.1 Participation à la vie démocratique	99
7.2 Les liens entre habitants	99
7.3 Animation de la vie sociale.....	101
7.4 La vie associative	103
7.5 L’offre culturelle	108
III Orientations prioritaires	113
1) Les problématiques du territoire	113
1.1 le vieillissement de la population	113
1.2 Une précarité d’une partie de la population	114
1.3 Les jeunes.....	114
1.4 Une attractivité de la commune	114
2) Choix des orientations prioritaires.....	115
1.1 Un diagnostic territorial sociodémographique alimenté par les habitants et partagé avec les partenaires	115
1.2 Une démarche basée sur des ateliers participatifs	116
1.3 Niveau et nature d’intervention	117
1.4 Orientations privilégiées	117
IV Fiches actions.....	118
Fiche action n°1 : « Temps d’accueil des nouveaux habitants »	118
Fiche action n°2 : Livret « Accueil du nouvel arrivant »	119
Fiche action n°3 : Espace « Nouvel habitant » sur site internet mairie	120
Fiche action n°4 : Fête des voisins	121
Fiche action n°5 : Réunions participatives sur projet.....	122
Fiche action n°6 : Animations « Pause détente multigénération »	123
Fiche action n° 7 : Animation numérique pour seniors	124
Fiche action n°8 : Information sur les services de transport.....	125
Fiche action n°9 : Transport solidaire	127
Fiche action n°10 : Point mobilité Mobil’izi en route vers l’emploi en Saumurois.....	129

Fiche action n°11 : France Services	130
Fiche action n°12 : Faire sa carte d'identité ou son passeport sur sa commune.....	132
Fiche action n°13 : Relais Petite Enfance du Pays Allonnais	133
Fiche action n°14 : Répertoire des services aux familles	136
Fiche action n°15 : Implication des parents dans les structures municipales petite enfance et enfance	137
Fiche action n°16 : Valorisation des actions printemps des familles.....	138
Fiche action n°17 : Cohérence éducative auprès des mineurs.....	139
Fiche action n°18 : Information, prévention, accompagnement des jeunes	140
Fiche action n°19 : Soutien aux enfants porteurs de handicap(s)	141
Fiche action n°20 : Les Locaux-Moteurs au service du programme OPAH-RU	142
V Sources utilisées	143
VI Annexes.....	144
Questionnaires habitants.....	144
Questionnaires jeunes	146
Résultats enquête auprès des jeunes Allonnais.es âgés de 10 à 19 ans	148

I Introduction

1) D'un cadre législatif à la volonté d'une mise en place d'une stratégie de développement social local

Qu'est-ce qu'une Analyse des Besoins Sociaux ?

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un diagnostic sociodémographique de la population d'une commune (ou d'une intercommunalité dans le cas d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale), qui est réalisé en lien avec les partenaires du territoire.

Le cadre réglementaire de l'ABS

Le décret ministériel n° 95-562 du 06 mai 1995 rend obligatoire pour les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, la réalisation annuelle d'une analyse des besoins sociaux de sa population et notamment des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation d'handicap(s) ainsi que des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration des CCAS ou CIAS.

Le décret n°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des CCAS et CIAS a modifié l'obligation de réaliser une analyse des besoins sociaux en supprimant l'annualité ainsi qu'en basant le diagnostic sur les données d'observation sociale du territoire et sur une dynamique participative des différents acteurs du territoire.

Les objectifs de l'ABS

L'ABS est une mise en perspective de l'offre de services existante au regard de l'évolution démographique et sociologique du territoire. C'est un outil pour identifier et comprendre les besoins des habitants et les enjeux du territoire.

- ✓ Comprendre l'organisation de la vie sur le territoire,
- ✓ Identifier et dénombrer les différents publics en situation de fragilité, qui nécessitent une attention particulière,
- ✓ Disposer d'une plus grande maîtrise des besoins émergents grâce à la dimension prospective de l'ABS.

L'ABS est une dynamique d'analyse partagée au service d'un projet de territoire :

- ✓ Une opportunité pour renforcer les partenariats locaux avec l'ensemble des acteurs du territoire (institutions, associations, acteurs économiques ...)

L'ABS est une approche large dans une perspective d'élaboration et d'adaptation de l'action sociale communale :

- ✓ Un outil au service du développement des politiques de solidarités du territoire en réponse :
 - Aux temps de vie : enfance, jeunesse, adulte, aîné, grand âge
 - Aux besoins collectifs : modes d'accueil, portage de repas à domicile, transport solidaire, résidence autonomie...
 - Aux besoins d'accompagnement et de soutien : accident de la vie, situation de handicap, décès, perte d'emploi ...
 - Aux statuts sociaux et professionnels : salarié, retraité, demandeur d'emploi, apprenant...
- ✓ Une opportunité de mettre en lumière des questions nouvelles.

- ✓ Une feuille de route du CCAS pour coordonner, animer et évaluer une action sociale de proximité, au service du développement et de l'attractivité du territoire.

En conclusion, au-delà de l'aspect réglementaire, l'ABS est un outil pour construire le projet social de son territoire. L'ABS doit permettre aux acteurs de disposer d'analyses à la fois quantitatives et qualitatives pour mieux appréhender les problématiques clefs (évolutions réglementaires, évolutions des dispositifs, fluctuations économiques, évolution des publics et de leurs demandes ...). En s'engageant dans cette analyse des besoins, la commune d'Allonnes souhaite développer une action sociale préventive et aboutir à la mise en place d'une réelle stratégie de développement social local.

2) Méthodologie et calendrier de la démarche

La gouvernance

La démarche de l'ABS d'Allonnes est pilotée par Maryvonne NEAU, adjointe aux affaires sociales, vice-présidente du CCAS de la commune d'Allonnes. Le Conseil d'Administration du CCAS d'Allonnes s'est réuni le 9 juin 2022 afin de valider la démarche ABS, mettre en place un comité de suivi et le principe de groupes thématiques ainsi que valider le calendrier de la démarche ABS.

Le comité de suivi a vocation à valider chaque étape clé d'avancée des travaux. Il est également amené à se prononcer sur la démarche en elle-même, hiérarchiser les préconisations et fixer les priorités d'action.

Il est composé des membres élus et nommés du CCAS d'Allonnes.

Il s'est réuni :

- ✓ Au début de la démarche pour aiguiller l'accès à des sources potentielles de données, faire un premier inventaire des thématiques prioritaires, stabiliser le calendrier des interventions (9 juin 2022)
- ✓ A l'issue de la phase d'analyse des questionnaires en direction des habitants : pour une présentation des données recueillies (6 septembre 2022),
- ✓ Pour identifier les problématiques prioritaires (26 septembre 2022),
- ✓ A la fin de la démarche : pour commenter le rapport final et les préconisations ou propositions d'axes d'interventions, et aider à la décision des axes retenus pour le schéma communal d'action sociale (fin novembre 2022).

Les groupes thématiques contribuent à apporter un regard de terrain pour pondérer ou confirmer les données statistiques. Composés de membres de CCAS, de professionnels du territoire et d'habitants, ces groupes sont des lieux d'échanges et de co-construction notamment des fiches action.

Deux rencontres partenaires ont été effectuées :

- ✓ Le 30 juin 2022 : présentation des données quantitatives collectées et témoignages des acteurs locaux et institutionnels concernés,
- ✓ Le 30 septembre 2022 : présentation des résultats des questionnaires habitants et élaboration d'actions autour des liens entre habitants, de la parentalité et du vieillissement de la population.

La commune d'Allonnes a embauché Christelle LE-BRUN comme chargée de mission ABS du 1^{er} juin 2022 au 30 novembre 2022, à raison de 17h30 hebdomadaires.

Ses missions sont :

- ✓ Recueil de données

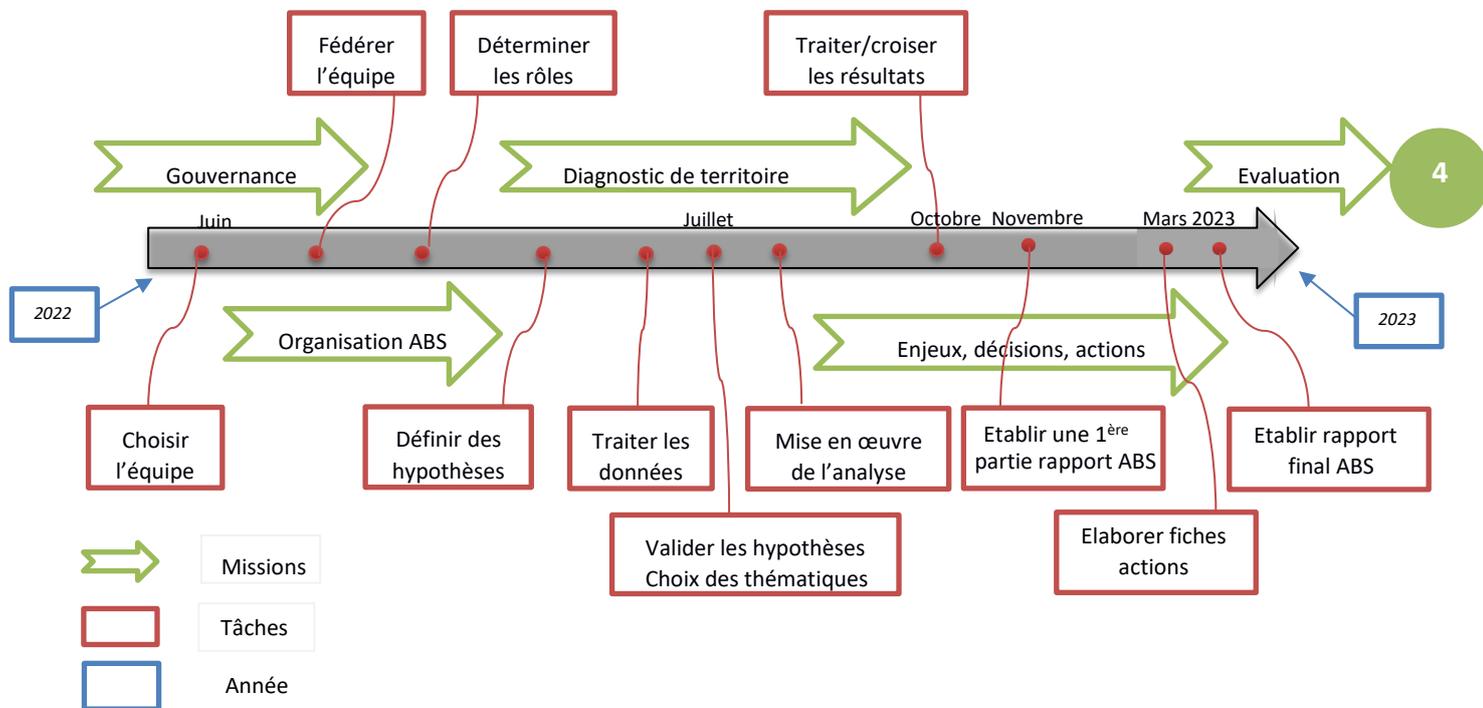
- Données statistiques socio-économiques et sociodémographiques auprès des organismes institutionnels (INSEE, CAF, Département, Mission locale, Agglo Saumur Val de Loire ...)
 - Données qualitatives dans une démarche méthodologique globale participative, auprès des habitants, des élus, des partenaires sociaux et médico-sociaux sous forme d'enquêtes, de rencontres ou d'ateliers.
- ✓ Traitement des données
- Construire les outils adaptés et procéder à leur analyse (comparaisons, mise en forme, lecture croisée ...),
 - Restituer les résultats chiffrés du diagnostic,
 - Enrichir l'ABS de l'approche qualitative menée autour des besoins des habitants, de la connaissance des publics par les partenaires,
 - Elaborer des hypothèses et des pistes de réflexion en identifiant les indicateurs les plus pertinents,
 - Approfondir une ou plusieurs thématiques prégnantes retenues par le Comité suivi
- ✓ Rédaction du document final de l'ABS : réaliser un écrit clair et étayé permettant au CCAS de faire des choix éclairés sur la mise en œuvre d'actions de prévention et de développement social.

La démarche

La réalisation de cette analyse des besoins sociaux s'articule autour de plusieurs étapes :

- 1) Embauche d'une chargée de mission ABS : 1^{er} juin 2022
- 2) Organisation de la gouvernance et validation de la démarche : 9 juin 2022
- 3) La réalisation du diagnostic territorial sociodémographique : du 1^{er} juin 2022 à 30 septembre 2022
 - Recensement des diagnostics déjà réalisés sur le territoire,
 - Collecte des données quantitatives en mobilisant les bases de données disponibles (Insee, observatoire des territoires, Aura, documents municipaux...),
 - Collecte des données qualitatives (questionnaire aux habitants, rencontres individuelles ou collectives d'habitants, de partenaires locaux et de conseillers municipaux de la commune d'Allonnes ou membres du CCAS)
 - Analyse des données collectées : mise en relation avec les données de Saumur Val de Loire, du Département du Maine et Loire, et de la Région des Pays de la Loire,
 - Formalisation de la première partie du rapport ABS,
 - Validation de la première partie du rapport ABS par le Conseil d'Administration du CCAS d'Allonnes,
 - Information du Conseil Municipal sur l'avancée de la démarche ABS, le 20 Avril 2023
 - Information des habitants sur l'avancée de la démarche ABS.
- 4) L'élaboration de propositions d'actions pour la période 2022/2026 : du 1^{er} octobre 2022 au 15 mai 2023
 - ✓ Mise en place d'ateliers thématiques :
 - « Liens entre habitants » : le 7 novembre 2022, à destination des membres du CCAS, des adjoints et conseillers municipaux et habitants,
 - « Le vieillissement », le 10 mars 2023, à destination des membres du CCAS et de partenaires concernés par la thématique du vieillissement,
 - « Parentalité » : du 2 au 9 novembre 2022, Sollicitation des parents par l'intermédiaire de murs d'expression, à la Maison de l'Enfance et rencontre le 18 novembre des responsables RPE (Relais Petite Enfance), Multi-accueil et Accueil de Loisirs.

- ✓ Elaboration de fiches actions :
- ✓ Formalisation et information de la 2^e partie du rapport ABS
 - Validation de la deuxième partie du rapport ABS par le Conseil d'Administration du CCAS d'Allonnes,
 - Information du Conseil Municipal sur le rapport ABS et sur les fiches actions le 29 juin 2023.
 - Information des habitants sur rapport social.



3) Contexte territorial

Allonnes, pôle d'équilibre au sein de Saumur Val de Loire



Au 1^{er} janvier 2017, une nouvelle Communauté d'agglomération s'est formée, regroupant 45 communes avec comme ville-centre : Saumur. Elle compte environ 100 000 habitants. Le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) de par sa taille est l'un des plus grands de la Région des Pays de la Loire. Il couvre une surface de 1234 km² avec une densité de population de 81 habitants/km² (112 habitants/km² pour le Département du Maine et Loire).

A l'échelle de l'agglomération, Allonnes constitue un point d'appui de l'activité résidentielle et économique du territoire saumurois. En cela, elle est qualifiée de pôle d'équilibre du territoire intercommunal par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

La commune d'Allonnes, chef de file du Pays Allonnais

Le territoire du Pays Allonnais compte sept communes : Allonnes, Brain sur Allonnes, La Breille les Pins, Neuillé, Varennes, Villebernier et Vivy. Cela représente environ 12500 habitants. La commune d'Allonnes est le chef de file du SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) du Pays Allonnais, créé en 2000. Le SIVM du Canton d'Allonnes a été créé par arrêté de Monsieur le Sous-Préfet de Saumur en date du 2 novembre 2000 pour prendre effet à la dissolution de la Communauté de Communes du Canton d'Allonnes en raison de la création au 1er janvier 2001 de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement. Par arrêté préfectoral n° 2016-109 du 5 décembre 2016, la dénomination du syndicat a été modifiée en Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Pays Allonnais.

Son objet est constitué à son origine par :

- ✓ Un support juridique d'une structure intercommunale d'action sociale (C.I.A.S.),
- ✓ La gestion de l'immeuble (bâti et non bâti) mis à la disposition de l'A.D.A.P.E.I. de Maine-et-Loire, situé sur la commune de La-Breille-Les-Pins (Bien vendu depuis à l'A.D.A.P.E.I. pour accueillir des adultes handicapés),
- ✓ La gestion globale de la Maison des Services Publics d'Allonnes (Structure dissoute depuis),
- ✓ L'acquisition et gestion de matériels d'intérêts communs aux communes membres,
- ✓ La promotion de l'accès public aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (La vulgarisation de l'informatique n'est plus aussi prégnante qu'il y a quelques années et cette compétence n'est plus active).

Le SIVM est également et surtout, un organe de réflexion au sein duquel les communes membres peuvent soumettre tout sujet portant sur la gestion et l'administration de leur territoire dans l'intérêt commun.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Les sept communes du pays Allonnais (Allonnes, Brain sur Allonnes, La Breille les Pins, Neuillé, Varennes, Villebernier et Vivy) se sont regroupées en Centre Intercommunal d'Action Sociale pour porter juridiquement et financièrement la gestion de l'EHPAD en Bois Clairay.

Les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) permettent à des communes de se regrouper au sein d'un établissement public dédié à des actions sociales concertées et démultipliées par un territoire d'intervention et des moyens plus importants.

Un CIAS constitue ainsi souvent une opportunité pour les petites communes de développer ou d'améliorer leur politique d'action sociale. C'est un établissement public autonome qui « anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

4) Présentation du fonctionnement municipal

Fonctionnement municipal



Représentation au sein des instances intercommunales

Le conseil municipal d’Allonnes est composé de 23 élus. Parmi ces élus :

- ✓ 2 élus siègent au Conseil Communautaire de la Communauté d’Agglomération Saumur Val de Loire,
- ✓ 3 élus siègent au SIVM du Pays Allonnais dont 2 délégués titulaires et un délégué suppléant,
- ✓ 2 élus sont nommés au Conseil d’Administration de l’EVS Nord Saumurois,
- ✓ 1 élue siège à la Mission Locale du Saumurois membre de droit du collège des Institutions et administrations au titre du CCAS d’Allonnes pour les CCAS du canton de Longué.

5) Présentation du CCAS d’Allonnes

Son fonctionnement

Le **CCAS** est composé d’un conseil d’administration dont le Maire est le Président de droit, de sept municipaux et de six membres autres, dont des représentants d’associations à vocation sociale nommés par le Maire. Il possède un budget propre, dissocié de celui de la commune. Le Conseil d’administration du CCAS se réunit de quatre fois à huit fois par an en fonction des sujets et des actualités à traiter. Il dispose d’un Règlement Intérieur, approuvé le 1^{er} février 2016. Il est envisagé de proposer au Conseil d’Administration du CCAS, une mise à jour de ce dernier avant la fin du mandat. Par ailleurs, ce règlement intérieur prévoit à l’article 7 la possibilité de réaliser une analyse des besoins sociaux de façon annuelle.

Antérieurement à l’élaboration de ce Règlement, deux délibérations du CCAS prises les 13/05/2014 et le 04/11/2014, encadrent la mission d’aide financière ponctuelle du CCAS.

Elles concernent la procédure d’aide d’urgence :

- ✓ Délégation au président et à la vice-présidente d’engagement des dépenses de secours d’urgence de 50 € et de prêt à hauteur de 600 € par dossier,
- ✓ Augmentation du secours possible, initialement limité à 50 € à concurrence de 100 €.

Ses missions

Le CCAS a vocation à intervenir pour :

- ✓ Instruire des demandes d’**aides sociales légales** du Département faisant l’objet de vérification de conformité ; celles-ci sont des aides destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus

à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent ainsi être aidées par d'autres moyens.

- ✓ Délibérer sur des **aides sociales facultatives à caractère ponctuel** sous forme de prêt sans intérêt, de secours ou d'aide d'urgence (alimentaire, carburant) sur fonds propres ; le Règlement Intérieur d'Allonnes autorise le président ou la vice-présidente à acter une aide d'urgence en dehors de la validation du Conseil d'administration du CCAS.
- ✓ Impulser une **dynamique partenariale** en favorisant l'interconnaissance des rôles et missions respectives des acteurs sociaux de terrain et leur complémentarité d'intervention sur le territoire au bénéfice des habitants,
- ✓ Développer une **action sociale de prévention** sur des thématiques diverses comme la santé, la culture, l'inclusion, l'isolement, l'illettrisme, l'illectronisme et des thématiques transverses comme le mieux vivre ensemble, l'intergénérationnel ...
- ✓ Jouer son rôle d'**acteur de la santé publique** :
 - En garantissant l'application du Règlement Sanitaire Départemental (lutte contre l'habitat indigne, tranquillité publique ...)
 - En prenant lorsque nécessaire une mesure de SDRE (Soins sans consentement sur Décision d'un Représentant de l'Etat) ...

L'adjoint administratif aux Affaires sociales

Cet agent est mis à disposition du CCAS par la commune ; le temps nécessaire minimal imparti s'élève à 0.75 ETP. Il peut évoluer à la hausse en fonction du flux de dossiers en cours à gérer dans un délai rapide.

Ses missions sont :

- ✓ La mise en place et le suivi des actions menées par le CCAS (dossiers thématiques, préparations de réunions, comptes-rendus ...) en collaboration avec l'adjointe référente,
- ✓ Le suivi téléphonique, par messagerie ou visite d'administrés en situation de fragilité, de rupture familiale ou d'isolement, en partenariat ou coordination des structures d'accompagnement (Assistants sociaux du département, de la MSA, de la CAF, Coordination Autonomie, ADMR, mandataires judiciaires de majeurs protégés...). Ces situations sont au nombre de 11 sur 2020, 11 sur 2021 et 11 sur 2022,
- ✓ L'instruction des dossiers d'aide sociale légale, des Obligations Alimentaires (hébergement EHPAD, handicap, ...), des aides extralégales (secours d'urgence, secours et prêts sans intérêt),
- ✓ L'instruction des dossiers « demande de logement », la préparation des commissions communales logement, l'interface avec les bailleurs sociaux,
- ✓ La référence des dossiers d'habitat indigne (travail en partenariat avec la Cellule d'Habitat Indigne, et l'ARS sur certaines situations (contacts propriétaires, locataires ...)) ; participation aux temps d'information et d'échanges du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne,
- ✓ La gestion du plan hivernal et canicule (tenue et actualisation du Registre des Personnes Isolées, organisation de la veille ...),
- ✓ L'instruction des « élections de domicile »,
- ✓ La référence PLH (réunions habitat Agglo Saumur Val de Loire),
- ✓ La référence pour la commune du dispositif « Maison France Services » labellisée « France Services » (suivi de l'activité, gestion de l'équipe, planification d'évènements, mise à disposition de locaux, conventions partenaires, rapports d'activités),
- ✓ La veille de communication en interne pour le CCAS et en direction de la MFS (articles de presse, flyers, diffusion d'actualités des partenaires),
- ✓ Réponses enquêtes (ARS, Département, MDA ...).

Aspects financiers du CCAS

Les aides sociales facultatives accordées aux habitants par le CCAS pour la période 2019/2022 ont été les suivantes :

- ✓ En 2019 : 600€ d'aide (550€ de secours pour factures énergie et eau/assainissement et 50€ de bon alimentaire)
- ✓ En 2020 : 380€ de bons alimentaires (6 bons de 50€ et 1 bon de 80€)
- ✓ En 2021 : 150 € de secours pour facture énergie
- ✓ En 2022 : 89€ de bons alimentaires

Les aides sociales facultatives ne sont octroyées qu'après avoir activé les aides de droit commun (allocations CAF ou MSA, droits Pôle Emploi ...). Ces aides font l'objet d'échanges et de débats entre les membres présents du Conseil d'administration du CCAS ; Elles sont accordées de façon ponctuelle à partir de critères définis par le Règlement Intérieur, sous forme de secours non remboursables ou de prêts sans intérêt ou plus exceptionnellement d'avance sur héritage (frais de sépulture).

Le budget du CCAS hors écritures d'ordre est de 21 250 € mais seulement, bon an mal an, une huitaine de milliers d'euros sont mobilisés chaque année.

Les actions du CCAS

Le CCAS met en œuvre un Registre nominatif communal des personnes isolées et fragiles et assure une veille active dans le contexte de la pandémie liée au COVID, (appels téléphoniques, visites, courses)

Il contribue à l'animation et au développement d'un travail en réseau partenarial (Conseil Départemental avec la Maison Départementale des Solidarités du Grand Saumurois, CAF, MSA, Coordination Autonomie, ADMR, Mission Locale du Saumurois, Maison des Adolescents, Ecole des Parents et des Educateurs, Espace de Vie Sociale du Nord Saumurois ASPIRE, CDAD/conciliateur de justice ...)

- ✓ En identifiant les besoins sociaux des populations de son territoire à travers notamment la démarche d'Analyse des Besoins sociaux,
- ✓ En travaillant à la mise en place d'une convention avec les services du Département,
- ✓ En collaborant au dispositif de la Charte des Aînés de la MSA,
- ✓ En initiant, en impulsant ou en soutenant des actions d'intérêt collectif comme les ateliers Remue-Méninges, les ateliers ABCDE (Autonomie, Bonheur, Coordination, Détente, Equilibre) gérés aujourd'hui par Anim' Culture, les ateliers numériques de l'ASEPT, les ateliers prévention seniors MSA...,
- ✓ En facilitant un accès au juste droit pour chacun tout en préservant la proximité des services à la population (France Services).

Le CCAS joue un rôle dans l'animation de la vie sociale en organisant des temps-forts dans l'année comme le repas des Aînés, la distribution de colis des Aînés ...

Le CCAS apporte également une réponse à des besoins sociaux repérés :

- ✓ En accompagnant la création d'un accueil rural « l'Abri Saint Doucelin » (hébergement d'urgence pour les personnes sans domicile) en mars 2021 assuré par la Conférence Saint Vincent de Paul dans le cadre d'une Convention tripartite avec le 115 (géré par l'Abri de la Providence) et la commune d'Allonnes, avec l'appui du Réseau Départemental des Accueils Ruraux et Périurbains,

- ✓ En contribuant à la remise en service de la permanence des Restos du Cœur (début 2021) sur Allonnes après plusieurs années de sommeil,
- ✓ En soutenant l'action de création d'un Point Relais Mobilité (MOBIL'IZI) par l'ASPIRE sur Allonnes, un outil au service de l'insertion professionnelle des habitants du territoire.

II Rapport social

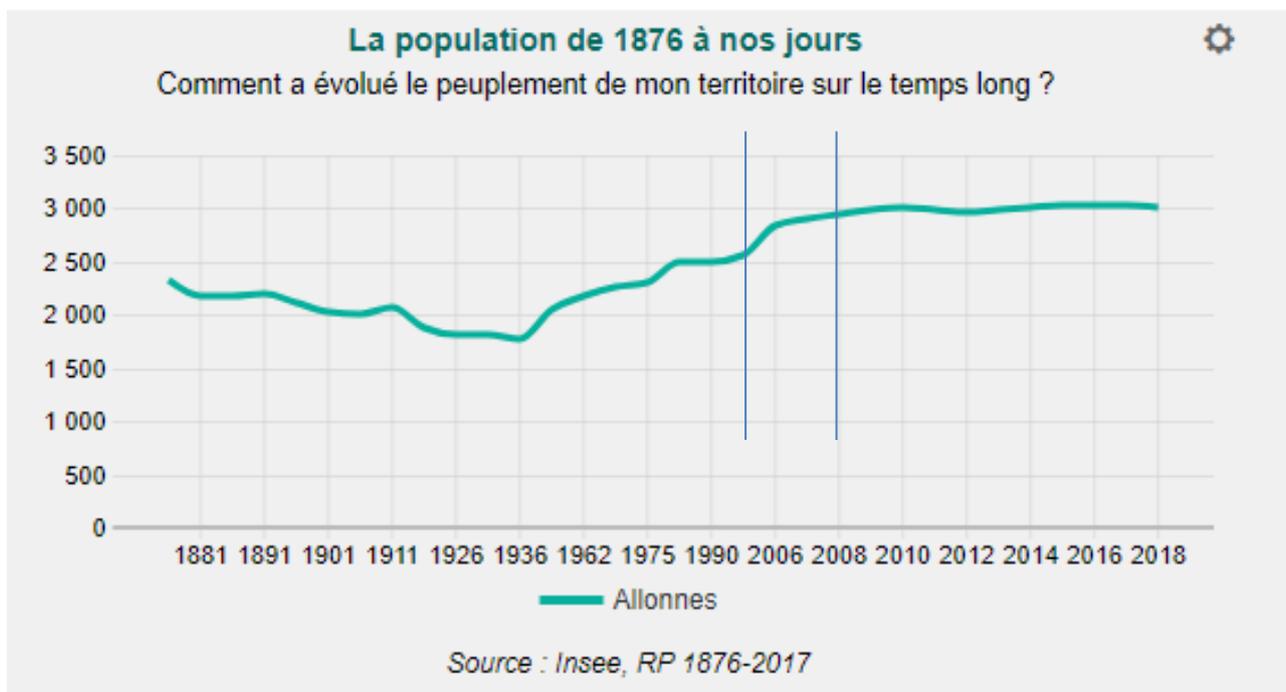
1) Portrait démographique

1.1 Une population, qui stagne depuis 2008

Un peu plus de 3000 habitants

La commune d'Allonnes compte 3003 habitants, selon le recensement de 2018 : 1416 hommes (47.1 %) et 1587 femmes (52.9%). Cette proportion de femmes est légèrement supérieure au taux départemental (51.37%). La population d'Allonnes représente 3.02 % de la population de Saumur Val de Loire (99 236 habitants, en 2018, sur Saumur Val de Loire).

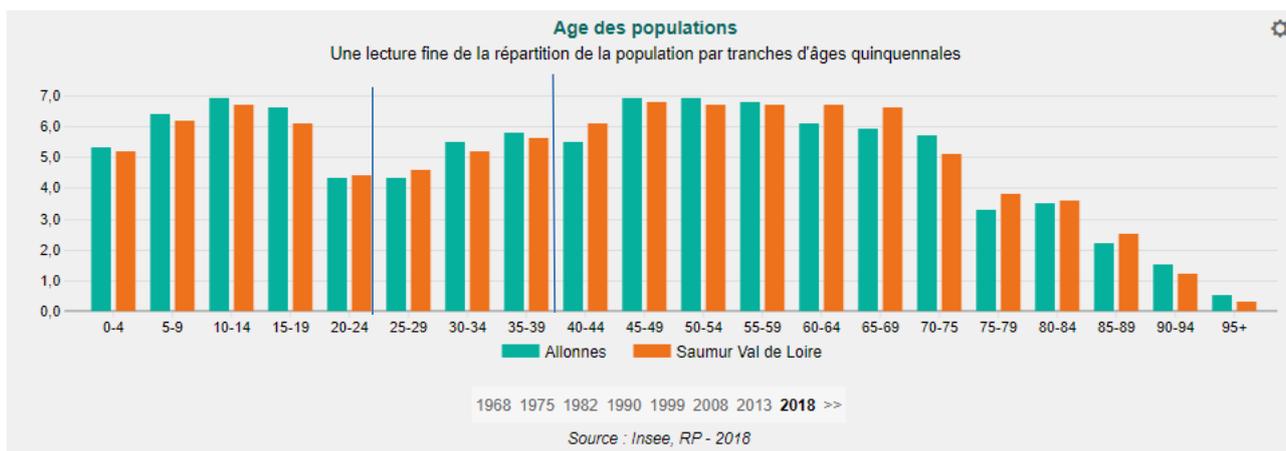
10



Allonnes a connu une forte arrivée de population entre 1999 et 2008 (une augmentation de 1.6 %). Depuis, elle a perdu en attractivité malgré un solde naturel positif, qui a permis le maintien du nombre d'habitants. Sur la commune d'Allonnes, le solde migratoire est de 0.2 % entre 2013 et 2018 avec un solde naturel neutre et un solde apparent des entrées/sorties positif de 0.1%, un taux de natalité à 11.6 % et un taux de mortalité à 11.2%. Pour comparaison, à l'échelle de Saumur Val de Loire, le solde naturel ne parvient plus à soutenir la croissance démographique et stagne. Toujours à l'échelle communautaire, la natalité diminue à raison de 9.5 naissances pour 1000 habitants contre 11.8 en 2008. Saumur Val de Loire observe aussi une augmentation de son taux de mortalité : 10.4 décès pour 1000 habitants contre 9.4 dix ans auparavant.

Une érosion des 25/39 ans

La commune d'Allonnes n'échappe pas au phénomène d'érosion des habitants de 25/39 ans, observé à l'échelle de Saumur Val de Loire. En effet, les habitants âgés de 30 à 44 ans sont passés de 20 % de la population en 2008 à 16.9 % en 2018.

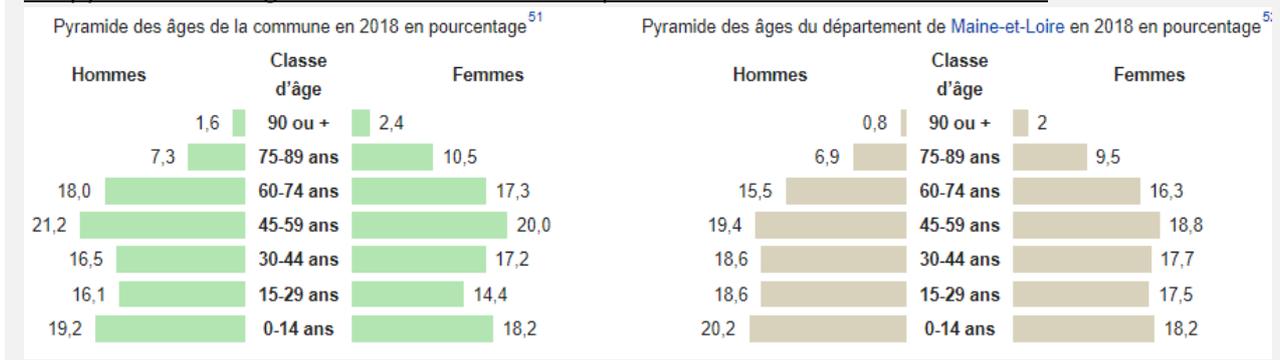


Une répartition différente entre jeunes et seniors

Sur Allonnes, en 2018, le taux de personnes de moins de 30 ans est 35.6% pour les hommes et 32.6% pour les femmes. A titre de comparaison, à l'échelle départementale, les moins de 30 ans représentent 38.8 % pour les hommes, et 35.7% pour les femmes.

A contrario, sur Allonnes, en 2018, le taux de personnes de 60 ans et plus est de 26.9% chez les hommes et 30.2% chez les femmes. Pour comparaison, à l'échelle départementale, les plus de 60 ans représentent 23.2% chez les hommes et 27.8% chez les femmes.

Les pyramides des âges de la commune et du département s'établissent comme suit :

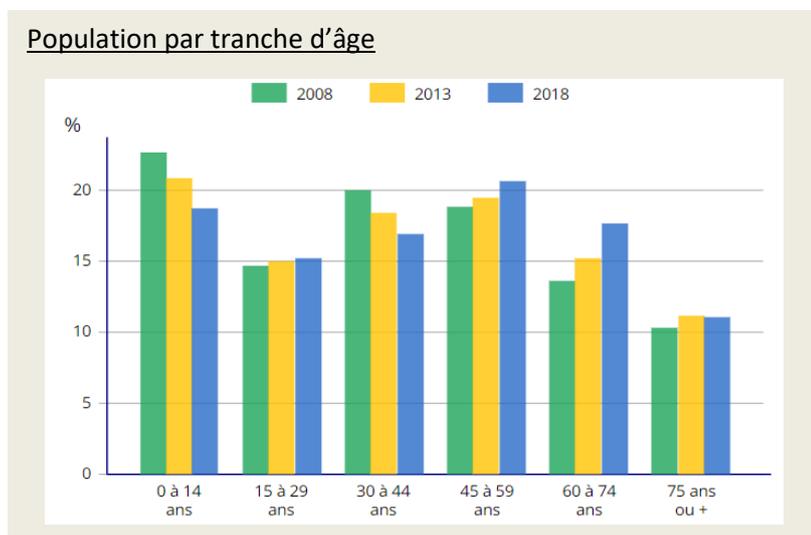


Source : Allonnes (Maine-et-Loire) — Wikipédia (wikipedia.org)

1.2 Un vieillissement de la population

Une augmentation des plus de 60 ans

La comparaison des trois derniers recensements montre une augmentation du nombre d'habitants de 65 ans et plus : 20.4% (289 personnes) en 2008 contre 24.5% (389 personnes) en 2018. Cette hausse s'observe principalement parmi les 60 à 74 ans : 13.6 % en 2008, 15.2 % en 2013 et 17.6 % en 2018. Toutefois, l'indice de vieillissement de la commune d'Allonnes est moins élevé que celui de la population de Saumur Val de Loire.



Trois profils de séniors

Il existe différents profils de retraités, correspondant à trois âges de la vieillesse : le retraité actif, le retraité fragile et le retraité en perte d'autonomie.

Le retraité actif : C'est celui, qui est « âgé sans être vieux » (65/74 ans)

L'âge moyen de la grand-parentalité aujourd'hui en France est de 54 ans pour les femmes et de 56 ans pour les hommes. L'âge moyen de départ en retraite est aujourd'hui de 62,8 ans. De plus, 65 ans, c'est l'âge utilisé par les statistiques pour dénombrer les « séniors ».

Ce retraité actif est souvent au cœur de la vie citoyenne. En 2020, 55% des maires avaient plus de 60 ans. Le retraité actif est engagé dans la vie associative. En 2017, 41% des présidents d'associations ont 65 ans ou plus contre 32% en 2005.

Mais, le retraité actif peut aussi se retrouver seul. En 10 ans, le divorce des plus de 60 ans a explosé : 24315 hommes et femmes âgés de 60 ans et plus ont divorcé en 2015, contre plus de 15 000 dix ans plus tôt.

Le retraité fragile : C'est celui, qui commence à connaître les premières fragilités (75/84 ans)

Les premières fragilités interviennent à partir de 75/80 ans. Elles peuvent être au début, tout à fait bénignes. « Ici, ce sera le sentiment qu'il convient désormais de cesser de conduire la nuit. Là, un déséquilibre, qui a failli se terminer en chute ; Ou bien un petit début d'incontinence urinaire... C'est aussi le début des décès de conjoint et la personne se retrouve seule. Les enfants sont loin. Ils ont leur travail, leurs soucis. Sinon, tout va bien. Le retraité fragile se sent un peu fatigué mais il n'a besoin de personne, ni pour faire ses courses, ni pour se faire à manger. »

Le retraité en perte d'autonomie (85 ans et plus)

Les situations de perte d'autonomie interviennent autour de 85 ans : c'est l'âge moyen d'entrée en EHPAD ainsi que l'âge médian des bénéficiaires de l'APA. Le taux de bénéficiaires de l'APA est de 7,6% des plus de 60 ans contre 18,6% pour les plus de 75 ans et 31% pour les plus de 85 ans. Il faut attendre 93 ans pour avoir plus de 50% de bénéficiaires de l'APA au sein d'une même classe d'âge.

L'APA

Le Maine-et-Loire présente un taux de personnes à l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie) inférieur à la moyenne nationale. S'agissant de l'intensité de la dépendance à domicile (mesurée par le taux de personnes en GIR 1 et 2), le Maine-et-Loire présente également un taux inférieur à la moyenne nationale. En Maine-et-Loire, le pourcentage de résidents admis à l'aide sociale reste inférieur à la moyenne nationale ; mais cette dernière baisse depuis 2009 tandis que le chiffre augmente en Maine-et-Loire.

1.3 Un indice de jeunesse en diminution

Une baisse du nombre d'enfants âgés de la naissance à 14 ans

La part des 0/14 ans est en constante diminution sur les trois derniers recensements : 18.7 % en 2018 contre 20.8 % en 2013 et 22.6 % en 2008.

Plus exactement, la répartition des moins de 15 ans (562 enfants) en 2018 est la suivante :

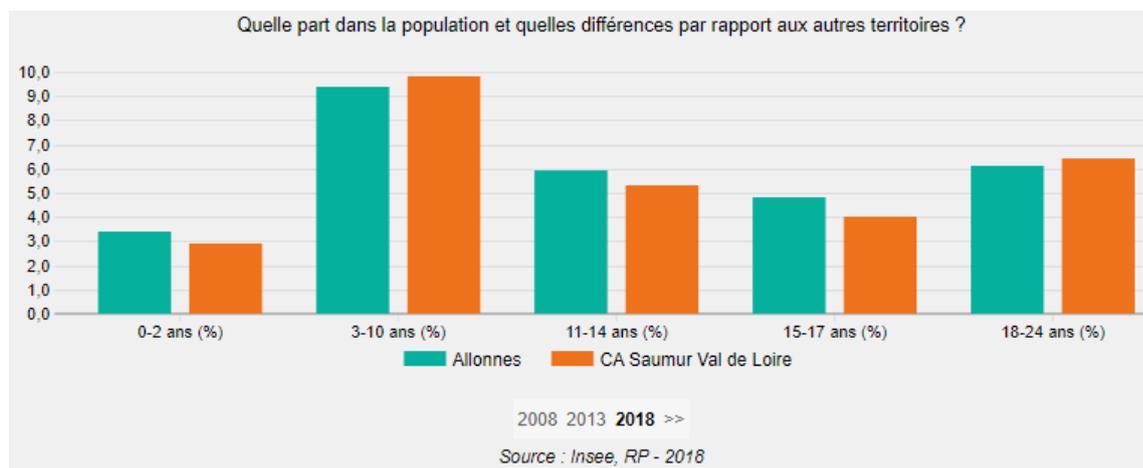
- ✓ 0/2 ans : 102 enfants,
- ✓ 3/10 : 283 enfants,
- ✓ 11/14 ans : 177 enfants.

Une légère hausse pour les 15/29 ans :

Sur les trois derniers recensements, la part des jeunes de 15 à 29 ans est en légère augmentation : 15.2 % en 2018, 15 % en 2013 et 14.6 % en 2008.

Plus exactement, la répartition des 15/29 ans (457 jeunes) en 2018 est la suivante :

- ✓ 15/17 ans : 153 jeunes,
- ✓ 18/24 ans : 184 jeunes,
- ✓ 25/29 ans : 120 jeunes.



Mise en place d'une enquête auprès des jeunes allonnais.es âgée.es de 10 à 19 ans

La jeunesse est la phase transitoire entre enfance et âge adulte. Pendant longtemps, cette phase était relativement courte et structurée par différentes étapes (indépendance résidentielle, obtention d'un emploi, naissance du premier enfant...). Les parcours d'entrée dans la vie adulte se sont aujourd'hui complexifiés et diversifiés rendant difficile l'identification de bornes d'âges. Les données statistiques sur la jeunesse reflètent cette situation. La définition de la catégorie jeunes varie selon les sources et les besoins des enquêtes : 15-29 ans, 18-24 ans, 10-29 ans, 18-34 ans... Par conséquent, les chiffres clés présentés dans ce rapport social portent sur des âges divers, mais correspondant, la plupart du temps, aux moins de 30 ans.

Les membres du CCAS d'Allonnes ont décidé la mise en œuvre d'une enquête auprès des jeunes allonnais.es. Cette cible représente 400 personnes âgées de 10 à 19 ans, selon les données INSEE 2018. En effet, deux tranches d'âges ont été retenues pour le questionnaire en direction des jeunes : 10/14 ans et 15/19 ans dans la mesure où les tranches d'âges 20/24 ans et 25/29 ans ont été interrogées dans le questionnaire en direction des habitants.

Le taux de retour des questionnaires correspond à celui espéré : 10.5%. 42 questionnaires ont été retourné : 64 % des réponses ont été effectuées en ligne (soit 27 des répondants). 100 % des questionnaires ont été exploités. Ainsi, le taux de réponses est significatif et permet de garantir les réponses des profils ci-dessous nommés.

- ✓ 9 questionnaires d'enfants scolarisés en CM
- ✓ 23 questionnaires de collégien.nes
- ✓ 7 questionnaires de lycéen.nes
- ✓ 3 questionnaires étudiant.es

Toutefois, aucun questionnaire n'a été réceptionné pour les profils apprenti.e, demandeur.euse d'emploi, salarié.e ou encore jeunes en Contrat Engagement Jeune. C'est une limite à prendre en compte dans l'analyse de cette enquête. Les résultats de cette enquête appuieront certaines données tout au long de ce rapport.

1.4 Les personnes en situation de handicap(s)

Handicap, de quoi parle-t-on ?

En France, il existe une définition légale du handicap depuis la loi du 11 février 2005, proche de la définition de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, et inspirée de la Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) : « *Constitue un handicap, au sens de la [...] loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* » Il s'agit donc d'une définition portant à la fois sur les causes (problèmes de santé, limitations des fonctions) et les conséquences (restrictions de participation), et qui plus est, contextualisée dans un environnement donné.

Une convention a été signée entre la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) du Maine et Loire et la commune d'Allonnes afin de bénéficier de données quantitatives sur les Allocataires Caf résidants sur la commune. Lorsque les données sont inférieures ou égales à 10, il est noté NS (Non Significatif). En effet, pour des raisons de confidentialités face au faible nombre d'allocataires par type de prestation, le détail ne peut être communiqué. C'est également pour ce même motif que le détail par âge n'apparaît pas.

Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	26	28	25	27	28
Département	11 316	11 241	11 159	11 093	10 974

Source : Caf de Maine-et-Loire-BCA-12aa

Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'Allocation d'Education à l'Enfant Handicapé (AEEH)

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	NS	NS	NS	NS	12
Département	2 898	2 731	2 570	2 415	2 351

Source : Caf de Maine-et-Loire-BCA-12aa

Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'AEEH avec complément

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	NS	NS	NS	NS	NS
Département	1 376	1 291	1 206	1 216	1 155

Source : Caf de Maine-et-Loire-BCA-12aa

Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP) ou du complément AJPP

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	NS	NS	NS	NS	NS
Département	93	82	91	74	91

Source : Caf de Maine-et-Loire-BCA-12aa

Forte dynamique communale pour le Téléthon

Il existe sur la commune une forte dynamique autour du téléthon, initiée en décembre 1998 par l'équipe de l'association du Foyer rural d'Allonnes, présidée par Christiane TRICHET, association connue aujourd'hui sous l'appellation Anim'Culture. De nombreuses associations de la commune d'Allonnes s'impliquent dans cet évènement, autour d'Anim'Culture, ce qui génère une forte sensibilisation de la population. Ce temps-fort de la vie de la commune reste un rendez-vous fédérateur, qui mobilise nombre de bénévoles. La famille Verroest, dont un de ses enfants est touché par une maladie orpheline, s'est investie en 12/2015 dans cette aventure humaine.

Adhérente à l'AFM (Association Française contre les Myopathies), E.Verroest s'est engagée comme déléguée dans la Coordination départementale sur l'année 2019. Trois familles sont touchées à notre connaissance sur Allonnes.

L'entreprise ISTA 49 : l'Insertion sociale par le Travail Adapté

Cette entreprise adaptée créée en 1988, s'est spécialisée dans le domaine de l'insertion sociale par le Travail Adapté grâce à de la sous-traitance industrielle (travaux de métallerie, soudure, travail de l'aluminium, assemblage industriel, peinture industrielle, filerie et câblage électrique, couture industrielle et confection, conditionnement ...). Toutes ses activités se sont regroupées sur la zone industrielle de la Ronde en 2016 sur la commune de Neuillé en proximité d'Allonnes.

La commission communale « logements » apporte donc une attention singulière concernant l'accès aux logements sociaux des bénéficiaires d'Allocations aux Adultes Handicapés salariés de cette entreprise adaptée, dans les propositions formulées auprès des bailleurs sociaux.

1.5 Les ménages

La commune compte 1271 ménages en 2018 contre 1187 en 2013 et 1143 en 2008. Le mariage est le statut conjugal privilégié : 45.5 % des couples.

Une diminution de la taille des ménages

A l'échelle communautaire, la structure des ménages tend à évoluer depuis 2008 : la taille des ménages se réduit, passant de 2.23 personnes par logement en moyenne à 2.18. La commune d'Allonnes s'inscrit dans le même phénomène. La taille des ménages est en constante diminution depuis 1968, passant de 3.22 occupants en moyenne par résidence principale à 2.29 en 2018.

Le nombre d'enfants par ménage est majoritairement de deux : 18.3 % de couples ont deux enfants. Sur les trois derniers recensements, il y a une baisse du nombre de couples avec quatre enfants et plus : 1.2 % en 2018 contre 2.6% en 2008.

Un fort taux de seniors parmi les personnes seules

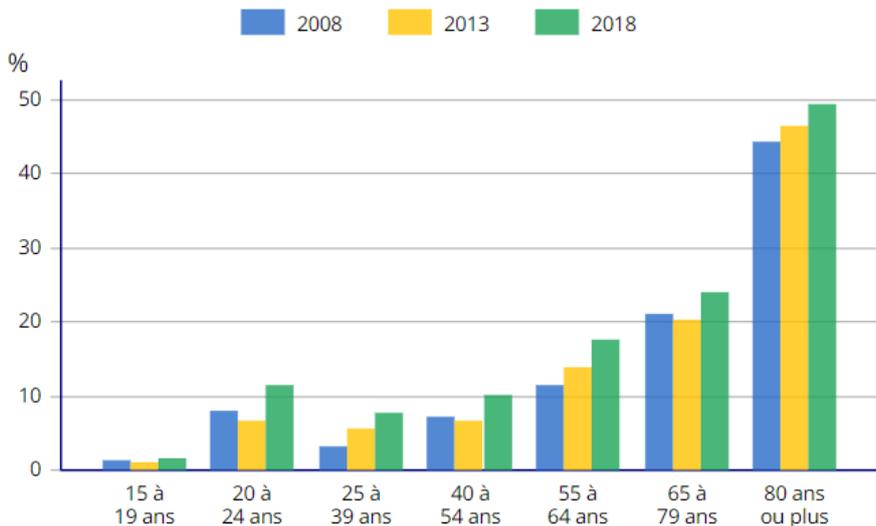
Cette diminution de la taille des ménages s'explique par une augmentation du nombre de personnes seules : 21.5 % en 2008, 23.6 % en 2013 et 29.7 % en 2018. A l'échelle de Saumur Val de Loire, le taux des personnes seules est supérieur (34.6%).

Indicateur	Allonnes	Saumur Val de Loire
Une seule personne dans le ménage	29.7 %	34.6 %
Un couple sans enfant	34.1 %	31.5 %
Une famille monoparentale	6.8 %	7.8 %
Un couple avec enfants	26.5 %	24.7 %

Source : Insee RP2018

Les personnes vivant seules sont en grande partie des habitants de plus de 65 ans (73.5 %) et particulièrement des habitants de 80 ans et plus (49.5 %). Ce phénomène est en constante augmentation sur les trois derniers recensements. La part des personnes seules de 65 ans et plus, représentait 66.8% en 2013 et 65.4% en 2008. Ce constat est également observé sur Saumur Val de Loire où le nombre de personnes seules a augmenté en 10 ans soit plus de 2200 personnes. Cela représente 35 % des ménages du Saumurois.

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge



Des familles monoparentales composées essentiellement d'une femme avec enfants

A l'échelle de Saumur Val de Loire, le nombre de familles monoparentales a augmenté entre les deux derniers recensements (+ 500 familles environ). Les familles monoparentales représentent 8 % des ménages. Sur la commune d'Allonnes, ce taux est de 6.8 % soit 235 familles monoparentales. Ce sont essentiellement des femmes avec enfants. A contrario, sur Allonnes, ce taux est en baisse par rapport au dernier recensement. On observait 319 familles monoparentales en 2013 soit en 9.9 % des ménages.

Nombre d'allocataires Caf isolés sans enfant à charge, sous le seuil de bas revenu

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	50	52	42	55	56
Département	22 042	22 036	20 365	19 620	22 439

Source : Caf de Maine-et-Loire-BCA-12aa

Nombre d'allocataires Caf mono-parents avec enfants à charge, sous le seuil de bas revenu

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	45	39	42	33	44
Département	11 661	11 130	10 992	11 281	11 218

Source : Caf de Maine-et-Loire-BCA-12aa

Nombre d'allocataires en couple avec enfants à charge, sous le seuil de bas revenu

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	38	30	35	39	41
Département	9 481	9 308	9 143	9 962	10 757

Source : Caf de Maine-et-Loire-BCA-12aa

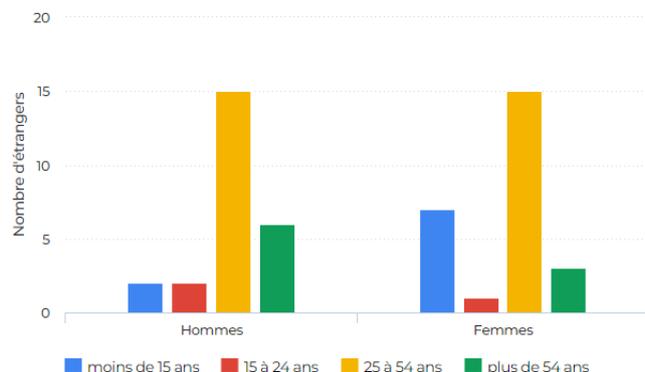
1.6 Un faible taux de population immigrée et étrangère

Selon la définition de l'INSEE, un étranger est une personne, qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

A l'inverse, selon l'INSEE, un immigré est une personne née à l'étranger, dont la nationalité d'origine est étrangère, et qui vit en France. Parmi les immigrés sont donc comptabilisés les étrangers et les personnes ayant acquis la nationalité française au cours de leur vie.

Répartition des étrangers à Allonnes

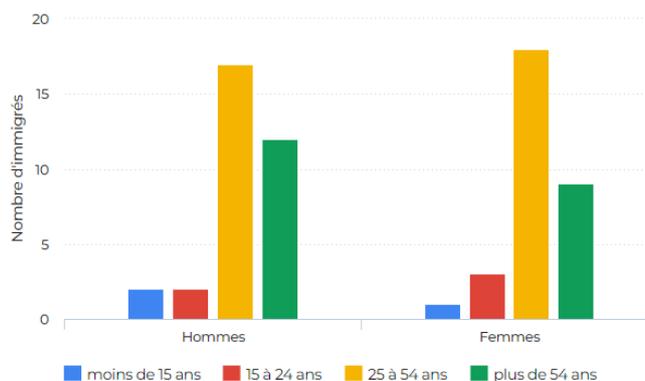
Données 2018 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Données 2018	Allonnes	% de la population d'Allonnes	Données nationales
Population étrangère	51 hab.	1,7 %	7,1 %
Hommes étrangers	25 hab.	0,8 %	3,6 %
Femmes étrangères	26 hab.	0,9 %	3,5 %
Moins de 15 ans étrangers	9 hab.	0,3 %	1,3 %
15-24 ans étrangers	3 hab.	0,1 %	0,7 %
25-54 ans étrangers	30 hab.	1,0 %	3,4 %
55 ans et plus étrangers	9 hab.	0,3 %	1,7 %

Répartition des immigrés à Allonnes

Données 2018 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



La population immigrée d'Allonnes

Données 2018	Allonnes	% de la population d'Allonnes	Données nationales
Population immigrée	64 hab.	2,1 %	9,7 %
Hommes immigrés	33 hab.	1,1 %	4,7 %
Femmes immigrées	31 hab.	1,0 %	5,0 %
Moins de 15 ans immigrés	3 hab.	0,1 %	0,5 %
15-24 ans immigrés	5 hab.	0,2 %	0,8 %
25-54 ans immigrés	35 hab.	1,2 %	5,2 %
55 ans et plus immigrés	21 hab.	0,7 %	3,2 %

Si la population immigrée et étrangère est en augmentation sur la commune, sur les trois derniers recensements, les chiffres restent très faibles au regard des données nationales.

2) Formation, emploi et insertion professionnelle

2.1 Diplômes et formation

Une population peu diplômée

La population de la zone d'emploi de Saumurois est faiblement diplômée. C'est le plus fort taux régional de non diplômés. Cette situation se retrouve sur la commune d'Allonnes avec un taux en 2018, de 34.1 %, d'habitants sans diplôme ou ayant au plus un BEPC (Brevet des collèges ou Diplôme National du Brevet). Cette tendance est plus marquée chez les femmes : 37.5%. Cette situation est toutefois en amélioration puisqu'en 2008, ce taux était de 46.8%.

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS

Source INSEE, RP 2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020

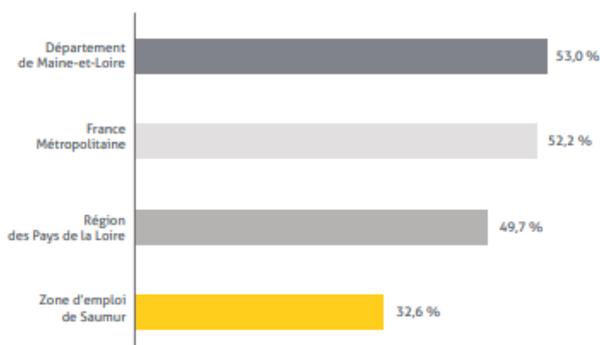
	Saumur Val de Loire	Département de Maine-et-Loire	Région Pays de la Loire	France métropolitaine
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	74 979	580 176	38 776	47 252 112
Part des titulaires en %				
d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB	35,5	29,5	39,4	27,9
d'un CAP ou BEP	28,8	27,5	23,9	25,0
d'un baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	15,4	16,7	15,6	16,9
d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau BAC +2	9,2	11,3	9,7	11,0
d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau BAC +3 ou BAC +4	6,2	8,0	7,2	9,0
d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau BAC +5 ou plus	4,8	6,9	4,1	10,2

Source : Diagnostic territorial socio-économique de la CASVL, novembre 2020

Le niveau de scolarisation des jeunes montre des risques de décrochages scolaires

ZONE D'EMPLOI DE SAUMUR TAUX DE SCOLARISATION DES 18 À 24 ANS

Comparaison avec les moyennes nationale, régionale et départementale
source INSEE, RP 2017, géographie au 1^{er} janvier 2020



La zone emploi du Saumurois figure parmi les territoires, qui présentent pour l'avenir des risques sociaux de décrochage scolaire assez marqués. En 2016, le taux de la population des 18 à 24 ans non scolarisés était pour Allonnes de 73.03 %.

Le diagnostic territorial socio-économique de la CASVL, (novembre 2020) met en évidence que la lutte contre le décrochage scolaire revêt une urgence particulière. Malgré une mobilisation réelle du système éducatif, la coordination entre tous les acteurs semble à améliorer.

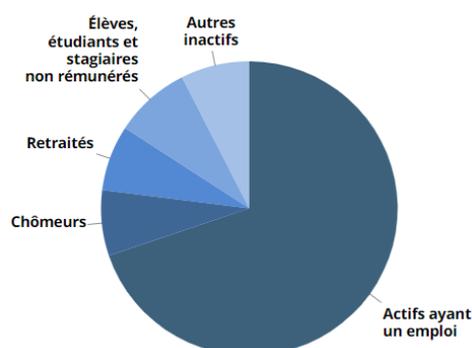
2.2 La population active

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

En 2018, Saumur Val de Loire comptait 37 300 emplois sur son territoire soit une baisse de 1300 emplois par rapport au recensement précédent. Parmi les 58 300 habitants en âge de travailler, 75.8 % sont actifs. Le nombre d'actifs a reculé de 2.8 % entre 2013 et 2018. C'est une conséquence directe de la baisse de la population à l'échelle communautaire et du vieillissement de la population.

		Allonnes en 2018	CASVL en 2017
Actifs	Actifs ayant un emploi	69.8%	65%
	Chômeurs	7.2 %	10.6 %
Inactifs	Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	8.3 %	8.1 %
	Retraités ou préretraités	7.2 %	8.6 %
	Autres inactifs	7.5 %	7.7 %

Sources/ insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021 et Diagnostic territorial socio-économique de la CASVL, novembre 2020



19

Sur les trois derniers recensements, le taux d'actifs ayant un emploi a progressé : 66.7 % en 2008 contre 69.8 % en 2018. Sur la même période, le taux d'inactifs est passé de 26.1 % à 23%.

	2008	2013	2018
Inactifs en %	26.1	23.3	23
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6.5	7.8	8.3
Retraités ou préretraités en %	10.1	8.2	7.2
Autres inactifs	9.5	7.1	7.5

Une contribution à l'emploi variable en fonction de l'âge, du sexe, du statut et du secteur d'activité

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2018

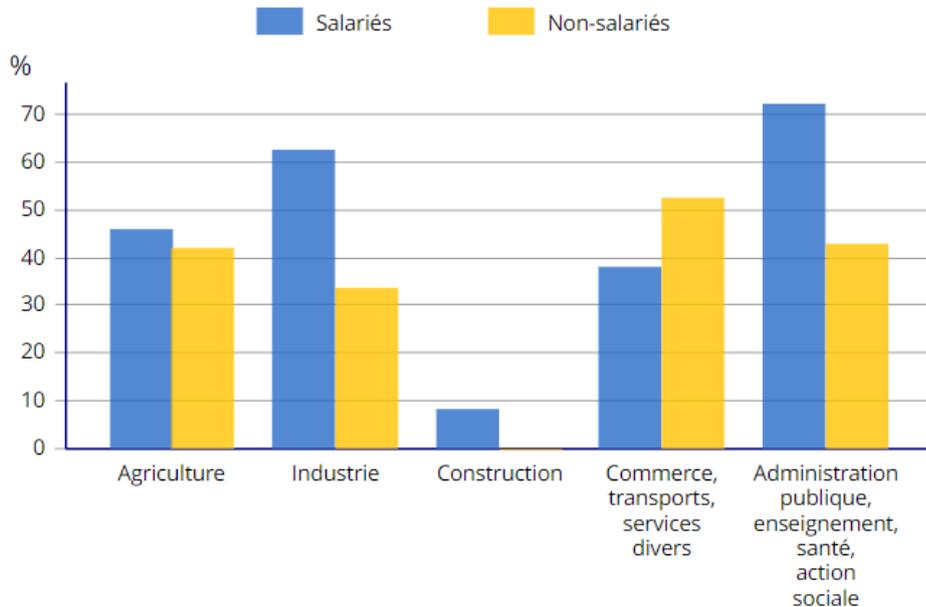
	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	1 764	1 358	77,0	1 232	69,8
15 à 24 ans	326	161	49,4	134	40,9
25 à 54 ans	1 052	980	93,2	897	85,3
55 à 64 ans	386	217	56,1	201	52,2
Hommes	855	676	79,1	629	73,5
15 à 24 ans	160	83	51,6	66	41,4
25 à 54 ans	507	488	96,2	460	90,7
55 à 64 ans	188	106	56,5	102	54,4
Femmes	909	682	75,0	603	66,3
15 à 24 ans	166	79	47,3	67	40,5
25 à 54 ans	544	492	90,5	436	80,1
55 à 64 ans	198	111	55,7	99	50,1

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Le taux d'emploi des 15 à 24 ans est plus faible avec 40.9%, suivi par les 55 à 64 ans avec 52.2 %. Les 25 à 54 ans contribuent le plus à l'emploi avec un taux de 85.3 %. Ce constat s'inscrit dans la réalité du territoire communautaire.

Le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans est plus faible : 66.3%. La différence homme/femme s'enregistre essentiellement pour les 55 à 64 ans : 54.4 % pour les hommes et 50.1 % pour les femmes. Toutefois, le taux d'emploi des Allonnaises est supérieur à celui de CASVL, qui s'élève à 44.2% en 2018.

EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2018



Le taux de féminisation est plus important dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (72.2 % pour le statut salarié). L'industrie et l'agriculture viennent respectivement en 2^e et 3^e position avec 62.7 % et 45.8%.

Répartition de la population par Catégories Socio-Professionnelles

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	dont actifs ayant un emploi	2013	dont actifs ayant un emploi	2018	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	1 304	1 144	1 280	1 059	1 384	1 262
dont						
<i>Agriculteurs exploitants</i>	51	51	59	59	46	46
<i>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</i>	62	62	93	78	56	56
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	90	86	74	69	87	87
<i>Professions intermédiaires</i>	225	205	230	201	333	318
<i>Employés</i>	432	393	348	309	388	352
<i>Ouvriers</i>	437	347	466	343	469	403

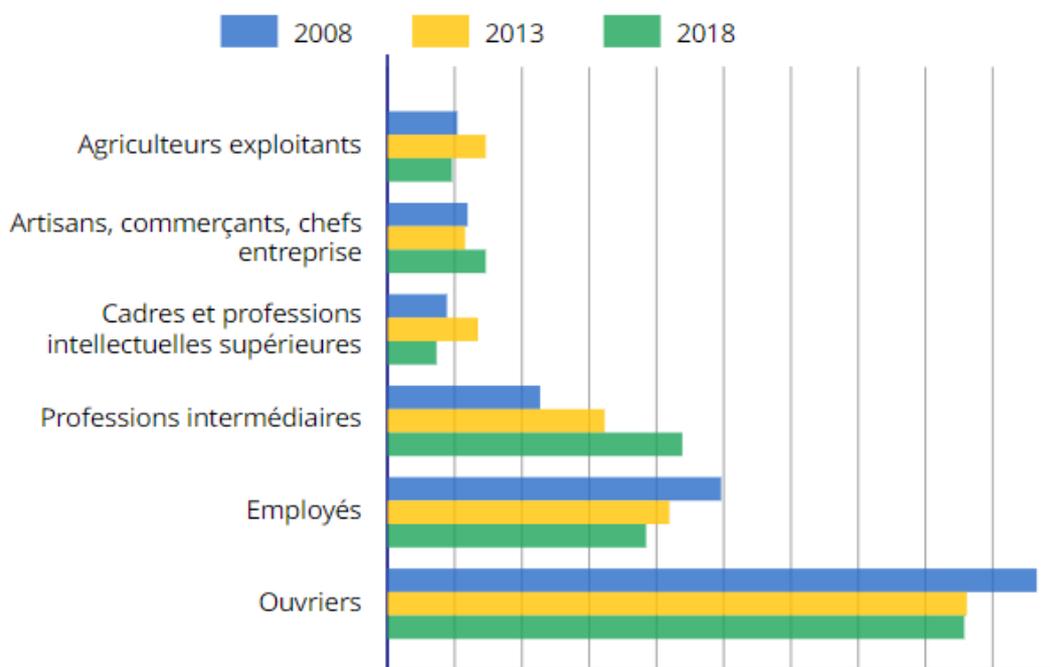
Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

A l'échelle communautaire, l'ensemble des CSP est touché par le recul de la population mais sa représentativité reste relativement similaire. Le nombre d'agriculteurs exploitants enregistre cependant une chute de 22%. Cette baisse est plus importante que celle enregistrée pour le Maine et Loire (-12 %). Pour Allonnes, le nombre d'agriculteurs exploitants est passé de 62 en 2008 à 56 en 2018 (soit presque 10% de baisse). Toutefois, la part des agriculteurs parmi les actifs de 15 à 64 ans reste plus importante sur Allonnes par rapport au territoire communautaire : 4.9% sur Allonnes contre 2.6 % sur la CASVL.

Sur Saumur val de Loire, la part des cadres et professions intellectuelles a quant à elle, augmenté de 4%, répondant à l'ambition du territoire d'attirer ces nouveaux profils. Cette tendance est également observée sur l'ensemble du département (+8%).

A contrario, sur Allonnes, on note une baisse d'un peu plus de 3% des cadres et professions intellectuelles.

	Allonnes		CASVL
	Nombre	%	%
Ensemble	992	100	100
Agriculteurs exploitants	49	4.9	2.6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	73	7.4	6.7
Cadres et professions intellectuelles supérieurs	36	3.6	8.7
Professions intermédiaires	217	21.9	20.8
Employés	190	19.2	29
Ouvriers	427	43	32.2



Les ouvriers sont surreprésentés sur la commune d'Allonnes : 43 % de la population active de 15 à 64 ans contre 32.2 % pour Saumur Val de Loire. A l'inverse la part des employés est plus faible sur Allonnes (19.2%) par rapport à la CASVL (29%).

Pour finir, les actifs du saumurois en emploi sont moins diplômés et occupent des postes moins qualifiés qu'en Maine et Loire ou qu'en Pays de la Loire. Ils sont donc moins protégés des impacts d'une crise économique.

2.3 L'emploi

Une légère dégradation de l'indice de concentration d'emploi

A l'échelle communautaire, le taux d'emploi se maintient malgré la baisse de la population. On observe le même phénomène sur Allonnes. Le nombre d'emploi est relativement stable sur les trois derniers recensements : 988 emplois en 2008, 1000 en 2013 et 996 en 2018.

Toutefois, l'indicateur de concentration d'emploi se dégrade légèrement sur cette même période : 84.8 % en 2008 contre 80.1 % en 2018. En effet, on comptabilise 1165 actifs ayant un emploi sur 2008 contre 1244 sur 2018. Il y a eu une augmentation de personnes résidant hors commune, qui sont venues travailler sur Allonnes. Cette baisse peut interroger la disponibilité foncière.

Le salariat en augmentation

Sur les trois derniers recensements, le salariat est en augmentation : 82.8% en 2008 contre 84.5% en 2018. 85.8% des hommes et 90.1% des femmes sont salariés soit 14.2% des hommes et 9.9 % des femmes sont non-salariés. 69.8% des hommes et 65.8% des femmes de 15 ans et plus en 2018 sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée ou au sein de la fonction publique.

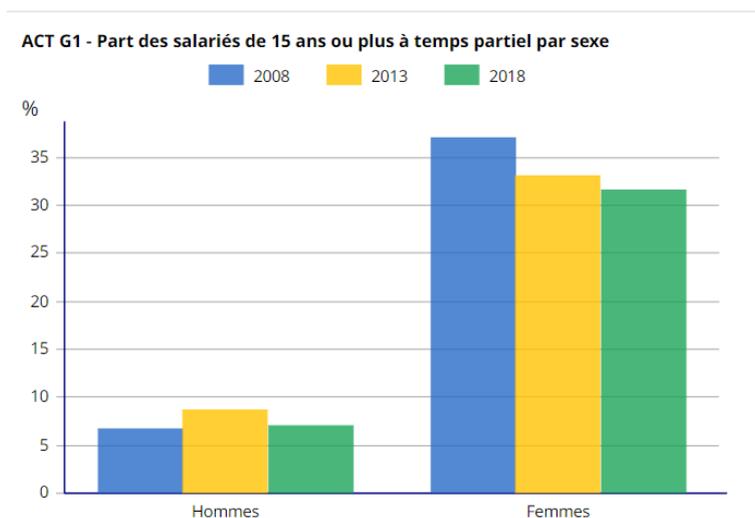
L'emploi selon le secteur d'activité

Deux secteurs d'activité en matière d'emploi sont en augmentation. Le commerce, le transport et les services divers s'élèvent à 42.7 % en 2018 contre 34.1 % en 2008, 37.5 % en 2013. De même, le secteur d'emploi administration publique, enseignement, santé, action sociale est en augmentation : 18.7 % en 2008 contre 20 % en 2018. Ce secteur d'activité est essentiellement réalisé par les femmes : 66.9%.

A l'inverse deux secteurs d'activité sont en baisse. On observe une baisse de l'emploi agricole sur les trois derniers recensements : passage de 140 emplois (14.3%) en 2008, 171 emplois en 2013 (17.8%) à 114 en 2018 (11.5%). L'industrie est également en baisse : 212 emplois en 2008 (21.7%) contre 177 en 2018 (17.9%).

Le temps partiel massivement chez les femmes

En 2018, 31.6 % des femmes occupent un emploi à temps partiel contre 6.4 % pour les hommes. Toutefois, cet écart a connu une légère baisse en 10 ans : en 2008, 37.1% pour les femmes contre 6.8% pour les hommes.



Ce temps partiel chez les femmes est relativement identique en fonction de l'âge : 27% pour les 15 à 24 ans, 31.6% pour les 25 à 54 ans et 35.3% pour les 55 à 64 ans.

A l'inverse chez les hommes, le temps partiel est plus important chez les 55 à 64 ans (13.6%). Les 15 à 24 ans viennent en 2^e position avec 11.1%. Le temps partiel des 25 à 54 ans s'élève à 4.1%.

2.4 Revenu

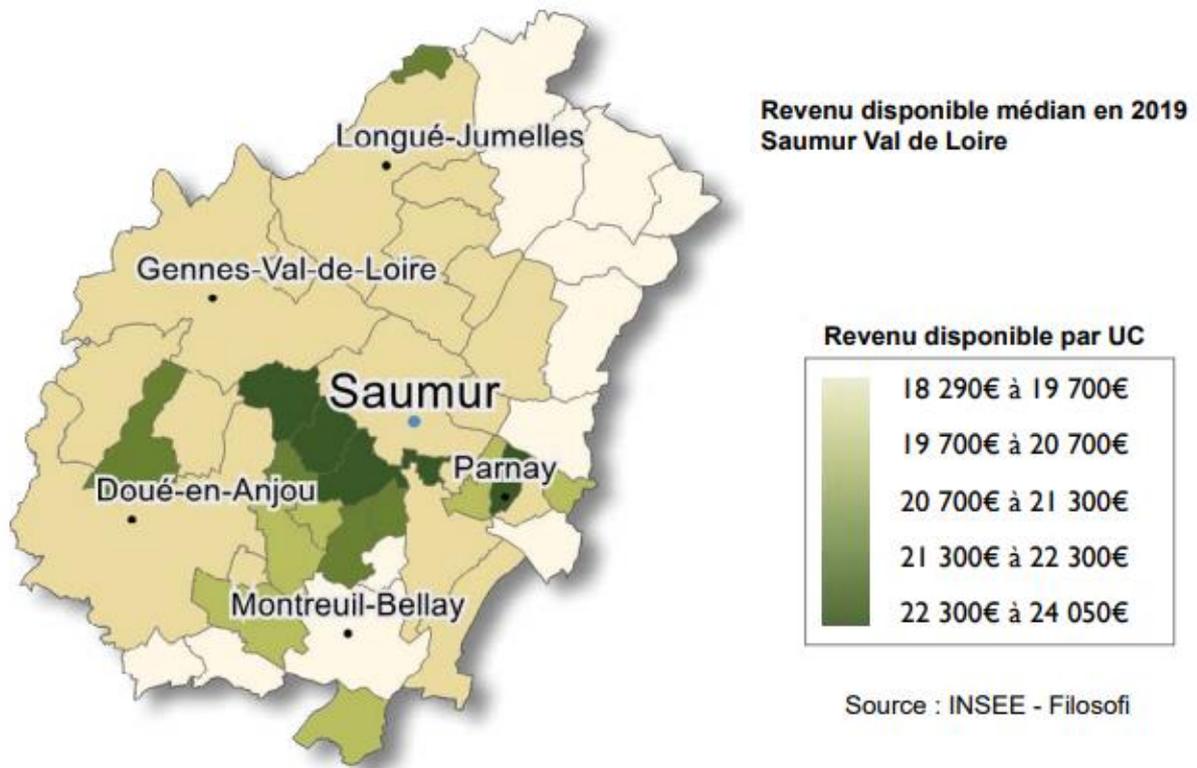
Sur Allonnes, le seul de bas revenu est de :

	Seuil de bas revenu
2021	1 135€
2020	1 105 €
2019	1 096€
2018	1 071€
2017	1 052€

La médiane de niveau de vie des Allonnais est inférieure à celle de l'échelle départementale.

A l'échelle communautaire, au 1^{er} janvier 2019, le niveau de vie médian s'élevait à 20 300€. Pour Allonnes, c'est légèrement inférieur avec 20 070€. Le territoire intercommunal se situe en dessous de la médiane départementale (21 300€), ce qui le place en avant dernière position des intercommunalités. Ce niveau de vie est cependant similaire à ceux observés dans les départements voisins des Deux-Sèvres et de la Vienne. Au niveau communal, le territoire est plutôt homogène : 80 % des communes ont un revenu médian inférieur au niveau départemental.

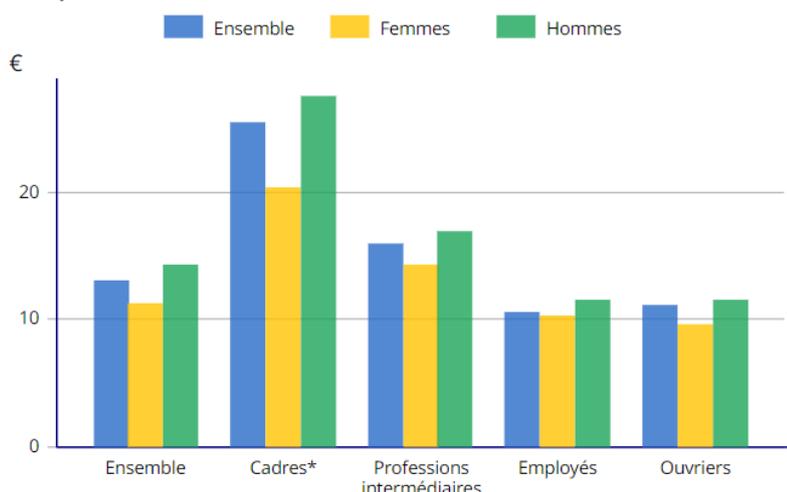
La carte ci-dessous revenu disponible médian en 2019 sur Saumur Val de Loire permet de situer la commune d'Allonnes par rapport aux autres communes de la CASVL.



Le revenu en fonction des CSP

Le salaire horaire varie fortement avec la catégorie socioprofessionnelle. Le salaire horaire moyen est de 13.1€ (13.2€ à l'échelle départementale) alors qu'il est de 25.4€ pour les cadres (24.1€ pour le Maine et Loire) ainsi que 10.6€ pour les employés (10.5€ pour le Maine et Loire) et 11.1€ pour les ouvriers (10.9€ pour le Maine et Loire).

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019



Pour mesurer les inégalités de revenus, on classe la population par ordre croissant de revenu et on découpe en tranches de 10%. On obtient ainsi les déciles. Le rapport entre ces déciles (rapport interdécile) est calculé pour mesurer les inégalités dans une population. Sur Allonnes, en 2019, il est de 2.6 avec un 1^{er} décile à 12 080 € et un 9^e à 31 930€. Pour comparaison, le rapport interdécile en Maine et Loire est de 2.7 avec un 1^{er} décile plus élevé (12 560€) et un 9^e à 34 540€.

Un revenu plus faible pour les jeunes

Salaire net horaire allonnais en € selon l'âge en 2019	Ensemble	Femmes	Hommes
18 à 25 ans	10	9.6	10.2
26 à 50 ans	13.3	11.2	14.6
Plus de 50 ans	14	12.3	15.3

Source Insee RP 2019

Inégalité sur la rémunération entre les hommes et les femmes

L'écart de salaire entre homme et femme se manifeste quels que soient les âges mais principalement sur la tranche 26 à 50 ans avec une rémunération des femmes de 23.3 % inférieure à celle des hommes. Cet écart est de 5.7 % pour les 18 à 25 ans et de 19.8 % plus les plus de 50 ans. Le salaire net horaire moyen est de 11.3€ pour les femmes contre 14.3 € pour les hommes.

Décomposition du revenu

Décomposition du revenu en % en 2018	Allonnes	Maine et Loire
Ensemble	100	100
Revenu d'activité	68.6	72.5
<i>dont salaire et traitement</i>	60.7	64.2
<i>dont indemnités chômage</i>	3	2.8
<i>dont revenu des activités non-salariées</i>	4.9	5.5
Pensions, retraites, rentes	31.1	29
Revenu du patrimoine	8.1	8.6
Ensemble des prestations sociales	6.4	8.6
<i>Dont prestations familiales</i>	2.8	2.6
<i>Dont minima sociaux</i>	2.4	1.8
<i>Dont prestations logements</i>	1.2	1.3
Impôts	-14.2	-15.8

Revenus fiscaux

En 2020, sur Allonnes, le pourcentage de foyers fiscaux sur la tranche de 0 à 10 000€ est supérieur aux données départementales (19% des foyers fiscaux en Maine et Loire contre 21 % des foyers fiscaux pour Allonnes). De même, le pourcentage des revenus fiscaux supérieur à 50 000€ est inférieur sur Allonnes (10 % des foyers fiscaux en Maine et Loire contre 7 % des foyers fiscaux pour Allonnes).

Pour les retraités, ce phénomène s'accroît. La tranche des 0 à 10 000€ concerne 19 % des foyers fiscaux allonnais contre 15% des foyers fiscaux du Maine et Loire. La tranche des 10 001€ à 12 000€ concerne 9 % des foyers fiscaux allonnais contre 7% des foyers fiscaux du Maine et Loire.

Revenu fiscal de référence par tranche (en €)	Nombre de foyers fiscaux	%	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux	Impôt net (total)	Nombre de foyers fiscaux imposés	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux imposés	Traitements et salaires	Retraites et pensions			
							Nombre de foyers concernés	Montant	Nombre de foyers concernés	%	Montant
0 à 10 000	355	21	1 670	-13	n.c.	n.c.	148	1 022	121	19	1 196
10 001 à 12 000	125	7	1 387	-7	n.c.	n.c.	67	784	60	9	849
12 001 à 15 000	203	12	2 756	-7	n.c.	n.c.	165	2 489	45	7	n.c.
15 001 à 20 000	314	18	5 434	26	148	2 589	199	3 611	131	20	2 604
20 001 à 30 000	298	17	7 290	99	126	3 057	178	4 272	147	22	3 585
30 001 à 50 000	293	17	11 192	298	203	7 858	215	8 305	106	16	3 099
50 001 à 100 000	105	6	6 665	464	n.c.	n.c.	84	4 976			
+ de 100 000	15	1	2 085	332	n.c.	n.c.	12	916	44	7	1 656
Total	1 708	100	38 481	1 192	609	21 865	1 068	26 375	654	100	14 165

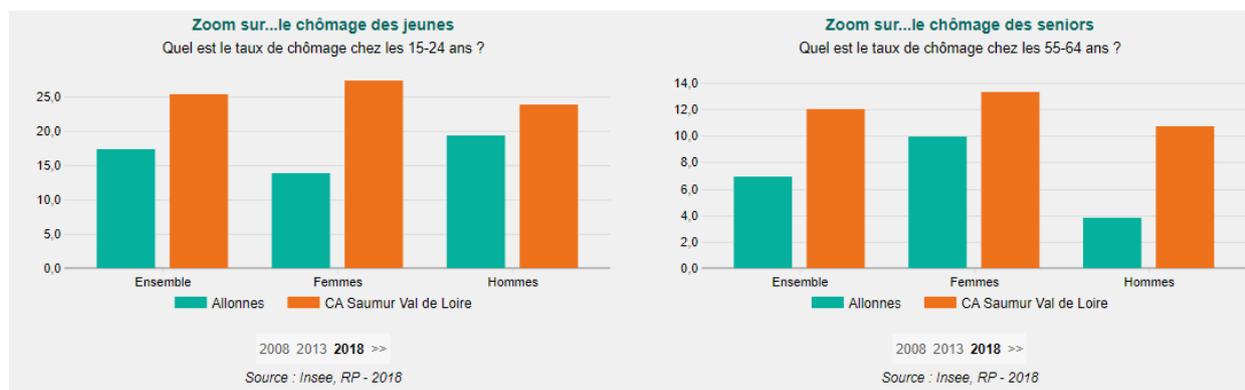
Source : Indicateurs fiscaux 2020, SCG Saumur

2.5 Chômage

Une baisse du chômage

Le taux de chômage a connu une hausse entre 2008 et 2013 : 9.7% en 2008 (125 chômeurs) cont 16% en 2013 (216 chômeurs). Ce phénomène s'inverse sur la période suivante : 9.3% en 2018 (127 chômeurs). Le chômage est plus marqué chez les jeunes : 17.1% pour les 15 à 24 ans, 8.5% pour les 25 à 54 ans et 7.1% pour les 55 à 64 ans.

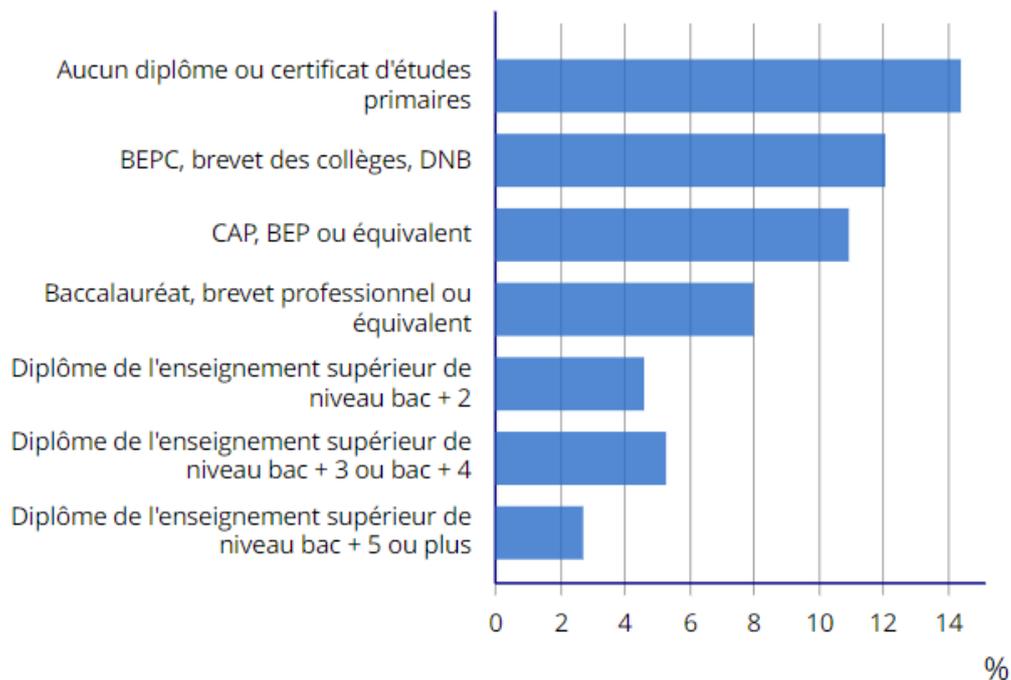
La baisse du chômage s'observe quel que soit l'âge. Ce sont les jeunes qui en ont le plus bénéficié : 27.6% en 2008 contre 17.1% en 2018.



Un chômage plus marqué chez les non diplômés

Le taux de chômage chez les non diplômés est de 14.4% contre 2.7% pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +5 ou plus.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par diplôme en 2018



2.6 Pauvreté

Le seuil de pauvreté est fixé de façon relative. Le seuil de pauvreté est calculé en fonction de la distribution des niveaux de vie, de la population de France métropolitaine. Un seuil à 60% du niveau de vie médian est généralement retenu en France ainsi qu'au sein des pays de l'Union Economique Européenne. En 2019, avec un seuil de pauvreté à 60% à 1 102 euros pour une personne vivant seule, un couple sans enfant dont le revenu disponible est inférieur à 1 653 euros est considéré comme pauvre. Pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans, le revenu correspondant est de 2 314 euros.

La pauvreté monétaire est une mesure relative de la pauvreté. Le seuil de pauvreté varie chaque année selon l'évolution du niveau de vie médian de la population. Ainsi, un ménage dont le niveau de vie ne varierait pas entre deux années peut basculer dans la pauvreté.

Un taux de pauvreté à 14%

En 2019, le taux de pauvreté toutes tranches d'âge confondues est de 14%. Pour comparaison, pour la même période, le taux de pauvreté à l'échelle intercommunale (Agglo Saumur Val de Loire), départementale et nationale était respectivement de 13.5%, 11.4% et 14.5%.

Taux de pauvreté en 2019

(Source : FiLoSoFi)

		Saumur Val de Loire	Maine-et- Loire	France
Ensemble		13,5%	11,4%	14,5%
STATUT	Propriétaires	7%	5%	6,3%
	Locatif privé	20,4%	17,6%	22,1%
	Locatif social	37,1%	34,2%	35,4%
ÂGE	< 30 ans	22,6%	19,9%	22,7%
	30 - 39 ans	16,6%	13,4%	16,8%
	40 - 49 ans	14,5%	12,6%	16,5%
	50 - 59 ans	13,5%	11%	14,2%
	60 - 74 ans	9,1%	7,1%	10,3%
	75 ans et +	9,4%	7,4%	9,6%

27

Source : Saumur val de Loire Portrait de l'habitat 2022

La pauvreté à l'échelle communautaire est très marquée chez les locataires et principalement du parc social (37.1%). Sur Allonnes, le taux de pauvreté des locataires est de 25 % (parcs privé et social confondus). Ce taux est supérieur à la moyenne départementale (34.2%) et nationale (35.4%). De même, le taux de pauvreté est plus marqué chez les moins de 30 ans.

Comparatif des Quotients Familiaux (QF) des familles allonnaises par rapport à l'échelle départementale.

En 2021	Allonnes			Département	
	Nombre en 2017	Nombre en 2021	Pourcentage en 2021	Nombre en 2021	Pourcentage en 2021
0 à 300	13	Inférieur à 10	Inférieur à 3 %	27 913	16.3 %
301 à 450	32	24	8.6 %	16 738	9.8 %
451 à 600	22	33	11.8 %	21 155	12.3 %
601 à 750	46	31	11.1 %	19 697	11.5 %
751 à 900	37	26	9.3 %	17 641	10.3 %
901 à 1050	41	29	10.3 %	11 366	6.6 %
1051 à 1200	33	40	14.3 %	10 376	6.0 %
1201 à 1350	20	29	10.3 %	9 349	5.4 %
1351 à 1500	25	15	5.3 %	6 832	4.0 %
Plus de 1500	40	42	15.0 %	15930	9.3 %
Inconnu	Inférieur à 10	Inférieur à 10	Inférieur à 3 %	13 612	7.9 %
Total	310	279	100 %	170 609	100 %

Nombre d'allocataires bénéficiaires de la Prestation Partagée d'Education de l'enfant (PreParE)

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	NS	12	20	21	15
Département	3 192	3 369	3 674	3 961	4 256

La Prestation Partagée d'Education de l'enfant (PreParE) fait partie de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (Paje). Elle permet à un ou aux deux parents ayant au moins un enfant à charge de moins de 3 ans (ou moins de 20 ans en cas d'adoption) de cesser ou réduire leur travail pour s'en occuper.

Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	220	229	260	217	250
Département	60 710	61 351	69 882	61 959	62 116

L'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) est versée sous conditions de ressources aux familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans pour les aider face aux dépenses de rentrée (fournitures scolaires, matériel, vêtements).

Nombre d'allocataires bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

	2021	2020	2019	2018	2017
Commune	58	52	48	54	51
Département	14 938	16 436	15 323	15 180	15 147

Pour bénéficier du Revenu de Solidarité Active (RSA), l'allocataire doit :

- ✓ Avoir plus de 25 ans. (Si l'allocataire est enceinte ou si elle a au moins un enfant, la personne peut bénéficier du RSA sans condition d'âge).
- ✓ Si le bénéficiaire a entre 18 et 25 ans, sans enfant, ce dernier doit avoir exercé une activité à temps plein pendant au moins deux ans sur les trois dernières années. Pour bénéficier du RSA « jeune actif », l'allocataire doit aussi respecter les conditions énoncées ci-après.
 - ✓ Habiter en France de façon stable (au moins neuf mois dans l'année).
 - ✓ Être français ou citoyen de l'Espace économique européen ou Suisse ou avoir un titre de séjour en cours de validité depuis cinq ans minimums.
 - ✓ Avoir des ressources mensuelles qui ne dépassent pas les plafonds en vigueur.
 - ✓ Faire d'abord valoir ses droits à l'ensemble des autres prestations sociales (allocation chômage, retraite...) auxquelles l'allocataire peut prétendre.

3) Habitat / cadre de vie

3.1 Qualité de vie sur Allonnes

Une bonne qualité de vie à Allonnes

Le questionnaire en direction des Allonnais.es comportait trois questions sur la représentation des habitants sur la commune : « *De manière générale, comment qualifieriez-vous la qualité de vie sur la commune ? Qu'est-ce que vous appréciez le plus sur la commune ? Selon vous, est-ce qu'il y a des choses à améliorer ?* » 60 % des personnes qui ont répondu au questionnaire habitants estiment que la qualité de vie à Allonnes est très bonne ou bonne. Seulement 12% des répondants l'estiment mauvaise ou très mauvaise.

Qualité de vie sur Allonnes				
Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise
10%	50%	28%	8%	4%
34 personnes	171 personnes	94 personnes	27 personnes	13 personnes

29

Les résultats du questionnaire habitants montrent que les Allonnais.es apprécient **la qualité de vie** sur la commune pour son calme et sa tranquillité (41 personnes), son environnement (nature, campagne, paysage) (26 personnes), le fait d'être une commune à taille humaine (6 personnes), la proximité de villes comme Saumur ou Bourgueil (13 personnes), le dynamisme associatif. « *Son fleurissement et le travail fait pour que le bourg reste propre.* », « *Entretien des bordures par la commune positif* », « *Cadre de vie rural et paisible, bel environnement (chemins, forêts ...)* »

La commune est aussi appréciée pour **ses services** : le PAMA (22 personnes), ses écoles (25 personnes), sa cantine (11 personnes), sa bibliothèque (9 personnes), ses équipements petite enfance (15 personnes), enfance (33 personnes), jeunesse (19 personnes), la mise en place de la France Services (102 personnes).

La commune est globalement bien équipée.

La commune dispose d'un pôle médical et d'un second pôle médical prêt à accueillir trois praticiens, de deux écoles, d'un gymnase, d'un pôle multi-activités rénové, d'une bibliothèque, d'un EPHAD récemment agrandi.

Certains de ces équipements sont récents comme le groupe scolaire public, le restaurant scolaire, le PAMA. Toutefois, elle compte également des équipements vieillissants, non accessibles encore aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ou bien ne répondant plus aux besoins actuels comme la salle de sports, la bibliothèque, la Mairie. Deux répondants regrettent le fonctionnement de la **gendarmerie** (le passage à une communauté de brigades sur Longué et une brigade de proximité à Allonnes, ouverte les lundis de 14h à 18h, les mercredis et vendredis de 8h à 12h.) « *Avoir plus de jours d'ouverture de la gendarmerie* », « *avoir une vraie gendarmerie* »

Motifs d'installation sur la commune

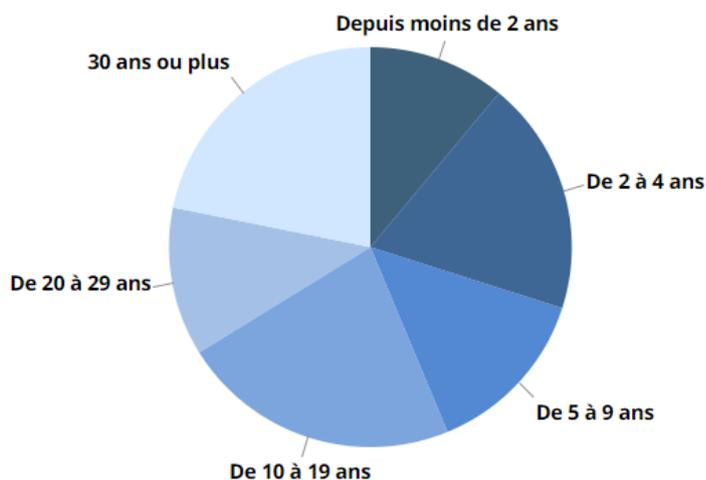
Les motifs d'installation sur Allonnes sont variables en fonction de l'ancienneté sur la commune.

Motifs d'installation sur Allonnes	%	Répondants
Rapprochement de l'activité professionnelle	35	120
Possibilité d'habiter dans une maison individuelle	28	95
Rapprochement de la famille	23	78
Prix du logement	18	60
L'éloignement des contraintes de la vie urbaine	15	52
Qualité environnement	15	50
Accession à la propriété plus facile	13	45
Les services proposés en matière de scolarisation, de modes d'accueil des enfants	10	35
Suite à un changement de situation familiale (arrivée d'un enfant, séparation)	6	21
Opportunité de trouver un emploi	4	12
La qualité du bâti	2	8

Peu de rotation au sein des logements

En 2018, l'ancienneté moyenne d'emménagement est de 17.2 ans. Elle est plus exactement de 21.4 ans pour les propriétaires et de 8.3 ans pour les locataires.

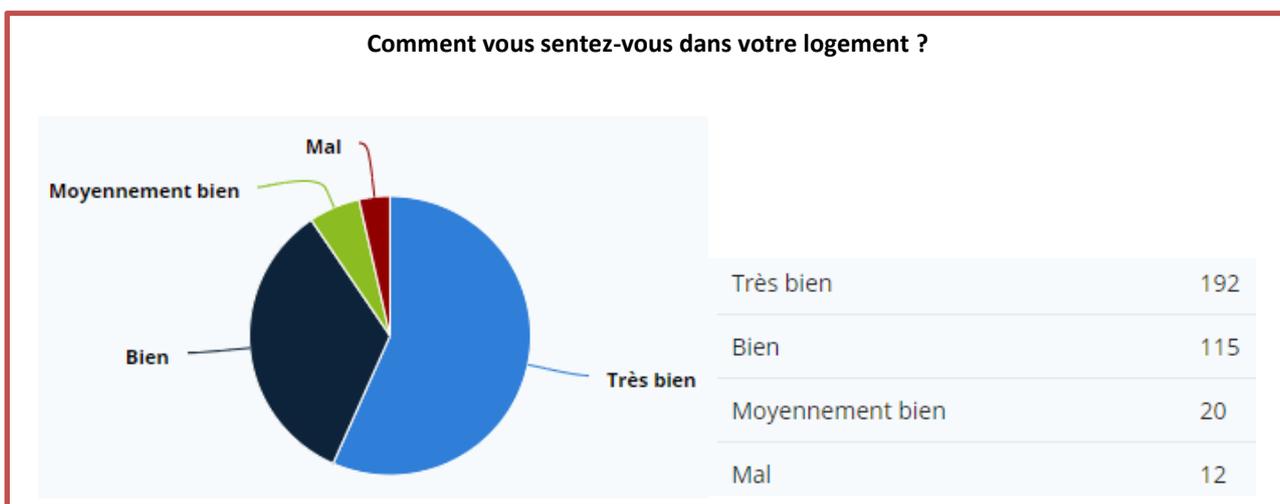
11 % des ménages ont emménagé depuis moins de 2 ans, 18.9 % depuis 2 à 4 ans, 13.8 % depuis 5 à 9 ans. La majorité des ménages (56.2%) a emménagé depuis plus de 10 ans contre 49.5% à l'échelle départementale.



3.2 Qualité des logements

Satisfaction des habitants pour leur logement

91% des répondants au questionnaire habitants se sentent très bien (57%) ou bien (34%) dans leur logement. Ce sentiment de satisfaction est plus prononcé parmi les propriétaires (94%). 67% des propriétaires répondants déclarent ne pas avoir de besoin pour leur logement. Pour les autres propriétaires, 14% des besoins se situent au niveau de l'isolation thermique, 6% pour l'adaptation au vieillissement, 6% pour une adaptation de la maison à la composition de la famille, 5% pour des problèmes de voisinage, 2% suite à des problèmes de santé ou une meilleure adaptation au handicap, 2% pour une meilleure insonorisation.



Offre de logements

Avec une superficie de 36.33 km², la densité de population en 2018 est de 82.66 habitants par km² (80.44 pour Saumur Val de Loire). En 2018, la commune compte 1439 logements : 1269 logements en résidences principales (55.2%), 51 logements en résidences secondaires ou logements occasionnels, et 120 logements vacants soit 8.3% du parc de logements privés et publics. A l'échelle communautaire, la vacance des logements atteint son plus haut niveau historique avec 9.5% contre une moyenne départementale de 8.2%. La vacance des logements a progressé de 10% en 5 ans. C'est pourquoi, la lutte contre la vacance constitue un enjeu majeur du Plan Local d'Habitat (PLH) de Saumur Val de Loire.

Le manque de foncier disponible et le parc de logements existants de qualité moyenne constitueraient des freins à l'attractivité résidentielle.

Taille des logements

Le nombre moyen de pièces par résidences principales reste stable par rapport aux derniers recensements : 4.7 pièces (4.8 pièces pour les maisons et 2.8 pièces pour les appartements).

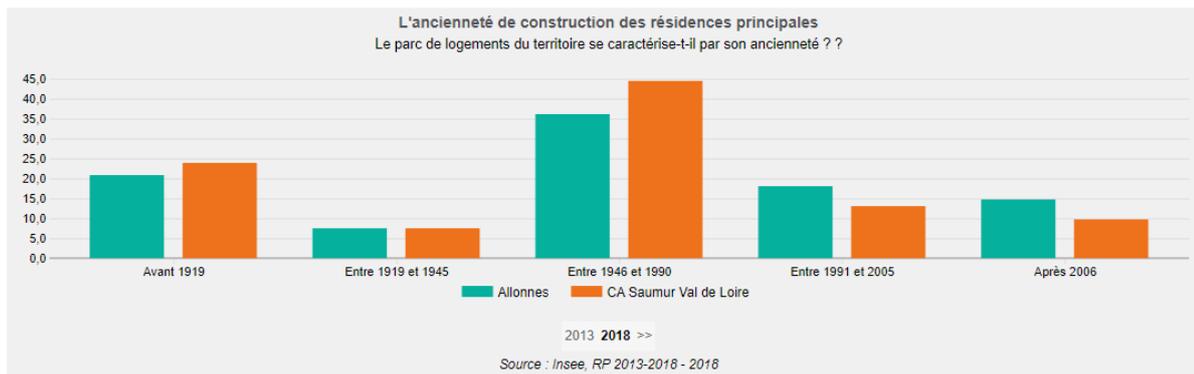
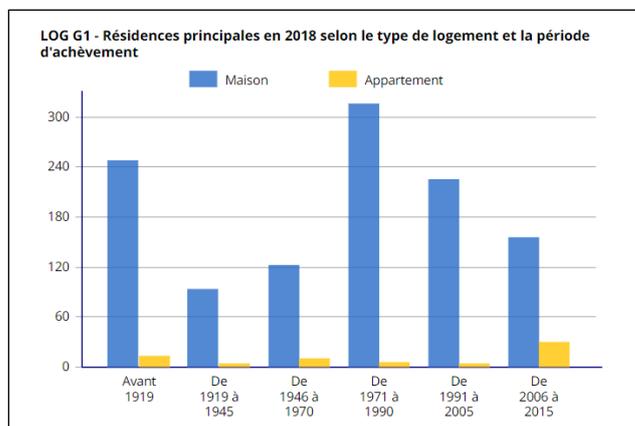
Ancienneté du logement

L'année 1990 a vu la réglementation évoluer en matière de logement grâce à la loi BESSON n° 90-449 du 31 mai 1990 qui vise à la mise en œuvre du droit au logement, par la création des « Plans Départementaux d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées » ou PDALPD et l'arrêté du 11 mai 1990 relatif aux normes de surface et d'habitabilité des logements financés au moyen de prêts aidés par l'Etat pour l'accession à la propriété.

Les maisons construites avant 1919 représentent sur Allonnes 21.3% du parc immobilier contre 15.9 % à l'échelle départementale. Ce taux passe à 67.1 sur les maisons construites avant 1990 contre 69.5 pour le Maine et Loire.

Par ailleurs, en 2018, le nombre de logements commencés (constructions neuves) pour 1000 habitants est de 1.4 pour Allonnes contre 1.3 (nombre ou %) pour CASVL.

	Maison		Appartement	
	Quantité	En %	Quantité	En %
Total	1161	100	68	100
Avant 1919	248	21.3	13	19.1
De 1919 à 1945	93	8.0	4	5.9
De 1946 à 1970	123	10.6	11	16.2
De 1971 à 1990	316	27.2	6	8.8
De 1991 à 2005	225	19.4	4	5.9
De 2006 à 2015	156	13.5	30	44.1



Chauffage au sein du logement

Résidence principale selon le vecteur énergétique

Fioul	Electricité	Gaz de ville ou de réseau	Gaz en bouteilles ou en citerne	Chauffage urbain	Autres (bois-énergie, pompes à chaleur, la géothermie... ou utilisation de plusieurs sources d'énergie)	Total résidences
236	557	5	62	0	366	1226
19.2 %	45.4 %	0.4 %	5 %	-	29.9 %	100 %

Source : Aura –Novembre 2020 (Insee RP2017)

Bien vieillir dans son logement

Au sein du questionnaire habitants, plusieurs questions étaient réservées aux habitants de 60 ans et plus. Il était demandé si ces derniers avaient recours à des aides financières pour l'adaptation de leur logement, de se projeter sur un éventuel déménagement et de donner le type de logement, qui correspondrait le mieux à leurs attentes.

A ces questions, 67% des plus de 60 ans répondent qu'ils ne souhaitent pas déménager. Les réponses des seniors sur leurs attentes vis-à-vis de leur futur logement ont ensuite été examinées à partir de la pyramide des besoins.

Besoin de s'accomplir

- 14 % bénéficier d'activités et de sorties

Besoin d'appartenance

- 38 % rester proche de leur famille
- 25 % préserver une vie sociale
- 24 % rester proche de leur ancien domicile

Besoin de sécurité

- 31 % être sécurisé.e par un logement relié
- 12 % bénéficier d'une téléassistance
- 14 % se sentir moins isolé.e

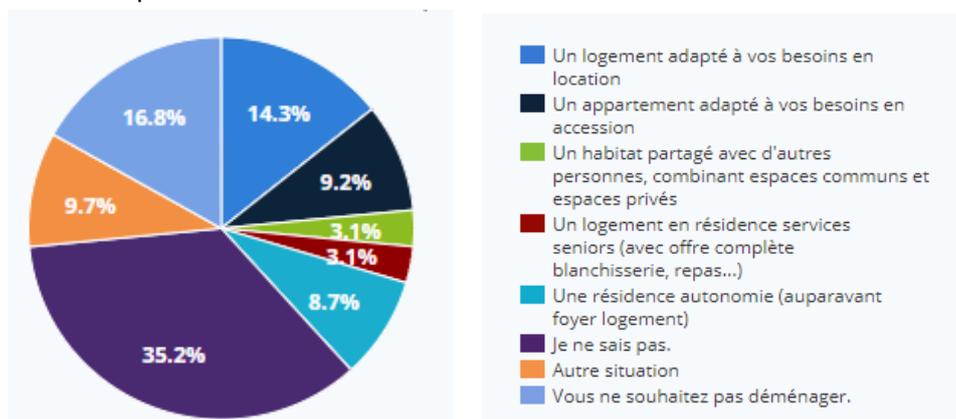
Besoins physiologiques

- 71 % être proche des services et commerces



Les seniors envisagent leur futur logement :

- ✓ Ne souhaitent pas déménager ou ne savent pas dans quel type de logement : 63 personnes,
- ✓ Un logement adapté à leur besoin en location ou accession : 46 personnes,
- ✓ Une résidence autonomie : 17 personnes,
- ✓ Un habitat partagé : 6 personnes,
- ✓ Un logement en résidence service seniors (avec offre complète blanchisserie, repas...)
- ✓ EHPAD : aucune personne.



Aide au logement

Le volet habitat s’appuie sur la mise en place d’une Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) signée le 24/06/2021 pour cinq ans (2021/2025) sur une zone circonscrite de centre-bourg. Ce dispositif donne accès à des aides financières de l’ANAH et du département de Maine-et-Loire, complétées par des subventions de la Communauté d’Agglomération et de la Commune. Peuvent en bénéficier, les propriétaires privés de logements qu’ils soient occupants ou bailleurs, ainsi que les copropriétés à travers les syndicats de copropriétaires.

Cette opération vise à répondre aux enjeux suivants :

- ✓ Résorber la vacance structurelle des logements privés,
- ✓ Garantir la qualité du parc de logements privés en termes d’accessibilité, de performance énergétique, d’architecture et de végétalisation,
- ✓ Assurer le maintien de la population existante en encourageant la rénovation du parc locatif et favorisant des loyers modérés,
- ✓ Développer une offre immobilière répondant aux aspirations des familles et aux accédants à la propriété,
- ✓ Contribuer à la remise en bon fonctionnement des copropriétés et à leur rénovation.

Pour les ménages les plus modestes, la société PROCIVIS propose aux propriétaires occupants éligibles :

- ✓ Une avance sur les subventions (sans intérêts et sans frais).
- ✓ Un financement du reste à charge (soit prêt sans intérêt ou prêt bancaire dont elle assumera l’instruction, le montage et la prise en charge des coûts de garantie).
- ✓ Une avance sur les subventions accordées au syndicat de copropriétaires.

Il existe un autre dispositif pour les propriétaires privés (hors périmètre du centre-bourg et sous certaines conditions) : le Programme d’Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique et l’adaptation des logements à la perte d’autonomie.

Le questionnaire aux habitants montre une relative méconnaissance de ces aides accordées aux habitants. Sur les 157 propriétaires ayant répondu au questionnaire habitants, 29% des répondants disent que leur logement est adapté ; 5% des répondants qu’ils ont bénéficié d’aides à la rénovation, à l’adaptation ; 19% des répondants ne connaissent pas ces aides et 9% des répondants ne sont pas intéressés par ces aides. Il y a pu également y avoir une confusion entre les aides au logement accordées pour le paiement du loyer et les aides à la rénovation.

3.3 Les programmes en lien avec l’habitat

Les projets de construction de logements prévus au SCoT à l’échelle communautaire

Le Schéma de Cohérence Territoriale est le document d’urbanisme et de l’aménagement du territoire de référence à l’horizon 2030. Pour la Communauté d’Agglomération Saumur Val de Loire, il a été approuvé le 23 mars 2017 par le conseil communautaire.

Objectifs de production de logement dans le SCoT	Objectifs de production de logement dans le PLUi	Objectifs de production dans le PLH	
(2016-2030)	(2020-2030)	(2020-2025)	Déclinaison annuelle
338 logements	176 nouveaux logements	Entre 75 et 90 nouveaux logements	Entre 13 et 15 logements par an
*Dont 102 dans l’enveloppe urbaine	*Dont 27 en renouvellement urbain	**Dont 20 à 25 en mobilisant des biens existants	**Dont 4 à 6 en mobilisant des biens existants
Soit 25 logements par an *Dont 8 dans l’enveloppe urbaine	Soit 18 logements par an *Dont 3 en renouvellement urbain	Dont 30 % de locatifs financièrement accessibles soit entre 23 et 27	Dont 4 à 5 locatifs financièrement accessibles

*des logements ont été réhabilités ou reconstruits.

** des logements ont été réhabilités/sortie de vacance.

Le lotissement « Les Lisières »

Ce lotissement commencé en septembre 2021 est prévu pour 47 logements sur 41 parcelles. Le prix de vente de ces terrains viabilisés est de 67€ TTC/m². Il est libre de choix de constructeur. Les parcelles ont une dimension entre 351 m² et 863 m². Au début du 2^e semestre 2022, sept lots privés ont été commercialisés (soit 31 lots restants). Au 13 mars 2023, le lotissement « Les lisières » compte six terrains vendus (actes signés), trois signatures d'actes à venir ; Soit au total 9 lots privés.

Ce lotissement comprendra dix logements sociaux : 6 logements Podeliha et 4 logements Maine et Loire Habitat. Ce dernier avec le concours de l'entreprise Boisseau et du cabinet A2RT, y réalise quatre logements individuels de plain-pied de type III, selon le principe innovant de construction hors site. Le concept consiste à préparer en atelier des modules en béton pour le rez-de-chaussée et en bois pour l'étage. Ce mode d'élaboration permet de réduire les durées de constructions ce qui inclut, moins de nuisances sonores et la réduction de déchets de chantier. Par ailleurs, une partie des matières premières utilisées sont issues de filières angevines ; isolations intérieures et extérieures des murs. Grâce à ce mode de construction, qui fait partie des engagements RSE pris dans le cadre de la labellisation Lucie 26000, les futurs locataires pourront bénéficier de performances énergétiques économiques.

Projet îlot du Vieux-Bourg

24 logements sociaux (18 collectifs et 6 en individuels) sont en projet sur l'îlot du Vieux-Bourg. La fin de l'opération est prévue pour fin 2024. Ce projet comprendra un ensemble de 180 m² de cellule commerciale divisibles en deux voire trois cellules distinctes.

Projet Résidence séniors

Face à la Maison de retraite, un projet de résidence séniors en partenariat avec Maine et Loire Habitat est envisagé avec un volume de 25 logements : quatre logements individuels et 21 appartements. Toutefois, ce projet a été retardé suite à un problème foncier lié à l'acquisition d'une maison dans le cadre d'une succession en indivision.

Projets en lien avec équipements et services

D'autres projets sont en réflexion :

- ✓ Avec le CAUE, une étude de faisabilité de restauration et d'extension de la salle omnisport est lancée.
- ✓ Une réflexion avec le SIEMML est en cours sur la création d'un réseau de chaleur mutualisé avec le restaurant scolaire, les écoles, la salle omnisport et la salle de musculation.
- ✓ Toujours avec le CAUE, une étude de faisabilité a été effectuée sur l'agrandissement de la maison de l'enfance. Ce projet est différé suite à des priorités budgétaires établies dans le cadre du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de la commune.
- ✓ Un projet de création d'un city stade au niveau de la rue du lavoir (derrière maison de retraite) ainsi que le réaménagement de trois aires de jeux (rue du Lavoir, au Tertre et Parking de la Mairie) sont en cours.
- ✓ Il y a également un projet de nouvelle gendarmerie à Allonnes (rue Charles Baudelaire) en partenariat avec Podeliha, avec 25 logements. Au 1^{er} janvier 2022, huit logements du parc social sont attribués au peloton autoroutier. Cette construction permettrait ainsi de libérer ces logements.
- ✓ Une étude de faisabilité pour la base de loisirs située près du stade est en cours avec la CAUE.
- ✓ Un projet d'extension de la mairie avec la maison mitoyenne déjà acquise.
- ✓ Une réflexion sur l'agrandissement ou le déplacement de la bibliothèque est en cours.

3.4 Vers une revitalisation du centre-bourg

Une revitalisation du centre-bourg plébiscitée par les habitants

Les habitants ont une image négative du centre-bourg. Plusieurs remarques au sein du questionnaire habitants abordent la perte d'attractivité du centre-bourg: « *Le centre bourg est mort.* », « *avoir un centre-ville plus accueillant, plus attractif* », « *Revoir l'attractivité du bourg pour donner plus un sentiment de cœur de village* », le besoin de réhabilitation de bâtiments « *Trop de bâtiments dans le centre laissés à l'abandon* », « *Il y a pleins de commerces non occupés dans le bourg.* », « *Il faudrait la rénovation en profondeur du centre-ville : la voie principale* », la nécessité d'entretien des routes et trottoirs « *L'axe gendarmerie/Carrefour Market ne donne pas envie d'habiter sur la commune.* »

D'un côté, sont appréciés les commerces de proximité (29 personnes) comme la boulangerie, le marché du mercredi matin, le Carrefour Contact avec la station-service, le point relais (hippodrome), la pharmacie, le vétérinaire, le garage auto, la banque avec son distributeur. « *Le marché, la boulangerie et café qui amènent du lien social* », « *L'église, le point relais, le Carrefour contact* », « *Avoir tout à proximité mais que ça reste une commune en campagne* ». D'un autre côté, le besoin de dynamisation et de diversification de l'offre commerciale revient régulièrement. 34% des répondants (soit 115 personnes) en font la remarque « *La conception du centre-bourg est à repenser : stationnement, trottoirs à refaire, implantation nouveaux commerces, espace café, resto le midi, la pizzeria pas ouverte le midi, pas de boulangerie le lundi.* », « *redynamiser le centre bourg avec des commerces et des professionnels de santé* », « *Avant il y avait 3 boucheries et 2 boulangeries. Maintenant, il n'y a plus qu'une seule boulangerie et plus de boucherie. La pizzeria n'est jamais ouverte. Par contre, Allonnes est une commune de coiffeurs ! Il y en a 4 plus celle qui va à domicile.* », « *Il manque des commerces au centre bourg avec sites conviviaux comme café, restaurants, boutiques...* ».

Sept personnes aimeraient que le marché soit le week-end et plus particulièrement le samedi « *Avoir un marché le samedi* », « *Le marché du mercredi même si je ne peux pas y aller, c'est bien qu'il existe* ». 28 personnes (soit 7 % des répondants) souhaitent l'installation d'un bar, d'une brasserie ou d'un restaurant en centre-bourg « *Un restaurant serait bienvenu.* », « *Un restaurant pour le midi* » ; « *Avoir plus de commerces type restaurants rapides, ou restaurants* » 16 personnes souhaitent l'installation d'une boucherie et 30 personnes, l'installation d'une deuxième boulangerie avec une ouverture le lundi.

L'inquiétude par rapport à la fermeture de la Poste revient à plusieurs reprises. « *Maintien du service postal* », « *Plus d'ouverture de la mairie service population surtout si on perd la poste* », « *Bureau de poste : plus grande amplitude horaire.* » De même, il y a des inquiétudes sur le départ des vétérinaires et du notaire. « *Le notaire s'en va et les véto déménagent.* », « *Manque d'amabilité des commerçants* », « *Avoir de vrai commerçant ouverts et aimables* ».

Certains répondants expriment leur mécontentement par rapport à certains commerces. « *Le pain de la boulangerie d'Allonnes n'est pas bon. Nous allons à Brain.* », « *Les horaires de la boulangerie ne sont pas adaptés y'a souvent plus de pain quand on y va.* », « *Il faudrait un bar associatif ou se rencontrer, pas envie d'aller dans le bar qui existe, car pas accueillant* », « *Le café est souvent fermé et ils ne sont pas aimables.* »

Un habitant formule une demande qui pourrait s'inscrire dans un dispositif de pépinière commerciale ou pépinière d'entreprises, afin d'inciter l'expérimentation en centre-bourg, faciliter l'installation de commerces. « *Il faudrait que la commune propose un loyer à prix modéré les premières années pour aider l'installation d'auto-entrepreneurs. On m'a proposé un local aux arcades mais à 250 euros par mois. A ce prix,*

c'était pas possible pour moi. Pourtant, cela aurait permis de dynamiser le bourg », « Faire en sorte que des petites entreprises soient tentées de s'installer sur notre commune »

Certains habitants pensent qu'un centre-bourg dynamique contribuerait au développement de liens entre habitants. C'est pourquoi, ils proposent par exemple la création d'un lieu de rencontres entre habitants en centre-bourg : « *Agrandissement de la bibliothèque pour y intégrer un café associatif* », « *Offrir des lieux pour que les associations ou collectifs puissent se réunir gratuitement* », « *Création d'un bar jeu restaurant ou brasserie dans un lieu facile d'accès* », « *Un tiers lieu dans le centre-bourg* », « *Un lieu type café associatif, soirée jeux, dépôt de paniers de légumes...* », « *Améliorer le bourg permettrait de favoriser le vivre ensemble* ».

Un engagement de la commune dans les programmes de revitalisation du centre-bourg

La municipalité s'est engagée dans une politique d'acquisition d'immeubles de centre-ville inoccupés, vétustes ou délabrés depuis plusieurs mandats pour maîtriser le foncier, dans le but de réinvestir ces espaces comme l'ancienne CAFPAS (Coopérative Allonnaise Fruits Primeurs Approvisionnement), l'îlot Pottier ou Vieux bourg), l'ancien garage Renault... Le centre-bourg d'Allonnes dispose de possibilités de densification et de renouvellement urbain qui doivent composer avec le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI).

La commune d'Allonnes est inscrite dans le dispositif Départemental de revitalisation de centre-bourg « Anjou Cœur de Ville » depuis 2017. Elle a adhéré au programme « Petites Villes de Demain » en 2021. Ainsi, une stratégie claire et affichée par la municipalité apparaît sur la volonté de travailler prioritairement cet espace dans les prochaines années, et ce à travers une approche multithématique : amélioration du parc et de l'offre de logements, consolidation et diversification de l'offre commerciale, assise des équipements existants, place du piéton, aménités et cadre de vie...

De nombreuses mutations sont à venir dans ce secteur avec de grandes opérations comme le réaménagement de l'ancienne CAFPAS, ou encore celle de l'ancien garage Renault, etc. Ces multiples projets doivent s'accompagner d'une réflexion autour des mobilités, vue comme l'un des axes structurants pour viabiliser davantage cette réappropriation du centre-bourg souhaitée.

Les enjeux :

- ✓ L'amélioration du parc et de l'offre de logements en centre-bourg,
- ✓ La consolidation et la diversification de l'offre commerciale,
- ✓ L'assise des équipements existants,
- ✓ La requalification des espaces publics et des « friches urbaines »
- ✓ La place du piéton (traversée, liaison avec les nouveaux quartiers)
- ✓ Les aménités du centre bourg et le cadre de vie.

La stratégie :

- ✓ Un centre-bourg attractif, convivial et habité
 - Améliorer le parc et l'offre de logement pour accueillir des habitants
 - Conforter les commerces, les services
 - Asseoir les équipements pour répondre aux besoins de la population
- ✓ Un centre-bourg réinvesti et offrant un meilleur cadre de vie
 - Requalifier les espaces publics
 - Traiter les friches urbaines et reconquérir les îlots urbains dégradés
- ✓ Un centre-bourg accessible et sécurisé
 - Promouvoir une mobilité plus durable et sécuriser les mobilités douces pour favoriser les échanges
 - Proposer une offre de stationnement suffisante

Requalification de l'habitat en centre-bourg

Le centre-bourg d'Allonnes se caractérise par un bâti ancien, qui va de la maison bourgeoise au pavillon. Le centre-bourg compte plusieurs programmes sociaux récents (rue Albert Pottier et rue Armand Quénard). Il comporte également de l'habitat dégradé notamment dans la rue principale. La municipalité a acquis tout un îlot dégradé (îlot Pottier ou vieux bourg) en vue d'y réaliser une opération de requalification urbaine et par là-même une densification des dents creuses du centre-bourg.

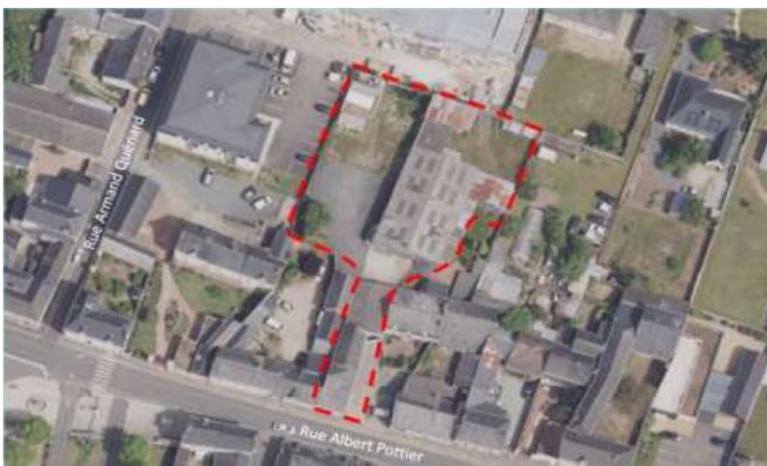
Vers un nouvel aménagement du vieux bourg

Fin 2024, Maine-et-Loire Habitat livrera, rue Albert Pottier, 21 logements collectifs, 5 logements individuels et un local d'activités (cellules commerciales). Le projet commence sur le premier semestre 2022, par un diagnostic amiante, plomb et biodiversité (oiseaux et chiroptères). La démolition des bâtiments devrait commencer au second semestre 2022 pour une durée de cinq mois. La construction débutera au troisième trimestre 2023 avec comme objectif une livraison pour fin 2024. Le projet est implanté en cœur de bourg. Il prendra en compte des critères environnementaux liés au décarboné, biosourcé, et au respect de la biodiversité. Le réemploi du tuffeau pour les éléments décoratifs non structurels sera étudié.



Aménagement d'un parking à proximité du PAMA

Afin de poursuivre l'aménagement des abords du PAMA, il est envisagé la création d'un parking au niveau de l'ancien garage Renault, au 120 rue Albert Pottier. Cela permettra, d'une part, d'apporter une offre de stationnements supplémentaires pour le PAMA, et d'autre part, de répondre en complémentarité si besoin au stationnement du pôle Maison de l'Enfance situé en proximité rue du Lavoisier.



en rouge zone de démolition de l'ancien garage Renault

Création d'un parking rue Hugues d'Allonnes

La rue Hugues d'Allonnes est régulièrement utilisée par tous les usagers de la route : automobilistes, motards, cyclistes et piétons. Cette rue est souvent encombrée par les stationnements de véhicules. C'est pourquoi, la commune va créer un parking pour améliorer la sécurité et ainsi de faciliter la circulation dans cette zone.

Enfouissement des réseaux

Des travaux de réfection et d'enfouissement des réseaux des eaux pluviales, eaux usées, eau potable, électricité et Télécom seront réalisés de juillet 2022 à mars 2023, dans les rues Louis de Funès, de la Mégretterie, Saint-Sébastien, Hugues d'Allonnes et Albert Pottier. L'Agglomération Saumur Loire Développement est maître d'œuvre en la matière.

Redynamisation des commerces en centre-bourg

La commune compte une douzaine de points de vente, plutôt variés (alimentaires, culture, loisirs, hygiène et santé, restauration rapide, service à la personne...) et concentrés sur la rue Albert Pottier et la rue du Prieuré. Seul le supermarché Carrefour Contact est excentré en sortie nord de l'agglomération. Cependant, la vacance commerciale est présente et le centre-bourg rencontre une problématique de discontinuité commerciale. Entre la pharmacie et le fleuriste la distance est d'environ 600 m. Les vitrines commerciales ne sont pas qualitatives et le bâti peu entretenu. La présence d'arcades masque également les vitrines sur une partie du centre.

La commune a acquis trois commerces « fermés » faute de repreneurs, du fait de leur vétusté ou suite à liquidation judiciaire, en lien avec la foncière d'Alter : la quincaillerie, la boucherie et une boulangerie dans l'objectif de favoriser l'installation d'un restaurant, d'une opticienne et d'une deuxième boulangerie.

La commune dispose d'un manager de centre-bourg, Christophe LE LOUARN, mutualisé avec l'agglomération Saumur Val de Loire. Ainsi, un travail autour de la redynamisation du marché du mercredi matin (8h30/12h30), sur la place de la Mairie a été réalisé. Une enquête a été mise en œuvre auprès des habitants. Plusieurs commerçants sont venus compléter l'offre du marché. Pour plus de sécurité, le marché a été légèrement déplacé sur le côté gauche du parking de la Mairie, l'accès se fait par l'entrée du parking, et la sortie par la rue Jean Robert Quéneau.

La mobilité en centre-bourg

Certaines voies restent étroites et la circulation y est délicate malgré plusieurs aménagements et la mise en place de sens unique. Depuis plusieurs années, la municipalité conforte son réseau de liaisons douces en les intégrant dans ses opérations d'aménagements. Néanmoins, elles manquent parfois de fluidité et de lisibilité.

La déviation ouverte en 2018 a permis de détourner une partie du trafic. Elle peut être vue comme une première pierre à l'édifice pour une réappropriation du centre-bourg. Des habitants ont formulé des remarques sur la circulation au sein du centre-bourg : « *Trop de camions n'utilisent pas la déviation* », « *problème de circulation très fréquente les voitures roulent trop vite* », « *Circulation gênante : la vitesse fait trembler les murs et les étages supérieurs* ».

Dans le cadre de la réalisation de son schéma directeur des mobilités (étude sur les déplacements), la commune d'Allonnes travaille à identifier les pratiques piétonnes et cyclables actuelles ainsi que l'usage des EDPM (engins de déplacements personnels motorisés : trottinette, gyroroue), les aménagements et services

à développer. L'objectif est de favoriser les déplacements doux, notamment ceux effectués au quotidien (aller à l'école, au travail, aux loisirs...). On entend par déplacements "doux" celui qui se déplace par un effort physique comme la marche à pied, le vélo, la trottinette...

Des travaux d'amélioration des espaces publics

La commune a engagé depuis plusieurs années des travaux d'amélioration des espaces publics notamment autour de l'église et de la place de la mairie. Plusieurs zones de stationnement ont été aménagées pour faciliter l'accès aux commerces, services et équipements du centre-bourg (place de la mairie, rue Gallart, devant l'école primaire publique, en proximité du gymnase et de la Maison de l'Enfance).

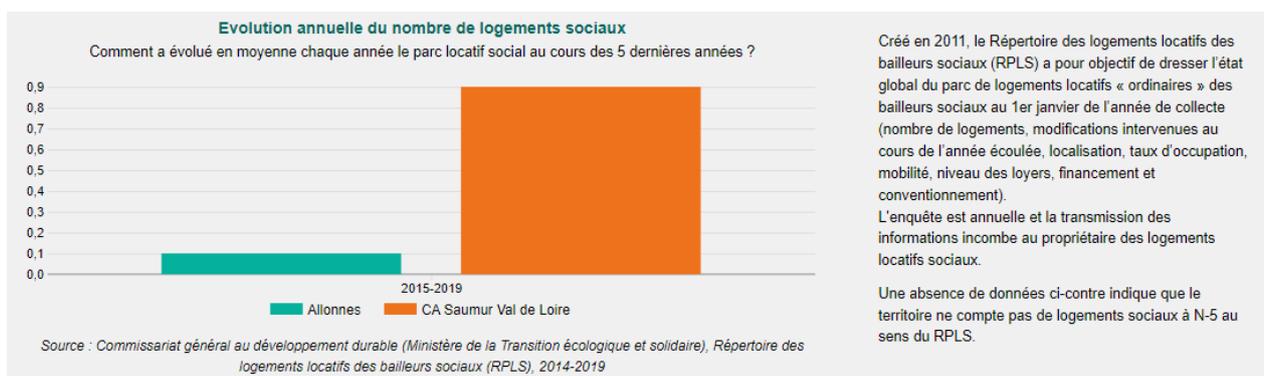
3.5 Logements locatifs

Environ 30 % de locataires sur Allonnes

A l'échelle intercommunale, le statut de propriétaire occupant reste largement majoritaire (64 %), le parc locatif privé arrive en 2^{ème} position avec 21% des résidences principales, le locatif social 14% et le logement gratuit 1%.

Sur Allonnes, 93.6 % des logements sont des maisons. 68 % des ménages sont propriétaires de leur logement. 30.2% de la population est locataire dont 10.9% en HLM (le taux de locataire en HLM était de 12% au recensement précédent).

A Allonnes, il y a 862 résidences principales soit des propriétaires occupants pour 69.2%, 138 résidences principales correspondent à du locatif social (HLM loué vide) soit 11.1% et 245 résidences principales du locatif privé (secteur libre) soit 17.9%. En comparaison sur Saumur Val de Loire les chiffres sont 64.6 % de propriétaires occupants, 14.5% de locatif HLM et 21% de locatif privé.



Etat des lieux du parc social sur Allonnes

A l'échelle de Saumur Val de Loire, au 1^{er} janvier 2021, le taux de logements sociaux s'élevait à 15.5% (6800 logements environ). Ce taux varie de 10 à 26% entre les pôles d'enjeu (Montreuil-Bellay, Doué en Anjou, Longué-Jumelles et Gennes Val de Loire) ainsi que Bellevigne-les-Châteaux. Avec 164 logements sociaux au 1^{er} janvier 2021, le pourcentage est de 12.8% à Allonnes.

Sur Saumur Val de Loire, l'offre totale de logements sociaux, 55% étaient des logements à bas loyers PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) accessibles aux ménages à faibles revenus (contre 50% en France). Sur Allonnes, cela représentait 15.2% de logements bas loyer.

Dans le cadre de l'ABS, l'adjointe aux affaires sociales a actualisé les données du parc social au sein de la commune. Ainsi, sur Allonnes, en 2022, il y a 168 logements sociaux, gérés par trois bailleurs sociaux : Maine et Loire Habitat, Podeliha et Saumur Habitat.

Logements sociaux sur Allonnes

	Logements individuels	Logements collectifs	Total logements sociaux
Maine et Loire Habitat	75	32	107
Podeliha	46	0	46
Saumur Habitat	15	0	15
Total sur la commune	136	32	168

40

Libérations des logements sociaux

	2020	2021	2022
Maine et Loire Habitat	18	7	6
Podeliha	2	4	0
Saumur Habitat	2	4	3
Total	22	15	9

Il est à noter pour Maine et Loire Habitat quatre attributions de logements neufs en plus sur 2022. La période de pandémie ainsi que la diminution du seuil de vacance globalement sur le saumurois sont venues freiner les libérations de logements sociaux sur la commune.

Catégorie des logements sociaux

	PLAI	PLUS ou assimilés
Maine et Loire Habitat	25	82
Podeliha	2	44
Saumur Habitat	0	15
Total sur la commune	27	141

Légende :

PLAI : Logements financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration et attribués aux locataires en situation de grande précarité.

PLUS : Logements financés par le Prêt Locatif à Usage Social, qui correspondent aux locations HLM (Habitation à Loyer Modéré)

Assimilés :

- ✓ Logements PLS : financés par le Prêt Locatif Social, ils sont attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.
- ✓ Logements PLI : financés par le Prêt Locatif Intermédiaire et également attribués aux personnes dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir être éligible à un logement HLM, mais trop faibles pour se loger dans le parc privé.

Le revenu fiscal de référence est l'indicateur principal qui permet de savoir si un ménage est éligible à un logement social, et de quelle catégorie.

Extrait des conditions de ressources applicables en 2021 hors Paris et Île-de-France.

Catégorie	1 personne	2 personnes	3 personnes
PLAI	11 531 €	16 800 €	20 203 €
PLUS	20 966 €	27 998 €	33 670 €
PLS	27 256 €	36 397 €	43 771 €
PLI	29 352 €	39 197 €	47 138 €

Type de logement

	T1 ou T1 bis	T2	T3 et T3 évolutif	T4	T5
Maine et Loire Habitat	2	9	59	23	14
Podeliha	0	0	6	24	16
Saumur Habitat	0	0	5	8	2
Total sur la commune	2	9	70	55	32

41

DPE des logements sociaux sur Allonnes

	A	B	C	D	E	F	G
Maine et Loire Habitat	4	24	7	41	22	7	2
Podeliha	6	0	2	0	36	2	0
Saumur Habitat	0	0	15	0	0	0	0
Total sur la commune	6	24	24	41	58	9	2

Sur la commune d'Allonnes, nous constatons un parc social avec un volume de 41.10% avec un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) inférieur ou égal à E :

- ✓ 34.52% de logements sociaux avec un DPE classé E
- ✓ 5.36% de logements sociaux avec un DPE classé F
- ✓ 1.19% de logements sociaux avec un DPE classé G

Pour information, les « passoires énergétiques » (classes F et G du DPE) constituent la cible prioritaire des politiques publiques de rénovation du parc de logements, compte tenu du caractère élevé de leur consommation énergétique et de l'exposition de leurs occupants à des risques de précarité énergétique. Les biens classés F ou G font ainsi progressivement l'objet de dispositions incitatives ou coercitives visant notamment à :

- ✓ Imposer la réalisation d'audits énergétiques pour toutes les ventes de maisons individuelles et de bâtiments d'habitation collective en monopropriété (à partir du 1er septembre 2022) ;
- ✓ Geler l'augmentation de leurs loyers ;
- ✓ Interdire à terme leur présence sur le marché locatif via l'exigence d'un niveau minimal de performance pour la décence, qui conduira à les considérer comme logements non décents :
 - ✓ Les logements consommant plus de 450 kWh d'énergie finale par m² et par an, à compter du 1er janvier 2023 ;
 - ✓ Les logements classés G à compter de 2025 ;
 - ✓ Les logements classés F à compter de 2028 ;
 - ✓ Les logements classés E à compter de 2034.

Il est important de noter que le bénéfice de certaines aides financières à la rénovation est adossé à la classe du DPE : sortie de l'état de passoire énergétique, atteinte des classes A ou B, etc.

Mise en vente du patrimoine : un phénomène amorcé en 2016

Le Conseil municipal d'Allonnes a délibéré et émis des avis favorables à la mise en vente de logements du parc social de :

- ✓ La SCA LogiOuest-Groupe Polylogis le 25/02/2016 pour 15 maisons individuelles
- ✓ L'Office Public de l'Habitat « SAUSUR HABITAT », le 1er/01/2017 par la SCA LogiOuest-Groupe Polylogis pour ces mêmes 15 maisons individuelles,
- ✓ PODELIHA, le 30/03/2017 pour 16 maisons individuelles,
- ✓ MAINE ET LOIRE HABITAT, le 31/01/2019 pour 5 maisons individuelles,
- ✓ MAINE ET LOIRE HABITAT le 28/01/2021 pour 20 maisons individuelles,
- ✓ PODELIHA, le 24 /06/2021 pour 14 maisons individuelles.

A ce jour :

- La propriété des 15 maisons LogiOuest a été transférée à SAUMUR HABITAT.
- Aucune des 25 maisons de Maine et Loire Habitat n'a été vendue.
- Podeliha a vendu 14 maisons sur les 30 mises en vente.

Projets de construction des bailleurs sociaux : une réponse aux besoins

Podeliha construit six maisons individuelles DPE B, qui seront achevées dans le 1er semestre 2023. Ce bailleur est également en projet de conception/réalisation, exploitation puis gestion d'une future gendarmerie avec 25 logements pour 28 militaires.

Par ailleurs, Maine et Loire Habitat a construit 4 maisons individuelles DPE A disponibles à la location début décembre 2022.

Ce bailleur est également en projet pour fin 2024 de 21 logements collectifs et 5 maisons individuelles, ainsi qu'un local commercial.

Une résidence « seniors » de 25 logements (21 appartements et 4 maisons) est également programmée.

Logements locatifs communaux

La commune d'Allonnes dispose de 12 logements locatifs : un collectif de quatre appartements (2 T2 et 2 T3) voués à être détruits pour y implanter un parking pour le PAMA ainsi que huit maisons (4T4 et 4T5) dédiés aux gendarmes.

3.6 L'Accueil rural

Cet accueil rural est situé au 8, rue Saint Doucelin à Allonnes, dans un local communal restauré. Cet abri a été mis à disposition par l'intermédiaire de la Conférence Saint Vincent de Paul du Pays Allonnais dans le cadre d'une Convention tripartite (commune d'Allonnes/115/Conférence Saint Vincent de Paul) signée le vendredi 19 mars 2021.

L'Abri Saint Doucelin est un lieu d'accueil temporaire, dans lequel une personne sans abri pourra trouver refuge pour deux à trois nuits maximums par mois, du 1er septembre au 30 juin de chaque année. Il est régi par un règlement intérieur.

Son accès est conditionné par un appel téléphonique au 115 et l'accueil de chaque bénéficiaire est assuré par un binôme de bénévoles de l'association Saint Vincent de Paul. L'équipe Saint Vincent de Paul participe au Réseau Départemental des Accueils Ruraux. Ce réseau partage les valeurs de la Charte des Accueils ruraux et péri-urbains.

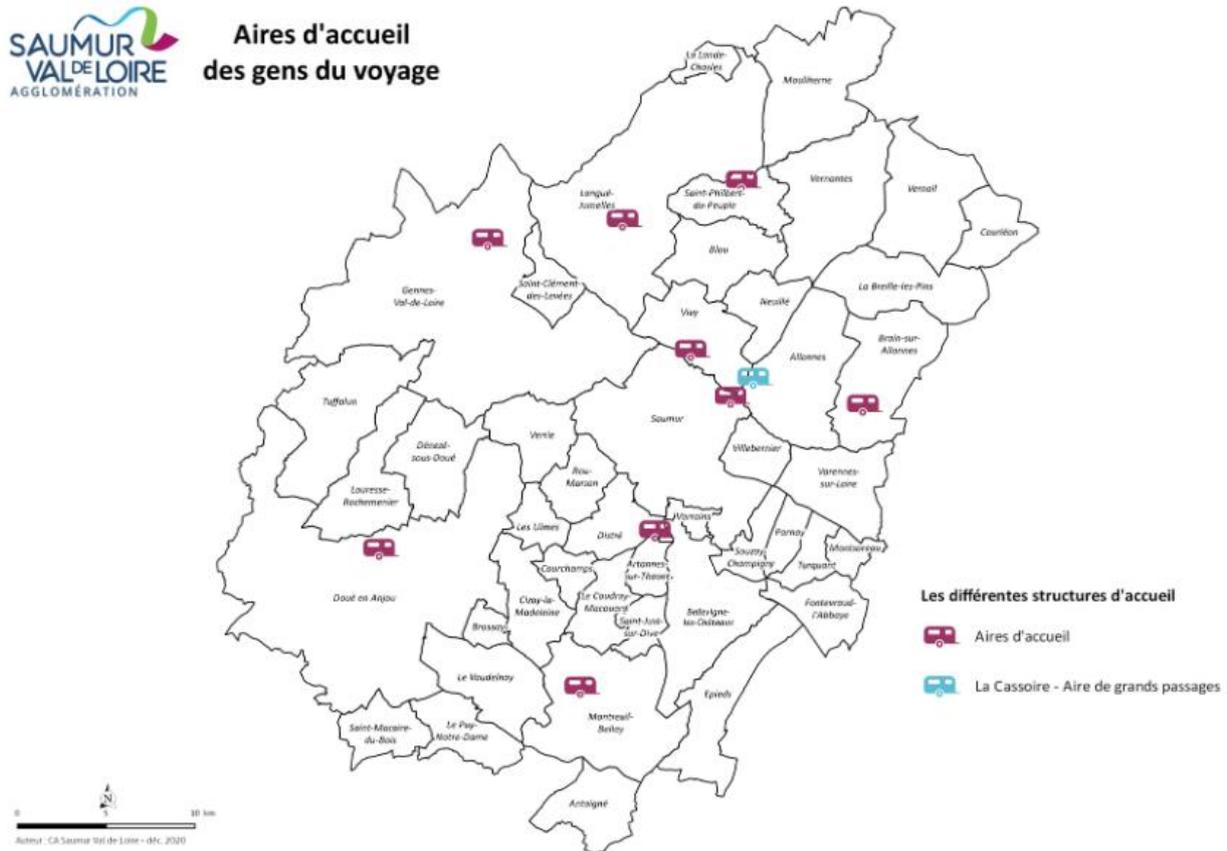
L'abri Saint Doucelin a ouvert le 1^{er} avril 2021. Sur 2021, il a accueilli cinq personnes différentes, pour une moyenne de 12 nuits, soit 58 nuits d'accueil au total. Sur 2022, il a accueilli treize personnes différentes, pour une moyenne de 15 à 16 nuits par an, soit 202 nuits d'accueil au total. Ce sont des hommes pour 84,61%. La moyenne d'âge des personnes accueillies se situe entre 47 et 48 ans.

3.7 Domiciliation et gens du voyage

Bilan des domiciliations sur Allonnes

En 2021, le CCAS a instruit 9 élections de domicile. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport aux années précédentes. En 2022, au 31 juin, le CCAS a instruit trois renouvellements et trois nouvelles demandes.

Les aires d'accueil des Gens Du Voyage



La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) rend les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs à compter du 1er janvier 2017. Ainsi, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire porte depuis la compétence "aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage".

Neuf aires d'accueil dont 148 places de caravanes et 60 emplacements, sont gérées en régie directe. Le service d'accueil des gens du voyage a pour missions :

- ✓ L'accueil sur le terrain,
- ✓ La gestion des rassemblements (de mai à septembre),
- ✓ L'accompagnement des élus lors des stationnements illicites,
- ✓ La réflexion sur l'habitat adapté.

Ce dispositif est complété par la mise en place d'une aire de grands passages pour les grands rassemblements. Un équipement est obligatoire par agglomération. Cette aire se situe sur Allonnes pour l'Agglomération de Saumur Val de Loire. Elle a une capacité d'accueil de 200 caravanes pour une durée en général de 15 jours en moyenne et un mois maximum. Ces rassemblements sont programmés et la commune est prévenue par le service de l'Agglo sauf exception.

A ce titre, la commune d'Allonnes a accueilli un rassemblement en septembre 2020, trois rassemblements de juin à juillet 2021 et six rassemblements de mai à août 2022.

3.8 Les enjeux habitat logement soulevés par le diagnostic CTG

Zoom sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale sur le territoire Saumur Loire Développement en lien avec l'habitat

<p>« 38% du parc de logement (public/privé) est énergivore »</p> <p>Près de la moitié des logements ont été construit avant les années 70</p> <p>15,5% des personnes interrogées ne sont pas satisfaites de leur logement</p> <p>Plus de 30% des répondants ont rencontré des difficultés pour trouver un logement pour 2 raisons principales : l'accessibilité financière et la disponibilité des logements (demande > offre)</p> <p>Un parc social en progression + 5%, soit + 327 logements entre 2013 et 2019 (tendance SVL)</p> <p>Un recours relativement faible aux travaux d'énergie : Un peu plus de 4% parmi les logements éligibles</p> <p>6 projets d'habitats intermédiaires sur Saumur Loire Développement</p>	<h2>HABITAT LOGEMENT</h2>  <h3>Enjeux soulevés par le/les diagnostic(s)</h3> <ul style="list-style-type: none">- Renforcer l'offre de petits logements individuels pour les jeunes actifs/étudiants (à bas coût et à bail court)- Poursuivre les efforts de développement de l'habitat intermédiaire partagé pour les personnes vieillissantes (maintien du lien social / prévention, lutte contre l'isolement)- Renforcer le partenariat entre les CCAS et les bailleurs sociaux- Répondre à la forte demande de logements sociaux- Maintenir la dynamique d'accompagnement des usagers dans la transition énergétique de leur logement (usages, pratiques, fonctionnement, économie d'énergie) <p>18</p>
--	---

4) Mobilité

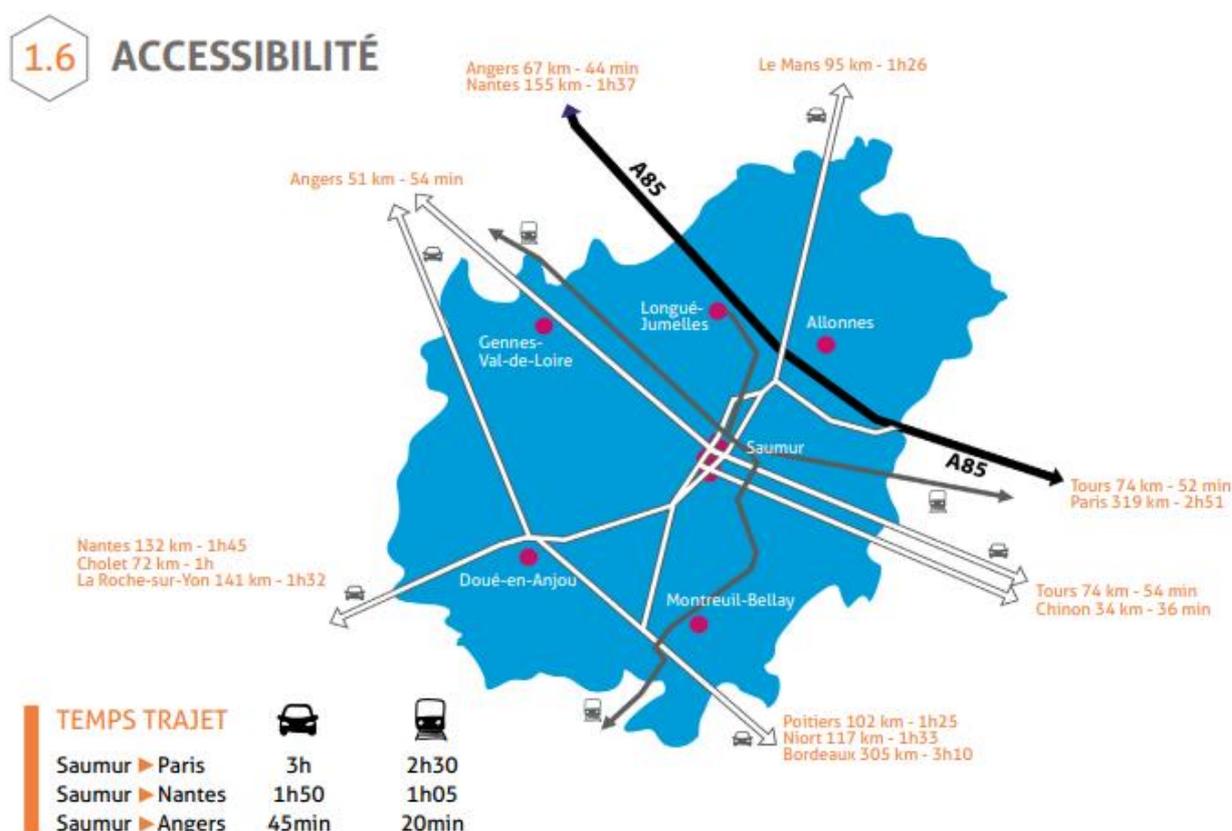
4.1 Accessibilité

Une situation favorable au désenclavement de la commune

La commune d'Allonnes est située à 13 kilomètres de Saumur ainsi que de 54 kilomètres d'Angers et 56 de Tours. La commune est traversée sur la partie nord par l'autoroute A85 « Angers-Tours ». Allonnes profite d'une situation favorable à son désenclavement, le bourg étant situé 4 kilomètres du carrefour de la Ronde, véritable nœud routier : échangeur A85, RN 147 « Angers-Saumur » par Longué, RD 767 en direction de Noyant, et la RD 10 ouvrant vers l'Indre et Loire et le pôle de Bourgueil notamment. La proximité de la gare de Saumur située au nord constitue un atout complémentaire.

45

A travers le questionnaire habitants, trois habitants témoignent de l'importance de la proximité de la bretelle d'autoroute et de l'aire de covoiturage au rond-point de la Ronde. A ce sujet, un nouvel habitant explique que « *Ma femme travaillant sur Angers et moi sur Tours, nous cherchions une commune centrale. La bretelle d'autoroute, l'aire de covoiturage et la proximité de la gare ont fait que nous sommes venus sur Allonnes.* »

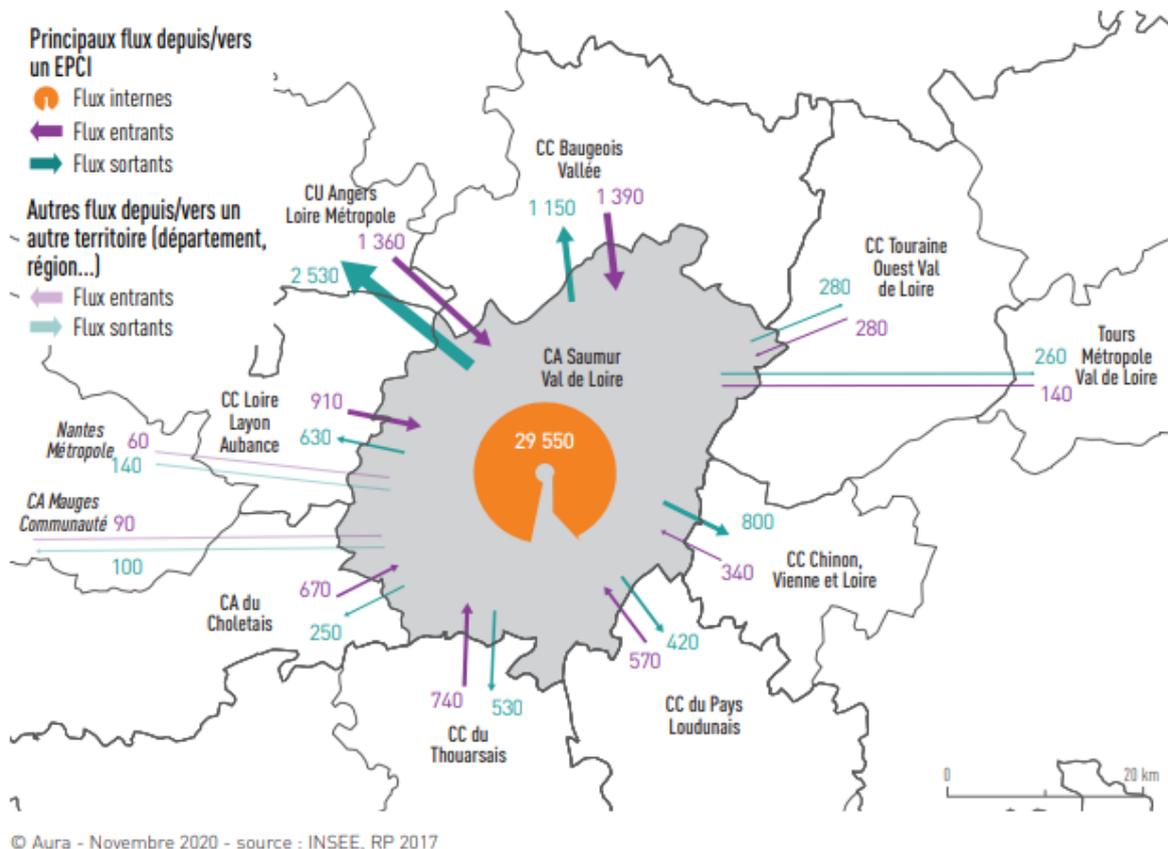


Source : diagnostic de territoire CASVL, novembre 2020

La configuration de la commune présente des spécificités avec une superficie d'environ 36 km² pour une densité moyenne de 82,7 habitants/km², un vieux bourg caractérisé par une traversée très passante, ainsi que de petites rues connexes peu larges. La déviation (3,7 km) ouverte le 5 juillet 2018 a permis de détourner une partie du trafic, vue comme une première pierre à l'édifice pour une réappropriation du centre-bourg.

Les différents flux

FLUX VERS/DEPUIS LES AUTRES EPCI (EN NOMBRE DE NAVETTES)



La mobilité à l'échelle de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

L'intercommunalité a conclu l'élaboration d'un Schéma Directeur Vélo, visant une stratégie de développement des usages cyclables à l'horizon 2030 tout en définissant un programme d'actions sur six années, validé au courant de l'année 2021¹. Le document détaille notamment des aménagements et recommandations pour le territoire communal.

Par ailleurs, un Schéma de Développement des Mobilités de la Communauté de l'Agglomération Saumur-Val-de-Loire dresse un diagnostic pour révéler des enjeux en matière de mobilité ainsi que des préconisations qu'il conviendra d'intégrer dans le cadre de l'étude communale. Plus globalement, le territoire communal et cette étude doivent s'inscrire dans l'ensemble des préconisations, des constats, et des obligations réglementaires dans lesquels doit s'inscrire le territoire communal (documents intercommunaux, départementaux, régionaux, Loi d'Orientation des Mobilités...).

Les déplacements quotidiens : de quoi parle-t-on ?

Les déplacements quotidiens sont ici définis comme l'ensemble des déplacements effectués un jour de semaine d'une durée inférieure à 2h, quel que soit le moyen de transport employé (voiture, marche,

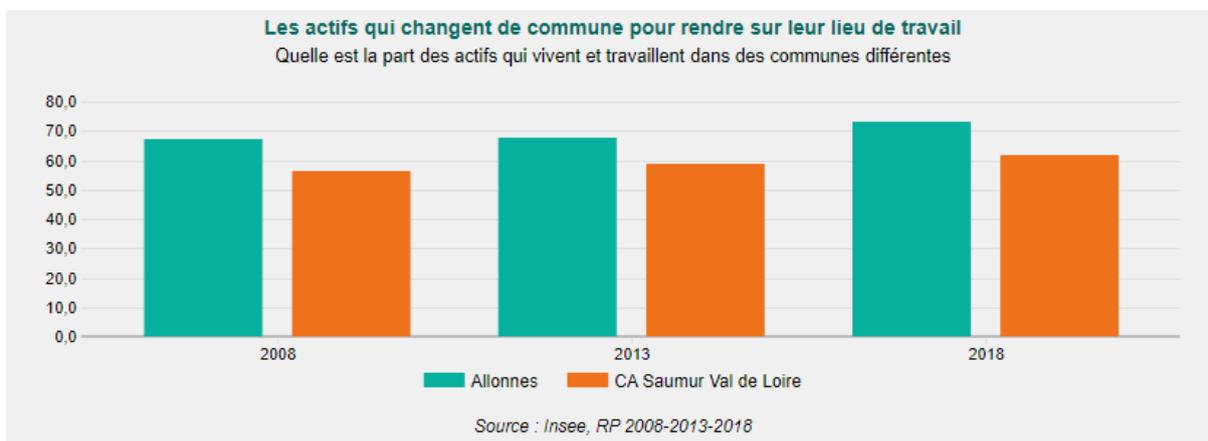
¹ On retrouve notamment trois axes : 1) Aménager un territoire cyclable ; 2) Développer les services de l'écosystème vélo ; 3) Développer la communication autour du vélo

trottinette...) et le motif de la destination (travail, loisirs, achats, retour au domicile...). Le filtre de 2h permet d'exclure les mobilités de longue portée, qui sortent du cadre des mobilités quotidiennes (départ en vacances, voyage d'affaire...). La vitesse de déplacement variant considérablement selon le mode de transport utilisé, ce seuil a été défini comme le temps de déplacement maximum acceptable pour se rendre au travail, par exemple.

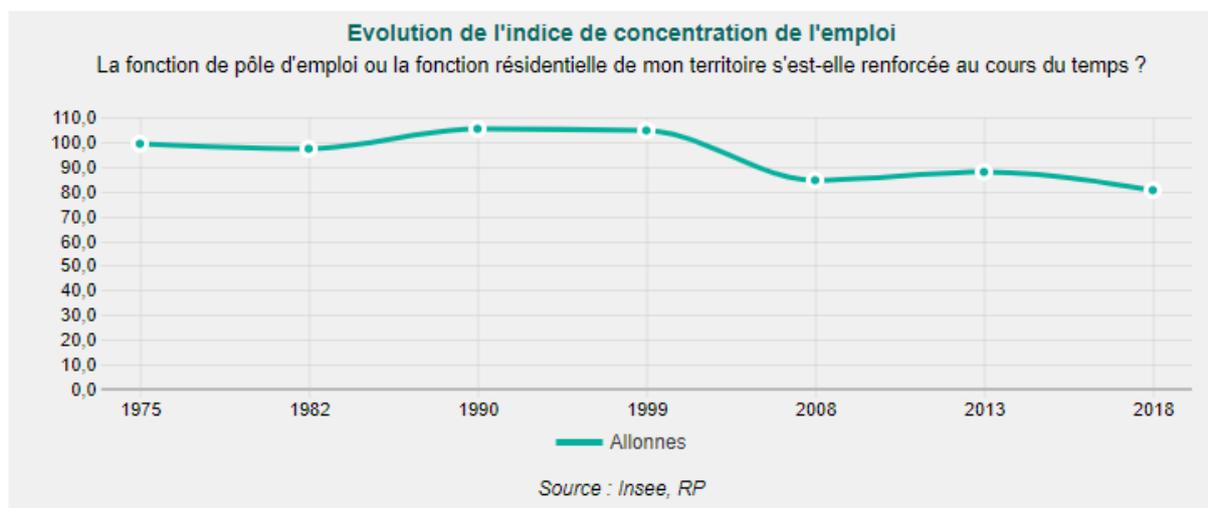
Chaque déplacement est caractérisé par une durée, une distance (à vol d'oiseau), un motif à l'origine (ce que l'on faisait avant de partir) et un motif à destination (ce que l'on va faire en arrivant à destination).

Un emploi situé de plus en plus, hors de la commune

En comparaison avec les autres habitants de la CASVL, les Allonnais.es se déplacent plus pour se rendre sur leur lieu de travail. Sur Allonnes, en 2018, 73.3 % des actifs de 15 ans ou plus travaillent dans une autre commune qu'Allonnes. Ce chiffre est en augmentation puisqu'en 2008, les Allonnais.es travaillant hors commune étaient 67%. Par conséquent, 26.7 % des Allonnais.es travaillent sur Allonnes.



L'indice de concentration de l'emploi, qui mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés qui y résident est inférieur à 100 et en constante baisse depuis 1999.



4.2 Utilisation de la voiture

Les besoins des habitants en mobilité

Les habitants étaient interrogés sur leurs déplacements afin de connaître leurs besoins ou leurs difficultés en matière de mobilité.

Si vous avez déjà eu des difficultés pour vous déplacer, quelles en étaient les raisons ?

- 46% des répondants (157 personnes) ont déclaré ne pas rencontrer de difficultés pour se déplacer,
- 5% des répondants (18 personnes) ne disposent pas de moyens de transport personnel,
- 19% (63 personnes) trouvent que l'offre de transport en commun est inadaptée (horaires, accessibilité, coût),
- 4 % (13 personnes) rencontrent des difficultés de mobilité physique,
- 19 % (63 personnes) font des retours sur les pistes cyclables,
- 13 % (45 personnes) se plaignent de l'augmentation du coût de transport (carburant, assurance, réparations),
- 29 % (97 personnes) soulignent un problème d'infrastructures inadaptées et ou non sécurisées (passage piéton, trottoirs).

La voiture, principal moyen de locomotion

En 2018, selon l'INSEE, 88.4% des Allonnais.es utilisent la voiture pour se rendre à leur travail. Ils sont seulement 1.4 % pour la marche à pied, 1.4% pour le vélo, 1.7% pour les deux-roues motorisés, et 1.6% pour le transport en commun. A l'échelle de CASVL, les habitants utilisent un peu moins la voiture (82.1%). 2.7% des habitants de Saumur Val de Loire utilisent le transport en commun et 4.6% les deux roues.

Face à ce constat, l'équipement des ménages allonnais en automobile est de 92.2% : 40.5% des ménages possèdent une voiture et 51.6% possèdent deux ou plus voitures. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à 2008 : 61.6% des allonnais.es possédaient une voiture avec 43.9% une seule voiture et 47.6% deux voitures ou plus.

Par conséquent, sans surprise, les retours des Allonnais.es au questionnaire montrent que leurs moyens de déplacements quotidiens privilégiés sont la voiture à 95%, la marche à pied à 45% et le vélo à 33% « *Dans les petites villes, la voiture reste indispensable.* », 4% le covoiturage, 3% le transport solidaire, 5% le télétravail, 2% le Transport A Domicile, 1% le train, aucune réponse pour les taxis.

La question des ralentisseurs

25 remarques concernent les ralentisseurs. Six habitants posent la question de la conformité à la réglementation : « *Que la hauteur des dos d'ânes soit mise aux normes. Beaucoup trop haut, les dessous des voitures frottent.* ». 11 habitants demandent la mise en place de ralentisseurs au sein de leur quartier « *Nous avons fait une pétition dans notre quartier pour avoir plus de dos d'âne car devant chez nous les gens roulent trop vite.* (Route de l'Automne - partie nord en limite avec la commune de La Breille-les-Pins) ». A l'inverse, huit personnes demandent à ce que les ralentisseurs soient enlevés. « *La circulation dans le centre-ville n'est pas assez fluide : trop de sens unique, de ralentisseurs surdimensionnés. Une politique anti-voiture est*

compréhensible dans une grande agglomération dotée de transports en communs performants, mais pas dans les petites communes sans transport en commun et dans lesquelles beaucoup de services de proximité ont été fermés. »

La Mairie a pour projet de mettre en œuvre dorénavant une consultation des habitants lors de perspective d'installation d'un ralentisseur, occasion d'échanger sur les contraintes des habitants, d'expliquer la réglementation.

Une demande d'amélioration des routes de campagne

Ensuite, il y a une demande d'amélioration des routes de campagne (13 personnes) : « *Revoir l'entretien des voiries, chemins communaux, ...* », « *Route déformées rue Albert Potier* ». Les habitants de la route de l'Automne ont écrit leur inquiétude suite à l'accident survenu sur l'été 2022 à l'intersection du Petit Moulin : « *La route est dangereuse. Il y a eu un accident, il faudrait faire quelque chose* », « *Un carrefour qui est dangereux à cause du manque de lisibilité* ». Des problèmes de circulation sont aussi relatés. « *Problème de circulation très fréquente, les voitures roulent trop vite rue du Bellay* », « *Manque indication pour déviation en cas de travaux* », « *Problème de motos ! pas de contrôles* ».

Une évolution sur les stationnements

La question des stationnements est également évoquée : « *Manque de parkings près de l'église* » « *Supprimer le stationnement minute à la boulangerie, qui est fermée* » « *Faire une place handicapée au niveau de la pharmacie* », « *Arrêt du stationnement ventouse angle rue du Bellay et Albert Pottier* », « *Trop de voitures se garent sur les trottoirs* »

Le stationnement est un levier majeur des politiques de transports. Il oriente les comportements des habitants, influe sur les usages de l'espace public et peut, s'il est mal géré, devenir une source d'incivilités et d'insécurité. Le système de stationnement influe sur le choix du mode de transport, maintient une fonction d'habitat et soutient l'activité commerciale en centre-ville. La suppression ou le déplacement de places de stationnement sont un des moyens de requalification des espaces publics pour d'autres usages. Face à la quantité de retours des habitants, sur la question des stationnements, il serait intéressant d'approfondir ces résultats afin de connaître les différentes offres et les différents besoins de stationnement des habitants (véhicules motorisés, vélos...)

Les besoins des habitants non motorisés

Des difficultés de transport pour les habitants non motorisés (seniors, jeunes, habitants en difficultés) sont ressorties.

Premièrement, il y a des **seniors**, qui disposent d'un véhicule mais dont l'utilisation est limitée par leur perte d'autonomie. « *Aujourd'hui, je n'ai aucun problème de déplacements mais je suis inquiète. Comment vais-je faire quand je vais vieillir et que je ne pourrai plus conduire. Pour accéder aux services, commerces, il faut utiliser sa voiture.* »

Deuxièmement, il y a les habitants qui disposent d'une voiture mais dont le **coût à l'utilisation** leur pose problème. 14% des répondants (47 personnes) se sont plaints du coût lié aux transports et notamment de l'augmentation du prix du carburant. « *Gasol trop cher et pas de moyen de payer* », « *On fait moins de transport à cause du carburant.* » Le budget carburant pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et les amènent à réduire l'utilisation de la voiture, et à chercher des solutions plus économes. Les habitants des territoires ruraux dépensent en moyenne 17% de leur budget pour leur voiture : carburant, amortissement, maintenance, assurance. (Source : *Mobilités en territoires ruraux : quels besoins ? quelles solutions ?*)

L'usage de la carte bancaire s'est accentué par le développement du paiement sans contact et du e-commerce. Un habitant qui ne dispose pas de carte bancaire témoigne de ses difficultés face aux stations-service avec paiement par carte bancaire. « *Ceux qui n'ont pas de carte de crédit ne peuvent pas prendre de l'essence au carrefour.* »

Troisièmement, il y a des habitants qui ne disposent pas de moyens de locomotion (18 répondants) ou sans permis de conduire (deux répondants).

4.3 Besoin de moyens de locomotion alternatifs à l'autosolisme

Un besoin de faciliter les déplacements intermodaux

Seulement 16% des répondants habitent à plus de 5 minutes du centre-bourg. Ainsi, la part des déplacements courts, de moins de 5 kilomètres est loin d'être négligeable. A l'échelle nationale, on l'estime à près d'un déplacement sur deux. Ces trajets de quelques kilomètres constituent un potentiel de report modal important, vers la marche, le vélo mais aussi vers les transports collectifs.

L'enjeu de l'intermodalité est de faciliter le passage d'un mode de déplacement à un autre. Pour mesurer la qualité de l'intermodalité, il convient de regarder les nœuds d'échanges du système de transports, de savoir s'ils sont organisés pour créer des « passerelles » entre les modes de transport et pour intégrer des services permettant le passage de la voiture aux transports en commun (stationnement, aire de covoiturage) ou des transports en commun au vélo et à la marche (aménagement des cheminements piétons).

L'enquête n'a pas permis de quantifier les déplacements intermodaux. Toutefois, des remarques ont été formulées sur le besoin d'augmentation des fréquences de passage des transports collectifs, sur l'éloignement des arrêts de bus par rapport au domicile. La présence d'aire de covoiturage à proximité de la bretelle d'autoroute, la proximité de la gare permettent de constater qu'il y a un besoin de changement de modes de transport au cours d'un déplacement.

L'auto-portage

L'auto-portage permet d'accéder de manière occasionnelle à une voiture sans les contraintes de la possession. Deux personnes demandent des solutions alternatives comme la location de véhicule : « *besoin de prêt de véhicule 2 roues pour travailler été* », « *Avoir un système de prêt de voiture par employeur* ».

Co-voiturage

Certains habitants, proposent la création de **navettes intra-communales** pour des déplacements de la vie quotidienne « *des navettes pour aller jusqu'à Saumur, mais aussi pour aller au carrefour, faire mes courses dans le bourg ou même la garderie* », « *bus régulier dans le sens Allonnes-Saumur permettant ainsi de moins utiliser la voiture la mise en place d'un système favorisant le covoiturage.* »

4% des répondants (12 personnes) pratiquent le co-voiturage. Huit personnes font la proposition de **co-voiturage local** soit en direction des adolescents soit en direction des seniors. Un habitant propose du covoiturage local pour les loisirs des enfants « *Pour certaines activités sportives le moyen d'emmener les enfants pendant notre temps de travail n'est pas possible. Du coup l'enfant est contraint de choisir un autre sport ou de ne pas en faire du tout car beaucoup de sport sont hors agglomération. Peut-être mettre en place une sorte de site ou application pour que tous les parents puissent s'entraider comme du covoiturage ou que la commune propose à un prix raisonnable un mini bus pour faire ses trajets...* »

Les autres propositions sont faites par des seniors pour covoiturage local entre seniors pour aller à Saumur. « *Nous utilisons blablacar. Nous aimerions un système de covoiturage local.* », « *La possibilité de pouvoir se déplacer jusqu'à Saumur le samedi matin par exemple pour le marché via un covoiturage* », « *Mettre en place un système de covoiturage en direction de Saumur* ».

Un habitant propose de développer une **application** pour le covoiturage local : « *Création d'une application pour faire des trajets partagés. Simple et facile d'accès ou chacun note lorsqu'il fait un trajet à Saumur Angers tours ou autre pour faire du covoiturage avec des personnes de la commune.* »

4.4 L'offre en transport en commun ne répond pas aux besoins des Allonnais.es

Les transports en commun ne sont pas adaptés aux besoins des Allonnais.es

Selon les données INSEE de 2018, sur la Commune d'Allonnes, 1.6 % des habitants utilisent le transport en commun pour aller travailler. Dans le cadre du questionnaire ABS, 15 répondants (4%) ont noté qu'ils utilisaient de façon quotidienne les transports en commun. 24% des répondants (82 personnes) trouvent que **les transports en commun ne sont pas adaptés à leurs besoins**.

La qualité d'un service de transports publics se caractérise par un certain nombre de paramètres tels que la fréquence, l'amplitude horaire, les temps de parcours, la régularité pour fiabiliser le service rendu, le confort durant le trajet, mais aussi lors des phases d'attente des transports en commun (abribus ou simple poteau, information voyageurs...), et l'accessibilité à tous les usagers y compris les plus vulnérables (accessibilité PMR, tarification sociale ou solidaire...). Pour constituer une alternative crédible à la voiture, un réseau de transports en commun doit fournir une qualité de services correspondant en moyenne :

- ✓ Une amplitude horaire relativement large, au minimum les heures de pointe du matin et du soir pour des horaires « classiques » : entre 7h et 9h et entre 17h et 19h ;
- ✓ Une fréquence de dessertes inférieure à une heure, avec plusieurs dessertes le matin et le soir (au minimum pendant les heures de pointes) ;
- ✓ Une durée du trajet ne dépassant pas 1,5 fois la durée du trajet réalisé en voiture ; à noter que les temps de parcours sont impactés par les distances entre les arrêts de bus et le lieu de départ ou d'arrivée.

Pour le **transport scolaire**, 12 répondants demandent la **création d'arrêts de bus** en campagne. Pour information, les critères permettant de créer un nouvel arrêt ou de modifier le trajet d'un bus scolaire sont : un nombre minimum d'élèves empruntant le nouvel arrêt, une distance minimale entre le domicile et l'arrêt, ainsi que la démonstration par tout moyen que le ou les arrêts existants ne permettent pas d'assurer la sécurité des élèves ou la prise en charge de l'ensemble des élèves. « *Arrêt trop loin de la maison pour certaines lignes* ».

Six personnes s'inquiètent de la **dangerosité du trajet domicile/arrêt** : « *Le trajet pour que les enfants aillent seuls à l'arrêt de bus est trop dangereux* », « *Il faudrait avoir de la lumière en campagne pour aller aux abris bus des enfants sur le quartier Recouvrance* ».

Des habitants dont les enfants sont scolarisés au collège privé « Le Jouteux » à Bourgueil demandent : « *la création d'arrêts de bus pour les collèges du 37 pas que dans le bourg ou proche des grands axes* ».

Bien qu'une **politique tarifaire** pour le transport scolaire soit mise en place la question de la tarification du transport scolaire est posée par un habitant : « *Avoir des transports scolaires à un tarif accessible* »

72 remarques (21% des répondants) concernent le mécontentement par rapport à l'utilisation du bus et l'organisation du réseau Agglobus. 68 personnes (20% des répondants) souhaitent **plus de destinations et une plus grande fréquence des lignes**. « Une ligne de bus vers Saumur et Bourgueil plus fréquente, plus régulière, aussi bien sur le temps scolaire que la période de vacances. » Ils demandent « des bus avec des amplitudes horaires plus larges pour aller à Saumur ». « Bus en milieu de journée », « Bus pendant les vacances scolaires », « Bus régulier dans le sens Allonnes Saumur permettant ainsi de moins utiliser la voiture »

Certains aînés habitant en campagne expliquent leur difficulté pour utiliser les bus de l'agglomération, dans la mesure où l'arrêt de bus est situé au centre-bourg. Ils n'ont pas de moyen de locomotion pour s'y rendre. « L'arrêt de bus est dans le bourg. On fait comment quand on habite en campagne ? »

Trois personnes soulignent un **manque d'information** sur les passages des bus et des itinéraires.

4.5 La marche à pied

Un besoin de faciliter la marche à pied

Selon les données INSEE de 2018, sur la commune d'Allonnes, 1.4% des habitants utilisent la marche à pied, pour se rendre à leur travail. 153 répondants au questionnaire ABS (45%) ont exprimé qu'ils utilisaient la marche à pied pour leurs déplacements quotidiens.

Il y a eu 97 remarques (29% des répondants) sur la **mauvaise qualité des cheminements piétons** comme le revêtement dégradé des trottoirs, le stationnement des voitures sur les trottoirs, un sentiment de marche non sécurisée et perçue comme dangereuse... « Trottoirs impraticables avec les poussettes », « Les trottoirs ne sont pas adaptés aux aînés, aux handicapés et aux bébés. », « Trottoirs dangereux pour les seniors », « Trottoirs trop dégradés pour personnes à mobilité réduite », « Refaire les trottoirs du centre bourg pas facile pour fauteuils roulants » « C'est compliqué de se déplacer pour les piétons à cause des trottoirs ; Je suis déjà tombée. », « trottoirs adaptés aux poussettes doubles » Ces obstacles représentent des freins considérables à la pratique de ce mode de déplacement, qui pourtant constitue un potentiel élevé au regard des distances courtes entre les différents quartiers et le centre-bourg.

Un habitant propose la création d'un **pédibus**, un autre la mise en place de **zones piétonnes dans le bourg**. « Amélioration des cheminements piétonniers », « des trottoirs car c'est très dangereux de se promener en dehors du bourg » « Les trottoirs sont abîmés. Il y a des trous partout. Il n'y a pas assez de rue piétonne. Il faudrait une continuité pour aller à pied de la rue Louis Texier au Carrefour Contact. »

Les besoins au niveau de l'espace public

A plusieurs reprises, des habitants demandent une **aire de jeux**. « Il faudrait aussi des jeux pour les enfants : balançoire, toboggan. Pour les un peu plus grands, il faudrait un nouveau square comme sur Longué. », « Installer des jeux (toboggan, balançoire) au niveau de l'aire de loisirs, près du stade »

Des remarques sont faites sur **l'entretien des équipements et des espaces verts** : « Faire l'entretien du parcours de santé », « stade trop délaissé », « Problème de propreté de la commune », « Commune triste, peu fleurie, chemin non entretenu, ... ».

Au-delà de ces remarques, il faudrait questionner les habitants sur leur connaissance des obligations de la commune en matière de « zéro phyto ». En effet, depuis 2015, la Ville d'Allonnes s'est engagée dans une démarche environnementale forte en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces

publics. Cette acceptation de la végétation spontanée ne peut se faire du jour au lendemain. Les espaces ne sont pas délaissés mais entretenus différemment. C'est à ce stade que nous parlons de gestion différenciée, où tous les espaces ne sont pas gérés de la même façon en fonction de leur utilisation et de leur localisation sur le territoire. La perception du terme propreté peut-être fixer à différents niveaux, suivant la connaissance des habitants sur l'évolution des aménagements de l'espace public et de leur gestion, mais il est vrai qu'elle a évolué avec cette interdiction, régie par la loi LABBE.

Des demandes sont formulées pour avoir plus de **végétalisation** au sein du centre-bourg. Un habitant demande d « *avoir des coins à l'ombre, des points d'eau* », un autre de revoir l'éclairage public « *trop de lampadaire* »

Il est également mentionné à trois reprises la question des **déchets** : « *Certains laissent des déchets sur la voirie et poubelles non rangées* », « *Regroupement pour le ramassage des poubelles* »

Liaisons douces

La commune d'Allonnes a poursuivi son programme de voies partagées en créant une nouvelle liaison entre la Maison de l'Enfance et la route des Loires en empruntant la rue des Landes, et ce afin de pouvoir relier la commune de Brain sur Allonnes en toute sécurité. Cette dernière ayant réalisée la même démarche sur son territoire. Ce dispositif permet la cohabitation du cycliste et des autres modes de transport en abaissant la vitesse, et s'accompagne de règles spécifiques. D'autre part, la commune travaille activement sur un schéma directeur des mobilités actives.

4.6 L'usage du vélo

A l'échelle nationale, **l'usage du vélo progresse** rapidement : plus 28% de trajets vélos en 2021 par rapport à 2019 (Vélo et territoires, 2022). Le potentiel de développement du vélo est considérable puisque 60% des trajets domicile-travail de moins de 5 kilomètres sont effectués en voiture et 5 % en vélo (INSEE, 2021). Le vélo à assistance électrique accroît la portée du vélo au-delà de 5 kilomètres. Ses ventes ont augmenté de 29% entre 2020 et 2019 (USC, 2021) Selon les données INSEE de 2018, sur la commune d'Allonnes, 1.4% des habitants utilisent le vélo, pour se rendre à leur travail.

111 répondants (soit 33%) ont déclaré utiliser le vélo comme moyen de transport quotidien. Le vélo est ainsi le 3^e moyen de locomotion quotidien, derrière la voiture et la marche à pied.

89 répondants (soit 26%) ont abordé le sujet des pistes cyclables. 81 personnes (soit 24% des répondants) ont fait part de leurs difficultés rencontrées dans l'usage du vélo. 46 personnes souhaitent une **amélioration des pistes cyclables** : meilleur état des routes et sécurisation. « *Avoir des routes en bon état afin de ne pas être secoué à vélo* », « *Etat des routes à vélos, ce sont de vrais tape cul, trop de trous* », « *Améliorer les pistes pour vélos surtout pour les enfants, nous ne prenons pas le vélo avec les petits à cause de la dangerosité de la route en campagne* ».

Pour information, les critères d'accessibilité en vélo sont :

- ✓ Des parkings vélo permettant l'accrochage ;
- ✓ Des itinéraires cyclables pertinents, continus et directs, pourvus d'une qualité minimale de revêtement ;
- ✓ Des itinéraires offrant une sécurité optimale pour les cyclistes ;
- ✓ Des itinéraires où la commodité de passage est garantie (absence d'obstacles, de véhicules stationnés...);
- ✓ Des pentes modérées.

Les différentes remarques des habitants s’interprètent comme un besoin des habitants de mettre en œuvre **des services autour de la pratique du vélo** (stationnement, location, libre-service...), et la promotion du vélo dans les écoles et auprès des habitants.

Trois personnes ont abordé le développement de liaisons douces, le rééquilibrage de la voirie en faveur du vélo. « *Mettre en place des chemins privatifs pour les vélos ou pistes cyclables dans le bourg* ». Trois autres personnes ont proposé le développement de **stationnements vélos** « *créer des parkings vélos* », « *Evolution des possibilités de liaisons douces, possibilités de stationner les vélos en centre bourg (près des structures, du PAMA ...)* ». Deux personnes ont souhaité que la mairie accorde des **aides à l’achat de vélos électriques**. « *Développer l'utilisation des vélos électriques* »

Enfin, il y a eu une seule remarque sur le **service AVAÉ**. C’est un service de location longue durée de vélos à assistance électrique, proposé par la Communauté d’Agglomération Saumur Val-de-Loire, dont la gestion a été confiée à Saumur Agglobus. Ce service s’adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus (16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent) et domiciliées ou travaillant sur Saumur-Val de Loire. Avaé propose à la location différents types de vélos : Vélo à Assistance Electrique, vélo à Assistance Electrique cargo, vélo à Assistance Electrique rallongé, vélo classique (réservé aux étudiants), vélo classique pliant (réservé aux porteurs d'un abonnement transports en commun Agglobus, TER...) « *Location de vélo électrique directement avec la commune car nous passons en ce moment avec Saumur Avaé mais difficile d'aller chercher le vélo pour l'emmener sur Allonnes il faut trouver un véhicule adéquat* »

Ce service est victime de son succès et son implantation sur Allonnes est différée compte-tenu des délais de livraison des vélos électriques.

Ces réponses pourront enrichir l’étude de la mobilité lancée par la commune en matière de réalisation d’infrastructures, de rééquilibrage de la voirie en faveur du vélo, de la mise en œuvre de services vélo (stationnement, bornes de recharge, location, libre-service), et de la promotion du vélo auprès des habitants.

4.7 La mobilité solidaire

Le Transport Solidaire



Le transport solidaire est un service à l’échelle du Pays Allonnais, délégué à l’association Espace de Vie Sociale Nord-Saumurois.

Les motifs de transport via le Transport Solidaire sont en premier lieu des transports médicaux et en deuxième lieu les courses et les loisirs. La demande est sensiblement la même tous les mois de l’année. Le transport solidaire connaît une forte augmentation des demandes : sur les sept communes, cela représente 57 sollicitations en 2019, 344 en 2020 et 355 en 2021. Le nombre d’heures des bénévoles est passé de 1103 en 2019, 1085 en 2020 à 2575 en 2021. Les demandes sont concentrées sur Brain sur Allonnes et sur Allonnes. Plus exactement, le nombre de sollicitations des Allonnais.es représente 1/3 des demandes.

La coordination est assurée par la directrice de l’EVS. Cette dernière énonce manquer de temps face à l’augmentation des demandes pour ce service. La permanence pour le transport solidaire prévue à France Services n’a pas pu être mise en place faute de moyens humains. « *Vous notez qu’il y a une permanence du transport solidaire sur votre questionnaire. C’est quand ?* »

Le transport solidaire est assuré par des conducteurs bénévoles, qui accompagnent les bénéficiaires pour des petits trajets (maximum de 60 kilomètres), du lundi au samedi. Sur le questionnaire habitants, il n’y a eu

aucun retour sur l'engagement des bénévoles conducteurs. Toutefois, il est pertinent de s'interroger afin de savoir si face à l'augmentation de la demande de transport solidaire, il y aura suffisamment de bénévoles conducteurs.

Avec l'augmentation du prix de l'essence, le tarif est passé de 0,30€/km à 0.40€/km. Le montant est à payer directement au chauffeur (2€ si le trajet est inférieur à 5km). Cette augmentation du tarif permettra-t-elle son accessibilité aux personnes en situation de précarité, de pauvreté ?

Sur le questionnaire habitants, dix répondants sont utilisateurs du transport solidaire. Un habitant a exprimé sa satisfaction par rapport au transport solidaire « *Le transport solidaire répond et a répondu partiellement à mes besoins spécifiques et ponctuels.* »

Lors d'un entretien, un habitant a fait la demande d'un service, qui correspondait au service proposé par le transport solidaire. Ce dernier ne connaissait pas ce service. De même, cinq habitants ont fait la demande d'une meilleure information sur le transport solidaire, de pouvoir rencontrer une personne qui leur explique.

« *Je ne connais pas le transport solidaire.* », « *Je voudrais des informations sur le transport solidaire* », Le transport solidaire est assuré du lundi au samedi. Deux habitants ont exprimé leurs besoins hors plage horaires actuels du transport solidaire. « *Il faudrait pouvoir mettre en place quelque chose du même genre mais sur d'autres horaires. (...)* », « *Difficulté pour avoir accès au Transport solidaire* »

Le Transport à la demande (TAD)

Le TAD est un service de transport en commun sur réservation, proposé par le réseau Saumur Agglobus. TADAé fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 10h, de 12h à 14h et de 16h30 à 19h. Sur simple appel téléphonique (minimum 4h avant), un véhicule passe prendre au point d'arrêt de bus le plus proche du domicile. Parmi les répondants, sept personnes sont utilisateurs du TAD. Il y a eu une seule remarque sur ce service « *Les horaires ne sont pas adaptés à mes besoins.* » Il serait intéressant de contacter les services TAD afin de connaître la fréquentation globale des Allonnais.es sur ce service.

Le Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Le TPMR s'adresse aux habitants de Saumur Val de Loire, affectés d'un handicap (titulaires de la carte mobilité/inclusion ou personnes de plus de 80 ans à plus de 500m d'un arrêt de bus) ne leur permettant pas d'utiliser dans de bonnes conditions les véhicules de transport public traditionnels.

15 répondants rencontrent des difficultés de mobilité physique. Toutefois, il n'y a eu aucun retour sur ce service parmi l'ensemble des réponses au questionnaire. La question se pose de la méconnaissance de ce service ou de l'adéquation du service aux besoins. Il serait intéressant d'obtenir les données de fréquentations du TPMR par les Allonnais.es.

Une méconnaissance du « chèque Sortir Plus »

Le chèque « Sortir Plus » est une aide financière proposée par les caisses de retraite complémentaire, pour des sorties accompagnées, à pied ou en voiture pour les personnes de 75 ans et plus (retraite AGIRC-ARRCO). L'accompagnateur vient chercher la personne à l'heure convenue pour la conduire jusqu'à la destination voulue et la raccompagne ensuite à son domicile. Ces aides sont limitées à trois chéquiers de 150€ par année

civile. Une participation financière est demandée : 15€ pour le premier chéquier, puis 20€ et 30€ pour les suivants. Il n'y a eu aucun retour sur cette aide.

L'aide à la mobilité réalisée par l'association Aspire semble méconnue par les habitants.

« Aspire Garage » dispose d'un atelier mécanique, équipé d'un pont deux colonnes et quatre colonnes pour effectuer des réparations mécaniques quelle que soit la marque du véhicule. Tous ces services sont assurés par des salariés en accompagnement professionnel, encadrés par des techniciens diplômés.

Mobil'izi, (service de locations de véhicules porté par l'Aspire) met à disposition cyclomoteur, scooter ou voiture sans permis pour les personnes ayant un besoin de locomotion dans le cadre de l'insertion professionnelle pour se rendre à un travail, à une formation, à un stage, à un entretien d'embauche ...

L'association Aspire est évoquée par un seul habitant sans préciser de quel domaine il parle : « *Aspire incapable de répondre aux questions* » Ce retour peut laisser penser à une méconnaissance des différents services de cette association (Aspire Service, Aspire garage, ressourcerie, Jardins de Cocagne ...). Certes, une permanence Aspire Insertion est assurée chaque semaine par une conseillère Emploi Formation à la France services d'Allonnes. Néanmoins, celle-ci n'est peut-être pas en mesure de répondre à toutes les questions sur l'ensemble des services Aspire.

Il n'y a eu aucun retour des habitants sur le service garage solidaire Aspire et sur l'aide à la mobilité proposée. La communication sur ces services est un point de vigilance.

4.8 Vers des pratiques qui limitent les déplacements

Le télétravail, un moyen de réduire les déplacements professionnels

5% des répondants pratiquent le télétravail. Ces nouvelles pratiques qui se sont développées notamment durant la crise sanitaire, permettent de réduire une partie des déplacements. Des demandes ont été formulées par les habitants pour la mise en place d'un tiers-lieu (cf partie revitalisation du centre-bourg). C'est pourquoi, il serait peut-être intéressant d'approfondir une réflexion sur le télétravail, et sur l'offre d'espaces de travail collectif de type co-working.

Conscience environnementale

Enfin, trois habitants expriment leur prise de conscience environnementale et leur volonté de réduire leur utilisation de la voiture pour limiter les émissions de CO2. « *On évite aussi de prendre la voiture pour l'environnement.* », « *Je privilégie le commerce local avec peu de déplacements.* » Ces remarques amènent aussi à prendre en compte le degré de prise de conscience environnementale des habitants et la mise en place d'actions de sensibilisation. Il s'agit d'informer et de démontrer aux habitants l'existence d'alternatives compétitives à l'usage autosoliste de la voiture mais aussi d'accompagner les individus qui souhaitent adopter un comportement de mobilité plus vertueux.

5) Accès aux droits

5.1 Accès aux soins

L'accès aux soins peut être défini comme la facilité plus ou moins grande avec laquelle une population peut s'adresser aux services de santé dont elle a besoin.

Un mécontentement de l'offre de soins

Sur le questionnaire habitants, il était demandé si les personnes étaient satisfaites de l'offre de soins présente sur la commune. Seulement 23.6% des répondants sont satisfaits de l'offre de soins présente sur Allonnes. Le manque de professionnels de santé explique ce mécontentement. 83% des répondants souhaitent l'arrivée d'un médecin et 39% d'un dentiste. Parmi les personnes non satisfaites par l'offre de soins, il faut distinguer l'appréhension d'une dégradation d'accès aux soins, le mécontentement de personnes ne rencontrant pas de difficultés pour se soigner (59%), d'une réalité de difficultés objectives vécues dans l'accès aux soins.

57

Des difficultés dans la prise de rendez-vous

Le nombre de consultations auprès d'un médecin généraliste est en moyenne de 3.4 par an et par habitant, en 2018. 28% des répondants déclarent rencontrer des difficultés dans la prise de rendez-vous médicaux. Ce chiffre est à relativiser en fonction de l'appréciation de l'urgence de soins. Les pratiques en matière de prise de rendez-vous ont changé. Auparavant, la consultation auprès d'un médecin pouvait se faire sans rendez-vous ou avec un rendez-vous dans la journée. Désormais, la planification d'un rendez-vous est effectuée en fonction du degré d'urgence. Le rendez-vous peut ainsi être fixé une semaine après sa demande. Il est courant qu'il soit demandé d'anticiper jusqu'à trois semaines en fonction des professionnels et du motif de consultation tel le renouvellement d'ordonnances.

Une hausse du reste à charge

6% des répondants déclarent un coût trop élevé pour les soins. Les changements liés aux remboursements des soins en sont sans doute la raison. En effet, le code de la Sécurité Sociale a instauré en 2005 et 2008 des participations forfaitaires et des franchises dues par tous les assurés, appliquées sur les remboursements de frais de santé (consultations, médicaments, transports). Avec le déploiement du 100% santé, la taxe du COVID, l'augmentation des soins en 2022, le tarif des mutuelles santé a également augmenté. Enfin, certaines médecines alternatives telles que l'homéopathie ne sont plus prises en charge.

Le refus de soin

Deux habitants témoignent sur leur refus de soin : « *Je vais rarement chez le médecin. Il faut vraiment qu'il y ait quelque chose de grave.* », « *Rappel vaccination COVID : utilité ? Sinon, je sais que je dois prendre un rendez-vous pour examen obligatoire mais je repousse à plus tard.* »

Les difficultés de mobilité, un frein pour se soigner

2% des répondants déclarent rencontrer des difficultés de mobilité pour aller se soigner. « *Distance trop longue pour aller me soigner* »

Deux habitants soulignent également le coût des ambulances, lorsqu'il n'y a pas de prise en charge par la Sécurité Sociale et pas de moyens de transport : « *Les ambulances coutent trop chères.* »

Un besoin de professionnels de santé

5% des répondants n'ont pas de médecin. Ce sont en majorité de nouveaux habitants. A ce sujet, une nouvelle arrivante explique « *Plus aucun médecin n'accepte de nouveau patient. J'ai donc dû garder mon médecin en Mayenne. J'y retourne tous les trois mois pour mon renouvellement d'ordonnance. Mais, ce n'est pas une solution.* »

Entre le 1er janvier 2021 et le mois de juin 2022, ce sont dix médecins généralistes qui ont quitté la profession sur Saumur Val de Loire. Allonnes connaît cette même problématique avec le non remplacement du Docteur Benzecrit suite à son départ à la retraite. « *Avec le départ du Dr Benzecrit à la retraite et son non remplacement, il y a plus de vétérinaires que de médecins sur la commune.* »

Face à cette situation, la commune a fait appel à un cabinet spécialisé dans le recrutement des professionnels de santé.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ SELON PRATIQUE / DENSITÉ DE SPÉCIALISTES DE SANTÉ (NOMBRE DE SPÉCIALISTES POUR 10 000 HABITANTS)

	Médecins généralistes *	Médecins spécialistes **	Chirurgiens-Dentistes	Infirmiers	Masseurs-Kinésithérapeutes	Orthophonistes	Pédicures-Podologues
CA Saumur Val de Loire	8,1	4,2	4,0	8,8	5,4	2,7	1,7
Maine-et-Loire	9,3	6,8	4,5	7,1	6,9	2,7	1,6
Pays de la Loire	8,8	6,4	4,9	6,8	7,6	2,7	1,8

© AURA - source : ORS Pays de la Loire - SNIIRAM, 2015 // * dont modes d'exercice particulier // ** toutes spécialités médicales et chirurgicales confondues

De même, certaines spécialités médicales sont moins représentées sur Saumur Val de Loire par rapport aux niveaux régional ou national. C'est le cas pour les dentistes et les kinésithérapeutes. Pour le Pays Allonnais, la fermeture du cabinet dentaire à Brain sur Allonnes, a généré une pénurie de dentistes, d'autant qu'il n'y a pas de dentiste sur Varennes, sur Vivy et un seul sur Allonnes. 39% des répondants demandent l'arrivée d'un dentiste supplémentaire « *J'ai dû faire 40 kilomètres pour trouver un dentiste.* » 9% des répondants demandent l'arrivée d'un kinésithérapeute supplémentaire et s'interrogent sur la continuité de prise en charge d'un des kinésithérapeutes en place : « *Suite à une entorse de la cheville, je me suis tournée vers un kiné d'Allonnes, très agréable et professionnel mais qui s'absentait très très souvent pour rejoindre sa famille en Pologne, sans remplaçant ce qui ne facilite pas la guérison ...* » La barrière de la langue est également évoquée par certains habitants, qui craignent de ne pas être entendus dans leur douleur ou d'avoir une prise en charge non adaptée. « *On voudrait avoir des kinés qui parlent bien et comprennent le français !* »

D'autres spécialistes sont demandés par les allonnais.es : 5% un orthophoniste, 4% un psychiatre ou psychologue, 3% un podologue, 2% un dermatologue, 2% un ostéopathe et pour 1% une sage-femme, un pédiatre, un ophtalmologue, un infirmier, un diététicien. Une seule demande a été formulée pour un masseur, un gynécologue, un ORL, un pédicure, un allergologue, un accompagnateur parental.

Enfin, cinq habitants ont répondu qu'ils appréciaient la pharmacie « *La pharmacie est un plus sur la commune* », « *Disponibilité de la pharmacie* » et les infirmières « *Dans mon cas, un bon nombre d'infirmières* ».

Une saturation des services d'urgence

Des problèmes rencontrés aux urgences de l'hôpital de Saumur sont également relatés par une habitante : « *On n'a plus de 80 ans. On n'accepte plus les vieux aux urgences. On n'a qu'à crever ! Pourtant, on a cotisé toute notre vie.* » Ce témoignage met en évidence les difficultés rencontrées par les habitants à l'accueil des urgences. A ce sujet, l'article de Ouest-France du 21 décembre 2021, titrait « *Certaines spécialités sont en tension dans le service des urgences, faute de personnels suffisants.* »

La création d'une MSP, comme solution ?

La commune dispose d'un pôle médical existant (infirmières, masseurs kinésithérapeutes, ostéopathe) et d'un pôle médical prêt à accueillir des praticiens. Ce pôle de santé potentiel est aujourd'hui inoccupé faute de professionnels de santé intéressés pour venir s'y installer. La problématique est bien sûr de réussir à faire venir ces professionnels particulièrement un à deux médecins généralistes. La présence d'autres professionnel(le)s fait également défaut comme une orthophoniste, une psychologue.

Néanmoins, parallèlement dans les réponses suggérées par plusieurs habitants, il y a la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire « *Créer une MSP à l'échelle du Pays Allonnais, avec des médecins, un dentiste supplémentaire, un psychologue, un orthophoniste, une sage-femme, un psychologue, une pédicure, un podologue...* »

Le diagnostic du Contrat Local de Santé (CLS) du Grand Saumurois a mis en évidence les dynamiques de création de MSP : à l'image du pôle santé du Longuéen (inauguré en janvier 2018), Vernoil le Fourrier, les communes de Gennes Val de Loire, Doué en Anjou, Bellevigne-les-Châteaux, Montreuil-Bellay ont validé un projet de santé. Le CLS a été renouvelé pour la période de 2020 à 2024 à l'échelle de l'Agglomération Saumur Val de Loire.

En 2022, deux rencontres entre les professionnels de santé du Pays Allonnais et deux étudiants en médecine par l'intermédiaire de l'association Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CTPS) du Grand Saumurois ont été initiées dans le cadre du CLS. L'objectif était d'inciter à l'installation de ces derniers sur le territoire. Finalement, ces étudiants n'ont pas donné suite.

5.2 Accès au numérique

Sur le questionnaire habitants, il était demandé aux Allonnais.es quels équipements numériques, ils (elles) utilisaient régulièrement à la maison, les raisons d'utilisation d'internet, l'aide par rapport au numérique qu'ils (elles) aimeraient ainsi qu'une question sur France services.

Un bon taux d'équipements numériques

A l'échelle nationale, près de 83 % de la population française est équipée d'un ordinateur. Sur Allonnes, 11% des répondants déclarent ne pas avoir d'équipement numérique, soit un taux d'équipement de 89%.

Equipements numériques utilisés régulièrement à la maison			
Aucun équipement numérique	Ordinateur	Tablette	Smartphone
11%	81%	40%	75%
38 personnes	275 personnes	135 personnes	255 personnes

Trois personnes à bas revenu demandent une aide à l'équipement numérique. « *Mon ordinateur portable rame. Il est à changer. Mais, avec le cout des logiciels office et tout le reste c'est trop cher pour moi. Pourquoi ne pas prévoir des achats groupés pour réduire les coûts et de proposer par la mairie une aide à l'équipement ?* »

L'usage du numérique : des inégalités économiques et sociales

Comme l'a démontré le sociologue Pierre Bourdieu, chaque individu se distingue en fonction de quatre capitaux : le *capital économique* (revenu, patrimoine d'une personne), le *capital social* (réseau de relations), le *capital culturel* (savoir, savoirs-être, habitus, diplôme, biens culturels) ainsi que le *capital symbolique* (prestige social). Ces capitaux amènent à un accès plus ou moins facile à la culture numérique. Fabien Granjon montre que cette inégalité d'accès au numérique peut être double, avec d'un côté une « *incapacité matérielle* » (liée au capital économique, à l'impossibilité d'acheter un ordinateur, un téléphone, ...) et une « *incapacité pratique* » (liée au capital culturel, une difficulté à l'utilisation de l'outil numérique).

Les seniors, plus touchés par l'illectronisme

En 2019, à l'échelle nationale, 15% de la population n'a pas utilisé Internet au cours de l'année (selon l'INSEE). Cette non-utilisation touche en particulier les seniors. Une personne de plus de 75 ans sur deux n'a pas d'accès à Internet depuis son domicile (53%), alors que seuls 2% des 15-29 ans ne sont pas équipés. C'est également le cas de 34% des personnes peu ou pas diplômées (contre 3% des diplômés du supérieur), et de 16% des ménages les plus modestes (contre 4% des ménages les plus aisés). La digitalisation des services et notamment des services publics accentue cette fracture numérique auprès des personnes âgées et des personnes issues de conditions socio-économiques pauvres. Guillaume Garczynski (« Fracture numérique, fracture sociale », 2019) parle même de « *double peine* » pour les publics aidés.

Toutefois, Hélène Bourdeloie (sociologue qui travaille sur les usages numériques en interrogeant les rapports sociaux de genre et de classe) a mis en évidence que tout public peut être en difficulté face à l'utilisation du numérique. Même les jeunes, qui sont considérés comme des « experts » ne sont pas épargnés. En effet, sur la question de la jeunesse et du numérique, une nouvelle question interroge : la complexité entre l'intimité et l'extimité (désir de rendre visibles certains aspects de soi considérés comme relevant de l'intimité) avec l'utilisation des réseaux sociaux (« *Nos jeunes à l'ère du numérique* », Annabelle Klein).

Sur Allonnes, des habitants et particulièrement des seniors expliquent leurs difficultés face à l'utilisation du numérique. « *J'ai une tablette offerte par mes enfants pendant le confinement mais je ne sais pas l'utiliser.* », « *A notre âge, on n'a pas été formé à tout ça et il est trop tard maintenant. On n'a pas d'équipement.* ».

Différentes pratiques liées au numérique

Les Français n'ont pas tous la même utilisation des objets numériques, qui les entourent. En fonction de la nature et de l'intensité des pratiques, l'Observatoire du numérique et le Crédoc (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des conditions de vie) distinguent cinq profils d'utilisateurs du web :

- ✓ Les spécialistes des échanges entre pairs,
- ✓ Les touche-à-tout, les utilitaristes,
- ✓ Les jeunes,
- ✓ Les visiteurs du net,
- ✓ Les non internautes.

A l'échelle nationale, 80 % des habitants accèdent à Internet ; une personne sur deux fait des achats sur Internet et/ou entreprend des démarches administratives en ligne ; une personne sur deux est membre d'un réseau social numérique. De plus, les Français utilisent de plus en plus les technologies au quotidien, pour des fonctions que l'on ne pensait pas possible des années auparavant comme l'essor des néo-banques (gestion de son compte bancaire à distance depuis un téléphone mobile).

Dans le cadre du questionnaire aux habitants, il était demandé aux Allonnais.es pour quelles raisons ils utilisaient le plus souvent internet. Sur Allonnes, 14% des répondants déclarent ne pas avoir internet à leur domicile. Ce sont essentiellement des séniors « *J'ai pas de tel, pas d'ordi, pas internet, juste un poste radio.* »

Pas internet à la maison	Démarches administratives	Jeux	Divers recherches	Réseaux sociaux	Comptes bancaires	Achats via internet
14%	71%	19%	70%	46%	66%	54%
48 personnes	242 personnes	64 personnes	236 personnes	157 personnes	225 personnes	184 personnes

De la fracture numérique à l'accompagnement aux usages

La lutte contre les risques d'accroissement des inégalités liées aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), ont successivement pris le nom de fracture numérique à la fin des années 1990 puis d'e-inclusion au début des années 2000, glissant progressivement de politiques d'équipement et d'accès à Internet à un accompagnement aux usages.

Sur Allonnes, deux natures de demande de formation au numérique sont formulées : un besoin d'initiation à l'outil numérique auprès de seniors grands débutants (22 personnes soit 6 % des répondants) et un besoin d'approfondissement aux pratiques du numérique (11 personnes) « *Je sais utiliser un ordinateur mais avoir un approfondissement sur son utilisation surtout via internet.* », « *Ateliers pour la photo et pour classer ses fichiers* », « *Plus d'informations sur les modes de sécurisation, meilleure connaissance des réseaux sociaux, utilisation plus optimum des fonctionnalités du Smartphone* », « *une formation pour les bénévoles associatifs* ».

Quelles aides aimeriez-vous par rapport au numérique ?						
Sans réponse	Réseau fibre	Pas besoin d'aide	Difficultés utilisation pour séniors	Formation approfondissement	Aide financière internet	Aide à équipement numérique
66%	20%	44%	6%	3%	0%	1%
225 personnes	68 personnes	13 personnes	22 personnes	11 personnes	1 personne	4 personnes

L'association AMIA

L'Association Micro-Informatique Allonnaise, créée en 2004, a pour objet de promouvoir et de développer l'accès public aux technologies de la communication et de l'information. Elle salarie un professeur à raison de deux heures hebdomadaires. Elle propose des ateliers avec deux niveaux différents : le mardi de 17h30 à 19h30, niveau performant et le jeudi de 17h30 à 19h30, niveau débutant. Au total, cela représente 20 séances annuelles de deux heures. Entre huit et dix personnes participent à chaque séance. Les bénévoles de l'association assurent également une permanence le lundi de 14h à 16h.

Accompagnement Anjou numérique

Dans le cadre du Plan de Relance de l'État, le syndicat Anjou Numérique a accueilli mi-octobre 2021 des conseillers numériques, qui ont été déployés dans les EPCI du Maine et Loire adhérentes au syndicat pour favoriser l'accompagnement aux usages numériques des habitants du territoire.

Un conseiller numérique (Corentin Touzet) assure une permanence à France Services, à Allonnes, tous les mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Cet accompagnement est à destination des habitants du Pays Allonnais, et plus particulièrement des seniors et des jeunes.

C'est un lieu d'expression des habitants et d'appréhension de leurs besoins ainsi qu'un soutien aux porteurs de projets. En effet, les conseillers « Anjou numérique » recherchent des associations, qui pourraient être support pour mettre en place des projets autour du numérique. Pour l'agglomération Saumur Val de Loire, cette dynamique s'effectue à l'échelle des pôles. Ce service a été déployé, il y a donc un peu plus d'un an. Néanmoins, il y a un besoin d'identification de son rôle par la population. Des actions concrètes déployées à un niveau collectif permettraient sans doute un meilleur repérage à titre individuel.

Les ateliers numériques de l'ASEPT

L'association Santé Education et Prévention sur les territoires des Pays de la Loire (ASEPT) propose des ateliers numériques, à France Services, à Allonnes. Ces ateliers numériques sont des cycles d'ateliers permettant de se familiariser avec la tablette tactile et d'apprendre à utiliser Internet. Les objectifs sont de :

- ✓ Se familiariser à l'usage d'Internet grâce à l'appropriation de la tablette tactile,
- ✓ Devenir autonome dans ses démarches administratives en ligne, accéder plus facilement à ses droits,
- ✓ Rompre l'isolement et créer du lien social de proximité,
- ✓ Participer à une dynamique sociale durable de proximité,
- ✓ Avoir confiance en ses propres capacités et développer davantage d'estime de soi,
- ✓ S'équiper en matériel numérique et pérenniser l'usage.

Ce programme est destiné aux habitants du Pays Allonnais, de plus de 60 ans, quel que soit son régime de protection sociale. Le programme est animé par un professionnel du numérique et de l'animation. Les ateliers numériques comportent 10 séances de 2h à destination d'un groupe de 8 personnes. Une participation de 10 € est demandée aux habitants, pour les 10 séances.

Le contenu des ateliers est le suivant :

- ✓ Atelier 1 : Prendre en main la tablette tactile
- ✓ Atelier 2 : Se familiariser avec la saisie de texte, le clavier tactile
- ✓ Atelier 3 : Se connecter au Wifi, faire une recherche sur Internet
- ✓ Atelier 4 : Créer une adresse mail, écrire et envoyer un e-mail
- ✓ Atelier 5 : Paramétrer la tablette acquise durant la formation
- ✓ Atelier 6 : Se familiariser avec le store : rechercher, sélectionner télécharger une application, ouvrir et supprimer une application
- ✓ Atelier 7 : Installer et utiliser Skype
- ✓ Atelier 8 : Acheter en ligne
- ✓ Atelier 9 : Apprivoiser l'accès aux droits sur Internet
- ✓ Atelier 10 : Bilan et échanges

Sur Allonnes, ces ateliers ont démarré le mercredi 18 mai 2022, le mercredi de 14h30 à 16h30, à la Maison France Services. Huit personnes ont bénéficié de cette action : 7 femmes et un homme, issus du Pays Allonnais (Allonnes, Neuillé, La Breille Les Pins, Brain/Allonnes).

Ces ateliers sont potentiellement reproductibles en fonction des opportunités proposées par l'ASEPT à la commune (appels à projets répondus et financements obtenus).

L'impact du numérique à la maison, dans les milieux professionnels et associatifs

Le numérique a modifié notre façon de communiquer, d'échanger, de produire, de transmettre les connaissances, de s'engager... Il invite à considérer autrement la création de richesses, la place du travail, la

circulation des connaissances, les modes de gouvernance, la façon de concevoir nos apprentissages ou encore de construire du collectif.

L'usage du numérique dans l'engagement associatif

Du côté des associations, l'usage des outils numériques se répand parmi les bénévoles, notamment à des fins de communication en interne. Cependant, des usages peuvent encore être développés, dans des perspectives d'amélioration de la gouvernance, de renforcement de son modèle économique ou encore de mobilisation.

Les entretiens à la fois avec des nouveaux habitants et des habitants engagés dans la vie associative ont mis en évidence un décalage de pratiques du numérique au service de l'engagement associatif. « *C'est difficile de faire bouger des choses au sein des associations comme l'utilisation du numérique.* »

Besoin de l'ouverture d'un tiers-lieu avec un espace coworking sur la commune ?

17 répondants (5%) pratiquent le télétravail. Un habitant expose ces difficultés face aux problèmes de connexions lorsqu'il est en télétravail. « *La connexion internet est catastrophique sur le quartier de recouvrance. L'antenne est située à Vivy mais les bras de l'antenne sont tournés vers Vivy. Je fais du télétravail. Je n'ai pas assez de réseau pour travailler.* »

Plusieurs habitants proposent la création d'un tiers-lieu : « *Un lieu pour faire télétravail avec un accès internet top.* », « *Créer un tiers lieu avec espace coworking, internet, mutualisation de d'appareil pour télétravail* »

Des difficultés de connexion sur la commune

Pas internet à la maison	Démarches administratives	Jeux	Divers recherches	Réseaux sociaux	Comptes bancaires	Achats via internet
14%	71%	19%	70%	46%	66%	54%
48 personnes	242 personnes	64 personnes	236 personnes	157 personnes	225 personnes	184 personnes

68 remarques (20 % des répondants) concernent des problèmes de connexion « *Avoir une meilleure connexion internet avec débit plus rapide* », « *Avoir un réseau internet accessible partout dans la commune, même en campagne... Débit insuffisant pour avoir la télé via internet... Nous avons juste une clé 4G...* ».

Plusieurs retours se situent sur le secteur de Recouvrance : « *Lorsque nous sommes arrivés sur la commune, il n'y avait pas de ligne de tel sur notre maison. Nous avons commencé avec un routeur mais nous avons finalement installé une ligne. Nous n'avons que l'ADSL pas la fibre. Il y a beaucoup de coupures. Je suis obligée de monter à l'étage pour avoir une connexion.* »

Arrivée de la fibre optique

Dans le cadre du questionnaire habitants, des retards dans le déploiement de la fibre ont été constatés. « *Concernant, le déploiement accéléré de la fibre, le câble est installé sur les poteaux téléphoniques depuis un an, mais le quartier n'est pas raccordé ! Je ne comprends pas pourquoi ?* », « *Avoir la fibre optique car notre débit internet est médiocre alors que nous habitons proche du bourg* », « *Etre mieux connecté tel et internet aléatoire, que le gué de Louet ne soit plus une zone blanche* »

Le réseau Anjou Fibre se déploie sur le domaine public via une infrastructure souterraine ou aérienne, en fonction du génie civil disponible. Dans le cas des pavillons, le réseau s'arrête devant les habitations. Le raccordement final est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès

internet. Dans les cas des immeubles collectifs, la loi impose aux co-propriétaires de signer une convention afin de déployer la fibre en partie privative et de raccorder l'ensemble des logements au domaine public. De la même manière, le raccordement final, dans l'appartement, est effectué lors de la souscription d'un abonnement individuel du locataire auprès du fournisseur d'accès internet.

Le Code de l'Énergie reconnaît à ENEDIS le droit de couper les arbres et les branches à proximité du réseau électrique si celles-ci peuvent occasionner des courts-circuits ou des avaries. En effet, les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier prévus par la réglementation (article L.51 du CPCE). Trop proches des câbles, elles peuvent entraîner un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches provoquer une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux. C'est pourquoi, à défaut d'élagage préalable, le déploiement de la fibre sur une commune peut être retardé voire stoppé.

Ce sont les propriétaires riverains des infrastructures téléphoniques qui ont en charge l'élagage des arbres et haies situés sur leur parcelle. Le défaut de cet élagage a pu amener des retards dans le déploiement de la fibre.

5.3 France Services, un service plébiscité par les habitants

La mise en place d'une Maison France Services à l'échelle du Pays Allonnais

Ce projet de la France Services avait pour objectif d'apporter une réponse qualitative et évolutive aux besoins identifiés des habitants d'Allonnes et du Pays Allonnais. Problème de mobilité, éloignement des services publics et exclusion numérique sont parmi les principaux freins concernant l'accès aux droits de nos usagers. La structure France Services a obtenu sa labellisation, le 5 juillet 2021 et une convention est passée avec des opérateurs nationaux (DGFIP, CAF, CPAM, CARSAT, ANTS, Pôle Emploi, MSA et le Point Justice). La France services est ouverte au public depuis cette date, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Deux agents (Mesdames Ilona FULILAGI et Mélanie CHEVREL, encadrées par Isabelle RÉTIF), ont pris leurs fonctions le 1er juin 2021. Toutes trois ont bénéficié d'une formation dispensée par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Les agents France Services accueillent, informent, orientent, accompagnent. Elles ont un rôle de facilitation administrative et numérique : aide au montage de dossier, rédaction et la compréhension de courriers ainsi qu'une aide à la consultation d'espaces privés en ligne (CAF, MSA, DGFIP, ...) et à la réalisation de démarches. Elles interviennent notamment dans un 1er temps auprès des personnes en situation de précarité (bénéficiaires de minimas sociaux) mais aussi de personnes en situation de fragilité sociale (addiction, isolement, illettrisme, phobie administrative ...)

Les permanences des partenaires

Des permanences hebdomadaires, mensuelles ou ponctuelles sont assurées par les opérateurs nationaux notamment au titre de l'action sociale développée sur le Pays Allonnais par les institutions sur rendez-vous : travailleur social CAF, travailleur social MSA, conciliateur de justice.

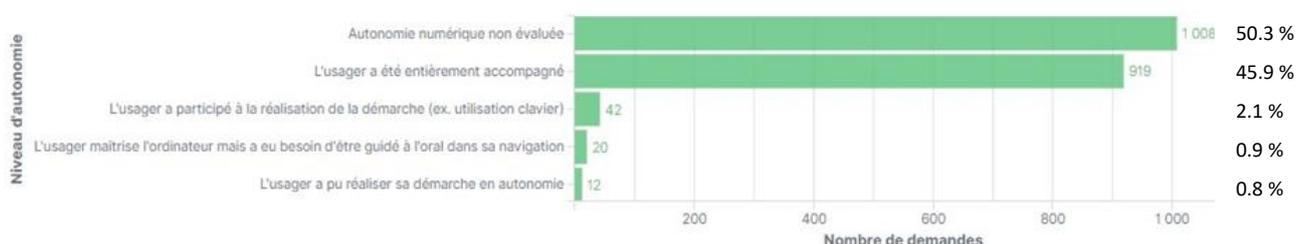
Des permanences hebdomadaires, voire bimensuelles sont également tenues par des opérateurs locaux qui pour certains, ont signé une convention directement avec la mairie d'Allonnes ou le SIVM du Pays Allonnais : la Maison Départementale des Solidarités dont le service de Protection Maternelle Infantile (puéricultrice ou sage-femme), la Mission Locale du Saumurois, (conseillère emploi formation), la Coordination Autonomie (coordinatrice CLIC), la MdA (psychologue ou éducateur de la Maison des Adolescents), l'ASPIRE Service (chargée d'insertion), l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs (psychologue), Anjou Numérique (conseiller numérique), l'UFCV (via la MDS) au titre de l'insertion professionnelle.

Un rapport d'activité est réalisé chaque année civile sur la base de données statistiques enregistrées au quotidien, afin de mesurer les besoins des habitants et l'utilité de ce service. Ainsi, pour la période de 1er juin 2021 615 demandes ont été enregistrées, soit en moyenne 6,41 demandes par jour. Sur 2021, les demandes ont été effectuées à 76,9 % en présentiel. Les autres demandes ont été effectuées par téléphone soit de façon spontanée soit avec une prise de rendez-vous. Pour l'année 2022, les demandes atteignent le chiffre de 3163 pour une moyenne de 14,71 par jour. Sur 2022, 84,9 % des demandes ont été exprimées en présentiel.

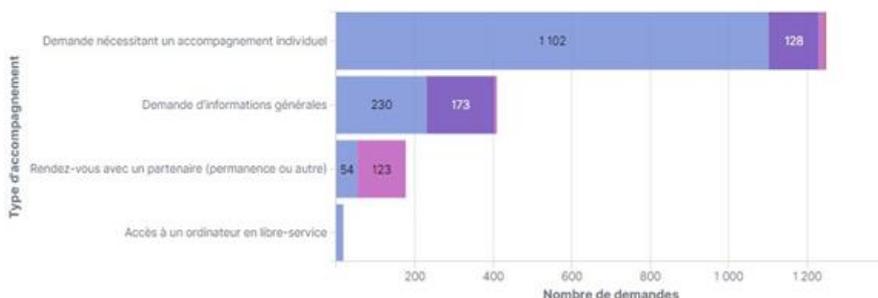
Un faible taux d'autonomie des usagers

Dans ce bilan, il est mesuré en partie le niveau d'autonomie des usagers. Les graphiques ci-dessous concernent cette évaluation.

Niveau d'autonomie numérique des Usagers ①



Nombre de demandes par type de service et canal de communication ①



Une forte demande d'aide administrative pour la retraite

Les cinq thématiques les plus souvent abordées sur cette période sont :

- ✓ 251 demandes pour la retraite,
- ✓ 89 demandes concernant les impôts,
- ✓ 70 demandes pour l'immatriculation d'un véhicule,
- ✓ 60 demandes pour une pré-demande de titre d'identité ou de voyage.

Par conséquent, le partenaire le plus sollicité est l'assurance retraite. Les autres partenaires sont indiqués dans le tableau suivant :



France Services répond aux besoins des habitants, et particulièrement des seniors.

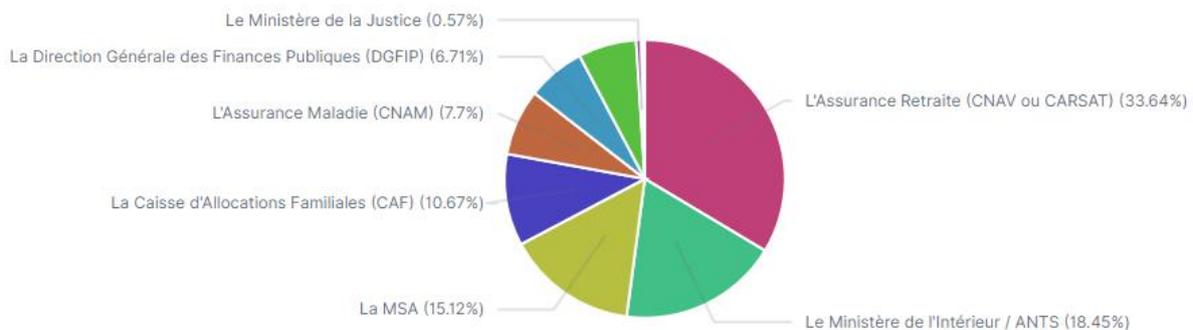
La mise en place de Maison France services est reconnue par les habitants. « *De plus en plus de démarches par internet ; Heureusement, il y a France services. Ils m'ont bien aidé pour ma retraite, car les papiers, c'est pas mon truc ! Sans eux, je serai encore au travail.* », « *France service ils sont très gentils C'est bien ils font tout. Ils m'ont aidé pour ma carte grise Il n'y a pas besoin d'aller à Saumur ou à Angers.* », « *France services m'a bien dépanné pour mes papiers. Elles sont aimables et compétentes.* » « *France service ils sont très gentils C'est bien ils font tout. Ils m'ont aidé pour ma carte grise Il n'y a pas besoin d'aller à Saumur ou à Angers.* », « *France services m'a bien dépanné pour mes papiers. Elles sont aimables et compétentes.* »

Connaissance et besoins de France services			
Pas connaissance mais pas besoin	Pas connaissance mais besoin	Connaissance mais pas besoin	Connaissance et utilisée
16%	20%	34%	30%
53 personnes	69 personnes	114 personnes	103 personnes

Une forte demande d'aide administrative pour la retraite est observée. Les cinq thématiques le plus souvent abordées sur cette période sont :

- ✓ 476 demandes pour la retraite,
- ✓ 261 demandes pour une pré-demande de titre d'identité ou de voyage,
- ✓ 214 demandes pour la MSA,
- ✓ 151 demandes pour la CAF.

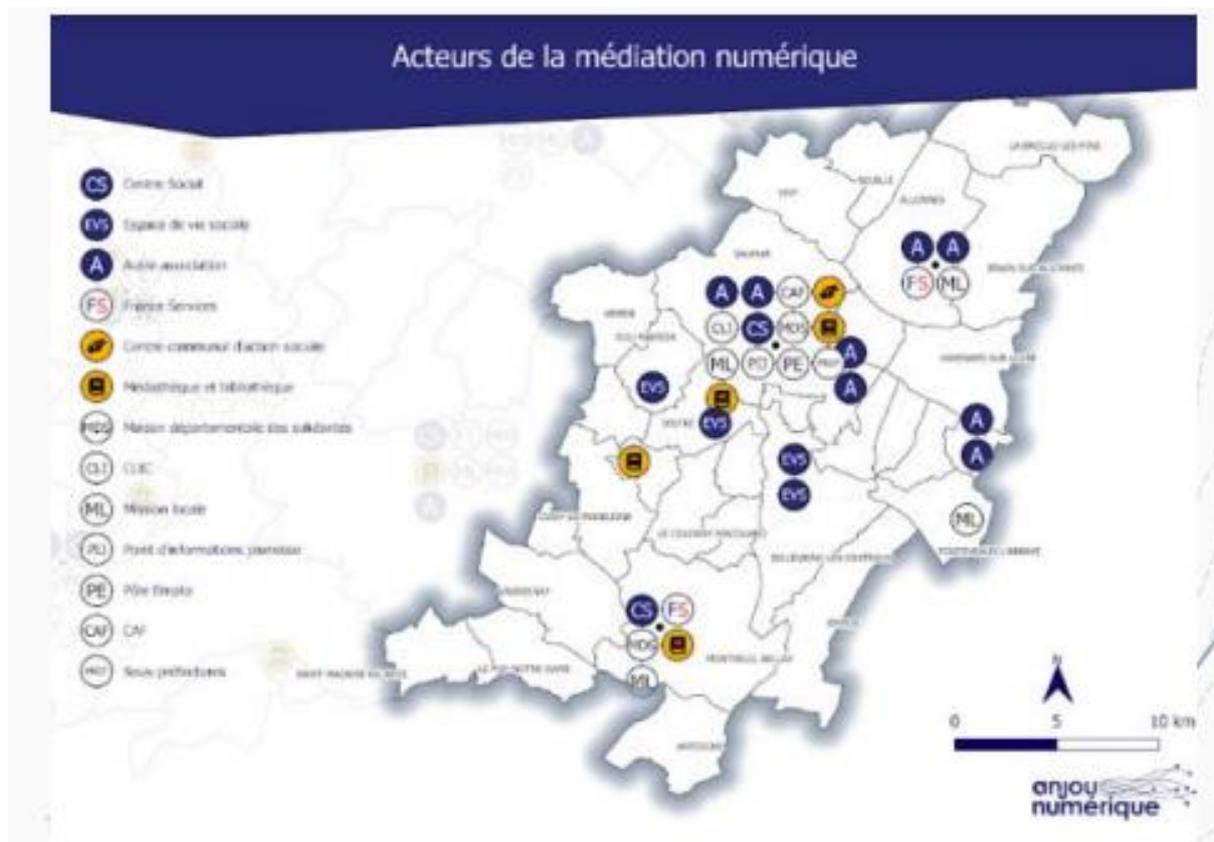
Par conséquent, le partenaire le plus sollicité est l'assurance retraite. Les autres partenaires sont indiqués dans le tableau suivant :



France Services répond aux besoins des habitants, et particulièrement des seniors.

La mise en place de Maison France services est reconnue par les habitants. « *De plus en plus de démarches par internet ; Heureusement, il y a France services. Ils m'ont bien aidé pour ma retraite, car les papiers, ce n'est pas mon truc ! Sans eux, je serai encore au travail.* », « *France service ils sont très gentils C'est bien ils font tout. Ils m'ont aidé pour ma carte grise Il n'y a pas besoin d'aller à Saumur ou à Angers.* », « *France services m'a bien dépanné pour mes papiers. Elles sont aimables et compétentes.* » « *Très aimable et nous aident très bien pour les recherches administratives.* », « *Très efficace. Personnel très compétent et disponible. Chapeau !* »

Zoom sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale sur le territoire Saumur Loire Développement en lien avec le numérique et accès aux droits



Les enjeux soulevés par les acteurs en matière de numérique et d'accès au droit :

- ✓ Un enjeu à généraliser et à démocratiser une culture numérique à la hauteur des envies et des moyens
- ✓ Une volonté d'aller vers un projet global, rattaché au projet de territoire
- ✓ Un intérêt à œuvrer collectivement en faveur d'un numérique plus responsable
- ✓ Un enjeu sur la communication positive vis-à-vis du numérique
- ✓ Une réflexion à porter sur des créneaux en horaires décalés pour les Maisons France services ainsi qu'une réflexion sur le modèle itinérant pour répondre aux besoins des usagers des petites communes
- ✓ Un enjeu pour les agents France Services à bénéficier d'une meilleure connaissance de toutes les antennes et permanences des administrations sur le territoire, pour mieux orienter les usagers et permettre une réponse dans des délais qui soient les plus raisonnables possibles.
- ✓ Un enjeu à accompagner les familles et les parents dans l'éducation au numériques de leur(s) jeune(s)
- ✓ Un intérêt à former les jeunes aux bonnes pratiques du numérique et aux usages « primaires » tout en sensibilisant aux risques psychosociaux.
- ✓ Une tendance à aller vers la création de tiers lieu connecté avec un bon maillage dans les services d'accompagnement et de formation à la montée en compétences des individus dans les usages.
- ✓ Une volonté à renforcer l'interconnaissance entre les acteurs du numérique sur le territoire (échanges d'idées, de bonnes pratiques, communiquer pour le grand public ses actions mais aussi sur celles des autres) : structurer le réseau.
- ✓ Une réflexion partagée autour de l'ouverture d'un portail OPEN DATA à l'échelle intercommunale (valoriser les actions sur le territoire et donner plus de lisibilité et de transparence)

6) Les services

Sur le questionnaire habitants, il était demandé si ces parents avaient des idées, des besoins par rapport à l'accueil de leurs enfants, leur scolarité, leurs activités extrascolaires. Peu de réponses ont été formulées par les parents.

La Convention territoriale Globale



- Des CEJ arrivants à des échéances différentes

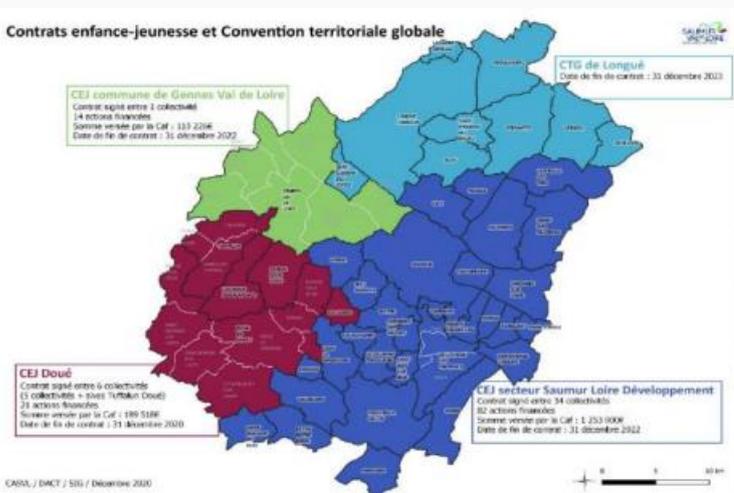
- Logique de continuité du CEJ : 4 CTG sur le territoire à compter de 2023

- La CTG, une nouvelle contractualisation reposant sur des logiques transversales et multithématiques territorialisées

12/07/2022

CONTEXTE CTG SAUMUR VAL DE LOIRE

Contrats enfance-jeunesse et Convention territoriale globale



CEJ commune de Saumur Val de Loire
Contrat signé entre 1 collectivité
14 actions financées
Somme versée par le Caf : 113 270€
Date de fin de contrat : 31 décembre 2022

CEJ Doué
Contrat signé entre 6 collectivités
13 collectivités = dont 7 communes (Doué)
21 actions financées
Somme versée par le Caf : 100 110€
Date de fin de contrat : 31 décembre 2020

CEJ secteur Saumur Loire Développement
Contrat signé entre 34 collectivités
62 actions financées
Somme versée par le Caf : 1 253 000€
Date de fin de contrat : 31 décembre 2022

CTG de Longue
Date de fin de contrat : 31 décembre 2023

CASA, / DACT / SSI / Décembre 2020

6.1 Petite enfance

Sur le territoire Allonnais, les familles peuvent disposer de différents services liés à la petite enfance.

Le Relais Petite Enfance du Pays Allonnais est géré par la commune d'Allonnes. C'est un lieu d'informations, d'animations, de rencontres et d'échanges, destinés aux familles, aux assistant(e)s maternel(le)s et aux gardes d'enfants à domicile. C'est un service de proximité gratuit, animé par une Educatrice de Jeunes Enfants.



- ✓ Pour les assistant(e)s maternel(le)s ou les gardes d'enfants à domicile le relais propose :
 - Une rencontre individuelle pour l'accueil des nouveaux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.
 - Une information sur l'agrément, le statut, la profession, les droits et les devoirs de l'assistant(e) maternel(le) et du salarié(e) du particulier employeur.
 - Des opportunités d'enrichissement professionnel grâce à des réunions d'information, des animations et des rencontres avec d'autres professionnel(le)s de la petite enfance.
 - Un soutien pour la professionnalisation, un accompagnement pour la formation continue et une valorisation du métier d'assistant maternel.
 - Une aide dans la recherche d'un mode d'accueil adapté pour votre enfant.
 - Un soutien dans les démarches administratives en tant qu'employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) garde d'enfants à domicile.
 - Une information sur vos droits et devoirs ou une orientation vers les services compétents en cas de demande(s) particulière(s).
 - Une écoute si vous rencontrez des difficultés au sujet de l'accueil de votre enfant.

- ✓ Pour les enfants, le relais anime des matinées d'éveil pour les enfants accompagnés de leur(s) parent(s), assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfants à domicile. Ces matinées sont pour eux, un temps de jeux, de découvertes, d'éveil et de socialisation. Les lieux sont aménagés pour les jeunes enfants afin de leur permettre de jouer, d'évoluer en toute liberté et en toute sécurité, sous le regard bienveillant des adultes qui les accompagnent.

Les permanences sur rendez-vous aux familles et aux professionnels se déroulent le lundi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 14h à 19h et le jeudi de 15h à 18h au siège du Relais à Allonnes.

	Matinées d'éveil de 9h45 à 11h15 Sur six des sept communes du Pays Allonnais (excepté La Breille Les Pins)			Informations collectives ou individuelles	Nombre d'assistants maternels	
	Nombre de matinées	Nombre de professionnelles	Nombre d'enfants	Nombre de familles	Présentes aux activités du relais au moins 1 fois/mois dans l'année	Renseignements individuels
2021	93	37	127	76	37	47
2022	94	40	141	60	40	43

Sur 2021 et 2022, deux « gardes d'enfants à domicile » ont participé à une action du RPE (matinées d'éveil, renseignements individuels, ateliers...)

Etat des lieux des assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire

Il est nécessaire de différencier le nombre d'assistantes maternelles agréées du nombre de celles en activité. Ainsi, sur Allonnes, en 2022, 16 assistantes maternelles sont agréées mais seulement 13 sont en activité. A l'échelle du Pays Allonnais, le nombre d'assistantes maternelles est passé de 88 agréées en 2019 à 67 en 2022. On peut penser que la crise sanitaire a eu un impact sur le choix d'arrêt d'activité pour 11 assistantes maternelles.

Parallèlement, en 2020, il était comptabilisé 21 assistantes maternelles âgées de plus de 55 ans. Fin 2022, le portrait du territoire allonnais comptabilise 22 assistantes maternelles de plus de 55 ans et 11 de plus de 60 ans. Face à ces constats de départs de la fonction, une saturation des places en accueil à domicile d'une assistante maternelle apparaît inévitable. Il y a donc nécessité de valoriser le métier d'assistant maternel.

Sur le Pays Allonnais, il existe depuis quatre ans une dynamique partenariale (MDS du Grand saumurois dont la PMI, l'EVS du Nord Saumurois, le travailleur social Caf, structures enfance, petite enfance et jeunesse) notamment autour de l'évènement sur un mois du Printemps des Familles.

L'Espace de Vie Sociale Nord Saumurois vient également d'actualiser un guide à l'usage des professionnels recensant les services aux familles sur le territoire.

Sur l'agglomération Saumur Val de Loire, Il existe une dynamique de réseau des différents Relais Petite Enfance.

Des RIMAM (Réunions d'Information sur le Métier d'Assistant Maternel) ont lieu une fois par trimestre sur SAUMUR et au moins une animatrice d'un des RPE de l'Agglo y participe à tour de rôle.

Des projets communs voient le jour par exemple dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles qui a lieu normalement le 19 novembre.

A titre de déclinaison, sur la semaine du 5 au 10 novembre 2022, un événement a vu le jour : une semaine dédiée au thème « Assistante maternelle, voyage en terrain connu ? », dans la galerie Molière du théâtre du Dôme, à Saumur. Les assistantes maternelles constituent en effet le premier mode d'accueil Petite Enfance en France ; cependant, c'est un mode de garde parfois décrié dans les médias, parfois mis au second plan dans le choix des familles et dont le nombre ne cesse de diminuer ces dernières années.

C'est dans ce contexte structurel que, l'ensemble des RPE de l'Agglomération ont souhaité mettre en avant ce métier au travers de différents supports (exposition photos, court-métrage, espace jeux). Ce fut un franc succès. La qualité du court métrage réalisé par le prestataire Terre de Pixels a été salué par les services de la CAF et porté à connaissance de la CNAF.

Sur le département de Maine et Loire, une Journée départementale des animateurs de relais petite enfance a rassemblé 63 animatrices de relais le 8 septembre 2022, avec pour fil conducteur : « Envol vers l'épanouissement professionnel ». Bénédicte Fleury, la coordinatrice RPE du pays allonnais, était particulièrement investie dans l'animation. Quatre ateliers ont été préparés sur :

- Démarrer l'animation d'un groupe avec joie et énergie
- L'écoute expérientielle
- Les représentations de rôles professionnels
- Avoir une posture confiante pour animer avec plaisir et assertivité.

Le RPE du Pays Allonnais est financé par une prestation de service (PS) de la CAF. Cette PS est soumise à un conventionnement renouvelé sur la base de l'élaboration d'un projet de fonctionnement (données quantitatives et qualitatives). Courant 2022, le RPE se situe dans cette dynamique de renouvellement d'agrément par la CAF de Maine et Loire. La nouvelle période contractuelle sollicitée pour le projet de fonctionnement est 2023-2027.

MAM « Bulle d'Enfance »



Une MAM, C'est quoi ?

« C'est un regroupement de 2 à 4 assistant(e)s maternel(le)s accueillant des enfants au sein d'un même lieu. Un mode d'accueil atypique et innovant, à mi-chemin entre l'accueil collectif d'une structure et l'accueil familial d'un assistant maternel. Il favorise un passage plus souple du milieu familial vers l'école maternelle. A travers les découvertes, la socialisation, l'apprentissage de l'autonomie, les jeux libres, la créativité, chaque enfant pourra vivre une expérience en collectivité. L'enfant a besoin que son accueil se fasse dans un climat de confiance, de compréhension et de respect. »

Cette MAM a ouvert sur la commune d'Allonnes le 31 août 2020 avec une équipe de deux professionnelles accueillant 8 enfants maximum de 2 mois et demi à 3 ans, non scolarisés dans une maison du parc privé au 132 rue Julien Budan.

Puis, en septembre 2021, une nouvelle équipe composée de trois assistantes maternelles agréées (CHERBONNIER Daisy, BAUDRY Stéphanie, MOTHAI Céline) a pris le relais de la gestion associative de cette structure d'accueil. La capacité initiale de 9 places est passée en 09/2022 à 10 agréments. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h.

Leur projet est « d'accueillir les enfants dans un lieu où ils peuvent grandir, s'éveiller et s'épanouir en toute sécurité physique et affective »



Le multi-accueil municipal « Graine d'Eveil »

Le multi-accueil « Graine d'éveil » est une structure municipale qui regroupe un accueil régulier (crèche) et un accueil occasionnel (halte-garderie), permettant de recevoir simultanément des enfants de 2 mois ½ à 3 ans, dans le cadre de contrats d'accueil adaptés aux besoins des familles. (Horaires, jours...)

Cette offre d'accueil est en capacité également de répondre exceptionnellement à un besoin d'accueil d'urgence.

- ✓ Accueil régulier : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- ✓ Accueil occasionnel : du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Les enfants y sont accueillis dans trois espaces de vie différents équipés en fonction de leurs âges et de leurs besoins (espace motricité, coin bibliothèque, jeux d'éveil...). La capacité d'accueil du multi-accueil est passée de 30 à 36 berceaux en septembre 2018.

L'équipe éducative est composée de

- ✓ 9 postes à temps plein, dont le poste d'infirmière puéricultrice en direction ainsi que le poste d'éducatrice de jeunes enfants en direction adjointe, 3 auxiliaires de puériculture, une titulaire d'un BEP sanitaire et social, trois titulaires d'un CAP Petite Enfance,
- ✓ 2 postes à temps partiel un 80% de droit (congé parental), un 75% contractuel titulaires d'un CAP Petite Enfance
- ✓ Un poste à mi-temps de restauration et d'aide au repas dédié au multi-accueil a été ouvert au 1^{er} novembre 2022. Un poste à temps plein d'entretien des locaux est mutualisé au sein de la Maison de l'Enfance.

Le nombre d'enfants inscrits en 2022 est de 62 dont 10 enfants en accueil occasionnel. Sur ces 10 enfants, quatre sont devenus réguliers au cours de l'année.

L'organisation est basée sur trois groupes d'âge d'enfants :

- ✓ Les oursins situés 2 mois et demi à 12 mois,
- ✓ Les ouistitis situés de 12 mois à 2 ans,
- ✓ Les koalas situés de 2 à 3 ans.

En fonction du développement des enfants, le critère d'âge peut être assoupli notamment à l'âge charnière des 2 ans (jeu, maintien à table, écoute d'une histoire, propreté ...).

Depuis l'obligation de l'école à 3 ans, le multi-accueil n'accueille plus d'enfants de 3 ou 4 ans. Par conséquent, il y a plus d'accueil de bébés. Ceci amène une modification des trois sections (les petits : 2 mois à 12 mois, les moyens : 1 an à 21 mois, les grands : 22 mois à 2 ans et demi), un taux d'encadrement différents et une configuration des locaux différente. Ces changements amènent moins de demandes au mieux de la halte-garderie, la signature d'avantage de contrat « longs » et une perte de souplesse sur les contrats « courts »

notamment pour les emplois saisonniers. Aujourd'hui, le multi-accueil accueille les enfants du Pays Allonnais. Il commence à y avoir une tension par rapport à la demande avec des listes d'attente qui s'allongent voire des refus. Suite à la crise COVID, des parents qui étaient à 80 % sont passés à 100% pour des raisons financières.

Le projet pédagogique a été réécrit début 2023. Il vient réaffirmer l'accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages en complémentarité des parents qui restent les 1^{ers} éducateurs, la mise en œuvre de la motricité libre, des rythmes adaptés aux âges des enfants (sommeil, repas ...), l'esprit d'une éducation positive et bien traitante dans laquelle l'enfant dispose d'un espace d'expérimentation, tout en posant des règles.

Des activités supports sont organisées comme les sorties au Dojo du printemps à octobre, les tapis et tabliers de lecture avec Allonnes Bouquine une fois par trimestre. Des animations réalisées par des intervenants (musicien, psychomotricienne) viennent enrichir les temps d'accueil et permettre des temps partagés avec les parents comme la guinguette en juin/juillet, mais aussi faire évoluer les pratiques professionnelles (Journée pédagogique avec une professionnelle de la langue des signes). La participation au « Printemps des Familles » coordonné par l'EVS Nord Saumurois correspond à des temps forts collectifs proposés aux familles sur quatre semaines en partenariat avec la CAF, les services du Conseil Départemental.

Depuis l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans en septembre 2019 conjugué à l'évènement de la pandémie, plusieurs indicateurs apparaissent avoir évolué. Globalement, il y a un infléchissement des tranches d'âge des enfants accueillis vers les plus jeunes. Nous accueillons beaucoup de bébés et les taux d'encadrement doivent donc être plus soutenus.

Les parents anticipent plus l'inscription de leur enfant ; beaucoup de fratries se fidélisent au mode d'accueil. La teneur des contrats horaires s'oriente plus vers des temps pleins ou des temps partiels sur cinq jours.

Le profil des familles correspond majoritairement à des couples parentaux travaillant à deux. Vingt-trois familles sur 62 payent néanmoins moins d'un euro de l'heure soit 37%.

Dans la même veine, en parallèle, les demandes d'accueil occasionnel faiblissent et elles évoluent fréquemment vers des accueils réguliers.

Ces constats sont partagés lors des rencontres de réseau des directions d'EAJE de l'Agglo Saumur Val de Loire (4 fois dans l'année).

Les demandes risquent d'augmenter avec les lotissements en cours et à venir et l'arrivée de profil d'habitants de type « nidifiant ».

Les professionnelles sont amenées à être aussi dans l'accompagnement de parents qui, au quotidien peuvent être débordés par leurs enfants (arrivée en pyjama à la crèche, enfant amenant des jouets du domicile ...)

Les situations délicates peuvent être abordées lors des séances d'analyse de la pratique dont bénéficie l'équipe.



Des permanences de la PMI

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du Conseil départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

Le service de PMI organise des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale.

Des permanences sont assurées sur la commune d'Allonnes à France Services par les professionnelles de la PMI (une puéricultrice voire un médecin, une sage-femme), les mardis et jeudis matin sur rendez-vous.

Ce service joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation d'actions de formation ; surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Il participe, enfin, aux actions de prévention et de prise en charge des mineurs en danger.

Aucun chiffre n'a pu nous être communiqué sur le territoire du Pays Allonnais et encore moins à l'échelle de la commune par Les services du Conseil départemental. En effet, les analyses statistiques se font à l'échelle géographique des Maisons Départementales des Solidarités soit pour nous à l'échelle de la MDS du Grand saumurois couvrant le territoire de l'Agglo Saumur Val de Loire.

Zoom sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale sur le territoire Saumur Loire Développement en lien avec la petite enfance

« **14%** des familles interrogées estiment avoir besoin d'être mieux informées ou mieux accompagnées sur les services et activités à destination de la petite enfance »

1538 enfants allocataires entre 0 et 2 ans

238 places en multi-accueil / crèche publique (dont 39 places occasionnelles)

15 places en halte garderie

111 places en Maison d'Assistants Maternelles

54 places en crèche privée

Soit 418 places en accueil collectif

4 RPE et **224** assistantes maternelles actives au moins une fois dans l'année pour nombre de places théorique de 879

12/07/2022

PETITE ENFANCE

Le territoire compte 1297 places, tout accueil confondu

Etablissements d'Accueils du Jeune Enfant

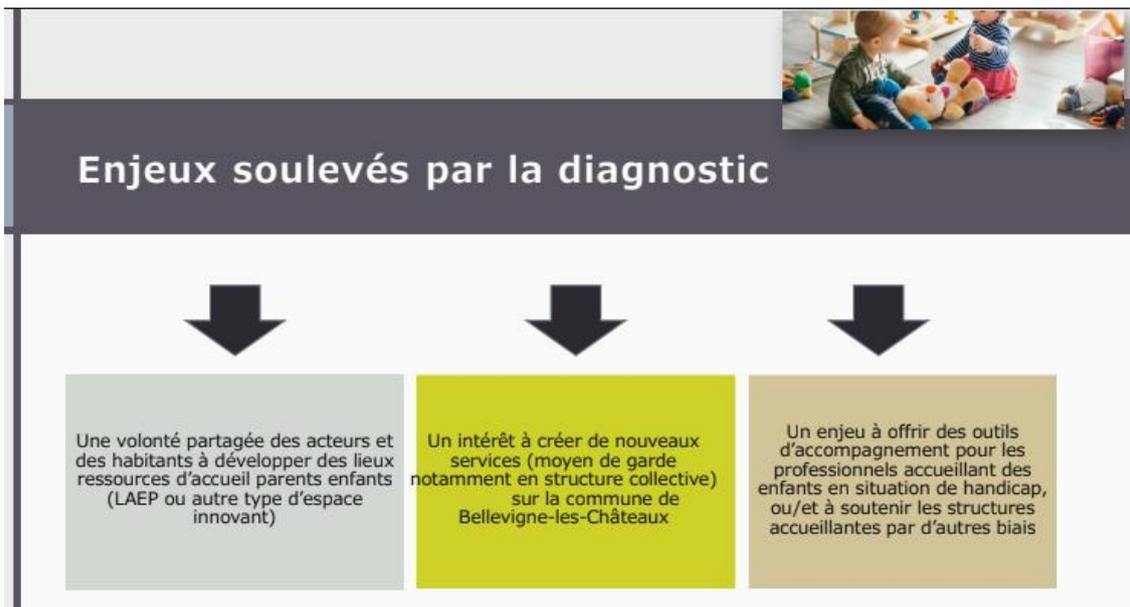
Convention Territoriale Globale 8

Enjeux soulevés par le diagnostic

12/07/2022

Enjeux soulevés par le diagnostic

Convention Territoriale Globale 10



6.2 Enfance

Deux écoles élémentaires à Allonnes

L'école publique Jules Ferry compte à la rentrée 2022/2023, 175 élèves dont 169 allonnais, répartis sur sept classes : 77 enfants en maternelle (3 classes du TPS au GS) et 98 en élémentaire (4 classes du CP au CM2).

L'école Saint Doucelin compte 113 élèves dont 33 hors commune d'Allonnes, répartis en cinq classes : 39 élèves en maternelle et 74 élèves en en primaire.

En cinq ans, le nombre d'élèves scolarisés sur la commune est passé de 320 à 281, soit une perte de 39 élèves, représentant 12 % des effectifs.

Restauration scolaire

La restauration scolaire est un service municipal. Tous les repas sont réalisés sur place dans le souci de privilégier les circuits courts et les produits locaux. Pendant les périodes scolaires, y sont servis chaque jour les repas destinés aux élèves des écoles publique et privée allonnaises, ainsi que les repas du multi-accueil « Graines d'Eveil ». Pendant les vacances scolaires et les mercredis, y sont servis les repas de l'accueil périscolaire et extrascolaire « Les P'tits à l'Honneur » et fabriqués ceux du multi-accueil « Graines d'Eveil ».

Pour les deux groupes scolaires cela représente sur l'année 2021/2022, 260 élèves chaque midi : 147 élèves au groupe scolaire Jules Ferry et 113 élèves à l'école Saint Doucelin.

Dans le cadre du questionnaire habitants, 11 personnes soulignent la qualité de la restauration scolaire. Une seule demande a été formulée sur la tarification de la cantine à 1 €. La problématique n'a pas été abordée à ce jour en municipalité.

Dernièrement, afin d'améliorer l'acoustique du bâtiment, qui devenait trop bruyant pour les élèves comme pour les agents communaux, des travaux d'amélioration ont été réalisés.

Un nouveau sol a été posé et sur les murs et au plafond des panneaux anti-bruit ont été installés.

L'accueil de loisirs « Les P'tits à l'Honneur »

L'accueil de loisirs périscolaire accueille les enfants scolarisés de 3 ans jusqu'à 11 ans, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 9h et de 16h30 à 18h30 ainsi que le mercredi de 7h15 à 18h30. L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. La venue des enfants est possible à minima, à la demi-journée (3h) et le repas obligatoire.

La capacité d'accueil se situe pour le périscolaire les jours d'école à 58 enfants et le mercredi à 48 enfants.

La capacité d'accueil se situe pour l'extrascolaire les petites vacances scolaires et en juillet à 48 enfants et le mois d'août à 40 enfants.

L'équipe éducative se compose de trois personnes à temps plein et deux à temps partiel et un agent mutualisé dévolu à l'entretien des locaux de la Maison de l'Enfance. La commune a fait le choix d'un taux d'encadrement renforcé.

Son projet pédagogique

Il repose sur un projet éducatif avec des axes fondateurs comme :

- ✓ Cultiver un regard bienveillant et exigeant sur chaque enfant,
- ✓ Accueillir et accompagner toutes formes de différences et de fragilités,
- ✓ Favoriser le développement de l'enfant, son épanouissement.

Pour ce faire, la commune s'est engagée à travers des conventions avec la CAF telles :

- ✓ le FLAALF Fonds Local d'Accompagnement d'Accessibilité Loisirs Enfance facilitant l'accueil des enfants issus de familles économiquement vulnérables ou fragilisées (Quotient Familial < 600€) à l'accueil de Loisirs extrascolaire,
- ✓ le FLAEEH Fonds Local d'Accompagnement d'Accessibilité Enfants en situation de Handicap afin d'améliorer et de faciliter l'accessibilité des accueils de loisirs extra-scolaires mais aussi de permettre d'adapter le projet pédagogique, la mise à disposition de ressources ou la formation des animateurs.

La commune a souscrit au dispositif VACAF AVEL (Aide aux Vacances Enfants Locale) pour son accueil de loisirs extrascolaire. L'objectif est de favoriser le départ en vacances des enfants des familles allocataires en séjours camps (Quotient Familial < 700€). L'aide CAF est versée directement à l'organisme de vacances que la famille choisit et vient ainsi diminuer le prix de son séjour. L'allocataire verse le solde à l'organisme choisi.

En termes de déclinaison, parmi les priorités éducatives réalistes et mesurables de l'ALSH, on peut retenir :

- ✓ Rendre l'enfant autonome et responsable,
- ✓ Favoriser l'enfant au « vivre ensemble »,
- ✓ Apprendre à respecter le matériel, les locaux et l'environnement,
- ✓ Respecter le rythme de chacun.

Ces objectifs s'inscrivent dans les accueils, avec en toile de fonds le PEDT du Territoire du Pays Allonnais.

A titre d'exemple, on peut faire un focus sur le renforcement de la cohésion de l'ensemble des acteurs et le partage de bonnes pratiques. La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant

est un défi certain notamment en lien avec les écoles. Quelques balbutiements existent à travers des passerelles établies sur des situations complexes d'enfants partagées en analyse de la pratique.

En effet, les ATSEM ayant un temps de travail complémentaire sur l'ALSH, ont été intégrées aux temps d'analyse de la pratique. Cela favorise la continuité éducative et le regard partagé sur tel ou tel enfant, qu'elles peuvent à leur tour alimenter dans leur interface avec les enseignants.

L'accueil développe également son projet pédagogique en interagissant avec les services, structures, établissements ou associations sur la commune comme Allonnes Bouquine, l'EHPAD du Bois Clairay, l'espace jeunesse Vivado. Les services techniques de la commune. L'ALSH travaille aussi en partenariat avec les acteurs sociaux du Pays Allonnais à travers notamment l'évènement du Printemps des Familles mais également avec le PNR (Parc Naturel Régional) Loire Anjou Touraine. Il a à cœur d'interagir avec les habitants de la commune (vœux adressés aux habitants).

Sur les petites vacances scolaires et l'été des temps-forts sont programmés. A titre d'exemple, sur l'été 2022, un séjour à destination des enfants âgés de 7 à 11 ans a été proposé. Ce séjour intitulé « les petits robinsons » s'est déroulé du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022 », avec une capacité de 16 places à un tarif à 120 €. Une semaine sportive a également été proposée sur l'été 2022, du lundi 22 au vendredi 26 août, avec une capacité d'accueil de 16 places, et un tarif à 60 €.

Voici quelques chiffres de fréquentation

Années scolaires	Accueil extrascolaire		Accueil périscolaire					
	Enfants inscrits	Familles utilisatrices	Matin et soir		Mercredi		Total	
	Enfants inscrits	Familles utilisatrices	Enfants inscrits	Familles utilisatrices	Enfants inscrits	Familles utilisatrices	Enfants inscrits	Familles utilisatrices
2019/2020	179	123	215	151	137	95	227	160
2020/2021	171	114	204	146	158	112	220	158
2021/2022	187	129	168	125	128	92	190	140

Sur l'année 2022/2023, sur le périscolaire des jours d'école (matin et soir), il est comptabilisé 174 enfants 121 familles alors que l'année n'est pas terminée.

Depuis la pandémie, la fréquentation de l'accueil notamment périscolaire connaît une hausse constante. Une liste d'attente existe en permanence. La configuration des locaux ne permet pas d'augmenter la capacité d'accueil.

De manière générale, il y a plus de régularité dans la fréquentation. Les parents sont moins dans une utilisation ponctuelle et sans doute moins dans une pluralité de solutions de modes d'accueil (entourage, grands-parents ...)

Toutefois, à ce jour, force est de constater que les familles les plus fragiles économiquement utilisent proportionnellement peu ces structures.

- ✓ Sur l'année scolaire 2021/2022, pour l'extrascolaire, 12 familles sur 129 ont un Quotient Familial inférieur à 600€ soit 9,30%.
- ✓ Sur l'année scolaire 2021/2022, pour le périscolaire, 25 familles sur 140 ont un Quotient Familial inférieur à 600€ soit 17,90%.

Au sein de l'accueil de loisirs, le constat est également fait de parents peu enclins à des temps participatifs proposés. Nous percevons des profils de parents plutôt travaillant à deux et utilisant l'accueil à des fins de conciliation vie familiale et vie professionnelle sans toutefois avoir le souhait d'investir plus la structure.

L'établissement est géré par la commune sur ses fonds propres, avec le soutien financier de la CAF du Maine et Loire, de la MSA et du Département de Maine et Loire. La participation financière des familles est calculée selon le quotient familial CAF ou MSA.

Sur le territoire du Pays Allonnais, il existe également d'autres accueils de loisirs :

- ✓ ALSH enfance **Neuillé/Vivy** à Neuillé « **Les Campagnols** », géré par l'EVS Nord Saumurois : accueil périscolaire les mercredis, accueil extrascolaire lors des vacances scolaires pour les 3/11 ans. Capacité d'accueil : de 48 à 68 enfants à selon les périodes.
- ✓ Accueil de Loisirs périscolaire matin et soir enfants de **Neuillé** scolarisés à l'Ecole publique ou privée de Neuillé ou à l'école publique de **Blou** géré par le SIUP (Syndicat Intercommunal Unité Pédagogique Neuillé/Blou).
- ✓ Accueil de Loisirs périscolaire matin et soir Ecole publique **Vivy** géré par la commune
- ✓ Accueil de Loisirs périscolaire matin et soir Ecole privée **Vivy** géré par l'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre).
- ✓ ALSH enfance à **Brain sur Allonnes** « L'île aux enfants », géré par l'EVS Nord Saumurois : accueil périscolaire les mercredis, accueil extrascolaire lors des vacances scolaires pour les 3/11 ans. Capacité d'accueil : de 24 à 36 enfants selon les périodes + Contrat Local d'Accompagnement Scolaire élémentaire avec école de **Brain sur Allonnes** et de la **Breille-Les-Pins**.
- ✓ Accueil de Loisirs périscolaire matin et soir Brain sur Allonnes géré par la commune
- ✓ Accueil de Loisirs périscolaire matin et soir la **Breille-Les-Pins** géré par la commune
- ✓ Accueil de loisirs enfance à Varennes sur Loire « **Maison de l'Enfance** » géré par l'association Familles Rurales VIVADO accueil périscolaire matin et soir et les mercredis, accueil extrascolaire lors des vacances scolaires pour 3/11 ans Capacité d'accueil : 40 enfants
- ✓ Accueil de loisirs enfance Villebernier géré par l'association Familles Rurales VIVADO accueil périscolaire matin et soir et les mercredis, accueil extrascolaire lors des vacances scolaires hormis août pour 3/11 ans. Capacité d'accueil : 20 enfants

Le Projet Educatif De Territoire et le Plan Mercredi 2022/2025

« Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.² »

« Ce projet éducatif de territoire a pour ambition de définir des valeurs et des objectifs partagés par les différents acteurs de la communauté éducative, en s'appuyant sur les retours d'expériences des acteurs de terrain. » en lien avec l'évaluation du PEDT 2018/2021.

Cette démarche est coordonnée par l'EVS Nord Saumurois. Le PEDT vise à :

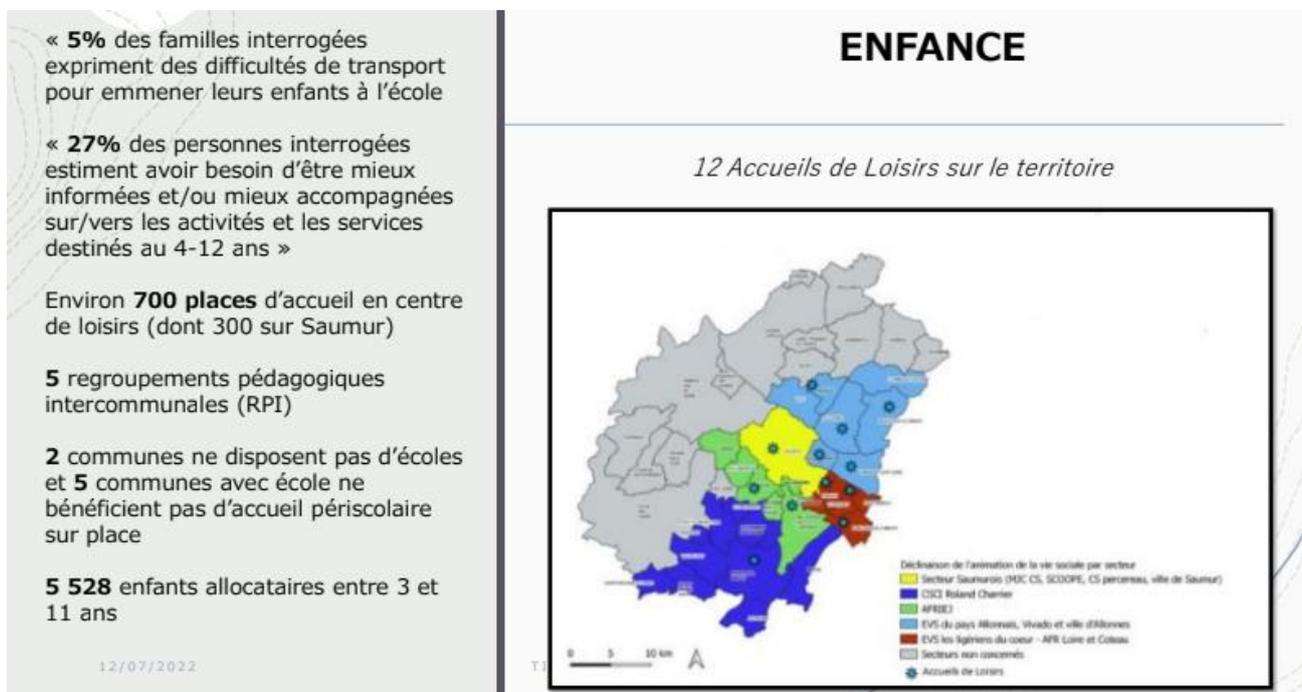
- ✓ Développer sur un territoire donné une politique éducative locale concertée et évaluée en faveur des enfants et des jeunes.
- ✓ Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à des projets éducatifs, à l'autonomie et à l'engagement citoyen.

² pedt.education.gouv.fr / pedt.jeunes.gouv.fr, référence fiche 1

Lors de la restitution de l'évaluation du PEDT/PM du 15 mars 2022, les constats suivants sont ressortis :

- ✓ Implication des accueils de loisirs enfance et jeunesse dans la démarche PEDT/PM
- ✓ Manque de partenariats école/structures, faible continuité éducative entre professionnels. « *Nous sommes plus, sur de la cohabitation, de la juxtaposition que sur de la coopération* ». *Il y a des difficultés à communiquer et dans la représentation des missions et des rôles de chaque acteur éducatif.* ».

Zoom sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale sur le territoire Saumur Loire Développement en lien avec l'enfance



Les enjeux soulevés par le diagnostic dans le cadre de la CTG sont :

- ✓ Renforcer la cohérence éducative dès le plus jeune âge et tout au long du parcours de l'enfant (partenariat Education Nationale et Animation Socio-éducative),
- ✓ Innover ensemble dans une stratégie partagée, pour répondre aux difficultés de recrutement,
- ✓ Apporter des réponses aux accueils de loisirs localisés dans des espaces non appropriés (cette remarque ne concerne pas les structures allonaises)
- ✓ Renforcer le nombre de places pour l'accueil extrascolaire des enfants âgés de 3 à 12 ans ou créer de nouveaux espaces.
- ✓ Appuyer et valoriser la formation des professionnels à l'accueil d'enfants en situation d'handicap et soutenir les structures dans le besoin pour favoriser l'inclusion
- ✓ Favoriser l'interconnaissance des acteurs, des structures et des jeunes, qui les composent par l'évènementiel intercentre par tranche d'âge.

6.3 Jeunesse

Etablissement scolaire

Il n'y a pas de collège sur le territoire Allonnais. Les élèves poursuivent leur parcours scolaire à Saumur principalement voire à Longué-Jumelles ou Bourgueil (37).

Accompagnement scolaire jeunes

L'EVS Nord Saumurois gère le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) collège à Brain sur Allonnes. Ce dispositif est labélisé par la CAF avec une volonté d'intervention à l'échelle du Pays Allonnais. Sur 2021, l'association a accompagné 6 jeunes. L'association constate « *une difficulté à toucher les jeunes* qui rentrent tard de l'école en bus ». Sur Allonnes, aucun jeune ne bénéficie de ce dispositif. A ce jour, ce dispositif n'est pas décliné sur la commune.

De plus, les termes d'accompagnement, d'aide et de soutien scolaire ont tendance à être utilisés de façon indistincte, qu'il s'agisse d'une aide pédagogique proposée par un enseignant ou un accompagnateur, qu'il s'agisse d'aider à apprendre les leçons ou à faire des devoirs, qu'il s'agisse d'une aide sur le temps scolaire ou périscolaire. Jean-Michel Le Bail dans son ouvrage « Accompagnement éducatif, accompagnement à la scolarité : quel impact sur les élèves les plus fragiles ? » les définit de la façon suivante :

✓ L'aide à la compréhension des apprentissages réalisés en classe :

Première modalité à intervenir avant que d'autres formes d'aide ne viennent prendre le relais : l'aide à la compréhension, à la contextualisation des apprentissages réalisés en classe, que l'on a souvent classée sous le terme générique et commode de soutien. Cette aide peut être proposée durant le temps scolaire, dans la classe et par le maître, hors de la classe par un enseignant spécialisé. Elle peut l'être également hors temps scolaire dans le cadre de l'aide personnalisée (en élémentaire), des stages de remise à niveau (au cours moyen) ou des dispositifs de soutien matière (au collège). Le soutien est proposé par un enseignant qui n'est pas nécessairement celui de l'élève et en aucun cas par un parent ou un bénévole. Il concerne a priori des élèves fragiles, qui rencontrent des difficultés parfois passagères, mais parfois plus durables. Dans ce dernier cas, l'intervention d'un enseignant spécialisé voire d'une structure de prise en charge s'avère souvent nécessaire. La signature d'un PPRE peut être également envisagée, qui permet de mobiliser et d'associer l'ensemble des acteurs scolaires et familiaux autour d'un projet coordonné et cohérent. N'oublions pas le cas des élèves nouveaux arrivants, pour lesquels l'aide doit se centrer essentiellement sur les aspects linguistiques (le français envisagé comme langue de scolarisation), ces élèves n'étant pas a priori en difficultés dans les matières enseignées.

✓ L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs, quant à elle, a toujours existé sous différentes formes. Dans la plupart des communes et départements, sont proposées aux élèves des études surveillées (un animateur prend en charge un groupe d'élèves qui apprend ses leçons et/ou fait ses devoirs) ou dirigées (un enseignant supervise l'apprentissage des leçons et/ou la réalisation des devoirs). Cette modalité est proposée aux familles la plupart du temps de façon payante (à partir d'un quotient familial), plus rarement gratuite. Elle se limite normalement à la réalisation accompagnée des leçons et des devoirs et ne revendique pas les qualités d'aide ou de soutien.

✓ L'accompagnement à la scolarité

Élaboré il y a une vingtaine d'années dans le cadre de deux chartes successives (1992 et 2001), l'accompagnement à la scolarité est un dispositif qui vise à aider les élèves qui ne trouvent pas dans leur environnement familial les ressources suffisantes pour tirer pleinement profit des activités réalisées en classe. Financé par l'État par le truchement des caisses d'allocations familiales (CAF) et de l'ACSÉ, ce dispositif est aujourd'hui fortement impacté par la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif. Notons qu'il se

déroule très majoritairement en dehors de l'école – à l'exception notable des clubs coup de pouce – le plus souvent dans les centres sociaux et les associations, plus rarement au domicile des familles. Contrairement à l'aide aux devoirs, l'accompagnement à la scolarité vise également à proposer des activités culturelles complémentaires, permettant de prolonger les apprentissages dans les domaines littéraire, mathématique, scientifique et culturel, ou dans le domaine des TICE. Sur ce dernier domaine, on constate que la fracture numérique est toujours d'actualité, au point que certaines municipalités ont choisi d'équiper les élèves lors de leur entrée en collège. L'équipement des établissements n'est cependant pas forcément une garantie de l'utilisation effective des TICE par les élèves. Au Royaume-Uni, l'intégration de l'outil informatique est par exemple beaucoup plus avancée qu'en France, mais les dispositifs d'accompagnement y font peu appel.

✓ L'accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif s'est mis en place progressivement dans les écoles et les collèges de l'éducation prioritaire. Il a été étendu en 2009 à l'ensemble des collèges. Il propose majoritairement (65%) le soir après les cours dans les locaux scolaires une aide aux devoirs et aux leçons aux élèves qui ne disposent pas de conditions de travail favorables chez eux, mais également des activités sportives, des activités artistiques et culturelles (35%). L'accompagnement éducatif doit contribuer à valoriser les compétences de l'élève, lui permettre de progresser, tant dans ses résultats que dans ses attitudes. Il est dispensé majoritairement par des enseignants, rémunérés en heures supplémentaires défiscalisées.

L'association Familles Rurales Vivado :

L'association Familles Rurales Vivado, développe une politique jeunesse sur les communes d'Allonnes, Varennes et Villebernier. Ainsi, dans chaque commune, l'association organise :

- ✓ Un club junior (9-11ans : à partir du CM1) en périodes scolaires : de 9h à 14 h, les mercredis scolaires ainsi que sur les vacances, du lundi au vendredi de 10h à 14h. Les clubs juniors ont vu le jour en 2019, avec pour Allonnes une dizaine de jeunes au démarrage. Un créneau supplémentaire est pressenti sur Allonnes le vendredi de 16h30 à 19h sur 2023.
- ✓ Un espace jeunesse (11-17ans) sur temps scolaire, les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 18h à 22h, les samedis de 14h à 18h et sur vacances du lundi au vendredi, de 10h à 18h. Cet accueil jeunes dispose d'une capacité d'accueil de 50 jeunes, sur Allonnes.

Les espaces jeunesse Vivado ont accueilli sur l'année 2022, 114 jeunes de 11 à 17 ans et 93 juniors de 9 à 11 ans. Pour l'Espace jeunesse de la commune d'Allonnes, cela correspond globalement à 31 jeunes et à 30 juniors soit à 61 adhésions familles à l'association Familles Rurales (29€/an). Concrètement, cela représente une fréquentation journalière d'une douzaine de juniors et une douzaine de jeunes.

Par ailleurs, cette association s'investit au sein des communes à travers plusieurs manifestations comme le téléthon, le concours de belote, vide ta chambre, le club théâtre ou encore le bal.

Sur le pays Allonnais, il existe également **d'autres structures jeunesse :**

- ✓ Le « Mégafun » : accueil de jeunes Neuillé/Vivy à Vivy, géré par l'EVS Nord Saumurois : accueil 11/18 ans, sur temps scolaire (mercredi 13h30 à 18h30, vendredi 17h à 22h et samedi 14h à 18h sauf sorties et vacances scolaires selon projets. Capacité d'accueil de 24 à 36 jeunes selon les périodes.
- ✓ Le « relais jeunes » : accueil de jeunes à Brain sur Allonnes, géré par l'EVS Nord Saumurois : accueil 11/18 ans, sur temps scolaire (mercredi 13h30 à 18h30, vendredi 17h à 22h et samedi 14h à 18h sauf sorties et vacances scolaires selon projets. Capacité d'accueil de 24 à 36 jeunes selon les périodes.

- ✓ L'accueil jeunes AFR vivado à Villebernier : accueil 11/17 ans, sur temps scolaire (mercredi, vendredi et samedi et vacances, avec une capacité de 26 jeunes.
- ✓ L'accueil jeunes AFR Vivado à Varennes sur Loire : accueil 11/17 ans, sur temps scolaire (mercredi, vendredi et samedi et vacances, avec une capacité de 26 jeunes.

Réseau jeunes du saumurois

Le réseau des professionnels de la jeunesse mis historiquement en place par la Fédération Départementale Familles Rurales du Maine et Loire est dynamique et reconnu par l'ensemble des partenaires jeunesse. L'équipe d'animation de l'AFR Vivado y participe.

La Mission Locale du Saumurois (MLS)

La Mission Locale du Saumurois accueille et accompagne les jeunes de **16 à 25 ans sortis du système scolaire** dans leur insertion sociale et professionnelle et leur recherche d'emploi, tous les mercredis et jeudis, à la Maison France Services d'Allonnes avec ou sans rendez-vous.

La conseillère emploi de la MLS :

- les renseigne sur leurs droits et les démarches à entreprendre,
- construit avec eux un projet réaliste et qui leur ressemble,
- les aide dans leurs démarches pour accéder à l'emploi à l'autonomie, à la mobilité.

Les jeunes peuvent y trouver **des réponses à leurs questions sur :**

- **L'orientation**
Trouver la filière qui vous correspond le mieux en découvrant des métiers grâce à des périodes en entreprise...
- **La formation**
Quelles filières possibles ? Quelles formations pour y arriver, les possibilités de formation ?
- **L'emploi**
Découvrir des métiers et des secteurs d'activités, repérer les offres d'emploi
Se préparer à un emploi, CV, lettre de motivation...
- **La mobilité**
Se préparer au code de la route, vous accompagner pour obtenir le Permis B* ou le Permis AM*
- **La citoyenneté**
Envie de vous engager ? Le Service Civique est peut-être pour vous ?
- **Le Contrat d'Engagement Jeunes**
Un accompagnement renforcé par un conseiller avec des ateliers collectifs pour partager des expériences avec d'autres jeunes, des activités pour découvrir un métier, faire des stages en entreprise, se former, trouver un apprentissage ou un emploi,
Une allocation pouvant aller jusqu'à 520€ par mois pendant 6 mois.

En 2021, sur le Pays Allonnais, la MLS a accompagné 184 jeunes. Cela représente 10 % des jeunes accompagnés à l'échelle de l'Agglomération. Ce sont plus précisément 57 jeunes allonnais.es répartis de la façon suivante :

- ✓ Agés de 16/17 ans : 11 jeunes
- ✓ Agés de 18 à 21 ans : 32 jeunes
- ✓ Agés de 22 à 25 ans : 14 jeunes

Le rapport d'activités 2021 de la MLS montre que les jeunes ne rencontrent pas particulièrement de difficultés de mobilité pour se rendre aux rendez-vous avec la conseillère dans la mesure où il y a un soutien du réseau familial. Il n'y a pas de résistance à utiliser le service de transport solidaire tel que le Transport A la Demande (TAD)

Toutefois, la part des jeunes « invisibles » reste difficile à capter.

La Maison des Adolescents (MdA)

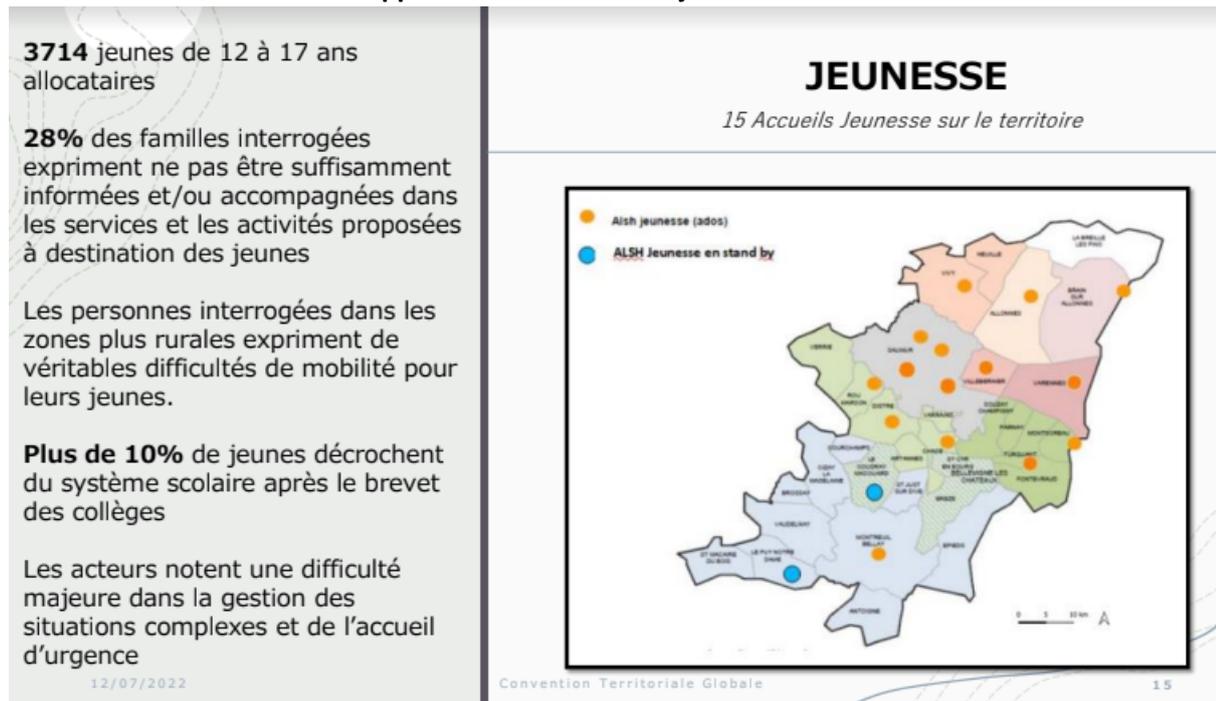


La MdA est un dispositif départemental ressource pour les questions et problématiques liées à l'Adolescence. C'est un lieu d'information, d'accueil, d'écoute et d'accompagnement libre d'accès, neutre, inconditionnel et confidentiel présent sur plusieurs villes du Département. Ces lieux sont destinés aux adolescents de 11 à 21 ans, à l'entourage (parents, frères et sœurs, amis, relations...) et aux professionnels. Pour tout besoin en tant que parent, d'un conseil, d'échanger, de trouver une solution à un problème de comportement, de scolarité, de dépendance de l'ado, les professionnels de la MdA apportent une réponse adaptée, de manière confidentielle, non payante et anonyme s'il le souhaite.

Point Accueil Écoute Jeune (PAEJ)

La Maison des Ados du Maine-et-Loire propose un accueil sur le territoire Saumurois avec une permanence à Allonnes avec ou sans Rendez-vous, les lundis tous les 15 jours de 16h à 19h à France Services ». En effet, depuis septembre 2019, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) a fait le choix d'un portage du Point Accueil Écoute Jeune (PAEJ) Saumurois par la maison des adolescents 49. Ainsi, avec le soutien des communes du Pays Allonnais, la Maison des Adolescents 49 ouvre une permanence PAEJ pour les jeunes de 12 à 25 ans. La permanence à Allonnes, par sa proximité facilite la première venue des jeunes. En 2021, une conférence sur la sexualité des jeunes a connu un fort succès. (Événement retransmis en webinaire)

Zoom sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale sur le territoire Saumur Loire Développement en lien avec la jeunesse



Les enjeux soulevés par le diagnostic sont :

- ✓ Encourager et développer une politique jeunesse intercommunale transversale (territorialisation des politiques jeunesse),
- ✓ Traiter la question de l'animation, de la mobilité, du logement, de l'accessibilité et de l'emploi de façon transverse,
- ✓ Renforcer l'interconnaissance des acteurs et des dispositifs,
- ✓ Proposer davantage de petits locatifs à petits prix pour faciliter l'installation des jeunes actifs/étudiants/ménages,
- ✓ Travailler le « aller vers » en direction des communes rurales dépourvues de services jeunesse,
- ✓ Requestionner la relance du dispositif de chambre chez l'habitant dans une période post-covid,
- ✓ Travailler en profondeur la question de la mobilité des jeunes pour mettre en place des solutions durables

6.4 Familles/Parentalité

Dans le cadre du questionnaire habitants, certain(e)s Allonnais(e)s demandent de nouveaux services ou l'agrandissement de services existants : « *un agrandissement de la bibliothèque, qui est beaucoup trop petite pour accueillir correctement.* », « *l'amélioration des structures pour enfants et ados* », la mise en place de « *l'accompagnement scolaire* », « *d'un centre social à Allonnes* », « *la création d'un collège public à Allonnes* ».

Un Réseau des parents du pays Allonnais,

Il n'y a pas de centre social sur le territoire mais un EVS (Espace de Vie Sociale) étendu à l'échelle des sept communes du Pays Allonnais en janvier 2015.

En novembre 2015, il y a la 1^{ère} action partenariale du Mois des Familles. L'édition de novembre 2016 vient s'inscrire dans le Réseau Parentalité 49 (7 actions sur 5 communes).

En 2016 il y a la création d'un groupe de parents « Réseau des parents du Pays Allonnais » autour du partage et de l'échange sur les problématiques de la parentalité.

L'EVS du Nord Saumurois accompagne et coordonne ce « Réseau Parents du Pays Allonnais », avec un groupe de mamans issus de différentes communes du Pays Allonnais. Le champ d'intervention correspond à du soutien à la parentalité sur le territoire. Ce réseau met en œuvre diverses actions diverses ouvertes à tous les parents du Pays Allonnais : cafés parents, conférences, ateliers de formation..., surtout depuis 2018.

En 2018, le Printemps des Familles, mobilisant 11 partenaires, s'étale sur 4 semaines du 26/03 au 31/04 avec 23 animations à destination de 80 familles (ateliers parents/enfants, soirées, sorties, débats ...).

En 2019, cette dynamique parentalité est bien enclenchée : une session d'accompagnement d'un groupe de 8 parents sur 7 séances communication respectueuse a lieu. Des ateliers parents/enfants sont réalisées et drainent de nouvelles familles.

Les animations en 2021 proposées par EVS via le réseau :

- Printemps des familles (annulé sur 2021, prévu du 18 mars au 8 avril 2022),
- Ateliers d'échanges de mamans : 5 séances en 2021 (malgré COVID) avec 7 mamans en 2021,
- Une soirée spéciale papa « *Et nous on fait quoi ?* » en 2021 : 10 participants
- Une conférence le 2 décembre 2021 à Allonnes « *les enfants précoces et leur accompagnement* » 23 participants

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents 0/4 ans (LAEP) « L'île aux Mômes »

Le projet de création d'un Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) intercommunal sur le territoire du Pays Allonnais a été initié en 2015 par l'EVS Nord Saumurois, en lien avec la CAF de Maine-et-Loire et les partenaires présents sur le territoire. Ce projet de LAEP a émergé suite au constat d'un manque d'actions et de structures parentalité sur le territoire du nord saumurois.

Après la réalisation d'un diagnostic partagé, un groupe projet réunissant parents, professionnels de la petite enfance, institutions et élus locaux a été créé en 2017. Il a permis de réunir toutes les parties prenantes afin de coconstruire le LAEP. Il s'agit d'un véritable projet de territoire rassemblant financeurs, bénéficiaires, travailleurs sociaux, élus locaux, structures petite enfance.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents du Pays Allonnais, situé à Vivy, a donc ouvert ses portes en septembre 2017. Il est géré par l'EVS Nord saumurois et co-financé par la CAF, le Département et les sept communes du Pays Allonnais. L'accès y est gratuit.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents s'inspire des « Maisons Vertes » de Françoise Dolto nées en janvier 1979. Il s'agit d'offrir un lieu ouvert, convivial et accueillant où le jeune enfant, âgé de quelques jours à 4 ans révolus, et son parent ou un adulte familial, peuvent venir quand ils le désirent dans les créneaux d'ouverture, sans inscription préalable. C'est un lieu anonyme et confidentiel, respectueux et non jugeant. C'est un lieu de partages entre parents et enfants, d'échanges entre parents en toute sécurité affective, de tissage de liens sociaux, d'expériences, d'apprentissages. C'est un espace-temps suspendu dans le quotidien des familles.

Les accueillants peuvent être issus de divers métiers (travailleurs sociaux, éducateurs, psychologue, thérapeute ...). Ils se rendent disponibles, attentifs aux multiples questions que posent les tout-petits, qu'elles se révèlent au travers de leurs mots, du langage corporel ou de leurs actes. Les accueillants sont aussi à l'écoute des interrogations qui surgissent naturellement chez tout nouveau parent, spécifiquement dans ce moment où l'arrivée d'un enfant

Le LAEP a été dénommé l'Îlot Mômes fin 2018. L'équipe des deux accueillantes salariées est stable depuis le 3/09/2019. Il est ouvert tous les mardis matin de 9h à 12h hors périodes de vacances scolaires.

LAEP <i>l'Îlot Mômes</i>	Nombre de matinées	Nombre d'enfants	Nombre de familles	Dont nouvelles familles	Dont familles du Pays Allonnais
Année 2020	26	13	11 dont une future maman	6	7
Année 2021	39	17	13	9	13
Année 2022	38	27	24	15	24

Dans le rapport d'activité de l'association EVS Nord Saumurois, il n'y a pas le lieu de provenance des familles utilisatrices de ce service. Face aux difficultés de mobilité et aux freins psychologiques liés au manque de proximité, il reste à penser que la mise en place d'une itinérance de cette structure pourrait permettre l'accès à d'autres familles et notamment d'Allonnes.

L'École des Parents et des Educateurs (EPE)

L'association EPE 49 a été créée en 2010. Elle est membre de la Fédération nationale des Ecoles des parents et des éducateurs (FNEPE), et acteur du soutien à la parentalité. Elle œuvre dans une démarche de prévention et de coéducation. Sa mission est de soutenir et d'accompagner les parents, les jeunes et les professionnels du champ socio-éducatif, par une écoute, un accueil bienveillant et confidentiel de la personne dans le respect de la singularité de chacun.

Sur le département, l'EPE49 avait mis en place quatre lieux d'accueil dans les Points Ecoute Parent : Angers, Cholet, à Segré, Noyant la Gravoyère. Depuis avril 2022, l'École des parents et des éducateurs du Maine-et-Loire, en partenariat avec la commune d'Allonnes et le SIVM du Pays Allonnais a mis en place un Point Ecoute Parent, à Allonnes. Cette permanence se déroule le mercredi de 14h à 17h ainsi qu'un mercredi par mois de 9h à 12h à la Maison France Service 31 rue Jean Gallart à Allonnes. Tout parent qui rencontre des difficultés dans les relations avec ses enfants (écrans, sommeil, conflits, séparations, autorité...) peut être reçu de

manière confidentielle et gratuite par une psychologue de l'EPE49 pour échanger sur sa situation en toute bienveillance et sans jugement.

L'EPE49 propose aussi des actions collectives à destination des parents (cafés des parents, conférences, ateliers, groupe de paroles...) et des professionnels (formation, analyse des pratiques). Elle anime notamment depuis plusieurs années un groupe de paroles de pères séparés.

La permanence d'Allonnes s'est tenue sur 19 semaines depuis son ouverture, ce qui correspond à 57 heures de présence sur 2022. 16 permanences se sont tenues le mercredi après-midi de 14h à 17h d'avril à novembre. 3 permanences ont eu lieu le mercredi matin de 9h30 à 12h30 de novembre à décembre. De nombreuses actions de communication orale en vis à vis ou par entretien téléphonique, par distribution de flyers, par diffusion de mails ont été engagées successivement par chacune des deux psychologues en poste auprès de nombreux partenaires des secteurs social, médico-social, médical et éducatif. Malgré cela, seulement un parent est venu trois fois et un couple a pris rendez-vous sur 2023.

Les questions soulevées par cette activité très faible malgré les efforts déployés sont celles liées :

- au temps nécessaire pour s'inscrire dans un paysage partenarial, dans l'interconnaissance,
- aux freins à réaliser une telle démarche pour un parent,
- à la visibilité de cette permanence au sein de la France Services très fréquentée, en proximité de l'école privée mais éloignée des structures de la Maison de l'Enfance et de l'école publique.



Les permanences éducatives du Conseil Départemental

« Etre parents, c'est pas toujours facile. Ne restez pas seuls avec vos difficultés »

Celles-ci sont gratuites et accessibles à tous (parents, beaux-parents et grands-parents ayant à charge d'un enfant mineur). Les échanges y sont confidentiels.

Des professionnel(le)s du social, accueillent les adultes sur rendez-vous avec ou sans l'enfant concerné. Ils les écoutent et les aident à prendre du recul. Ils leur apportent des conseils, les soutiennent pour prendre confiance dans leurs compétences de parents, beaux-parents ou grands-parents.

Les prises de rendez-vous se font auprès de la MDS du Grand Saumurois à l'accueil ou par téléphone. Ils durent une heure environ et peuvent avoir lieu sur Allonnes. Ils peuvent se reproduire jusqu'à quatre rendez-vous.

En fonction des besoins des familles les accompagnements par un référent prévention (éducateur spécialisé ou assistant social) peuvent évoluer vers :

- ✓ **Une action éducative ponctuelle** assuré sur quatre mois renouvelables.
- ✓ **Une action éducative à domicile** pour des difficultés plus importantes dans l'éducation et les relations avec les enfants.

Un soutien à domicile peut également être proposé aux familles dans leur vie de tous les jours avec une TISF (Technicienne en intervention sociale et familiale) pour :

- ✓ La communication et les relations au sein de la famille,
- ✓ L'éducation : règles à la maison, les écrans, l'éveil, l'aide aux devoirs,
- ✓ L'organisation de la vie quotidienne : repas, rangement, tâches ménagères, rythme et équilibre des repas...



Les Allocations familiales accompagnent les familles dans leur vie quotidienne. Mobilisées au service des allocataires, les Caf prennent en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur leurs territoires.

Une permanence sur rendez-vous d'un travailleur social de la Caf de Maine et Loire a lieu en proximité tous les jeudis à la France services d'Allonnes.

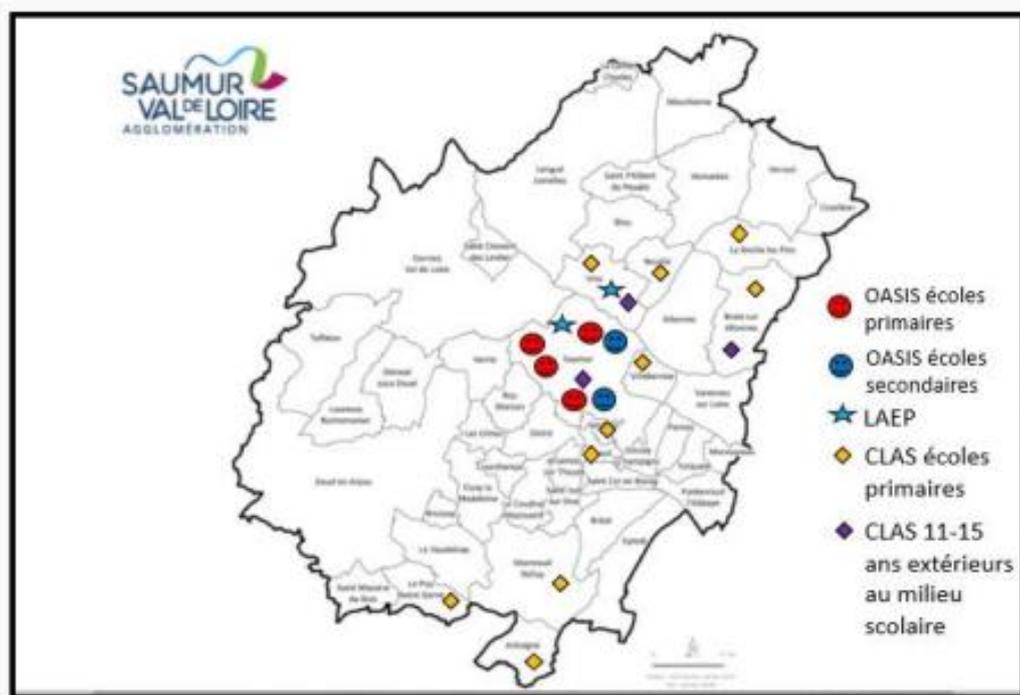
Il est aux services des familles allocataires du régime général avec enfants à charge, des parents non gardiens, des futurs parents. Il les accompagne à des moments de vie, de vulnérabilité, de changements (deuil, séparation, naissance ...) :

- Je me sépare ou je suis en cours de séparation et je me pose beaucoup de questions...
- Vous allez devenir parent, vous vous posez beaucoup de questions...
- J'ai des difficultés à faire face à mon loyer, mes charges ou ma mensualité d'accession...
- Le père ou la mère de mon enfant est décédé-e...
- Mon enfant est décédé...

Le travailleur social est à l'écoute des familles pour :

- les aider à traverser ces moments de fragilité
- mettre en œuvre, avec elles, les actions adaptées à leurs situations
- faciliter leurs démarches, l'accès à leurs droits
- solliciter les dispositifs d'aide existants si nécessaire pour maintenir un équilibre familial et budgétaire
- leur apporter un soutien dans leur quotidien, par l'intervention d'un professionnel à domicile,
- leur proposer un soutien psychologique pour avancer dans le travail de deuil ...

Zoom sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale sur le territoire Saumur Loire Développement en lien avec la parentalité



Les enjeux identifiés par les acteurs de terrain par rapport à la parentalité :

- ✓ Un intérêt à renforcer le dialogue et l'interconnaissance entre les différentes actions et les différents acteurs de la parentalité (suggestion d'un carnet répertoriant les acteurs, les contacts et les dispositifs)
- ✓ Il y a un bon maillage des dispositifs d'accompagnement à la scolarité avec le CLAS mais aussi avec la présence de l'association OASIS et des actions portées par la collectivité saumuroise
- ✓ Il y a un constat partagé en faveur d'un meilleur maillage des LAEP sur le territoire.
- ✓ Un enjeu à identifier et toucher les familles « invisibles », celles qui auraient besoin d'un accompagnement mais qui ne vont pas le chercher (par l'évènementiel ou par d'autres stratégies partagées)
- ✓ Valoriser l'implication des bénévoles dans l'accompagnement à la scolarité et l'aide aux devoirs et maintenir le lien entre les collectivités et le monde associatif sur ces sujets
- ✓ Enjeu de structuration et de cohérence des actions

6.5 Seniors/personnes en situation d'handicap

L' EHPAD « Le Bois Clairay » à Allonnes

Le Département de Maine-et-Loire présente un taux d'équipement en place d'EHPAD qui est favorable, au regard de la situation nationale. Ce taux départemental cache néanmoins des variations assez marquées. Le taux d'équipement en places en EHPAD au sein de Saumur Val de Loire est inférieur au taux départemental (99 places pour 1000 habitants de 75 ans et plus).

Sur Allonnes, il y a l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Le Bois Clairay », géré par le CIAS d'Allonnes. Cet établissement dispose de 80 lits : 72 lits en hébergement permanent et 8 lits en hébergement temporaire (Cette forme d'hébergement provisoire est conçue pour la personne âgée, qui a besoin d'un soutien momentané : retour d'hospitalisation, absence temporaire de l'entourage, réfection du logement, accueil d'hiver...). Il dispose d'une UPAD (Unité pour Personnes Agées désorientées) avec 22 lits. Le tarif hébergement mensuel commence à partir de 2124,00 € pour les personnes GIR 5 ou 6.

89

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)

La loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé crée les dispositifs d'appui à la coordination (DAC). Le DAC est un dispositif soutenu par l'ARS pour fluidifier les parcours de santé complexes.

Le DAC de Maine et Loire a vocation à regrouper les différents dispositifs de coordination déjà existants (Maia, réseau gérontologique...).

Public cible : tout professionnel de santé /médico-social quels que soient la pathologie ou l'âge de la personne accompagnée

Missions des DAC :

- ♣ information/orientation
- ♣ coordination des situations complexes
- ♣ animation territoriale, observatoire des ruptures de parcours

L'équipe de Saumur :

- Mme Marteau Léa, Directrice de la Coordination Autonomie, Responsable de l'antenne DAC du Saumurois
- 9 coordinateurs de parcours pour assurer la coordination de patients.
- une assistante de coordination : Christine FOURNIER
- une animatrice territoriale : Chloé L'HONNEUR

L'association « Coordination autonomie » : le CLIC du Grand Saumurois

L'Association « Coordination autonomie » a pour objectif de coordonner des actions et des intervenants autour de la personne âgée.

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) est un guichet unique de proximité dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Pour la commune d'Allonnes, c'est le CLIC du Grand Saumurois, géré par l'association Coordination autonomie.

La Coordinatrice CLIC peut mettre en œuvre une évaluation de vos besoins et proposer un plan d'accompagnement personnalisé. Une permanence d'accueil et d'écoute est assurée à la France Services d'Allonnes pour vous et votre entourage.

L'association « Coordination Autonomie » propose aux habitants d'intervenir bénévolement pour lutter contre l'isolement des seniors, grâce à des visites à domicile et/ou l'organisation d'animations sur le territoire de Saumur Val de Loire. Des réunions sont organisées par l'association afin d'échanger avec les bénévoles sur leurs visites, leurs expériences mais également pour se rencontrer entre bénévoles. Des chartes d'adhésion et de fonctionnement définissent les modalités de ce bénévolat. Des formations sont également proposées aux bénévoles qui le souhaitent.

Rendez-vous des Aidants : un temps de répit pour les proches aidants

L'association « Coordination Autonomie » propose des temps de répit pour les proches aidants. Ces temps d'échanges sont animés par une psychologue et une coordinatrice CLIC.

Planning - Le rendez-vous des aidants - 1er semestre 2023

SAUMUR

de 14h30 à 16h30

Lundi 9 janvier

Lundi 27 février

lundi 3 avril

Lundi 15 mai

Lundi 19 juin

Dans les locaux de la Coordination Autonomie

17 Place de la Poterne

Saint Hilaire saint Florent - 49400 Saumur

DOUE EN ANJOU

de 14h30 à 16h30

Jeudi 19 janvier

Jeudi 16 mars

Jeudi 1er juin

Salle Saint Jean

155 rue de l'hôpital

49700 Doué la fontaine

Sur Inscription

GENNES VAL DE LOIRE

de 14h30 à 16h30

Vendredi 13 janvier

Vendredi 17 mars

Vendredi 12 mai

Vendredi 7 juillet

Café de la paix

3 place de l'étoile

49350 Gennes Val de Loire

VERNANTES

La Petite Parenthèse des aidants

de 14h00 à 16h00

Vendredi 27 janvier

Vendredi 24 février

Vendredi 24 mars

Vendredi 28 avril

Vendredi 26 mai

Vendredi 23 juin

Maison associative

Route de Vernail - 49390 Vernantes

Action en faveur des Aidants en partenariat avec Accord'Agés, la Résidence le Bois Clairay et la Coordination Autonomie ainsi que la Caisse Nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Conférence des Financeurs.

Des ateliers « bien-être » peuvent être initiés sur différents thèmes comme celui de « la gym adaptée ». Ces ateliers peuvent être réalisés sur différents sites. En 2023, ils auront lieu dans les locaux de l'EHPAD du Bois Clairay à Allonnes sur neuf mois à raison d'un après-midi par mois.

Formation des aidants

L'Association « Coordination Autonomie » organise 3 sessions de 14 heures de formation à destination des aidants d'une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative. A titre d'exemple, voici le programme de la prochaine formation sur deux jours en mars 2023 prévoyant l'intervention de :

- ✓ Une neurologue : les maladies neurodégénératives
- ✓ Une diététicienne : l'alimentation
- ✓ Une ergothérapeute : les bons gestes à adopter,
- ✓ Une psychologue : temps d'échanges
- ✓ Un professionnel de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs des Récollets : Les directives anticipées
- ✓ Une professionnelle de l'association Cité Justice et Citoyen : Les mesures de protection juridique
- ✓ Une professionnelle de l'équipe spécialisée Alzheimer : les offres du territoire
- ✓ Une coordinatrice CLIC de l'association Coordination Autonomie : Informations, dispositifs et aides du maintien à domicile

Afin de favoriser la participation des aidants à ces formations, une prise en charge à domicile reste possible pour la personne dont les aidants s'occupent.

Soutien psychologique individuel aux aidants

Le confinement lié à l'épidémie COVID a engendré un changement dans les habitudes de vie des aînés et confrontant les aidants à des difficultés pour aider leurs proches. En effet, vivre avec une personne dépendante ou désorientée 24h/24 peut épuiser et générer de la tension. L'association Coordination Autonomie met également en place un soutien psychologique gratuit à destination des proches des aidants de personnes âgées, malades ou en situation de handicap. 1 à 5 séances de soutien psychologique sont proposées gratuitement pour tout aidant.

Action de prévention suicide et mal-être

Des soirées sont organisées pour faire connaître et étendre l'action du Réseau Prévention Risque Suicidaire du Saumurois-Layon. L'entrée est libre et ouverte à tous. Ce réseau, initié par la MSA du saumurois Layon, est constitué de sentinelles (bénévoles ou professionnelles) ayant pour principale mission d'informer le public sur la thématique du mal-être et du suicide.



Cafés Deuil

Le café deuil se déroule dans un lieu neutre. Il permet de se poser, d'oser parler ou d'écouter parler du deuil, qu'il s'agisse de la mort d'un proche ou de toute autre perte douloureuse. Il n'y a pas de thème imposé. Le

Café Deuil est ouvert à tous. Ils sont gratuits. Il y a ceux qui ont envie de s'exprimer et ceux qui ne peuvent pas en parler mais qui viennent pour se sentir moins seuls et chercher du réconfort. Les cafés deuil de Saumur Val de Loire sont animés par des professionnels sur Gennes Val de Loire et Vivy

Plateforme « ACCORD'AGES » : Accompagnement et Répit pour les Proches Aidants

C'est un dispositif gratuit et financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) dont le territoire d'intervention couvre notamment le Pays allonnais.

Face au constat de l'épuisement de nombreux proches aidants et de dégradation de leur propre santé, la Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants du Nord Est Anjou a été créée en 2012. Accord'Agés est portée par un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) constitué de quatre établissements : Etablissement de santé Baugeois-Vallée, association entraide Anne de Melun, Résidence « les 2 clochers » à Vernantes, Anjou accompagnement (soins et services à la personne).

Sous la bannière Accord'Agés se regroupent différents services proposés par des partenaires :

- ✓ Pour les patients, un accompagnement thématique (activité de simulation cognitive, soins de réhabilitation, maintien de la vie sociale)
 - Accueil de jour (Résidence Antoine Cristal)
 - Equipe mobile Maladies neuro-dégénératives (Anjou Accompagnement)
 - Hébergement temporaire (Résidence le Bois Clairay)
- ✓ Pour les aidants : des espaces « ressources »
 - Ecoute et soutien psychologique (rdv individuel ou collectif)
 - Rencontres d'aidants
 - Journées de sensibilisation et d'information
 - Formations
 - Bibliothèques d'ouvrages spécialisés Alzheimer et maladies apparentées
 - Atelier bien-être
- ✓ Pour le couple aidant/aidé : des moments partagés apaisants
 - Séances d'activités adaptées (sport, art thérapie)
 - Journée détente
 - Séjours de vacances

Le Centre de ressources et de soutien aux aidants familiaux du Maine et Loire

Le Centre de ressources et de soutien aux aidants familiaux s'adresse aux personnes qui accompagnent un proche en situation de perte d'autonomie ou de handicap ainsi qu'à l'ensemble des professionnels qui leur apportent un soutien. Il s'appuie sur une ligne d'écoute et d'information, un site internet, un collectif départemental et 7 comités locaux. Il est né de la volonté du Conseil Départemental de Maine et Loire de construire une démarche territoriale d'accompagnement des aidants en s'appuyant sur les acteurs de proximité. Il est porté par le pôle action familiale de l'UDAF 49 (Union Départementale des Associations familiales) et s'appuie sur les compétences d'une chargée de mission aidants et d'une chargée d'écoute et d'information.

La structuration départementale de l'aide aux aidants a été envisagée à travers trois différents niveaux, depuis son lancement en 2014 :

- ✓ Conférence des financeurs

- ✓ Comité d'Animation départementale dédié aux aidants (CODAD) : En place depuis janvier 2015, il est composé des principaux acteurs de l'aide aux proches aidants en Maine-et-Loire couvrant à la fois le champ de l'action gériatrique et celui du handicap : associations de familles de malades ou de personnes en situation de handicap, structures d'aide à domicile, plateformes d'accompagnement et de répit, accueils de jours, CLIC, services départementaux, caisses de retraites, MSA...
- ✓ 7 Comités territoriaux à l'échelle départementale

D'autres structures :

- ✓ UNAFAM49 (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou handicapés psychiques) Groupe de paroles 1er mercredi du mois 18H30-20h à l'Espace Jean Rostand à Saumur et Ecoute Famille UNAFAM - Service écoute téléphonique
- ✓ France Alzheimer 49 - 1^{er} vendredi du mois 14h30-17h Espace Jean Rostand Saumur et Allo Alzheimer – Plateforme d'écoute et de soutien téléphonique
- ✓ Association France Parkinson Comité Maine et Loire - 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois Centre Hospitalier de Saumur et Ligne Ecoute
- ✓ Aphasie 49- AVC - 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois Salle Jehan Alain Saumur
- ✓ Le dispositif « MonParcoursPsy » : 8 séances de psychologue par an (cf Améli.fr)
- ✓ Soutien psychologique aux aidants proposé par la Coordination Autonomie (1 à 5 séances gratuites)
- ✓ Fédération 3977 contre la maltraitance et ALMA Anjou 49

La Fédération 3977, sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, offre depuis plus de 20 ans une écoute téléphonique spécialisée à disposition de tous, particuliers et professionnels, en vue d'alerter sur une situation de maltraitance ou de risque de maltraitance envers les personnes âgées et adultes handicapés.

Services de maintien à domicile médicalisés

Les SAAD

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) désignent les organismes privés ou publics qui interviennent en qualité de prestataires, pour des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage. Il en existe 44 en Maine et Loire. La couverture en SAAD du département est bien assurée, principalement grâce à un opérateur très présent en zone rurale, l'ADMR mais aussi O2, Domliance...

Les SSIAD

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sont dispensés au domicile des personnes âgées et des personnes souffrant de handicap. Ces services de soins au quotidien contribuent à leur autonomie et au maintien à domicile. Ces interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie suite à une prescription médicale.

Il y a 21 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) en Maine et Loire, dont trois sur la CASVL. Les taux d'équipement en établissements et services en Maine-et-Loire sont proches des moyennes régionales, qui sont elles-mêmes légèrement inférieures aux moyennes nationales.

SSIAD : Service Soins Infirmiers A Domicile Sur prescription médicale

- ✓ SSIAD Santé Loire Vallée de l'Authion (Canton de Longué- Jumelles dont le Pays Allonnais)
Rue du Dr Jean Rabilloud 49160 Longué-Jumelles Tel : 02 41 52 16 47
- ✓ SSIAD de Doué-la-Fontaine Hôpital local de Doué La Fontaine
30 ter, rue St François 49700 DOUE-LA-FONTAINE (02.41.83.46.23
- ✓ SSIAD de Saumur Place de l'Europe 49400 SAINT HILAIRE SAINT FLORENT (02 41 40 41 00)

HAD : Hôpital A Domicile sur prescription médicale

- ✓ 1, rue des Récollets 49700 Doué en Anjou, Tel : 02 41 83 12 30

Equipe mobile Maladies Neuro-dégénératives (MND)

L'équipe mobile MND est basée à Longué-Jumelles. Elle est mobile sur tout l'Est du Département : Baugé-en-Anjou, Longué-Jumelles, Beaufort-en-Anjou, Saumur, Doué-en-Anjou. Cette équipe est dédiée aux personnes qui souffrent de maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés (Parkinson, sclérose en plaques...). Sa mission est d'accompagner à domicile les personnes avec une MND ainsi que leurs proches. Elle s'adresse à des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives à un stade léger à modéré. Composée d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue, ergothérapeutes, assistantes de soins en gérontologie, infirmière coordinatrice), elle vise à améliorer ou à préserver l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne. Elle assure un lien avec les médecins des patients accompagnés.

Service Accueil de Jour de l'association « Accueil et Partage »

Sur le territoire, l'accueil de jour Antoine Cristal se situe à Saumur. Une équipe soignante composée de médecins, neuropsychologues, infirmières, aides-soignantes et une équipe de bénévoles de l'Association « Accueil et Partage » accueillent les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée pour écouter, partager, et échanger. L'objectif est aussi de maintenir les capacités cognitives ou fonctionnelles des personnes atteintes par des ateliers mémoires et des activités variées : cuisine, jardinage, rencontres intergénérationnelles, gym équilibre, dessin, promenades, sorties... Cet espace permet un temps de répit pour les aidants.

Services de maintien à domicile non médicalisés

L'ADMR du Pays allonnais

Créée en 1977, cette association est particulièrement bien implantée et identifiée sur le territoire au titre du service en direction des personnes âgées et/ou handicapées (97,48% de son activité). Elle emploie 41 salariés et compte 18 responsables bénévoles pour 398 personnes aidées en 2021 soit 39467 heures d'interventions. Elle accompagne 110 bénéficiaires sur la commune d'Allonnes pour 11637 heures sur 2021 (aide à la personne, accompagnement transport, entretien maison, portage repas, installation téléassistance...).

Liste des Services à domicile

Secteur d'Allonnes									
ADHAP SERVICES * 11 rue de la mairie - 49160 Longué Jumelles	02 49 15 12 80	OUI	OUI	OUI			OUI		
ADMR * 35 rue Armand Quénard - 49650 Allonnes	02 41 53 77 45	OUI	OUI	OUI	OUI				
Anjou Accompagnement * 111, rue du Mouton - 49400 Saumur	02 41 51 01 37	OUI	OUI	OUI					
AU SABLIER SERVICES * 5 place de la poterne 49400 St Hilaire St Florent	02 41 50 53 64	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI
DOMALIANCE * 36, route de Rouen - 49400 Saumur	02 41 67 48 57	OUI	OUI	OUI			Itinérant	OUI	
DOMICILIA * 57, rue Nationale - 49350 Les Rosiers / Loire	02 41 03 12 45	OUI	OUI	OUI				OUI	OUI
DOMICIL +* 152, AV Patton - 49000 Angers	02 41 42 74 23	OUI	OUI	OUI			OUI		
GENERALE DES SERVICES * 23, Avenue Général de Gaulle - 49400 Saumur	02 41 51 54 32	OUI	OUI	OUI				OUI	OUI
O2 * 54, rue St Nicolas - 49400 Saumur	02 41 03 56 05	OUI	OUI	OUI					
PETITS-FILS *(services aux grands-parents) Pôle santé Europe - place de l'Europe 49400 Saumur	02 52 21 07 51	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI		
VITALLIANCE* 2 rue de la levée - Saumur	02 52 60 57 84	OUI pas moins de 2H/jour						OUI	
ASPIRE 27, rue du clos Bonnet - 49400 Saumur	02 41 67 74 00	OUI						OUI	OUI
EDD Service 1, rue Dovalle - 49400 Saumur	09 50 29 06 90	OUI	CESU	CESU			CESU		
Maison et Services 2, impasse de la Bibardière - 49650 Allonnes	02 41 88 97 98	OUI						OUI	OUI
Portage de repas - ASSAD 30 rue du commerce-37140 Bourgueil	02 47 97 73 45				Alonnes, Brain/Alonnes, Varennes, Villebermier				
Portage de repas - MENU SERVICES 1, rue Choudieu - 49400 St Lambert des Levées	02 41 38 58 75				OUI				
Portage de repas - Iroise Repas 24 grande rue - 49250 Brion	02 41 57 24 02				OUI				

Pour votre santé

Le médecin traitant,
est votre interlocuteur privilégié

**L'Infirmier(e) Libéral(e), le Kiné,
le Pharmacien(ne),**
sont des professionnels de Santé à votre écoute

SSIAD : Service Soins Infirmiers A Domicile
Sur prescription médicale
Rue du Dr Jean Rabilloud
49160 Longué Jumelles
Tel : **02 41 52 16 47**

HAD : Hôpital à Domicile
Sur prescription médicale
1, rue des Récollets
49700 Doué en Anjou
Tel : **02 41 83 12 30**

EMND: Equipe Mobile Maladies
Neurodégénératives

Sur prescription médicale
Rue du Dr Jean Rabilloud
49160 Longué Jumelles
Tel : **02 41 52 16 47**

Accueil de Jour Accueil et Partage
Résidence Antoine Cristal -
444, rue du chemin vert- 49400 Saumur
Tel : **02 41 83 07 53**

* Service avec Agrément Qualité

95

Les services de téléassistance

Information transmise par les fournisseurs sous réserve de la mise à jour.

LISTE NON EXHAUSTIVE

Coordonnées	Abonnement Mensuel (à titre indicatif)	Frais d'installation (à titre indicatif)	Nombre de correspondants (famille, voisins...)	Frais annexes / contrat	Options	Géolocalisation
ALLOVIE N° Vert : 0 800 300 364 contact@allovie.com	20€/mois (ligne fixe) 24€/mois (box internet) 45€/mois (pack autonome, la téléassistance active)	Gratuit (sauf pack Autonome) Matériel livré, prêt à brancher – Chronopost. Réception 24h à 48h	Conseillé mais pas obligatoire	• Sans engagement, ni préavis • aucun frais de dossier, de mise en service ou de résiliation.	• Détecteur de chute +6€/mois • Détecteur fumée+ 6€/mois • Boite à clefs alloblock +5€/mois • Sunday box, le réseau social familial +7€/mois • Déclencheur supplémentaire : +1€/mois	• ALLOVIE Mobile : boîtier discret portable avec déclencheur 25€/mois • GSM : portable avec système d'alerte 39€/mois
MONDIAL ASSISTANCE Partenaire local à contacter : MENSUS SERVICES 02 41 38 58 75 saumur@les-menus-services.com	19€/mois	Gratuit Installation par un technicien	fortement Conseillé mais pas obligatoire sous condition d'existence d'une boîte à clefs	• Pas de frais de dossier, sans engagement ou de préavis • Pas de surcoût si dégroupage partiel ou total	• Portée de 250 m en champ libre. • 2ème déclencheur classique gratuit pour les couples • Détecteur de chute +4,95€ /mois • Option GSM (sans ligne fixe) +7,00€ TTC/mois	• Bouton d'alerte géo localisé 29,90 €/mois + 42€ de frais de dossier, à recharger, paramétrage d'une zone de sécurité et envoi d'alertes aux aidants des entrées/sorties
ORION ☎ 02 23 18 43 98 19 place du président Kennedy 49100 Angers orion.teleassistance@orange.fr	19€/mois	Gratuit Installation par un technicien dans un délai de 24 à 48H	Conseillé mais pas Obligatoire	• Pas de frais de dossier, d'engagement • Boîtier à clefs inclus dans l'abonnement	• 2ème déclencheur gratuit pour les couples • 23€/mois si pas de ligne téléphonique fixe • Détecteur de chute + 6€/mois.	Montre géolocalisation 26€ par mois

<p>PRESENCE VERTE BEAUCOUZE ASSOCIATION</p> <p>☎ 02 41 31 77 00</p> <p>paysdouest@presenceverte-po.fr</p>	<p>Téléassistance domicile :</p> <p>27€/mois</p>	<p>Installation par un technicien</p> <p>Présence verte Gratuite si appel de la part de la coordination autonomie</p>	<p>Obligatoire (au moins 2 personnes)</p>	<p>Sans engagement, sans préavis, pas de frais de résiliation</p> <p>Démonstration gratuite au domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Portée de 250 m en champ libre. • Détecteur de chute brutale 7.50€/mois • 2ème déclencheur gratuit pour les couples • Installation même sans ligne téléphonique 2.90€/mois • Boite à clefs achat et installation 79€ 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif autonome à l'extérieur avec géolocalisation 26€/mois • Application mobile à installer sur votre smartphone : 15.9€/mois
<p>PROTECVIE</p> <p>☎ 0 806 110 258</p> <p>Appel gratuit</p> <p>44800 SAINT HERBLAIN</p> <p>contact@protecvie.fr</p>	<p>18€/mois</p>	<p>Envoi par colis</p> <p>Installation par un technicien possible pour 35€</p>	<p>Obligatoire (au moins 1 personne)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de dossier 10€ • Sans durée d'engagement, sans caution, sans frais de résiliation ni de préavis 	<ul style="list-style-type: none"> • Médaille supplémentaire 4€/mois • Détecteur de chute 4€/mois • Détecteur de fumée 3.50€/mois • Boite à clé sécurisée 2.50€/mois • Installation même sans ligne téléphonique 6.90€/mois 	<p>Balise géo localisée 32€/mois</p>
<p>VITARIS</p> <p>☎ 02 51 80 58 80</p> <p>44800 SAINT HERBLAIN</p> <p>fr.agenceouest@tunstall.com</p>	<p>20€/mois</p>	<p>Gratuit</p> <p>Installation par un technicien dans un délai de 48H</p>	<p>Obligatoire (au moins 1 personne)</p>	<p>Sans engagement, pas de préavis, pas de frais de dossier, ni dépôt de garantie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Portée 150m • 2ème déclencheur gratuit pour les couples • Appels de convivialité 8.50€/mois • Installation même sans ligne téléphonique 8€/mois • Détecteur de chute 6€/mois • Détecteur de fumée 3€/mois 	<ul style="list-style-type: none"> • VIGIE Mobile : Bouton d'appel SOS, microphone, haut-parleur et assistance géolocalisée + détection de chutes lourdes : à partir de 15.00€ • MONTRE&MOI : montre avec bouton d'alerte géo localisable à partir de 27.90€/mois, frais de dossier 39€

A savoir :

- Tous les organismes cités permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% ou d'un crédit d'impôt (sous condition).
- Certains services à domicile, pharmacies, assurances, banques proposent également des systèmes de téléassistance.
- Il existe des téléphones portables, adaptés aux personnes âgées, vendu en grande surface ou dans les magasins spécialisés, possédant au dos des boutons programmables pour alerter les proches en cas de besoin (géolocalisable).

Coordination Autonomie : 17 place de la Poterne – 49400 Saint Hilaire Saint Florent

☎ : 02.41.83.22.20

✉ accueil@coordination-autonomie.fr

🌐 <https://coordination-autonomie.fr>

Les animations en direction des seniors

Atelier ABCDE

L'atelier ABCDE (Autonomie, Bonheur, Coordination, Détente, Équilibre) est géré par l'association Anim'Culture. Selon un planning établi à l'année, tous les jeudis matin (en dehors des vacances scolaires) des ateliers sur l'équilibre, la coordination des gestes, l'entretien du corps et la mémorisation des mouvements sont proposés aux seniors. L'animation des séances est assurée par un coach santé diplômé intervenant du CAPS (Club d'Athlétisme du Pays Saumurois).

Le CCAS d'Allonnes avait initié début mars 2017 un atelier de prévention des chutes à titre expérimental sur 3 séances de découverte à titre gratuit. Suite au succès rencontré, l'action s'est poursuivie, prise en charge à compter du 18 mai 2017, par l'Association Foyer Rural – section Anim'Culture. Un 2d cours a été mis en place le 29 mars 2018.

Aujourd'hui, deux séances sont maintenues le jeudi de 9h30 à 10h30 et 10h45 à 11h45 salle Boréale du PAMA à Allonnes.

Atelier Remue-Méninges

Suite aux ateliers PEP'S Eurêka menés par la MSA qui se sont déroulés du 9/10/19 au 18/12/19 sur Allonnes, une dizaine de personnes a émis le souhait de continuer à travailler sa mémoire en ce sens mais peut-être de manière plus ludique. Le groupe s'est rejoint sur les mêmes besoins. Dina Fage, membre du CCAS s'est portée référente de l'action.

L'atelier Remue-Méninges est géré par l'association Anim'Culture. Le mercredi matin une semaine sur deux (en dehors des vacances scolaires) cet atelier est proposé aux seniors (15 maximum), qui souhaitent tester et stimuler leur mémoire au travers de jeux et exercices collectifs dans la bonne humeur et la bienveillance. Logique, Réflexion, Chiffres, Mémorisation et tout ce qui remue nos méninges, dans le maintien du lien social, sont un des facteurs importants du bien vieillir. Les activités imaginées permettent donc de travailler sa mémoire, son attention, la concentration, l'observation visuelle, etc. Il est demandé à chaque participant une adhésion à l'association (3€) et une participation forfaitaire de 20€ par an.

Club Allonnais de jeux de cartes

Les membres de l'association se retrouvaient 2 fois par semaine dans un esprit convivial à la salle des clubs pour jouer aux cartes ou aux jeux de société. Cette association marque un temps d'arrêt de ses activités.

Charte des Solidarités pour les Aînés MSA

En 2017, l'adjointe aux Affaires sociales de la commune a été sollicitée par un travailleur social de la MSA qui effectuait un pré-diagnostic de différents territoires dont le Pays Allonnais. Le 19/12/2017, la responsable de l'Agence sociale de la MSA du Baugeois Vallée nous informe que notre territoire a été retenu pour accueillir la Charte des Solidarités pour les Aînés :

« Agir ensemble pour le bien-être des retraités ou futurs retraités. Sur la période 2018-2020, prolongée d'un an en raison de la crise sanitaire, la MSA a développé une démarche avec les acteurs locaux et la population autour du bien-vieillir en milieu rural. Cette démarche s'est adressée à toute personne âgée de plus de 55 ans, quel que soit son régime de protection sociale ».

Deux orientations présidaient à cette démarche : lutter contre l'isolement et développer les services aux retraités, le lien social.

L'objectif était d'impulser une dynamique en lien avec les partenaires du territoire : EVS Nord Saumurois, Accord'Ages, la Coordination Autonomie ...

Le 8/02/2018, une rencontre a lancé officiellement la démarche sur le Pays Allonnais dans les locaux de l'Agglo Saumur Val de Loire. Etaient représentés la commune d'Allonnes avec Mr Harrault maire, Mme Neu adjointe aux Affaires sociales et la commune de Vivy avec Mme Bertrand présente en tant que référente du CLS (Contrat Local de Santé).

A la séance du SIMM du 15/02/2022, une présentation de cette démarche a été réalisée par la MSA afin de sensibiliser plus fortement toutes les communes concernées notamment dans un 1^{er} temps sur l'étape du diagnostic.

Cette démarche de Développement Social Local a été animée par 4 travailleurs sociaux MSA investis sur ce territoire rural.

Une enquête participative a été lancée en direction des seniors de 55 ans et plus, afin de recueillir leurs paroles et d'identifier leurs besoins. Pour Allonnes, la distribution des flyers et cartes postales (questionnaire à remplir) s'est faite par voie postale dans les 620 foyers Allonnais concernés. Le courrier était nominatif et un questionnaire pouvait être rempli par foyer.

Deux manifestations importantes ont eu lieu :

- ✓ la projection du film « les Optimistes » le 14 juin 2018,
- ✓ le Challenge seniors avec le soutien du partenaire Professions Sports et Loisirs du Maine et Loire le 10 juillet 2018.

D'octobre à Novembre 2018, il y a eu un temps-fort avec la phase de restitution et les pistes d'actions retenues.

Sur 2019/2020/2021, deux groupes se sont constitués sur les sujets du lien social et de la lutte de l'isolement ainsi que de la mobilité et de l'habitat.

Ils ont respectivement proposé un pique-nique partagé le 20/06/2019, une conférence sur le sommeil avec séance de relaxation le 21/01/2020, des modalités de transport collectif d'accès au cinéma fin 2018 et sur 2019.

Après quelques mois de pause obligée en raison de l'épidémie de Covid, les groupes « Lien social » et « Mobilité » se sont retrouvés mardi 22 septembre 2020, dans la salle des Clubs à Allonnes, afin de relancer les actions envisagées en faveur des seniors, sur les thèmes de la prévention routière et de la nutrition. Deux conférences sont programmées : d'une part, l'alimentation, un allié santé pour bien vieillir, animée par une diététicienne ; et d'autre part, conduire en toute sécurité, une rencontre animée par des professionnels de la sécurité routière.

Sur 2021, le volet de la mobilité continue à être travaillé sur l'axe de la mise en place d'un service de transport solidaire en lien avec l'EVS Nord saumurois.

Sur le 2d semestre 2021 à partir de la préparation de la Semaine bleue du 4 au 10 octobre (animation jeux en bois avec l'EHPAD d'Allonnes, lecture de contes enfants/retraités à Varennes/Loire, animation boule de fort en lien avec les écoles à Brain/Allonnes) sur le thème « **Bien dans son âge, bien dans son territoire** », la société SIMIX, mandatée par la MSA, construit la vidéo de clôture de cette Charte.

La Charte des Aînés s'est finalement achevée le 2/12/2021 avec une réunion de clôture sur Vivy. Il y a eu diffusion d'une vidéo bilan de 9/10 minutes afin de présenter l'ensemble des actions menées depuis 2018 par les deux groupes d'actions créés « le lien social et la mobilité », avec des témoignages d'habitants du Pays Allonnais, des travailleurs sociaux MSA animant ces groupes, d'autres professionnels du territoire comme La Coordination Autonomie. Ces ateliers ont été utiles. Un noyau de participants s'est créé et compte bien continuer à développer quelques actions. Les communes seront peut-être sollicitées financièrement à cet effet.

Collectif seniors du Pays Allonnais

La MSA a sollicité l'EVS du Nord Saumurois, très investie dans la démarche de la Charte des Aînés, pour prendre le relais de ces groupes constitués d'habitants acteurs. Le « Collectif seniors du Pays Allonnais » a pris forme alors.

Le 7/3/2022, il est alors acté que ce collectif pourra mettre en place des actions portant sur le bien-vivre, la santé, la prévention, la sensibilisation.

Depuis, il a mené plusieurs actions collectives :

- ✓ le Challenge seniors, temps-fort du 5/07/2022 à Varennes/Loire en partenariat avec la mairie et Profession Sports et Loisirs,
- ✓ le temps « d'initiation aux Gestes qui sauvent » avec les pompiers à la Breille-Les-Pins le 26/01/2023.
- ✓ Chaque commune pourrait envisager ainsi un temps-fort ouvert à tous, identifié et reconductible chaque année.

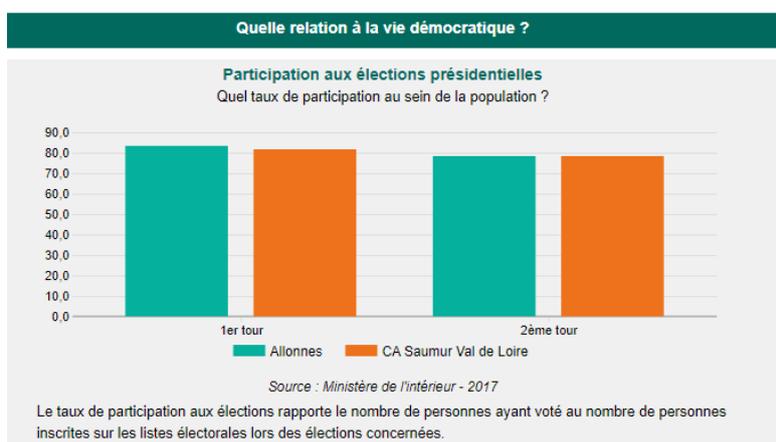
Le projet de la « Semaine bleue » 2023

Les communes via leurs CCAS ont été invitées à une rencontre le 27/02/2023. Le territoire du Pays Allonnais (12408 habitants) compte 30 % d'habitants de plus de 60 ans. Des propositions d'animations sont lancées autour du thème « *Vieillir ensemble, une chance à cultiver* » en s'appuyant sur des partenaires locaux potentiels comme la révision du code de la route, un après-midi jeux, des initiations à la boule de fort.

7) Vie démocratique, liens entre habitants et dynamique associative

7.1 Participation à la vie démocratique

Le taux d'abstention est calculé en rapportant le nombre de citoyens inscrits sur les listes électorales mais s'étant abstenu au nombre total de personnes inscrites sur les listes électorales, à la date du scrutin. Sur Allonnes, le taux d'abstention au 1^{er} tour de l'élection présidentielle en 2017 était de 16.7%. Pour comparaison, il était de 18.4 % à l'échelle de Saumur Val de Loire, 17 % à l'échelle départementale et 16.7% à l'échelle régionale.



7.2 Les liens entre habitants

Un besoin de connaissance entre habitants

D'un côté, les relations entre habitants natifs de la commune sont mises en avant « *Nés ici nous connaissons beaucoup de monde* », « *les vieilles relations* », la convivialité entre habitants « *les habitants sont sympathiques et accueillants* », « *les habitants sont globalement agréables* ».

D'un autre côté, des répondants remarquent le manque de connaissance entre habitants « *On ne se connaît plus entre voisins* », voire des problèmes de voisinage (Ces nuisances sont souvent liées aux animaux) « *Des problèmes de voisinage qui durent depuis trop longtemps* » « *ne pas être envahi par les immigrés* », « *Ne plus être entouré de cassos* », « *Mauvais voisinage, manque de respect de l'autre* », « *Faire taire les chiens... Il est impossible de marcher sans qu'un chien ne gueule... Lorsque les fenêtres sont ouvertes on entend toujours des chiens gueuler de jour comme de nuit* »

Une volonté de favoriser les liens entre voisins au sein des quartiers

Il y a une volonté de consultation et d'animations des habitants à l'échelle des quartiers. «

Que l'on prenne plus en compte les cités », « *Avoir plus de contacts entre voisins* ».

17 répondants proposent la mise en place de fête de voisins, de voisinades, de repas entre voisins. « *Mettre en place des fêtes de quartier* », « *fête des voisins* » Ces fêtes de voisinage permettent d'accroître les rencontres entre les habitants, de lutter contre l'isolement, d'améliorer la qualité de vie et de générer du lien social à l'échelle locale. D'un point de vue sociologique, Eric Hobsbawm, (« *Inventer des traditions* »1995) parle de la Fête des voisins comme une « *tradition inventée* », qui exprime le **besoin d'ancrage local**. Ainsi, la Fête des voisins peut jouer un rôle important dans la reconnaissance par les autres du statut de voisin. Pour y parvenir, il est nécessaire que les institutions appuient et stimulent les initiatives citoyennes plutôt que de jouer un rôle d'organisateur, au risque de se substituer à l'envie et à l'ambition de rencontre des citoyens eux-mêmes.

Huit répondants proposent de faire des **réunions de quartier** pour échanger sur leur besoins, leurs envies, « *créer des réunions de quartier* », « *avoir des rencontres avec les élus* » ainsi que des **animations de proximité** de quartier comme « *Des vides greniers tournants dans la commune de manière à ce que chacun ait un jour la possibilité d'y participer devant chez lui au lieu d'avoir à déplacer tout en voiture* », des **animations fédératrices** entre quartiers « *Peut-être un évènement festif qui sollicite les différents quartiers et hameaux* ».

D'autres propositions pour améliorer le vivre ensemble entre habitants : « *Groupe de promenades de chiens* », « *Ateliers jeunes parents* », « *Marché gourmand top. Il faudrait refaire le marché de Noël, et même proposer des marchés par saison, Une braderie pour se rencontrer entre amis* »

Le sentiment d'isolement

Il était demandé aux habitants, s'ils se sentaient isolés et si c'était le cas, quels étaient les motifs de cet isolement. 82.9 % des répondants (281 personnes) ont répondu qu'ils ne se sentaient pas isolés.

58 personnes ont déclaré un sentiment d'isolement. Certaines personnes ont coché plusieurs motifs d'isolement.

Motifs d'isolement	Personnes
Peu de contacts avec le voisinage	29
Eloignement des proches	12
Emménagement récent dans la commune	10
Peu de contacts avec la famille	10
Difficultés à vous déplacer	7
Situation familiale (monoparentale)	2
Manque d'activités pour les jeunes	2
Sans indication	5

La solidarité entre habitants

A plusieurs reprises, des habitants soulignent le besoin de développer des liens de solidarité de proximité. « *L'importance de l'entraide, de la solidarité entre voisins* », « *développer la solidarité entre voisins les miens sont charmants* », « *la gentillesse entre voisins, la tolérance* »

Les liens multi et intergénérationnels sont évoqués. « *Proposer des rencontres inter générations entre les aînés et les plus jeunes (ateliers jeux, lecture, aide aux devoirs...)* » Un habitant propose la mise en place d'une action pour prendre soins de ses voisins âgés : « *les voisins* »

Un autre habitant propose « *une application ou un service pour s'entraider aux petits besoins du quotidien* »

La question de l'intégration et de l'implication des nouveaux habitants

Certains répondants regrettent le **manque d'implication** d'habitants « *Très difficile à Allonnes car je pense que c'est une ville dortoir* », « *(...) Il faudrait déjà que les gens se motivent et ne soient pas individualistes et ça n'est pas facile de les faire bouger* », « *Problème d'investissement des habitants* », « *C'est difficile de faire bouger les gens. On voit toujours les mêmes. Ça décourage.* », « *Inciter les nouveaux habitants à rejoindre les associations car on manque de bénévoles. On s'épuise* », « *Je travaille à Doué et mon conjoint à Vernantes. Allonnes est un lieu de passage. On ne va pas au marché ni commerçants. On fait nos courses à Saumur. On ne connaît pas les infrastructures de la commune.* »

Deux nouveaux habitants expriment que l'implication sur la commune n'est pas leur priorité. « *On ne connaît pas la vie associative de la commune mais on n'a pas de temps car on rénove notre maison.* », « *Nous ne connaissons pas ce qu'il est proposé par les associations mais nous n'avons pas le temps de nous y investir.* »

Certains habitants évoquent la gouvernance des associations et la problématique du non **renouvellement des bénévoles** « On voit toujours les mêmes qui sont investis dans plusieurs assos », « Dynamisme associatif mais manque de bénévoles », « (...) Il manque de plus en plus de bénévoles » et particulièrement des dirigeants. « Besoin de renouvellement dans les associations », « renouveler les dirigeants des associations »,

Neuf nouveaux habitants témoignent de leurs **difficultés d'intégration**, notamment dans la vie associative. « Il y a un problème d'acceptation des gens qui s'installent », « Eviter le chauvinisme. On est pas là depuis 3 ou 4 générations », « Nous sommes nouveaux sur la commune et c'est compliqué de s'intégrer dans la vie associative. On nous demande beaucoup d'investissement. (...) », « (...) On a fait le choix de faire profil bas pour pouvoir s'intégrer si tu dis quelques choses tu n'arriveras pas à t'intégrer. », « Problème d'intégration pour les nouveaux habitants au sein des associations. On nous laisse pas notre place. On n'accepte pas le niveau d'investissement qu'on peut donner. Si on donne pas assez, on se fait mal voir. », « Difficulté pour faire partie des associations quand on arrive »,

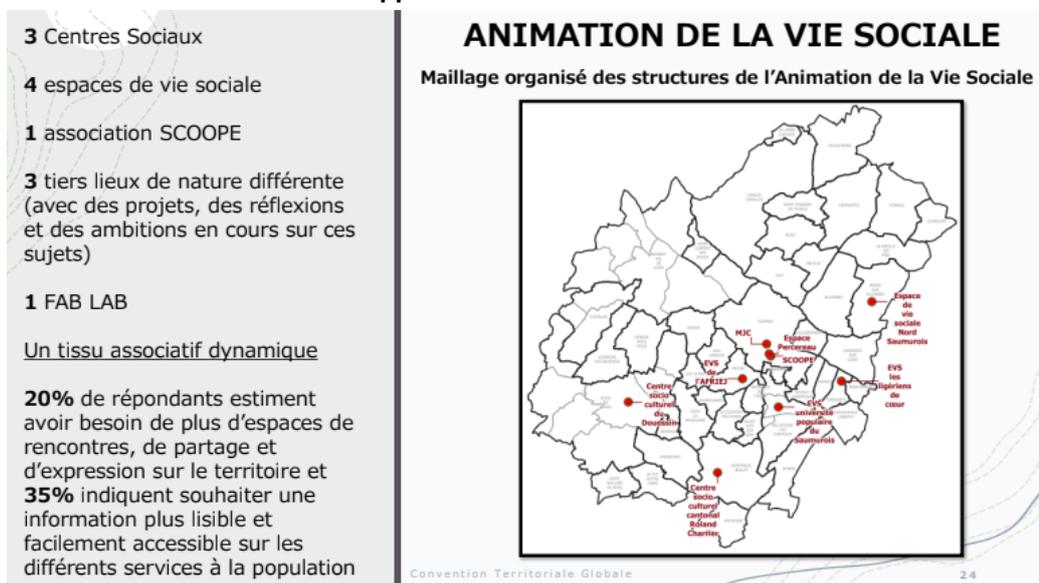
A l'inverse, deux nouveaux habitants seniors témoignent de la réussite de leur intégration "Nous sommes arrivés en même temps que nos voisins. Nous nous sommes liés d'amitié et nous nous rendons des services. Je me suis inscrite à la salle de muscu. C'est très bien. Le forum des assos ça aide aussi.", « Le club de pétanque une bonne ambiance. On est venu sur la commune car je faisais déjà parti du club de pétanque c'est plus facile pour s'intégrer »

Un habitant propose d'« Inciter des initiatives d'habitants pour améliorer les espaces publics, donner envie de s'investir sur et pour la commune ; développer des actions qui favorisent la connaissance et le partage entre habitants »

14 personnes proposent que la mairie mette en place un temps **d'accueil des nouveaux habitants** pour faire une présentation de la commune, et de ces acteurs. « Avoir un accueil nouveaux habitants en présence des associations et des professionnels des différents services enfance, jeunesse, à la personne... », « Proposer comme avant un accueil pour les nouveaux habitants organisé par la mairie ».

7.3 Animation de la vie sociale

Zoom sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale sur le territoire Saumur Loire Développement en lien avec l'animation de la vie sociale



L'Espace de Vie Sociale Nord Saumurois

Début avril 2012, 4 communes de l'ex-canton d'Allonnes (Brain sur Allonnes, La Breille Les Pins, Neuillé et Vivy), ont soutenu un projet d'animation locale porté initialement par l'association Familles Rurales de Brain sur Allonnes. L'idée de départ était d'offrir une animation socioculturelle mutualisée et concertée à dimension territoriale (6038 habitants). Le bilan des quatre années de fonctionnement était d'être parvenu à renforcer les structures associatives en confortant le rôle des bénévoles mais aussi d'avoir apporté un soutien technique aux collectivités.

L'EVS a permis de développer des projets communaux et intercommunaux nouveaux pour et par les habitants notamment des projets CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement Locaux).

Il a aussi obtenu la reconnaissance de la labellisation PLAIA (point Local d'Appui et d'Information aux Associations).

En janvier 2015, suite aux élections municipales, lors du renouvellement de l'agrément de son projet d'animation locale, l'association EVS Nord Saumurois a été créée par l'engagement des sept communes du Pays Allonnais avec Allonnes, Villebernier et Varennes sur Loire. Ce n'est qu'à compter de juin 2015 que le projet s'est décliné réellement sur l'ensemble de ce territoire de 12360 habitants avec l'embauche nécessaire d'une deuxième personne.

Cette nécessité de soutien technique des collectivités s'est faite jour avec l'avènement de la mise en œuvre de la réforme des Rythmes scolaires et la mise en place des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire).

De 2015 à 2019, l'EVS s'est structuré notamment avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission en août 2017 ; il a gagné en reconnaissance auprès des collectivités. En 2017, il s'installe dans les locaux de la Petite Hurtaudière à Brain sur Allonnes. Le Conseil d'Administration du 16/02/2018 s'est ouvert aux habitants et affirme ainsi son identité et sa volonté de démarche participative des citoyens.

Néanmoins, un travail énorme de pédagogie et de communication reste nécessaire pour renforcer la légitimité de sa place et de l'action sociale à développer (lutte contre l'isolement, lien social, solidarités ...) sur le territoire.

L'EVS s'affirme aussi dans son soutien aux associations et aux collectivités sur les dispositifs en cours, la démarche du PEDT (Projet Educatif Territorial) intercommunal.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'EVS Nord Saumurois a évolué conséquemment avec le transfert des activités enfance et jeunesse de deux associations du Pays Allonnais en difficulté de gouvernance.

Aujourd'hui l'EVS gère 15 salariés et quatre pôles (espaces jeunesse et accueil de loisirs) répartis les communes du pays Allonnais (Brain sur Allonnes, Vivy, Neuillé)

Son projet d'animation de la vie sociale repose sur quatre axes :

- ✓ *favoriser l'expression et la participation citoyenne des habitants en territoire allonnais,*
- ✓ *développer le lien social et agir contre l'isolement,*
- ✓ *favoriser le lien et l'entraide au sein de la famille et s'inscrire dans une démarche de co-éducation et de soutien à la parentalité,*
- ✓ *coconstruire l'animation locale.*

Les actions de l'EVS

Création d'un espace d'émergence de « projets d'habitants du Pays Allonnais » avec la commission de projets d'habitants de 5 à 6 fois dans l'année.

Mise en place et animations de temps conviviaux ponctuels et réguliers comme depuis janvier 2018 les « **Petits déj de l'EVS** » tous les mercredis matin sur les différentes communes, l'organisation de « **repas partagés** », de « **sorties conviviales** » et de propositions de « **soirées culturelles** » (concerts, débats films).

Mise en place d'ateliers d'échanges de savoirs en s'appuyant sur les compétences locales et bénévoles comme **l'atelier informatique**.

Création d'un « **service de Transport Solidaire** » depuis le 1^{er} janvier 2019 sur le territoire du Pays Allonnais pour répondre à un problème de mobilité et agir sur le développement du lien social en s'appuyant sur un réseau de bénévoles impliqués et ainsi tenir compte de la population vieillissante et de l'isolement des personnes âgées (30 bénévoles 170 bénéficiaires). Ce projet a été construit sur l'année 2018 en partenariat avec la MSA (Charte des Aînés).

Proposer un programme d'animations ludiques, culturelles, sportives à destination des habitants en tenant compte de leurs difficultés liées à la mobilité, aux faibles revenus comme « **les Estivités de l'EVS** ».

Animer le « **Réseau de parents du Pays allonnais** » créé en 2018 dans l'objectif de créer du lien et de la mixité entre parents, entre parents et professionnels et de soutenir les fonctions parentales.

Coordonner l'action « **Printemps des Familles** » en mars/avril en impulsant une dynamique partenariale et une culture autour de la parentalité, en travaillant le lien de confiance entre professionnels, en valorisant des actions autour de l'enfance, la jeunesse, la famille, en soutenant la fonction parentale, en construisant des temps partagés conviviaux parents-enfants.

Coordonner et gérer un Lieu d'Accueil Enfants/Parents « **LAEP l'Îlot Mômes** » et ainsi soutenir la fonction parentale, rompre l'isolement de certains parents,

Développer des **CLAS** primaires et/ou secondaires (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité)

Construire l'animation locale en coordonnant le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), en soutenant la cohésion éducative et en mettant en œuvre le **PEDT** (Projet EDucatif Territorial) sur le territoire.

Remettre à jour le répertoire des services aux familles du Territoire.

Pour ce faire, chacun doit se saisir de cette démarche collective pour faire évoluer le « vivre ensemble » sur le territoire du Pays Allonnais. Les membres du CA ont bénéficié d'un Dispositif Local d'Accompagnement, outil spécifique d'intervention de l'État pour accompagner les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'objectif était de mieux structurer le futur projet, de donner du sens à son action, de transmettre les valeurs associatives à d'autres habitants, aux partenaires associatifs et institutionnels.

Cette association est une association « jeune » et elle gagne chaque année en identification sur le territoire tant auprès des habitants, des associations et des collectivités.

L'association allandaise

C'est une association de quartier qui s'est créée le 24/04/2019 avec pour objet l'organisation de manifestations de quartier. Elle comptait jusque récemment 62 adhérents dont 12 de 18 à 30 ans, 30 de 31 à 60 ans et 20 de plus de 60 ans.

Elle organise annuellement une galette des rois, un vide-greniers rassemblant plus de 300 exposants, un pique-nique de quartier au printemps réunissant une centaine de personnes.

7.4 La vie associative

Un dynamisme associatif

Le territoire Allonnais bénéficie d'un tissu associatif dense tant sur le plan socioculturel que sportif. La présence de 50 associations communales démontre non seulement par leur richesse et leur variété, leur

vitalité de la commune mais aussi le potentiel des actions envisageables et des initiatives locales qu'elles pourraient susciter.

Sur le questionnaire auprès des habitants, 14% des répondants (49 personnes) mettent en avant ce dynamisme et la richesse du tissu associatif allonnais : « *diversité des associations sportives et culturelles* », « *richesse de l'offre associative* », « *dynamisme de la vie associative* »

Un habitant bénévole de l'association chorale évoque la solidarité avec l'association Band'allonnaise : « *Dynamique associative (Anim'Culture, Musique, Sports ...) ex solidarité pendant travaux du PAMA* »

Impact du covid sur la vie associative

Un habitant s'inquiète de l'impact du COVID sur ce dynamisme associatif « *Dynamique associative mais impact covid ?* »

Les activités et manifestations des associations ont repris progressivement et les allonnais répondent présents. Les bénévoles engagés restent mobilisés.

Un besoin de renouvellement des bénévoles

C'est une réalité de nos associations et c'est un constat partagé avec d'autres communes du Pays allonnais.

Les canaux de communication

Il était demandé aux habitants par quel canal de communication ils avaient connu les associations allonnais.es, s'ils étaient déjà bénévoles ou s'ils n'avaient pas encore découvert le milieu associatif.

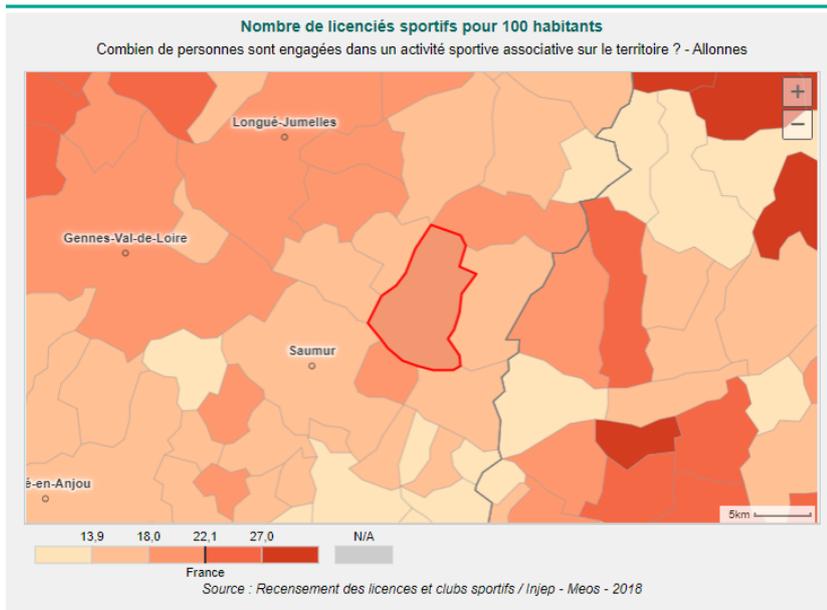
80 bénévoles (24% des répondants) ont répondu au questionnaire. 48 personnes (soit 14 % des répondants) n'avaient pas encore découvert le milieu associatif. Le bulletin communal est un moyen de connaissance de la vie associative.

Canaux de communication							
Presse locale	Réseau	Bouche à oreille	Par l'intermédiaire de Bénévoles	Bulletin communal	Panneau lumineux	Site facebook	Manifestations
7%	32%	33%	17%	44%	21%	24%	20%
25 personnes	109 personnes	111 personnes	56 personnes	150 personnes	70 personnes	82 personnes	67 personnes

Deux propositions sont faites pour renforcer la vie associative :

- ✓ Le développement d'actions inter-associations « *Créer un évènement festif inter associations* »
- ✓ La valorisation de l'engagement bénévole « *Valorisation des jeunes sportifs* », « *Mise à l'honneur des bénévoles* »

Le nombre de licenciés sportifs, à Allonnes est de 20.2 pour 100 habitants en 2018. Pour comparaison, il est de 18.7 à l'échelle de Saumur Val de Loire, 21.8 à l'échelle du départementale et 23.3 à l'échelle régionale.



Les associations solidaires

Différentes associations solidaires œuvrent sur Saumur Val de Loire : les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire, des Vestiaires, le Secours Populaire, le Secours Catholique, Emmaüs, la Croix Rouge, Famille de France.

Les Restos du Cœur



Les Restos du Cœur de saumur ont accepté d'implanter une antenne sur la commune d'Allonnes dès la campagne d'hiver 1991/1992 au bénéfice des habitants du Pays allonnais. Lors de la campagne 2014/2015, la commune d'Allonnes a mis à disposition des locaux du jeudi matin au vendredi à 12h, puis un camion ainsi qu'un agent pour assurer le trajet sur Saumur nécessaire à la récupération des denrées chaque jeudi. Une pièce annexe a été dévolue pour le stockage permanent des denrées périssables dans plusieurs réfrigérateurs et congélateurs fournis par les Restos de Saumur. Des étagères ont été installées par la commune pour les denrées autres.

Une équipe solide de 20 à 25 bénévoles accueille et accompagne alors les familles bénéficiaires.

Lors de la campagne 2015/2016, la commune de Brain/Allonnes vient apporter sa contribution concernant l'acheminement des denrées. Cette année-là 63 familles ont été aidées dont la moitié concernait de nouvelles familles.

Lors de la campagne 2016/2017, la commune de Varennes/Loire s'intègre dans le roulement du transport. L'arrêt de l'accueil des restos pour les campagnes d'hiver sur Allonnes se fera de manière contrainte pour des raisons matérielles, la commune engageant des travaux conséquents de réhabilitation du bâtiment du Foyer rural soumis à fermeture administrative potentielle.

Le 2/10/2020, la relance de la dynamique des Restos du Cœur sur le Pays Allonnais est impulsée par la commune d'Allonnes avec une réunion à laquelle furent invités les anciens bénévoles de l'antenne en présence du président départemental des Restos du Maine et Loire. Etaient invitées également toutes les communes du territoire. Seules Vivy et Villebernier n'étaient pas représentées.

Le Conseil d'Administration et le Bureau des Restos 49 considère alors que toute ouverture d'un « nouveau centre » doit se faire dans le respect des règles actuelles des Restos. « *Le Contrat d'Agrément, c'est de fonctionner toute l'année (Les associations départementales sont liées à l'association nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs obligations). La disponibilité des bénévoles, ce n'est pas un argument qui peut*

être avancé maintenant ». « Le projet des Restos a de multiples facettes d'accompagnement : lutter contre l'isolement, mettre en œuvre des vacances, favoriser l'accès aux droits, les démarches, apporter de la convivialité ... Cet accompagnement ne peut être mis entre parenthèses 8 mois de l'année. »

Ce différend de vision (l'équipe de bénévoles de l'antenne d'Allonnes ne souhaitant fonctionner que sur la période de la campagne d'hiver) rend difficile les échanges.

Un appel à bénévoles est néanmoins lancé sur les sept communes, conformément aux attentes des directives départementales. L'ancienne équipe se retire complètement. Il y a eu très peu de retour de nouvelles candidatures.

Suite à une rencontre du 18/03/2021 avec la présidente de l'antenne de Saumur et un de ses adjoints, le maire d'Allonnes et l'adjointe aux Affaires sociales, une nouvelle organisation est mise en place pour assurer un service auprès des familles fragilisées.

« La proposition de "préparation de colis calibrés en fonction des familles ayant préalablement effectué leur démarche d'inscription sur les Restos à SAUMUR" est retenue. Il n'y aura pas de distribution libre de denrées en tant que telles et donc pas de gestion de stocks localement.

Le temps qu'une équipe solide de bénévoles locaux se reconstitue éventuellement, les bénévoles aguerris et compétents de l'équipe étoffée de Saumur, viendra en appui tant que nécessaire ».

La 1^{ère} permanence d'inscription sur Allonnes a eu lieu jeudi 11 mars 2021 et la 1^{ère} distribution le 18/03/2021. Le créneau de la permanence se situe chaque jeudi de 9h30 à 11h30 au PAMA. Les rotations de transport des colis se feront avec le soutien des communes d'Allonnes et de Brain/Allonnes. Cinq bénévoles de Saumur sont venus apporter leur expérience et un bénévole d'Allonnes. Une dizaine de familles est aidée.

Ce fonctionnement assuré par trois bénévoles allonnais, s'est poursuivi sur la campagne 2022/2023 avec 11 familles bénéficiaires. Seulement 5 familles éligibles ont demandé à bénéficier de l'aide alimentaire des Restos la saison d'été. En 03/2023, la présidente des restos de Saumur préconise donc à Mr le Maire, de fermer le relais des Restos d'Allonnes.

Une autre modalité pourrait se dessiner avec la mise en place au niveau départemental, par les Restos du Cœur, d'un camion expérimenté déjà sur le secteur du Baugeois Vallée notamment.

La Halte du Cœur



Cette association « La Halte du Cœur », association intervient depuis plus de 35 ans sur l'ensemble des Pays-de-la-Loire pour délivrer des colis d'aide alimentaire en milieu rural. L'association la Halte du Cœur, reconnue d'intérêt général, propose depuis 1986 cette aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural.

Avec son siège basé à Beaupréau-en-Mauges dans le Maine-et-Loire, l'association réalise aujourd'hui 73 distributions de colis alimentaires par mois réparties sur 9 départements de la Région Pays de Loire et des départements limitrophes. C'est une redistribution solidaire des invendus alimentaires.

Cette aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique composé de façon à se rapprocher au maximum d'un caddie classique. Les bénéficiaires retirent des colis alimentaires composés de fruits et légumes, produits laitiers, produits secs type viennoiseries, produits frais et produits congelés.

A travers cette distribution de colis alimentaire, la Halte du Cœur s'est donnée pour mission de "contribuer à remettre debout des personnes et des familles en situation de précarité ponctuelle ou durable par le biais d'une aide alimentaire participative de qualité, en milieu rural tout en respectant la dignité de la personne".

Le 9 février 2023, le CCAS d'Allonnes a été contacté par son directeur nous expliquant, que l'association assure depuis de nombreuses années une présence sur le Saumurois, à Varrains, ils envisageaient de déplacer ce point de distribution au nord de Saumur. La commune d'Allonnes leur paraît comme un bon compromis, afin de ne pas trop nous éloigner pour ceux de nos bénéficiaires qui habitent Saumur.

Ils ont bien connaissance que nous travaillons déjà avec les Restos du Cœur et se présentent comme une solution complémentaire, une autre possibilité offerte aux personnes qui disposent de peu de revenus pour se nourrir.

En général, sur un lieu de distribution (actuellement près d'une trentaine), les bénéficiaires viennent de l'ensemble du territoire environnant, à 20/30 kms à la ronde. C'est donc une aide alimentaire au service d'un territoire, que la Halte du Cœur propose en lien et en accord avec les élus concernés.

Une rencontre avec ce partenaire caritatif et le CCAS de la commune est programmée le 2 juin 2023.

Restos du Cœur

Aide alimentaire et vestimentaire
(campagne nationale décembre à mars)

- Secteur Allonnes 06 35 94 94 28
Salle du Foyer Rural, le vendredi matin

- Secteur de Doué en Anjou : 06 40 06 52 23
Chapelle du Bosquet 11 rue Taunay,
le vendredi de 9h30 à 11h.

- Secteur de Longué-Jumelles : 06 64 25 71 99

- Secteur de Gennes Val de Loire
Au Château de la Roche, les jeudis de 14h à 15h30
MmeLeray 06 32 50 90 03

- Secteur Montreuil Bellay 06 88 98 10 84
Le mercredi de 14h à 15h, inscription au préalable.

- Secteur de Saumur : 02 41 50 32 94
53 ter rue de Rouen,
* Accueil de jour (seulement sur Saumur):
Toute l'année, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h
Petit déjeuner, sandwich, douche, coiffeur, laverie
* Le mardi & vendredi de 8h30 à 11h (campagne nationale et inter campagne).

Emmaüs

62 rue Moise Ossant - Saumur 02 41 38 39 88
<http://www.emmaus49.com/fr/emmaus-saumur/accueil-saumur-p46.html>

Pour tout public :
Vêtements - mobilier - livres - Électroménager - vaisselle...
Lundi de 14h à 18h
mercredi et Samedi de 10h à 12h & 14h à 18h

Pour personnes en difficultés :
Sur rdv hors jours de vente
Vestiaire le mardi matin sans rdv
Dons du lundi au samedi de 8h à 18h

Banque alimentaire

- Secteur Gennes CCAS 02 41 51 99 79
Au château de la Roche, le jeudi après midi,
tous les 15 jours d'Avril à Novembre.

- Secteur Saumur : 02 41 50 43 94
18 rue A. Cailleaud BAGNEUX

Secours Populaire

- 44 Rue de Rouen à Saumur 02 41 53 73 29
- 5 Avenue Victor Hugo à Longué-Jumelles 06 32 13 04 77

Aide alimentaire et Vente de vêtements (tout public)
Mardi de 13h30 à 16h et jeudi de 9h à 11h30
Braderie le 2^{ème} samedi du mois

Secours catholique

- 95 rue Schweitzer à Saumur 02 41 67 89 41
- La main tendue à Longué

Aides financières, prêts, accompagnement
Lundi & Jeudi de 14h à 17h
Equipe spécialisée pour l'accueil des migrants

Croix rouge

28 boulevard des guédreries à Saumur
02 41 50 00 59
Aide alimentaire et vestimentaire
Mercredi & vendredi de 14h à 16h30

Famille de France

23 rue hoche - Saumur Mr Jacot : 06 80 91 96 48
Soutien des familles, budget, surendettement,
problèmes juridiques

Vestiaires

Vente de vêtements d'occasion

- Gennes : Salle, rue des Ecoles 02 41 51 82 99
Le vendredi DE 9h30 à 11h15
(Familles Rurales)

- Montreuil Bellay : 1 place René Aubelle
1fs/mois de 14h30 à 18h. CCAS 02 41 40 17 60

ASEA - CAVA - Saumur

Centre d'accueil de demandeurs d'asile

Accueil de jour
et hébergement d'urgence Equinoxe.

87 rue Saint Nicolas
02 41 67 27 92
Du Lundi au dimanche de 11h15 à 14h00
Repas (participation 1€), douche, lavage du linge
Soins esthétiques sur RDV

Chantier d'insertion et ateliers d'insertion
2 bis avenue Equinox
02 41 67 31 81

CADA
2 bis avenue Balzac
02.41.40.28.70

MARAUDE
06 45 15 90 72

Epicerie Sociale

Espace Jacques Percereau
925 rue F. Mitterrand à Saumur
Sur RDV 02 41 53 51 65

Les associations d'écoute, de soutien et de partage

Ecoute, soutien

- SOS Amitié 02 41 86 98 98
- Solitud'écoute (de 15h à 18h, 7js/7) 0 800 47 47 88
- SOS Dépression (24h24 et 7js/7) 0 892 70 12 38
- Suicide Ecoute (24h24 et 7js/7) 02 45 39 40 00
- SOS Femmes 02 41 87 97 22
- Violences conjugales 39 19

Cafés, espaces de parole...

- Le Café Deuil : 1 fois par trimestre 02 41 83 22 20
- Le Café des Femmes 06 11 86 85 01
- Le Café Philo 06 72 69 29 55
Saumur Temps Libre Université Inter- Ages
- Le Café des Aidants 02 41 83 22 20

Vie associative

Soutien lié à la santé

- Urgence non vitale Maine et Loire 116 117
- Groupement Parkinsonien du Maine et Loire
02 41 47 53 70

- France Alzheimer 49 02 41 87 94 94
- Allo Alzheimer écoute 7j/7 0 811 740 700
- Cancer info service 0 810 810 821
- Ligue contre le cancer 02 41 88 90 21

- APF : Association des Paralysés de France
02 41 34 81 34
- Aphasie 49 02 41 52 94 26
- Diabète 49 02 41 44 05 38
- Association fibromyalgie 09 73 01 63 75
- AVC 49 02 41 69 16 43

- Unafam : (Famille ayant un proche en souffrance psychique) 01 42 63 03 03
- Parole de Famille : (Aidants) 02 41 360 444

Addictions

**Ecoute, Soutien,
Partage...
SAUMUR
Val de Loire ***

unité CHARITÉ service
 caritatif entraide MUTUALITÉ
 protéger humanitaire
solidarité aide
 COHÉSION soutien ASSOCIATION
 partage esprit

- **Espace Jean Rostand/Maison des Associations**
02 41 83 12 80

- **France BENEVOLAT** / groupe de visiteurs
à domicile 07 83 29 77 20

- **SEL (Système d'Echange Local)**
Troglô*SEL turquant 02 41 59 11 10 / 02 41 50 60 35
Tuffe & Falluns sud Saumurois 02 41 75 04 35
SEL des Ammonites à Montreuil-Bellay 06 23 15 01 15
02 41 59 89 78

- **Drogues Alcool Tabac Info Service** 113
- **ALIA** : Association Ligérienne en Addictologie 02 41 38 15 15
- **Vie libre** : Association de lutte contre l'alcool 06 08 45 40 86

Conseil, information

- **Association cité justice et citoven** 02 41 80 92 20
- **CLCV** : défense consommateurs et usagers 09 82 21 58 42
- **CIDFF** : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles 02 41 86 18 04
- **ADIL** : Agence Départementale d'Information sur le Logement 02 41 81 89 40

MMAJ le 07/06/2021

generosue secours dons bénévolat

Coordination
Autonomie
Ensemble, préservons l'autonomie

Pour toute information contacter le :
02.41.83.22.20
Du lundi au vendredi : 9h -12h30 13h30 -17h
accueil@coordination-autonomie.fr

7.5 L'offre culturelle

La compétence culturelle de Saumur Val de Loire

La compétence liée au développement culturel s'articule autour d'orientations politiques et d'actions visant à concevoir et à mettre en œuvre des projets favorisant l'enrichissement de l'offre culturelle et artistique du territoire saumurois dans les domaines des arts vivants (théâtre, musique, danse, opéra, cirque, arts numériques, arts plastiques) et de la lecture publique. La Communauté d'Agglomération encourage la mise en réseau des équipements pour un accès équitable à tout habitant.

Le PAMA (Pôle Allonnais Multi Activités), un levier pour le développer l'action culturelle

Le PAMA bénéficie de plusieurs espaces potentiels à cet effet :

- ✓ Au Rez-de-chaussée : Trois salles – « Pléiades », « Boréale » et « Oasis » permettant d'accueillir diverses manifestations, avec deux offices et deux espaces sanitaires ainsi qu'une salle dédiée à l'association Anim'Culture.
- ✓ A l'étage : accessible par un ascenseur, une grande salle de spectacle – « Galaxie » (425 m2 pouvant accueillir jusqu'à 458 personnes), équipée d'un bar, d'un office traiteur, de sanitaires, d'une grande scène et de loges.



Certains habitants apprécient **les évènements proposés** sur la commune : « *Il y a toujours des petites fêtes, le feu d'artifice, le marché du printemps, marché gourmand...c'est bien pour les enfants quand on ne peut pas se déplacer.* », « *animations : marché des producteurs, téléthon, festival bandas, trail des chevreuils...* », « *les petites fêtes* », « *les vides greniers* ». « *Il y a déjà beaucoup d'activités proposées sur la commune, c'est même un des points forts d'Allonnes.* ».

A l'inverse, certains habitants trouvent que **l'offre n'est pas suffisante** : « *plus de programmation au PAMA* », « *La bibliothèque est beaucoup trop petite pour accueillir correctement* », « *Evolution des propositions culturelles (conférences, expositions, évènements musicaux, animations ...)* ».

Saison Culturelle



La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire affirme sa politique culturelle par le soutien à un service public de la culture pour tous et de qualité.

La culture, c'est avant tout un partage d'interprétation, de sensibilité, d'émotion, le tout fondé sur la découverte d'arts et d'artistes, nationaux et internationaux. C'est aussi un facteur de plaisir, d'ouverture et d'émancipation qui se doit d'être accessible à tous.

La diffusion dans les domaines des arts vivants (théâtre, musique, danse, opéra, cirque, arts numériques, arts plastiques) est un axe majeur sur lequel s'appuie chaque année la programmation de la saison culturelle.

Parmi les chiffres de la saison culturelle 2022/2023 sont les suivants : 40 spectacles pour un total de 71 représentations (avec des créations d'artistes en résidence, des concerts, du théâtre, de la danse, de la poésie et des spectacles pluridisciplinaires mêlant musique, théâtre et arts visuels)

Une Convention signée entre la commune et l'agglomération Saumur Val de Loire en date du 30/04/2021 permet la mise en place d'une partie de la programmation de la saison culturelle au sein de la salle Galaxie du PAMA. Celle-ci est tacitement reconduite à chaque saison culturelle.

Saison culturelle 2022/2023 : 3 concerts gourmands autour des Musiques du monde

Ecouter de la musique en dégustant un bon repas, c'est une des nouveautés de cette année. 3 concerts sont organisés au PAMA à Allonnes autour des Musiques du monde. Le public est invité à voyager autour du monde avec des œuvres variées (Yiddish, Argentine, portugais).

Allonnes Bouquine

Allonnes Bouquine une association créée en août 2008 avec pour objet la promotion de la lecture publique. L'association est gérée depuis février 2019 par une présidence collégiale initialement de quatre membres et aujourd'hui de trois. L'association fonctionne avec un effectif de 22 bénévoles.

Une convention relative à l'adhésion des bibliothèques au réseau des bibliothèques l'Imagin'R a été signée en date du 1^{er}/07/2020 entre la commune d'Allonnes et ma Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire jusqu'au 31/12/2023.

L'Agglo Saumur Val de Loire apporte un soutien aux bibliothèques associées pour l'acquisition de documents via le Réseau des Bibliothèques correspondant à un minimum de 0,50€ par habitant de la commune. De son côté, cela engage la commune d'Allonnes, à attribuer une dotation de 1€/habitant à Allonnes Bouquine pour l'achat d'ouvrages (livres et périodiques) et de 0,20€/habitant pour le budget d'Action culturelle.

Le volume horaire d'ouverture de la bibliothèque a progressé de 8 à 10 heures par semaine depuis septembre 2021. Depuis le 1^{er} janvier 2022, une salariée est mise à disposition par la commune à hauteur de 8 heures par semaine pour principalement du travail administratif complété par la tenue de permanences.

Sur 2022, il y avait 208 adhérents dont 95 adhérents de 0 à 3 ans, 13 adhérents de 4 à 17 ans, 100 adhérents de 18 ans et plus, dont cinq gratuits. Par ailleurs, des adhésions gratuites sont accordées aux structures et services de la commune tels que les écoles, la MAM, l'Accueil de Loisirs, le multi-accueil, le RPE et l'EHPAD. La fréquentation est en augmentation de 17% soit 1477 visites de lecteurs dont 840 d'adultes et 637 d'enfants ou de jeunes. Les prêts sont également en hausse de 23% soit à hauteur de 6199 emprunts. Les offres de lecture sont renouvelées par le passage annuel du Bibliobus du BiblioPôle (bibliothèque départementale de prêt) et la rotation d'ouvrages dans les différentes bibliothèques associées du réseau l'Imagin'R.

Allonnes Bouquine s'implique dans la vie de la commune dans le cadre d'actions de promotion de la lecture : accueil de classes, accueil et animations pour les structures petite enfance (RPE, multi-accueil, MAM), animation à l'EHPAD, participation au forum des associations, aux manifestations. Quatre bénévoles assurent également chaque 1^{er} samedi matin du mois « la marmite aux histoires » pour les 4-8 ans.

Allonnes Bouquine propose aussi des spectacles gratuits, pour adultes ou enfants, des ateliers tout public.

Un projet de transfert et de réaménagement de la bibliothèque vers l'ancien ensemble notarial acquis récemment par la commune est aujourd'hui d'actualité.

Allonnes 'Bouquine et le réseau de lecture publique "l'Imagin'R"

La première mission du réseau de lecture publique "l'Imagin'R" est de renforcer la diffusion de la lecture auprès de la population du territoire saumurois et de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale en assurant l'accès à la culture pour tous. Les médiathèques, bibliothèques et cybercentres du réseau mettent en commun des compétences et des moyens pour coopérer efficacement à l'échelle intercommunale. Un réel dynamisme au profit des habitants favorisant le rayonnement de la culture sur le territoire pour une offre culturelle plus riche et plus accessible. Le réseau des bibliothèques l'Imagin'R, ce sont 3 médiathèques, 22 bibliothèques associées dont celle d'Allonnes et trois cybercentres répartis sur le territoire de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. L'Imagin'R, c'est l'accès à de nombreux livres, revues, CD, DVD, ateliers informatiques, bibliothèque numérique ... et ce sont aussi des animations à destination des scolaires (visites animées, parcours médiation culturelle) et aussi du public (expositions, ateliers à thèmes) tout au long de l'année. Les bénévoles participent et aident aux animations du Réseau.

Un service de navette entre les différentes bibliothèques du Réseau permet une grande circulation des ouvrages en offrant la possibilité de réservation.

Le Festival « Rendez-vous contes ! »

Ce festival est organisé par les services de la Direction des Affaires Culturelles de l'Agglomération Saumur Val de Loire. Il se destine à faire rayonner le Conte sur tout notre territoire et à destination de tous les publics. Des animations sont proposées sur Allonnes régulièrement.

Les actions « Mots & frimousses »

Ce sont des actions rassemblant les professionnels de la petite enfance et les professionnels du livre autour du plaisir de la lecture partagée mais aussi de l'oralité. Des animations sont proposées pour les bébés et leur famille dans des bibliothèques du réseau ainsi que dans des structures petite enfance de l'agglomération afin de faire découvrir la richesse des albums disponibles dès le plus jeune âge car, les livres c'est bon pour les bébés !

Une convention de partenariat « Mots et Frimousses » a été signée l'année 2015/2016 entre l'Agglo et la commune d'Allonnes au bénéfice de ses structures petite enfance participantes (RPE du Pays Allonnais et multi-accueil « Graine d'Eveil »). Cette convention est venue formalisée un partenariat déjà existant avec le réseau des bibliothèques.

Ces actions au-delà de favoriser l'éveil culturel du tout-petit, de mobiliser à la lecture dès le plus jeune âge, viennent renforcer la relation parent/enfant autour du livre et des histoires. Mots et Frimousses confortent et pérennisent le partenariat entre les professionnels de la petite enfance (accompagnement professionnalisant des équipes et des assistantes maternelles, partage des techniques et outils d'animation avec le livre) à travers des temps de sensibilisation mais aussi de formations (tapis de lecture, racontée chantée, choix des ouvrages...) « *Des histoires pour se faire peur ou dire que l'on est triste, des comptines et des jeux de doigts pour rigoler ou exprimer sa colère... Un tapis tout en couleurs et en douceur pour une balade de case en case au cœur des émotions du tout petit* »

La Petite Ecole de Peinture

Cette association a vu le jour en septembre 2009. Elle propose sur Allonnes des cours de peinture le mardi de 17h à 18h et de 18h15 à 19h15 et des cours de loisirs créatifs le vendredi de 19h à 20h.

En moyenne, 45 à 48 élèves de 7 à 17 ans, majoritairement d'Allonnes, fréquentent ces ateliers.

La cotisation annuelle pour l'activité peinture, fournitures comprises, est de 60 euros.

La cotisation annuelle pour l'activité arts créatifs, fournitures comprises, est de 70 euros.

La chorale ARIA

Elle existe depuis plus de quarante ans. Elle était sous l'égide de l'association Familles rurales de Vernuil. Puis, elle s'est constituée en association indépendante « Chorale ARIA » depuis le 5 novembre 2011, son siège est sur Vernuil Le Fourrier ; sa présidente est allonnaise.

Sur 2022/2023, la chorale compte 56 adhérents de plus de 60 ans dont 21 allonnais et 35 hors commune.

Chaque adhérent s'acquiesce d'une cotisation de 28€/an. Elle participe aux événements de la commune : téléthon, forum des associations, repas des Aînés, vœux du maire ...

Elle bénéficie de subventions de quatre communes rurales dont Allonnes. Les répétitions ont lieu chaque mardi alternativement à Allonnes et à Vernuil de 20h à 22h.

La Band'Allonnaise

C'est une association d'animation et de formation musicale qui a été déclarée sous cette dénomination en 05/2013. Elle existait au préalable sous l'appellation de l'Avenir allonnais depuis les années 1950.

Pour l'année 2022/2023, elle compte 49 adhérents répartis comme suit 7 enfants de moins de 10 ans, 6 de 10 à 17 ans, 4 de 18 à 20 ans, 21 de 31 à 60 ans et 11 de plus de 60 ans.

Cette association assure une école de banda avec un effectif de 10 élèves.

Cette formation musicale participe activement aux animations de la commune (fêtes, forum des associations, cérémonies commémoratives, aubades EHPAD, téléthon, anniversaire association Vivado ...).

Elle crée des événements comme le festival de bandas le 18 juin 2022 avec 500 repas et 1500 visiteurs qui sera réédité en 2024, ou bien sa soirée Paella avec 350 invités. Elle rayonne sur l'Agglo et sur les départements limitrophes (féria, animations de manifestations sportives ...)

L'association Anim'Culture-Foyer rural

Elle existait avant sous la dénomination de Foyer Rural depuis l'année 1962 et elle fût requalifiée il y a une quinzaine d'années sous cette appellation. Anim'Culture, comme son nom l'indique anime la commune.

Ses animations

Elles sont mises en œuvre chaque année :

- la fête allonnaise avec une animation de course cycliste en mai,
- un marché de printemps en avril,
- un marché gourmand avec une production de groupe musical ou humoristique en juillet,
- un spectacle de Noël avec des artistes pour les écoles de la commune,
- le téléthon,
- un spectacle musical ou humoristique annuel au PAMA.

Elle orchestre aussi différentes sections d'activités sportives mais aussi culturelle comme la section de danse.

Sa section de danse

Elle compte 31 adhérents dont 22 enfants et 9 adultes dont 6 enfants et 9 adultes hors commune. Les cours ont lieu le lundi de 17h15 à 18h15, le jeudi de 19h 00 puis de 19h00 à 20h00. Les trois groupes correspondent à des groupes d'âge : 6-9 ans, 13-18 ans, puis adultes.

La cotisation annuelle pour l'activité danse enfant est de 120€ et dans adulte de 141€.

Sa troupe théâtrale

Depuis très longtemps Anim'Culture accueille une troupe théâtrale appelée aujourd'hui « Les Zygosomatic's » et composée de huit acteurs environ. Cette troupe joue une pièce par an sur 6 représentations souvent fin janvier.

La Charte des Solidarités des Aînés de la MSA : l'accès au cinéma des seniors

Cette démarche initiée par l'action sociale de la MSA a permis d'offrir, par la mise en œuvre d'un transport collectif en minibus ou bien en covoiturage, un accès à la culture à des seniors.

Ainsi, des groupes d'aînés du Pays Allonnais ont pu se rendre à des séances de « Connaissances du Monde » (28/06/2019, 17/01/2020, 14/02/2020, 06/03/2020).

III Orientations prioritaires

1) Les problématiques du territoire

1.1 le vieillissement de la population

Avec près de 3000 habitants, la population de la commune d'Allonnes stagne. Même si la part des 15/29 ans est en légère augmentation, la commune connaît une érosion des 25/39 ans et un vieillissement de sa population. Un fort taux de personnes seules est enregistré parmi les séniors.

Ce vieillissement de la population amène la problématique du « bien vieillir dans son logement ». L'enquête réalisée auprès des habitants révèle que les séniors souhaitent rester dans leur maison le plus longtemps possible. Ils recherchent avant tout des services et commerces proches de leur domicile ainsi que la sécurisation de leur logement (téléassistance...). Ils témoignent d'un besoin d'appartenance : rester proche de leur famille, préserver une vie sociale. En cas de déménagement, ils souhaitent rester proches de leur ancien domicile. L'équipement EHPAD est « boudé » au profit d'habitats « nouveaux ».

Le vieillissement amène également une augmentation des besoins en matière d'aide à domicile. La difficulté de recrutement du personnel d'aide à domicile comme souligné par l'ADMR rend de plus en plus compliquée la mise en œuvre d'une réponse adaptée à ces besoins.

Le vieillissement amène également des enjeux comme :

- ✓ Un besoin d'accompagnement pour préserver son autonomie,
- ✓ Le besoin de vivre une retraite active, épanouissante,
- ✓ Des besoins liés aux aidants : mieux vivre son rôle d'aidants, moments de répit à trouver.

La perte de mobilité liée à l'arrêt de la conduite de la voiture complique les déplacements des aînés.

L'accélération du vieillissement de la population se confirme sur Allonnes. Les fragilités d'une partie des seniors risquent de se renforcer : isolement résidentiel, limitation dans le quotidien (avec l'avancée en âge), un potentiel de proches aidants déjà faible et en diminution qui se confirme...

Quel accompagnement pour cette population qui domine sur la commune et est amenée à augmenter ? Quel parcours résidentiel ? Comment pallier au manque d'aidants informels (liés aux situations des personnes seules et isolées)

Anticiper les conséquences du vieillissement de la population, c'est :

- ✓ Maintenir un niveau de services équivalent dans un contexte d'augmentation du nombre d'aînés (offre en matière de loisirs, d'aide au maintien à domicile, d'activités, d'animations),
- ✓ Prendre en considération le vieillissement démographique et les besoins/attentes des seniors en transversalité, dans toutes les politiques (urbanisme, logement, sport, culture, social...),
- ✓ Accompagner l'adaptation du logement et faciliter les parcours résidentiels (offre de logements intermédiaires...),
- ✓ Valoriser le rôle social des retraités : encourager le bénévolat et soutenir les initiatives (création, prise de responsabilités dans les associations, projets...), soutenir l'intergénérationnel (activités, transmission ...),
- ✓ Faciliter le repérage et le soutien des personnes isolées, sans aidant, sans famille en proximité,

- ✓ Prévenir la dépendance par la mise en œuvre d'actions de prévention,
- ✓ Faciliter l'information et l'accès aux aides et aux droits,
- ✓ Pallier aux manques d'aidants informels (liés aux situations des personnes seules et isolées) et accompagner l'aidant-conjoint.

1.2 Une précarité d'une partie de la population

La commune compte 1271 ménages. Bien que la commune enregistre une baisse du taux de chômage, la médiane de niveau de vie des Allonnais est inférieure à celle de l'échelle départementale. Le taux de pauvreté est de 14%.

Les familles monoparentales sont essentiellement des femmes avec enfants. De même l'emploi à temps partiel est repéré massivement chez les femmes.

La précarité des ménages amène des enjeux comme :

- Se nourrir s'alimenter
- Prendre soin de soi, se soigner.

1.3 Les jeunes

Le niveau de scolarisation des jeunes montre des risques de décrochage scolaire.

Il y a nécessité de proposer un accompagnement aux jeunes plus éloignés de l'emploi afin de faciliter leur insertion professionnelle :

- Rester en veille vis-à-vis de la précarité de ces jeunes actifs dans ce contexte de crise, ces derniers étant les 1ers impactés par ses effets sur l'emploi précaire (secteur de l'hôtellerie/restauration)
- Mettre en réseau des acteurs du territoire pour éviter les ruptures dans les parcours, favoriser les mobilités, accompagner au retour à l'emploi suite aux effets de la crise notamment.

1.4 Une attractivité de la commune

Les allonnais décrivent une bonne qualité de vie. La commune est bien équipée. Elle dispose de deux écoles, d'un gymnase, d'un multi-accueil, d'un relais petite enfance, d'un accueil de loisirs, d'un EPHAD, d'une bibliothèque, d'un pôle multi-activités (PAMA) permettant de développer une offre culturelle.

De plus, la revitalisation du centre-bourg est plébiscitée par les habitants. Avec différents programmes liés à l'engagement dans deux dispositifs Anjou Cœur de Ville et Petites Villes de demain, la commune répond à ce besoin : enfouissement des réseaux, amélioration des espaces publics, création et aménagement de parkings, requalification de l'habitat et redynamisation des commerces en centre-bourg.

L'attractivité de la commune amène les questions liées à l'arrivée de nouveaux habitants :

- ✓ L'adaptation des services à ces nouveaux habitants,
- ✓ L'information à mener régulièrement auprès de ces publics,
- ✓ La capacité à répondre aux besoins de ces nouveaux arrivants.

Les facilités d'accueil et les propositions associatives pour les enfants peuvent être un élément déterminant dans l'installation de nouvelles familles sur un territoire.

Lors de la rencontre du 7/11/2022, les résultats de l'enquête « Résilience, convivialité et solidarités de proximité » réalisée en 2021, par Camille Arnodin ont été évoqués. L'objectif de cette enquête était de comprendre les mécanismes d'entraide à l'œuvre dans le cadre d'initiatives citoyennes.

L'enquête souligne l'importance du « faire ensemble ». C'est dans la pratique du faire en commun (jardiner, cuisiner, faire de la couture...) que se créent les liens et que se construit un apprentissage collectif.

Les moments de convivialité sont essentiels à la création de liens de proximité. Il faut multiplier les occasions de rencontres, diversifier la nature de ces rencontres pour faire vivre une dynamique collective. Des lieux comme l'école, constituent des espaces où se jouent les premiers pas d'un engagement dans la vie locale.

L'étude éclaire le rôle clé joué par les habitants moteurs, motivés, reconnus pour leurs qualités humaines, leur optimisme, leur bienveillance et leur posture non partisane. Ils disposent pour certains d'un capital social et de ressources personnelles, qui sont mobilisés dans ces initiatives citoyennes. Ces acteurs facilitateurs jouent un rôle d'intermédiaire entre les institutions et les collectifs d'habitants.

La dimension matérielle et l'entretien ??? le maintien d'une dynamique sont des enjeux cruciaux pour mener à bien un projet. Le « faire ensemble » s'incarne au sein d'un espace, qu'il soit public ou semi-public, voire parfois privé (ex : la cour d'immeuble, le jardin partagé, une salle commune ...) Ces lieux hors de l'espace domestique sont essentiels pour faciliter le « faire ensemble ».

Enfin, ces projets viennent renforcer « le pouvoir d'agir » des participants, même quand les personnes ne disposent pas de capital culturel et financier important. Il faut toutefois que les décisions et les savoirs soient partagés pour mettre le collectif en logique d'apprentissage et assurer la continuité de l'action.

2) Choix des orientations prioritaires

1.1 Un diagnostic territorial sociodémographique alimenté par les habitants et partagé avec les partenaires

Dans un premier temps, un recueil de données sociodémographiques a révélé les atouts, les freins et les évolutions, qui conditionnent la vie sociale des habitants de la commune.

Les habitants

La population allonnaise s'est mobilisée pour répondre aux deux enquêtes participatives proposées aux habitants de 20 ans et plus et aux jeunes de 10 à 19 ans. Les taux de réponse significatifs ont nourri cette analyse transversale sur leurs besoins et attentes spécifiques.

Les partenaires

Ce travail a été complété par le témoignage des acteurs locaux et institutionnels concernés : la Maison de l'Enfance, la MDS du Grand Saumurois dont la PMI, la Coordination Autonomie, l'ADMR, la MdA, l'EPE, le CDAD (conciliateur de justice), le travailleur social CAF, la Mission Locale du Saumurois, le Conseiller Anjou Numérique, l'EVS Nord Saumurois ...).

Leur contribution qualitative a été recueillie à travers des entretiens individuels mais aussi plus spécifiquement en deux temps collectifs les 30 juin et 30 septembre 2022.

Dans un 1^{er} temps, chacun a été invité, de par son intervention sur le territoire et son expérience de professionnel(le) ou bénévole, à indiquer les enjeux, qui lui semblaient importants. L'objectif était d'identifier selon eux, les enjeux sociaux majeurs.

Les questions suivantes leur ont été posées :

- 1) Quels sont les constats, les problématiques et les enjeux repérés sur le territoire : problématiques sociales, sanitaires, de mobilité, de pratiques durant le temps libre, vie sociale, de rapports intergénérationnels, rapport à l'avenir ? Quels sont également leurs atouts, leurs richesses ?
- 2) Quelles sont les évolutions sur ces mêmes problématiques repérées ces dernières années

La deuxième rencontre a été l'occasion de leur présenter les éléments phares du diagnostic social d'Allonnes. Puis, des ateliers leur ont été proposés afin de réfléchir avec nous, à des actions à entreprendre sur la période 2022/2026 sur les problématiques retenues avec un temps individuel (une idée par thème) puis par groupe (sélection de deux idées) puis en restitution en grand groupe :

- les liens entre habitants
- le vieillissement de la population
- la parentalité.

1.2 Une démarche basée sur des ateliers participatifs

L'élaboration de propositions d'actions s'est déroulée du 1^{er} octobre 2022 au 15 mars 2023 par la mise en place d'ateliers thématiques :

- ✓ « Liens entre habitants » : le 7 novembre 2022, à destination des membres du CCAS, des adjoints et conseillers municipaux et habitants,
- ✓ « Le vieillissement », le 10 mars 2023, à destination des membres du CCAS et de partenaires concernés par la thématique du vieillissement,
- ✓ « Parentalité » : du 2 au 9 novembre 2022, Sollicitation des parents par l'intermédiaire de murs d'expression, à la Maison de l'Enfance et rencontre le 18 novembre 2022 des responsables RPE (Relais Petite Enfance), Multi-accueil et Accueil de Loisirs.

Lors de ces ateliers, la chargée de mission ABS et la vice-présidente du CCAS ont amené les participants à élaborer des fiches actions pour la période 2022/2026.

Concernant le volet parentalité, un courrier avait été envoyé aux parents des enfants utilisateurs de la Maison de l'Enfance pour les informer sur ces murs d'expression. Les parents étaient invités à proposer des activités qu'ils aimeraient expérimenter ou pratiquer avec ou sans leurs enfants. Des suggestions étaient évoquées :

- solidarité (grands-parents parrainage),
- échanges de savoir-faire entre parents (SEL)
- activités entre parents (cafés parents, conférences)
- activités parents/parents (le « Printemps des Familles » du Pays Allonnais ...)
- actions en direction des enfants, en soutien aux parents (accompagnement scolaire, accueil des enfants pour participer à des ateliers entre enfants ...)
- des moyens de communication en direction des parents, entre parents localement parlant.

Cette démarche, avec pour objectif de réaliser les fiches d'actions locales autour de la parentalité, n'a suscité que trop peu de retours.

1.3 Niveau et nature d'intervention

Lors de la rencontre du 26/09/2022, les membres du CCAS d'Allonnes ont précisé trois niveaux et trois natures d'intervention.

Trois niveaux d'intervention se complètent à partir de l'échelle :

- ✓ Communautaire : la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,
- ✓ Intercommunal : le Pays Allonnais,
- ✓ Communal : sur l'ensemble de la commune d'Allonnes ou plus localisé sur les quartiers, les hameaux allonnais

117

Ces trois niveaux d'interventions amènent le CCAS ou de la Mairie d'Allonnes à trois **natures d'interventions** :

- ✓ Diffuseur d'actions : ce sont des actions d'information, de valorisation
Ex : Transport Solidaire, France services...
Ex : dans le journal municipal
- ✓ Facilitateur d'initiatives locales
Ex : covoiturage local : organisation de transport au marché hebdomadaire
Ex : découverte d'initiatives engagées sur d'autres territoires (coopérative de service...)
- ✓ Co-organisateur
Ex : consultation : organisation de réunions publiques
Ex : co-construction d'actions avec les habitants pour faciliter le lien entre habitants

1.4 Orientations privilégiées

A partir des résultats des questionnaires aux habitants, aux jeunes, des différentes rencontres auprès des acteurs sociaux, le rapport social de l'analyse des besoins sociaux a révélé plusieurs problématiques.

Les membres du CCAS ont privilégié plusieurs **orientations** :

- ✓ le vieillissement de la population,
- ✓ les liens entre habitants,
- ✓ l'accès aux droits
- ✓ La mobilité,
- ✓ la parentalité
- ✓ les jeunes
- ✓ l'habitat

La coordination d'acteurs ainsi que la veille sociale seront amenées de façon transversale.

IV Fiches actions

Fiche action n°1 : « Temps d'accueil des nouveaux habitants »

Objectifs	
Orientation de rattachement	Favoriser les liens entre habitants
Objectifs opérationnels de l'action	- Faciliter l'intégration des nouveaux habitants - Informer les nouveaux habitants sur les différents services, associations de la commune ainsi que sur les actions phares ou animations proposées sur la commune
Niveau d'intervention	Communal
Nature d'intervention	Coorganisateur

Description	
Type d'action	Nouvelle action
Constats	Sur la commune d'Allonnes, il n'existe plus de temps d'accueil des nouveaux habitants. Il n'y a pas de livret d'accueil à remettre aux nouveaux habitants.
Déroulement de l'action	Proposition d'un temps d'accueil convivial des nouveaux habitants pour se familiariser avec la commune, découvrir son environnement, ses équipements, ses services et ses manifestations. - 1er temps : Envoi d'un courrier d'invitation, avec lien site internet (bienvenue) - 2e temps : accueil de la Mairie au PAMA avec un petit diaporama de présentation de la commune et de la vie associative (remise d'un livret d'accueil) et verre de l'amitié
Partenaires concernés	- Les associations sportives, culturelles, à vocation sociale et d'animation (diaporama et forum)
Public ciblé	- Nouveaux habitants

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : en 2023	A moyen terme : en 2024	A long terme : en 2025
	Au printemps		
Périodicité	Chaque année		

Ressources, résultats et indicateurs	
Ressources humaines (Nominatif)	Elus référents : Jérôme HARRAULT, Maire d'Allonnes, M.Neau, Adjoint aux associations P.Berthelot Membre(s) du CCAS référent(s) : Dina Fage Agents référents : I.Rétif et A.Lemonnier Acteurs(s) associé(s) : Invitation de représentants d'associations
Ressources financières	- Budget communal (livrets, vin d'honneur)
Résultat(s) attendus	- Meilleure intégration des nouveaux habitants à la vie de la commune
Indicateurs de réussite	Outils d'évaluation : - Fiche de présence des nouveaux habitants - Questionnaire remis aux nouveaux habitants (émoticônes...) - Boîte à idées (évolution...) Quantitatifs : - Nombre et pourcentage de familles venues au temps d'accueil par rapport au nombre de familles invitées Qualitatifs : - Niveau de satisfaction des habitants à ce temps d'accueil (note de 1 à 5)

Fiche action élaborée lors de la rencontre « liens entre habitants » du 7 novembre 2022

Fiche action n°2 : Livret « Accueil du nouvel arrivant »

Objectifs	
Orientation de rattachement	Favoriser les liens entre habitants
Objectifs opérationnels de l'action :	Accueillir et informer les nouveaux habitants sur les différents services de la commune et sur les différentes associations Allonnaises ou intercommunales.
Niveau d'intervention	Communal
Nature d'intervention	Coorganisateur CCAS

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	Pas d'accueil formalisé des nouveaux habitants (courrier, invitation à un temps-fort)	
Déroulement de l'action	Réalisation d'un livret d'accueil à destination des nouveaux habitants	
Partenaires concernés	Associations, structures et services Allonnais pour actualisation des renseignements figurant sur du livret d'accueil	
Public ciblé	Nouveaux habitants	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	- Elaboration du livret dès septembre 2023 - Edition du livret au printemps 2024		
Périodicité	- Mise à jour du livret une fois par an (actualisation au fil de l'eau parallèle application intramuros, site internet et Facebook de la commune)		

Ressources, résultats et indicateurs	
Résultat(s) attendus	Amélioration de l'accueil des nouveaux habitants
Ressources humaines (Nominatif)	Elus référents : J.Harrault, M.Neau , Adjoint à la communication P.Berthelot, Membre(s) du CCAS volontaires Agents : I.Rétif et A.Lemonnier, Agents France Services
Ressources financières	- Budget communal
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre de livrets distribués aux nouveaux habitants Qualitatifs : - Une amélioration de la communication auprès des habitants est formulée par ces derniers. - Retours associations, services et structures (identifications)

Idée de la fiche action évoquée lors de la rencontre partenaires du 30 septembre 2022

Fiche action n°3 : Espace « Nouvel habitant » sur site internet mairie

Objectifs	
Orientation de rattachement	Favoriser les liens entre habitants
Objectifs opérationnels de l'action :	Informers sur les différents services de la commune et les différentes associations communales et intercommunales
Niveau d'intervention	Communal
Nature d'intervention	Coorganisateur : CCAS

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	Pas d'accueil des nouveaux habitants, familles en version dématérialisée	
Déroulement de l'action	Réalisation d'un espace sur le site internet de la commune à destination des nouveaux arrivants	
Partenaires concernés	Associations, structures et services allonnais	
Public ciblé	Nouveaux habitants	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Début d'élaboration 2d semestre 2023 et ensuite actualisation permanente		
Périodicité	Onglet sondage attentes nouvelles familles		

Résultats, indicateurs et ressources	
Ressources humaines (Nominatif)	<ul style="list-style-type: none"> - Elus référents : J.Harrault, M.Neau - Membre(s) du CCAS volontaires - Agents : A.Lemonnier - Acteurs(s) associé(s) : Habitants arrivés récemment, commission communication
Ressources financières	- Budget communal, valorisation temps agent dédié
Résultat(s) attendus	Amélioration de l'accueil des nouveaux habitants
Indicateurs de réussite	<p>Outils d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de consultations de la page dédiée du site <p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de vues de la page « nouvel habitant » <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retours positifs de cette évolution du site internet par des habitants - Suggestions d'enrichissement de la page par les habitants

Fiche action n°4 : Fête des voisins

Objectifs	
Orientation de rattachement	Favoriser les liens entre habitants par quartier
Objectifs opérationnels de l'action	Favoriser l'organisation d'évènements de quartier, favorisant la création et le tissage de liens sociaux, Favoriser l'engagement au sein de la vie locale Mieux connaître son voisinage, son quartier
Niveau d'intervention	Communal
Nature d'intervention	Facilitateur d'initiatives locales

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	Manque de liens et de communication de convivialité entre habitants, entre voisins	
Déroulement de l'action	Incitation à des rassemblements entre voisins. Actions de sensibilisation des habitants : communication auprès des habitants - Evènement de la fête des voisins relayé sur le site, la page Facebook, panneau lumineux de la mairie Chacun amène son pique-nique et ses boissons pour le partager en toute convivialité Animations : - Musique, chants, karaoké, jeux de société, pétanque...	
Partenaires concernés	- Groupe d'habitants de différents quartiers, associations	
Public ciblé	- Tous les habitants, évènement intergénérationnel	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Offrir l'apéritif au lancement de l'évènement ou d'un nouveau repas de quartier sous la forme de dons de boissons et de gâteaux		
Périodicité	A chaque nouvelle initiative		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines (Nominatif)	Elu référent : J.Harrault Membres du CCAS référents : M.Neau et P.Brec Agents référents : I.Rétif et A.Lemonnier (communication)
Ressources financières	- Budget CCAS (apéritif collectif)
Résultat(s) attendus	- Meilleure interconnaissance - Favoriser le développement de solidarités entre habitants (ex : réseau d'entraide entre voisins)
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre d'initiatives nouvelles par année Qualitatifs : - Niveau de satisfaction des habitants

Fiche action élaborée lors de la rencontre « liens entre habitants » du 7 novembre 2022

Fiche action n°5 : Réunions participatives sur projet

Objectifs	
Orientation de rattachement	Favoriser les liens entre habitants
Objectifs opérationnels de l'action	- Favoriser le lien entre habitants et le conseil municipal - Communiquer autour des projets de l'équipe municipale
Niveau d'intervention	Communal
Nature d'intervention	Coorganisateur

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	Des réunions publiques ou rencontres de proximité sur projets se sont déroulées. Volonté des élus municipaux de renouveler ce type de rencontres.	
Déroulement de l'action	Programmation selon temporalité des projets	
Partenaires concernés	Habitants concernés par les dits-projets	
Public ciblé	Allonnais.es	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	EX : îlot du vieux bourg, schéma des mobilités ...		
Périodicité	A définir aussi souvent que nécessaire		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines (Nominatif)	- Elu référent : J.Harrault - Membres du CCAS référents : M.Neau - Agent(s) référent(s) : en fonction de la thématique : adjoint administratif, adjoint référent de la thématique engagée, chargé de mission... - Acteurs(s) associé(s) : en fonction thématique ex : bailleur, services techniques ...
Ressources financières	- Budget communal
Résultat(s) attendus	- Meilleure connaissance des habitants sur des projets en cours sur la commune démarche participative
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre d'habitants présents aux rencontres par rapport au nombre d'invités Qualitatifs : - Niveau de satisfaction des habitants, de l'équipe municipale - Niveau de participation des habitants (information, consultation, concertation)

Idée de la fiche action évoquée lors de la rencontre partenaires du 30 septembre 2022

Fiche action n°6 : Animations « Pause détente multigénération »

Objectifs	
Orientation de rattachement	Vieillesse de la population
Objectifs opérationnels de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les échanges et le partage entre les générations - Recréer une dynamique d'évènements autour du public plus âgé (80 ans et plus) - Lutter contre l'isolement des aînés - Intégrer des jeunes retraités plus isolés, veufs dans l'organisation du projet - Associer les structures communales ou associatives à ces temps d'animation
Niveau d'intervention	- Communal
Nature d'intervention	- Facilitateur d'initiatives locales

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	<p>Trois profils de seniors : retraités actifs, retraités fragiles, retraités en perte d'autonomie</p> <p>Une augmentation des plus de 60 ans : principalement parmi les 60 à 74 ans</p> <p>Vieillesse de la population : passage de 20.4% des plus de 65 ans parmi la population (289 personnes) en 2008 à 24.5% en 2018 (389 personnes)</p> <p>Il n'existe plus d'association de personnes retraitées sur Allonnes.</p>	
Déroulement de l'action	<p>Proposition de temps d'animations auprès de personnes âgées Organisation de rencontres par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Février : crêpes/jeux - Mai/juin : pique-nique et pétanque - Octobre/novembre/décembre : bûches de Noël/activités manuelles (mobiles sapins), tricots voire dans le cadre de la Semaine bleue 	
Partenaires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe remue-méninges - La bibliothèque - Les jeunes de l'AFR Vivado - L'Accueil de Loisirs - L'EVS Nord Saumurois 	
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Retraités les plus âgés - Jeunes retraités isolés (qui s'intégreraient à l'organisation) 	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	- Dès octobre 2023 dans le cadre de la semaine bleue puis programmation sur 2024		
Périodicité	1 à 3 temps-forts par an		

Ressources, résultats et indicateurs	
Résultat(s) attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du sentiment d'isolement - Bien-être des seniors
Ressources humaines (Nominatif)	<p>Elu référent : M.Neau</p> <p>Membres du CCAS référents : D.Fage (semaine bleue), F.Cornilleau</p> <p>Agent référent : I.Rétif</p> <p>Acteurs(s) associé(s) : associations, structures associées sur projet</p>
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> - Budget communal (mise à disposition de salle ...) - Budget CCAS (temps convivial...)
Indicateurs de réussite	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de seniors présents aux rencontres - Nombre de bénévoles investis <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de satisfaction des habitants, des membres du CCAS - Niveau d'investissement des bénévoles hors CCAS

Fiche action élaborée lors de la rencontre « liens entre habitants » du 7 novembre 2022

Fiche action n° 7 : Animation numérique pour seniors

Objectifs	
Orientation de rattachement	Vieillesse de la population
Objectif opérationnel de l'action :	- Rendre accessible l'accès aux savoir-faire et savoirs liés au numérique - Emettre des propositions d'accompagnement dans la proximité
Niveau d'intervention	Intercommunal
Nature d'intervention	Diffuseur d'actions

Description	
Type d'action	Nouvelle action Action à conforter
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Un taux d'équipements numériques élevé au sein des foyers allonnais. - L'usage du numérique amène des inégalités économiques et sociales. - Les seniors, plus touchés par l'illectronisme - Des animations sont proposées à Allonnes : L'Association Micro-Informatique Allonnaise (AMIA), propose des ateliers avec deux niveaux différents : le mardi de 17h30 à 19h30, niveau performant et le jeudi de 17h30 à 19h30, niveau débutant. Les bénévoles de l'association assurent également une permanence le lundi de 14h à 16h. Les ateliers numériques de l'ASEPT se sont déroulés en mai 2022, à France Services, à Allonnes. Il s'agissait d'un cycle de 10 ateliers pour aider à l'utilisation de la tablette tactile et à la navigation sur Internet. - Accompagnement Anjou numérique : permanences à France Services, à Allonnes, tous les mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h, en priorité pour les seniors et des jeunes. Il y a un besoin d'identification de son rôle par la population. Les allonnais via le questionnaire aux habitants ont exprimé le besoin de formation au numérique : - Initiation à l'outil numérique auprès de seniors grands débutants - Approfondissement aux pratiques du numérique
Déroulement de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions collectives - Des propositions d'ateliers à thèmes
Partenaires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - AMIA - Anjou numérique - ASEPT - EVS Nord Saumurois
Public ciblé	- les seniors

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Programmation 2d semestre 2023		
Périodicité	Gradation en fonction des demandes (échelle intercommunale)		

Ressources, résultats, indicateurs	
Résultat(s) attendu(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des partenaires du numérique par la population - Identification des besoins des publics
Indicateurs de réussite	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux ateliers proposés <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges de savoirs entre participants - Usage évolutif des matériels (tablette, smartphone ...) - Baisse d'appréhension de l'usage du numérique
Ressources humaines	<p>Elus référents : M.Neau et P.Berthelot</p> <p>Membres du CCAS référents : Y.Andrault (relais)</p> <p>Agent référent : I.Rétif</p> <p>Acteurs(s) associé(s) : EVS Nord Saumurois, Conseiller Anjou numérique, Coentin Touzet</p>
Ressources financières	- Budget communal (prêt de locaux ...)

Fiche action n°8 : Information sur les services de transport

Objectifs	
Orientation de rattachement	Accompagner la mobilité des habitants
Objectifs opérationnels de l'action	Favoriser la communication sur les modes de transport adaptés et/ou solidaires
Niveau d'intervention	- Intercommunal : Pays allonnais
Nature d'intervention	- Diffuseur d'action

Description	
Type d'action	Nouvelle action / Action à conforter
Constats	Méconnaissance des services de transports solidaires : TAD, transport solidaire proposé par EVS, le TPMR, l'aide à la mobilité réalisée par l'association Aspire, le « Chèque Sortir Plus ».
Déroulement de l'action	<p>Le TAD est un service de transport en commun sur réservation, proposé par le réseau Saumur Agglobus. TADAé fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 10h, de 12h à 14h et de 16h30 à 19h. Sur appel téléphonique (minimum 4h avant), un véhicule passe prendre au point d'arrêt de bus le plus proche du domicile.</p> <p>Le TPMR s'adresse aux habitants de Saumur Val de Loire, affectés d'un handicap (titulaires de la carte mobilité/inclusion ou personnes de plus de 80 ans à plus de 500m d'un arrêt de bus) ne leur permettant pas d'utiliser dans de bonnes conditions les véhicules de transport public traditionnels.</p> <p>Le chèque « Sortir Plus » est une aide financière proposée par les caisses de retraite complémentaire, pour des sorties accompagnées, à pied ou en voiture pour les personnes de 75 ans et plus (retraite AGIRC-ARRCO). L'accompagnateur vient chercher la personne à l'heure convenue pour la conduire jusqu'à la destination voulue et la raccompagne ensuite à son domicile. Ces aides sont limitées à trois chèquiers de 150€ par année civile. Une participation financière est demandée : 15€ pour le premier chéquier, puis 20€ et 30€ pour les suivants.</p> <p>« Aspire Garage » dispose d'un atelier mécanique, équipé d'un pont deux colonnes et quatre colonnes pour effectuer des réparations mécaniques quelle que soit la marque du véhicule.</p> <p>« Mobil'Izi » (cf fiche n°10)</p>
Partenaires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau Saumur Agglobus - Espace de Vie Sociale Nord-Saumurois - « Aspire Garage » - Retraite AGIRC-ARRCO
Public ciblé	- Les habitants allonnais rencontrant des difficultés de mobilité

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
Périodicité	Mise en place d'une réunion d'information et réalisation de supports		
	Un évènement temps-fort et relais d'information permanent (France Services)		

Ressources, résultats et indicateurs	
Ressources humaines (Nominatif)	<p>Elu référent : M.Neau</p> <p>Membres du CCAS volontaires</p> <p>Agents référents : I.Rétif et A.Lemonnier (communication)</p> <p>Acteurs(s) associé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau Saumur Agglobus - Espace de Vie Sociale Nord-Saumurois, C.Goizet - « Aspire Garage et Mobil'IZI » Chargé de mission Mobilité A.Moreau - Retraite AGIRC-ARRCO A compléter - MDS et CAF travailleurs sociaux - Coordination autonomie
Ressources financières	- Budget CCAS (pot d'accueil) et budget communal (prêt de locaux)
Résultat(s) attendus	- Meilleure connaissance des dispositifs mobilité par les publics concernés

Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre de supports de communication créés - Nombre de personnes présentes sur l'évènement mobilité
	Qualitatifs : - Retour d'information sur la meilleure maîtrise des différentes solutions mobilité - Echanges de savoirs entre personnes bénéficiaires (expérience positive)

Idée de la fiche action évoquée lors de la rencontre du 26 septembre 2022

Fiche action n°9 : Transport solidaire

Objectifs	
Orientation de rattachement	Accompagner la mobilité des habitants
Objectifs opérationnels de l'action :	- Valoriser le transport solidaire - Aider l'EVS à la recherche de bénévoles conducteurs
Niveau d'intervention	- Intercommunal : Pays Allonnais
Nature d'intervention	- Diffuseur d'action et incitateur à l'implication des habitants dans l'action

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	Le transport solidaire est un service à l'échelle du Pays Allonnais, délégué à l'association Espace de Vie Sociale Nord-Saumurois. Les motifs de transport via le Transport Solidaire sont en premier lieu des transports médicaux et en deuxième lieu les courses et les loisirs. La demande est sensiblement la même tous les mois de l'année. Le transport solidaire connaît une forte augmentation des demandes . Les demandes sont concentrées sur Brain sur Allonnes et sur Allonnes. Plus exactement, le nombre de sollicitations des Allonnais.es représente 1/3 des demandes. La coordination est assurée par la directrice de l'EVS. Cette dernière énonce manquer de temps face à l'augmentation des demandes pour ce service. En 2022, la permanence pour le transport solidaire prévue à France Services n'a pas pu être mise en place faute de moyens humains. Avec l'augmentation du prix de l'essence, le tarif est passé de 0,30€/km à 0.40€/km. Cette augmentation du tarif pourrait être un frein à l'accessibilité aux personnes en situation de précarité, de pauvreté.	
Déroulement de l'action	Le transport solidaire est assuré par des bénévoles conducteurs agissant sur l'ensemble du territoire, dans un rayon de 60 km (Angers/Tours...) En dehors de ces jours (dimanche, férié) et au-delà du rayon maximum indiqué, les bénévoles peuvent accepter de transporter en fonction de leurs disponibilités. C'est un transport ponctuel. Les bénéficiaires du service doivent impérativement contacter un bénévole de permanence, 48 h à l'avance.	
Partenaires concernés	- Espace de Vie Sociale Nord-Saumurois	
Public ciblé	- Personnes du Pays Allonnais, sans moyen de déplacements, - Personnes isolées, - Personnes valides (sans handicap lourd moteur/mental) - Personnes majeures	

Résultats, indicateurs et ressources	
Résultat(s) attendus	- Pérennité du service - Maintien du niveau des demandes
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre de supports de communication créés - Nouveaux adhérents à l'EVS utilisateurs du Transport solidaire Qualitatifs : - Moins de personnes ignorant les modalités du service existant
Ressources humaines	Elu référent : M.Neau Membres du CCAS volontaires Agent référent : I.Rétif Acteurs(s) associé(s) : P.Berthelot adjoint communication La coordination du transport solidaire est assurée par la directrice de l'Espace de Vie Sociale Nord-Saumurois : Catherine Goizet (Tel : 02 41 40 48 33, Courriel : evsnordsaumurois@gmail.com)

Ressources financières	<ul style="list-style-type: none">- Adhésion à l'association EVS Nord Saumurois : 5 €- 0.40€/km au départ de chez le bénévole. Le montant est à payer directement au chauffeur (2€ si le trajet est inférieur à 5 km aller/retour). Le paiement de stationnement et péage est assuré par la personne transportée.
------------------------	--

Fiche action n°10 : Point mobilité Mobil'izi en route vers l'emploi en Saumurois

Objectifs	
Orientation de rattachement	Accompagner la mobilité des habitants
Objectifs opérationnels de l'action :	- Renforcer l'accès à l'insertion professionnelle (emploi, formation) - Mettre en place un service solidaire de location de véhicule sans permis ou scooter
Niveau d'intervention	- Communautaire : Agglo Saumur Val de Loire
Nature d'intervention	- Coorganisateur commune d'Allonnes

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Déroulement de l'action	Le service Mobil'izi consiste à la mise à disposition en location de voiture sans permis électrique ou de scooter à des publics en situation d'insertion professionnelle. Un Point relais mobilité va être mis en œuvre à Allonnes.	
Périmètre géographique	- L'action est déployée sur l'ensemble de l'Agglo Saumur Val de Loire. - Le Point relais mobilité à Allonnes rayonnera à l'échelle du Pays Allonnais	
Partenaires concernés	Mission Locale du Saumurois, MDS du Grand Saumurois, Travailleur Social CAF, Corylus-formations ...	
Public ciblé	- Personnes n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre au travail ou à une formation. - Pour avoir accès à ce service il faut être titulaire du BSR ou du permis AM ou B.	

Résultats, indicateurs et ressources	
Résultat(s) attendu(s)	- Lever les freins à l'insertion professionnelle liés à la mobilité
Indicateur de réussite	Quantitatifs : - Tableau annuel de location des véhicules pour 2023, 2024 - Nombre de supports de communication créés Qualitatifs : - Recueil d'expression des utilisateurs
Ressources humaines	Elus référents : J.Harrault et M.Neau Agent référent : I.Rétif Acteurs(s) associé(s) : Aspire Garage
Ressources financières	Service payant : - Adhésion 5 € par an - Voiture sans permis électrique : 7,50 € par jour, 45 € par semaine, 140 € par mois (dépôt de garantie de 400€) - Scooter : 6 € par jour, 28 € par semaine, 100 € par mois (dépôt de garantie de 300€) Financements : Etat, Région, Pays de la Loire, Département du Maine et Loire, Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Mai 2023		
Périodicité	Toute l'année Convention commune d'Allonnes /Aspire signée le 28/04/2023 pour un an (tacite reconduction)		

Idée de la fiche action évoquée lors de la rencontre « liens entre habitants » du 7 novembre 2022

Fiche action n°11 : France Services

Objectifs	
Orientation de rattachement	Accès aux droits
Objectifs opérationnels de l'action :	Apporter une réponse qualitative et évolutive aux besoins identifiés des habitants d'Allonnes et du Pays Allonnais.
Niveau d'intervention	- Intercommunal : Pays Allonnais
Nature d'intervention	- Coorganisateur

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	Problème de mobilité, éloignement des services publics et exclusion numérique sont parmi les principaux freins concernant l'accès aux droits de nos usagers.	
Déroulement de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Les agents France Services accueillent, informent, orientent, accompagnent. Elles ont un rôle de facilitation administrative et numérique : aide au montage de dossier, rédaction et la compréhension de courriers ainsi qu'une aide à la consultation d'espaces privés en ligne (CAF, MSA, DGFIP, ...) et à la réalisation de démarches. - Les 3 agents ont bénéficié d'une formation dispensée par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). 	
Partenaires concernés	Convention avec opérateurs nationaux : DGFIP, CAF, CPAM, CARSAT, ANTS, Pôle Emploi, MSA et le Point Justice. Convention signée avec la mairie d'Allonnes : <ul style="list-style-type: none"> - La Maison Départementale des Solidarités dont le service de Protection Maternelle Infantile (puéricultrice ou sage-femme), - La Mission Locale du Saumurois, (conseillère emploi formation), - La Coordination Autonomie (coordinatrice CLIC), - La MdA (psychologue ou éducateur de la Maison des Adolescents), - L'ASPIRE Service (chargée d'insertion), - L'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs (psychologue), - Anjou Numérique (conseiller numérique), - L'UFCV (via la MDS) au titre de l'insertion professionnelle. 	
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants du Pays Allonnais - Intervention plus particulièrement auprès des personnes en situation de précarité (bénéficiaires de minimas sociaux) mais aussi de personnes en situation de fragilité sociale (addiction, isolement, illettrisme, phobie administrative ...) 	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	La structure France Services a obtenu sa labellisation le 5 juillet 2021.		
Périodicité	Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.		

Ressources, résultats et indicateurs

Ressources humaines	<p>Elu référent : M.Neau Agent référent : Isabelle RETIF (encadrement des agents France Services) Agents France Services : Mesdames Ilona FULLAGI et Mélanie CHEVREL (Tel : 02 52 60 09 65, Courriel : mfs@allonnes-49.fr) Acteurs(s) associé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailleur social CAF, sur rdv Tel 02 41 22 38 38 - Travailleur social MSA, sur rdv Tel : 02 41 31 75 75 - Conciliateur de justice : présent le 2^e vendredi de chaque mois (Tel : 02 52 60 09 65) - La Maison Départementale des Solidarités du Grand saumurois (Assistant social et Référente prévention) dont le service de Protection Maternelle Infantile (puéricultrice ou sage-femme) - La Mission Locale du Saumurois, (conseillère emploi formation), tous les mercredis et jeudis sur rdv ou non au 02.41.38.23.45
---------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - La Coordination Autonomie (coordinatrice CLIC), sur rdv Tel : 02 41 83 22 20 - La MdA (psychologue ou éducateur de la Maison des Adolescents) : avec ou sans ou avec rdv Tel : 02 41 83 30 82 - L'ASPIRE Service (chargée d'insertion), 3^eème mardi de chaque mois de 14h à 17h30 Prise de RDV contacter 02 41 67 74 00 - L'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs (psychologue), - Anjou Numérique (conseiller numérique) sans rdv, mercredi 9h-12h et 14h à 17h - L'UFCV (via la MDS) au titre de l'insertion professionnelle.
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> - Service gratuit pour les habitants - Participation de certaines communes du Pays Allonnais - Etat : dotation de fonctionnement
Résultat(s) attendu(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Une réponse aux besoins des habitants, - Une meilleure autonomie des habitants dans les démarches administratives sur internet
Indicateurs de réussite	<p>Outils d'évaluation : Un rapport d'activité est réalisé chaque année civile sur la base de données statistiques enregistrées au quotidien, afin de mesurer les besoins des habitants et l'utilité de ce service.</p> <p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes effectuées en présentiel sur 2023, 2024, 2025 - Evolution de cette fréquentation <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des démarches en ligne des habitants du territoire - Une diminution des non recours

Idée de la fiche action évoquée lors de la rencontre du 26 septembre 2022

Fiche action n°12 : Faire sa carte d'identité ou son passeport sur sa commune

Objectifs	
Orientation de rattachement	Accès aux droits
Objectifs opérationnels de l'action :	Apporter une réponse administrative de proximité à nos administrés
Niveau d'intervention	- Communal et national
Nature d'intervention	- Coorganisateur

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
En quoi consiste l'action ?	Dispositif de recueil ouvert en 12/2022 au sein de la France Services d'Allonnes	
Partenaires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - La Mairie d'Allonnes - Le CCAS d'Allonnes - Autres communes du Pays Allonnais 	
Public ciblé	- Habitants	

Calendrier			
Priorité :	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Maintien de ce nouveau service et évolution de celui-ci (prise de rendez-vous directe ou accompagnée notamment par voie numérique)		
Périodicité	Créneaux disponibles chaque semaine		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines (Nominatif)	Elus référents : J.Harrault et M.Neau Membre du CCAS référent : M.Neau Agents référents : Isabelle RETIF, I.Fulilagi, M.Chevrel Acteurs(s) associé(s) : Préfecture
Ressources financières	Budget communal, dotation de fonctionnement de l'Etat
Résultat(s) attendus	- Réponses à des besoins
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre de titres édités des Allonnais Qualitatifs : - Satisfaction des habitants au regard de la proximité du service et de la qualité de l'accueil

Idee de la fiche action évoquée lors de la rencontre du 26 septembre 2022

Fiche action n°13 : Relais Petite Enfance du Pays Allonnais

Objectifs	
Orientation de rattachement	Parentalité
Objectifs opérationnels de l'action :	<p>Accompagner les parents dans leurs parcours de recherche d'un mode d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire du Pays Allonnais et sur les différents modes d'accueil (garde à domicile, micro-crèche, MAM, crèche parentale...) - Faciliter la mise en relation avec les assistants maternels, - Accompagner les parents ayant des besoins spécifiques (ex : horaires atypiques), - Accompagner les parents dans leur rôle de particulier employeur. <p>Accompagner les assistants maternels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer sur le métier d'assistants maternels, sur leurs droits et obligations - Les accompagner dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur monenfant.fr, - Proposer des temps d'échanges entre assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles, - Organiser des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis et les professionnels, - Faciliter le départ en formation continue des assistants maternels. <p>Promouvoir le métier d'assistant maternel</p> <p>Continuer la dynamique de réseau des RPE de l'Agglo Saumur Val de Loire</p>
Niveau d'intervention	- Intercommunale : Pays Allonnais
Nature d'intervention	Co-organisateur : commune d'Allonnes, gestionnaire

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	<p>- A l'échelle du Pays Allonnais, le nombre d'assistantes maternelles agréées est passé de 88 en 2019 à 67 en 2022. La crise sanitaire a amené l'arrêt d'activité pour 11 assistantes maternelles. Sur Allonnes, en 2022, 16 assistantes maternelles sont agréées mais seulement 13 sont en activité. De plus, l'âge moyen des assistantes maternelles est de 48 ans. Certaines vont donc partir à la retraite dans les années à venir. Aujourd'hui, le renouvellement de ces départs à la retraite n'est pas assuré. Ainsi, une saturation des places en accueil à domicile par un.e assistant.e maternel.le apparaît inévitable.</p>	

Déroulement de l'action	<p>Pour les assistant.es maternel.les ou les gardes d'enfants à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une rencontre individuelle pour l'accueil des nouveaux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s. - Une information sur l'agrément, le statut, la profession, les droits et les devoirs de l'assistant(e) maternel(le) et du salarié(e) du particulier employeur. - Des opportunités d'enrichissement professionnel grâce à des réunions d'information, des animations et des rencontres avec d'autres professionnel (le)s de la petite enfance. - Un soutien pour la professionnalisation, un accompagnement pour la formation continue et une valorisation du métier d'assistant maternel. <p>Pour les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une aide dans la recherche d'un mode d'accueil adapté pour votre enfant. - Un soutien dans les démarches administratives en tant qu'employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) garde d'enfants à domicile. - Une information sur vos droits et devoirs ou une orientation vers les services compétents en cas de demande(s) particulière(s). - Une écoute si vous rencontrez des difficultés au sujet de l'accueil de votre enfant. <p>Pour les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer l'animation des matinées d'éveil pour les enfants accompagnés de leur(s) parent(s), assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfants à domicile. <p>Ces matinées sont pour eux, un temps de jeux, de découvertes, d'éveil et de socialisation. Les lieux sont aménagés pour les jeunes enfants afin de leur permettre de jouer, d'évoluer en toute liberté et en toute sécurité, sous le regard bienveillant des adultes qui les accompagnent.</p> <p>Permanences sur rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer la mise en place de permanences sur rendez-vous aux parents et aux professionnels le lundi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 14h à 19h et le jeudi de 15h à 18h au siège du Relais Petite Enfance à Allonnes. <p>La dynamique de réseau à l'échelle de l'Agglo Saumur Val de Loire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation de l'animatrice RPE à la journée départementale des animateurs RPE - Participation de l'animatrice RPE aux RIMAM (Réunions d'Information sur le Métier d'Assistant Maternel), qui se déroule une fois par trimestre, à Saumur (au moins une animatrice d'un des RPE de l'Agglomération y participe à tour de rôle).
-------------------------	--

Périmètre géographique	- Le Pays Allonnais - Animations à Allonnes, Brain sur Allonnes, Neuillé, Villebernier, Varennes sur Loire, Vivy
Partenaires concernés	Communes du Pays Allonnais Réseau des RPE Agglo Saumur Val de Loire
Public ciblé	- Les parents du Pays Allonnais - Les professionnels de l'accueil individuel du Pays Allonnais - Les Allonnais.es intéressé.es pour devenir assistant.es maternel.les

Calendrier			
Priorité :	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
Continuité de l'action	Renouvellement d'agrément au 1er/01/2023 pour 2023/2027 soit 5 ans		
Périodicité	Toute l'année sauf trois semaines l'été, une semaine aux vacances de printemps, une semaine aux vacances de fin d'année.		

Ressources, résultats et indicateurs	
Ressources humaines (Nominatif)	Elu référent : - Mme NEAU, Vice-présidente du CCAS d'Allonnes Membre(s) du CCAS référent(s) : F.Cornilleau membre commission Maison de l'Enfance Agent référente : - Bénédicte FLEURY (Tel : 02 41 51 30 84 ou 06 32 67 74 84, Courriel : rpe@allonnes-49.fr) Acteurs(s) associé(s) : - Coordinatrices RPE Agglo SVL, Puéricultrices PMI
Ressources financières	- CAF PS RPE - Financement intercommunal : participation financière des communes du Pays Allonnais - Gratuité du service
Résultat(s) attendu(s)	Adéquation entre le nombre de places disponibles en accueil individuel chez un assistant maternel et le besoin des parents.
Indicateurs de réussite	Outils d'évaluation (identiques aux chiffres exigés des bilans CAF de Maine et Loire) : Tableau de fréquentations 2023, 2024, 2025 avec comparatif par rapport aux années 2021 et 2022 Quantitatifs : - Nombre d'assistant.es maternel.les recruté.es sur la commune d'Allonnes par an en 2023, 2024 et 2025. - Nombre de matinées d'éveils proposées en 2023, 2024 et 2025 - Nombre de professionnels et d'enfants présents aux matinées d'éveils en 2023, 2024 et 2025 - Nombre de familles ayant bénéficié d'informations individuelles ou collectives en 2023, 2024, et 2025. - Nombre d'assistant.es maternel.les présent.es aux activités du RPE au moins une fois par mois sur l'année - Nombre de « garde à domicile » ayant participé aux animations RPE (matinées d'éveil, renseignements individuels, ateliers...) - Nombre de rendez-vous individuels assurés auprès des assistant.es maternel.les Qualitatifs : - Pérennisation du fonctionnement RPE
	- Taux de satisfaction des parents, des assistant(e)s maternel(le)s sur le service RPE

Idee de la fiche action évoquée lors de la rencontre entre partenaires

Fiche action n°14 : Répertoire des services aux familles

Objectifs	
Orientation de rattachement	Parentalité
Objectifs opérationnels de l'action :	- Informer élus et professionnels de façon à ce qu'ils puissent accompagner au plus près de leurs besoins les familles.
Niveau d'intervention	- Intercommunal : Pays Allonnais
Nature d'intervention	- Diffuseur d'action et contributeur (élaboration de fiches structures et service communaux, relais de fiches intervenants France Services (Mda, Ecole des Parents) et association Bulle d'Enfance (MAM 2)

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Déroulement de l'action	Présentation des structures et lieux d'accueil des enfants, des jeunes ainsi que les services aux familles sur le Pays Allonnais. Le répertoire est structuré en différentes fiches (une par structure et/ou par profession). Le classement a été réalisé par couleur en fonction du public: - Accueil des enfants de 0 à 3 ans - Accueils de loisirs des enfants de 3 à 12 ans - Accueils des jeunes de la 6 ^{ème} à 18 ans - Accueils périscolaires - Services aux familles	
Partenaires concernés	- Document élaboré et édité par l'EVS Nord Saumurois	
Public ciblé	- Elus et professionnels du Pays Allonnais <i>(Il n'est pas destiné à être distribué aux familles)</i>	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Le document a été réactualisé et diffusé au 01/03/2023.		
Périodicité	Actualisation annuelle souhaitée		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines	Elu référent : M.Neau Membre CCAS référent : M.Neau Agent référent : I.Rétif Acteurs(s) associé(s) : France Services
Ressources financières	- Budget EVS : PS Animation sociale CAF
Résultat(s) attendu(s)	- Meilleure interconnaissance des partenaires sociaux, médico-sociaux et éducatifs - Meilleure fluidité d'orientation des familles
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre de destinataires de la diffusion du livret - Evolution des orientations de publics entre partenaires Qualitatifs : - Expression de familles (ex lors du Printemps des Familles)

Idée de la fiche action évoquée lors de la rencontre du 26 septembre 2022

Fiche action n°15 : Implication des parents dans les structures municipales petite enfance et enfance

Objectifs	
Orientation de rattachement	Parentalité
Objectifs opérationnels de l'action :	- Favoriser l'implication des parents dans les structures municipales petite enfance et enfance - Accompagner la parentalité
Niveau d'intervention	- communal
Nature d'intervention	- Coorganisateur

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
	Constat de parents centrés sur l'utilisation des services Baisse de la participation des parents dans les structures petite enfance et enfance	
Déroulement de l'action	Mise en place d'actions pour recréer du lien avec les parents au sein des structures petite enfance et enfance	
Partenaires concernés	Multi-Accueil Graines d'Eveil, l'ALSH Les P'tits à l'honneur, le RPE du Pays Allonnais	
Public ciblé	- Parents utilisateurs des structures et service voire futurs utilisateurs - Autres parents (RPE)	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Juin 2023 Guinguette des familles au multi-accueil		
Périodicité	Au moins sur un évènement temps-fort dans l'année		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines	Elu référent : M.Neau Membre CCAS référent : F.Cornilleau membre commission Maison de l'Enfance Agents référents : A.Behaeghel, C.Coulais, B.Fleury et B.Morvan Acteurs(s) associé(s) : intervenants prestataires
Ressources financières	- Budget de la Maison de l'Enfance via le budget communal - Budget CCAS éventuellement
Résultat(s) attendu(s)	- Favoriser l'expression des parents, les instants partagés parents/enfants - Etre au plus proche des besoins exprimés des parents
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre de parents participants aux actions proposées en rapport aux parents invités Qualitatifs : - Niveau de satisfaction formulé par les parents - Lisibilité des actions de communication en direction des parents - Niveau de participation des parents (repère échelle de la participation de Hart)

Idee de la fiche action évoquée lors de la rencontre « comité de suivi » du 26 septembre 2022

Fiche action n°16 : Valorisation des actions du « Printemps des familles »

138

Objectifs	
Orientation de rattachement	Parentalité
Objectifs opérationnels de l'action :	Soutenir la fonction parentale et agir sur le lien parents/enfants Inscrire des parents dans une dynamique de participation et de réflexion autour de leur fonction de parent Créer des moments partagés parents/enfants Impulser une dynamique partenariale et une culture commune autour de la parentalité Valoriser des actions préventives autour de l'enfance et la jeunesse sur le territoire auprès des familles, des institutions, des associations
Niveau d'intervention	- intercommunal
Nature d'intervention	- coorganisateur et diffuseur d'actions

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Déroulement de l'action	Le Printemps des Familles : c'est un temps-fort qui propose à la fois des temps de réflexion et d'échanges (café parents, ateliers parents, conférences, des temps partagés entre les parents et leurs enfants (ateliers parents/enfants, sorties conviviales ...)	
Partenaires concernés	Les communes du Pays Allonnais, les partenaires associatifs, institutionnels, les écoles	
Public ciblé	- Tous les habitants du Pays Allonnais	

Résultats, indicateurs et ressources	
Résultat(s) attendu(s)	- Succès du Printemps des Familles - Implication des partenaires dans l'évènement
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : - Nombre de supports de communication créés - recensement des adultes et enfants de chaque commune aux animations - nombre de partenaires investis Qualitatifs : - Lisibilité des actions de communication en direction des parents - Nouveaux parents (1ères venues)
Ressources humaines	Elu référent : M.Neau Membre du CCAS référent : F.Cornilleau membre commission Maison de l'Enfance Agent référent : A.Behaeghel, C.Coulais, B.Fleury et B.Morvan Acteurs(s) associé(s) : P.Berthelot adjoint aux associations et à la communication
Ressources financières	- PS d'animation sociale CAF - Subvention REAAP - Budgets communaux (mise à disposition de locaux, temps de travail des agents)

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Continuité de l'action		
Périodicité	Chaque année entre mars et avril sur une période d'un mois avant les vacances de printemps		

Idee de la fiche action évoquée lors de la rencontre entre partenaires

Fiche action n°17 : Cohérence éducative auprès des mineurs

Objectifs	
Orientation de rattachement	Jeunesse
Objectifs opérationnels de l'action :	Favoriser la cohérence éducative auprès des mineurs du territoire : petite enfance, enfance, jeunesse Favoriser l'épanouissement des enfants à travers l'accès à la culture, aux loisirs et au sport Développer l'apprentissage de la vie citoyenne et favoriser le vivre ensemble Renforcer les liens entre les différents acteurs de l'enfance (structures d'accueil de loisirs et les écoles) et promouvoir la co-éducation
Niveau d'intervention	- Communal et intercommunal
Nature d'intervention	- Coorganisateur

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Déroulement de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'espaces de collaboration entre les acteurs éducatifs du territoire pour identifier les problématiques rencontrées localement, favoriser l'échange de pratiques, voire mettre en œuvre des projets communs. - Encourager et enrichir les démarches PEDT - Développer le partenariat entre les collectivités, les établissements scolaires et les associations proposant des activités sportives et socio-culturelles - Développer une offre partagée et adaptée de séjours et mini séjours pour les enfants et jeunes du territoire - Sensibiliser les équipes d'animation 	
Partenaires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - EVS Nord Saumurois, écoles, structures enfance, Espaces Jeunesse, - Associations du territoire (enfance/jeunesse, de sport, de parents, de musique ...) 	
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants et jeunes du territoire - Acteurs éducatifs de la commune puis du Pays Allonnais 	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Action démarrée dès renouvellement du PEDT (Projet Educatif Territorial) 2022/2025		
Périodicité	Pluriannuelle		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines	Elu référent : M.Neau Membre CCAS référent : Agent(s) référent(s) : B.Morvan Acteurs(s) associé(s) : Vivado, écoles du Pays allonnais
Ressources financières	- Budget EVS du Nord Saumurois (CEJ CAF)
Résultat(s) attendu(s)	- Sens commun apporté au parcours éducatif de l'enfant (école, structure enfance, espace jeunesse)
Indicateurs de réussite	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires concernés par l'action - Nombre de projets partagés séjours/mini-séjours élaborés/aboutis - Nombre de personnes formées/sensibilisées Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Stabilité des équipes d'animation - Considération mutuelle des acteurs concernés

Idee de la fiche action évoquée lors de la rencontre entre partenaires

Fiche action n°18 : Information, prévention, accompagnement des jeunes

Objectifs	
Orientation de rattachement	Jeunesse
Objectif opérationnel de l'action :	Développer l'information, l'accompagnement et la prévention en direction des jeunes du territoire (11-17 ans) afin de permettre l'accès à l'emploi et à l'autonomie
Niveau d'intervention	- Communal
Nature d'intervention	- Diffuseur d'action

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Déroulement de l'action	Contacts réguliers entre la professionnelle du territoire et les élus Un membre du CCAS est présente au Conseil d'Administration de la MLS	
Périmètre géographique	-Pays Allonnais	
Partenaires concernés	- Mission Locale du Saumurois	
Public ciblé	- les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	- Journal communal 04/2023		
Périodicité	- Relais permanent d'information		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines	- Elu référent : M.Neau - Agent référent : I.Rétif - Acteurs(s) associé(s) : France Services
Ressources financières	- Budget communal (communication)
Résultat(s) attendus	- Meilleure identification de la MLS
Outils de collecte et indicateurs de mesures	Quantitatifs : - Nombre de supports de communication créés - Invitation à des instances comme le SIVM - Sorties positives des jeunes accompagnés par la MLS Qualitatifs : - Vision positive du service MLS

Idee de la fiche action évoquée lors de la rencontre entre partenaires

Fiche action n°19 : Soutien aux enfants porteurs de handicap(s)

Objectifs	
Orientation de rattachement	- Parentalité
Objectif opérationnel de l'action :	- Apporter une attention aux parents dont les enfants sont porteurs de handicap - Soutenir les équipes en posture d'accueil de ces enfants
Niveau d'intervention	- Commune d'Allonnes
Nature d'intervention	- Organisateur

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Déroulement de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion au dispositif FLAEEH (Fonds Local d'Accompagnement Accessibilité Enfant en situation de Handicap) de la CAF de Maine et Loire pour l'ALSH et mise en œuvre du bonus Handicap en 10/2021 - Accueil de l'enfant et adaptation de cet accueil - Ecoute et accompagnement de la famille dans l'accès aux structures et le quotidien de l'enfant dans la structure. 	
Périmètre géographique	- Maison d'Enfance de la commune d'Allonnes	
Partenaires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Autres communes (familles accueillies au multi-accueil ou à l'ALSH d'Allonnes) - CAF de Maine et Loire - associations spécialisées dans le domaine du handicap - Intervenantes APP (Analyse de la Pratique Professionnelle) - Pôle d'Appui et de Ressources du Handicap 49 	
Public ciblé	- Familles utilisatrices des structures petite enfance et enfance	

Calendrier			
Priorité : démarrage de l'action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
Périodicité	Au fil des situations en présence		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines	Elu référent : M.Neau Membre CCAS référent : F.Cornilleau membre Commission Maison de l'Enfance Agent référent : Acteurs(s) associé(s) :
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> - PS CAF - Fonds locaux CAF de Maine et Loire
Résultat(s) attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux besoins des familles - Susciter une dynamique d'inclusion
Outils de collecte et indicateurs de mesures	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants accueillis en situation de handicap reconnu (AEEH) ou bénéficiaire d'un PAI au sein de la Maison de l'Enfance et des écoles Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Expression de parents

Idee de la fiche action évoquée lors de la rencontre « comité de suivi » du 26 septembre 2022

Fiche action n°20 : Les Locaux-Moteurs au service du programme OPAH-RU

142

Objectifs	
Orientation de rattachement	Habitat
Objectifs opérationnels de l'action :	- Faciliter l'accès aux dispositifs d'habitat - Valoriser l'action des Locaux-Moteurs
Niveau d'intervention	- Communautaire : Saumur Val de Loire
Nature d'intervention	- Diffuseur d'action

Description		
Type d'action	Nouvelle action	Action à conforter
Constats	<p>Cette association « Les Locaux-Moteurs » a pour objet de sensibiliser à la précarité énergétique les propriétaires occupants aux revenus modestes et améliorer les performances énergétiques des logements en zone rurale.</p> <p>Nombre de bénéficiaires potentiels méconnaissent les dispositifs et aides existants</p>	
Déroulement de l'action	<p>L'association créée en 07/2015, promeut le concept de « mobilité inversée » avec le « aller vers ». Il y a deux niveaux d'intervention : le repérage et l'accompagnement L'association recrute des habitants volontaires qui vont recenser les besoins d'autres habitants et les sensibiliser aux aides publiques potentielles existantes en matière de précarité énergétique et d'amélioration de l'habitat (adaptation, façades...).</p>	
Partenaires concernés	<p>- L'association Locaux-Moteurs - Société Alter</p>	
Public ciblé	<p>- Habitants de la zone identifiée du centre-bourg (Périmètre du dispositif Anjou Cœur de ville Anjou et Convention OPAH-RU 2021-2025)</p>	

Calendrier			
Priorité : démarrage action	A court terme : 2023	A moyen terme : 2024	A long terme : 2025
	Recrutement effectif d'une habitante sur Allonnes		
Périodicité	16h/semaine à compter de 05/2023 pour 18 mois		

Ressources, résultats, indicateurs	
Ressources humaines	<p>Elus référents : J.Harrault ML Durand</p> <p>Agent référent : A. Lemonnier (communication)</p> <p>Acteurs(s) associé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Alter (programme OPAH-RU) - Association Locaux-Moteurs
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> - ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) - Commune - Conseil départemental de Maine et Loire - Communauté d'agglo Saumur Val de Loire - Région, Etat (Habiter Mieux)
Résultat(s) attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions de vie des habitants - Baisse de la précarité énergétique
Indicateurs de réussite	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de supports de communication créés - Nombre de logements réhabilités <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'expressions sur la prise de contact, l'accompagnement, l'utilité de l'action, le mieux-être

Idée de la fiche action évoquée lors de la rencontre comité de suivi 26 septembre 2022

V Sources utilisées

- ✓ www.insee.fr
- ✓ www.observatoire-des-territoires.gouv.fr
- ✓ [Allonnes \(Maine-et-Loire\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Allonnes_(Maine-et-Loire))
- ✓ *Flash info mairie Allonnes aout 2021*
- ✓ Portrait de territoire. Chiffres-clés à l'échelle de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire édité par l'agence d'urbanisme de la région angevine, mai 2018.
- ✓ Portrait de territoire Climat, énergie à l'échelle de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, édité par l'Agence d'urbanisme de la région angevine, avril 2021.
- ✓ Diagnostic territorial socio-économique de la CASVL, novembre 2020
- ✓ Convention intercommunale d'équilibre territoriale CASVL (30 novembre 2017)
- ✓ Rapport activité EVS Nord Saumurois présenté lors de l'AG 2022
- ✓ Projet Educatif De Territoire du Pays Allonnais et Plan Mercredi 2022/2025
- ✓ Saumur Val de Loire, portrait de l'habitat 2022, Observatoire intercommunal de l'habitat et du foncier dans le cadre du suivi du programme Local de l'Habitat 2020-2025
- ✓ Contribution à l'analyse des modèles socio-économiques associatifs Typologie des modèles de ressources financières, janvier 2014
- ✓ Bulletin communal Allonnes, n°1, juillet 2022

VI Annexes

Questionnaires habitants



QUESTIONNAIRE

QUELS SONT VOS BESOINS ?
EXPRIMEZ-VOUS !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Allonnes réalise une enquête auprès des Allonnais et Allonnaises dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Ce questionnaire anonyme vise à recueillir vos attentes et vos besoins.

Quels que soient votre âge et votre situation de vie, vos réponses nous permettront d'enrichir nos réflexions, en vue d'aboutir à des actions concrètes sur notre commune.

Merci de compléter ce questionnaire avant le 20 août.



7 minutes



Jusqu'au 20 août



Un exemplaire par personne

Deux possibilités pour remplir ce questionnaire!

• En version papier

Le retour de ce questionnaire papier peut se faire en mairie d'Allonnes ou à la Maison France Services.

• En version numérique

À partir du lien : <https://framafoms.org/enquete-habitants-abs-allonnes49-165443962>

Renseignements auprès du secrétariat du CCAS d'Allonnes : 02 41 52 03 20.

Hôtel de Ville
135, rue Albert Potier - B.P.23 49650 Allonnes - Tél.02 41 52 00 30 - Fax 02 41 38 86 65
E-mail : mairie@allonnes-49.fr

Merci d'entourer vos réponses



Faisons connaissance

1) Vous êtes ?

- Une femme
- Un homme

2) Dans quelle tranche d'âge, vous situez vous ?

- 0 - 14 ans
- 15 - 19 ans
- 20 - 29 ans
- 30 - 44 ans
- 45 - 59 ans
- 60 - 64 ans
- 65 - 74 ans
- 75 - 84 ans
- 85 ans et plus

3) Vous vivez ?

- Seul (e)
- Seul (e) avec enfant (s)
- En couple sans enfant
- En couple avec enfant (s)
- Autre situation :

4) Vous êtes ?

- En activité
- Retraité (e) ou préretraité (e)
- Etudiant (e)
- Demandeur (se) d'emploi
- En congé parental
- Autre situation :
- Je ne souhaite pas répondre à cette question.

5) Vous diriez que par mois votre foyer bénéficie d'un revenu de ?

- Moins de 500 €
- 501 à 1000 €
- 1001 à 2000 €
- 2001 à 3000 €
- plus de 3000 €
- Je ne souhaite pas répondre à cette question.



Votre logement

6) Depuis combien de temps habitez-vous sur la commune d'Allonnes ?

- Moins de 2 ans
- Entre 2 et 4 ans
- Entre 5 et 9 ans
- Entre 10 et 19 ans
- Plus de 20 ans

7) Qu'est-ce qui a motivé votre installation sur la commune ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Rapprochement de votre activité professionnelle ou de celle de votre conjoint (e)
- Opportunité de trouver un emploi
- Rapprochement de votre famille
- Suite à un changement de votre situation familiale (arrivée d'un enfant, séparation...)
- Prix du logement
- Accession à la propriété plus facile
- Possibilité d'habiter dans une maison individuelle
- Qualité de l'environnement, du paysage
- Les services proposés en matière de scolarisation, de modes d'accueil des enfants
- La qualité du bâti
- L'éloignement des contraintes de la vie urbaine

8) Vous êtes ?

- Propriétaire
- Locataire d'un logement privé
- Locataire d'un logement social
- Hébergé (e) chez vos parents ou amis
- En habitat mobile (caravane, mobil-home...)
- Autre situation :

9) A quelle distance habitez-vous du centre-bourg d'Allonnes ?

- Vous habitez dans le centre-bourg même.
- Vous n'habitez pas au centre-bourg, mais vous pouvez y aller à pied.
- Vous avez besoin de prendre la voiture pour aller au centre-bourg.
- Vous habitez à plus de 5 minutes en voiture.



Votre logement (suite)

10) Comment vous sentez-vous dans votre logement ?

- Très bien
- Bien
- Moyennement bien
- Mal

11) Quels sont vos besoins par rapport à votre logement ?

- Vous n'avez pas de besoin.
- Moins coûteux
- Plus petit
- Plus grand
- Mieux isolé au niveau thermique
- Mieux insonorisé
- Plus de liens avec vos voisins
- Mieux adapté à votre santé ou à votre handicap
- Mieux adapté à votre vie de famille
- Mieux adapté à votre âge
- Autre besoin :



Votre santé

12) Etes-vous satisfait de l'offre de soins présente sur notre commune ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

13) Quel (s) professionnel(s) de santé, aimeriez-vous voir s'installer sur la commune ?

14) Pour quelle raison ne vous soigneriez-vous pas ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Vous n'êtes pas concerné (e) par la question.
- Coût trop élevé
- Délai de rendez-vous trop important
- Absence de sécurité sociale
- Absence de complémentaire santé (mutuelle)
- Autre situation :



Vos déplacements

15) Quels sont vos moyens de déplacements quotidiens ?

(Trois réponses possibles)

- Voiture personnelle
- Covoiturage
- A pied
- Vélo
- Transport en commun
- Train
- Taxi
- Avec l'aide d'un proche
- Transport solidaire
- Transport À la Demande (TAD)
- Pas ou peu de déplacements professionnels : en mode télétravail

16) Si vous avez déjà eu des difficultés pour vous déplacer, quelles en étaient les raisons ?

(Trois réponses possibles)

- Vous n'êtes pas concerné (e) par la question. Vous n'avez pas de difficultés pour vous déplacer.
- Absence de moyen de transport personnel
- Offre de transport en commun inadéquate (horaires, accessibilité...)
- Difficulté de mobilité physique
- Pistes cyclables insuffisantes
- Coût de transport (carburant, assurance, réparations...)
- Problème d'infrastructures inadéquates et/ou non sécurisées (passages piétons, trottoirs...)
- Autre situation :

17) Quels sont vos besoins (pour vous ou éventuellement vos enfants) en matière de déplacements ?

Merci d'entourer vos réponses



Vos équipements numériques à la maison ?

18) Quel (s) équipement (s) numérique(s) utilisez-vous régulièrement à la maison ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Aucun, vous n'avez pas d'équipement numérique à la maison.
- Ordinateur
- Tablette
- Smartphone
- Autre équipement :

19) Pour quelles raisons utilisez-vous le plus souvent internet ?

(Trois réponses possibles)

- Vous n'êtes pas concerné (e) par la question. Vous n'utilisez pas internet.
- Démarches administratives
- Jeux
- Recherches diverses via internet
- Réseaux sociaux
- Gestion de vos comptes bancaires
- Achats via internet
- Autre situation :

20) Quelles aides aimeriez-vous par rapport au numérique ?

21) Connaissez-vous l'accompagnement proposé par France Services ?

- Vous connaissez cet accompagnement mais vous n'en avez pas besoin
- Vous ne connaissez pas cet accompagnement mais vous n'en avez pas besoin
- Vous êtes allé (e) à France Service pour un accompagnement administratif
- Vous êtes allé (e) à France Service pour une permanence

Si vous êtes allé(e) à France Services pour une permanence, c'était auprès de ?

- Aspire Services,
- Assistant (e) social (e) ou éducatrice de la Maison Départementale des Solidarités
- Conciliateur de justice
- Coordination Autonomie
- Maison des Adolescents
- Mission Locale du Saumurois
- Psychologue de l'École des Parents et des Educateurs
- Puéricultrice ou sage-femme de la Protection Maternelle et Infantile
- Travailleur social CAF
- Travailleur social MSA
- Autre :



Maintenant, parlons ensemble d'Allonnes

22) De manière générale, comment qualifieriez-vous la qualité de vie sur la commune ?

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Mauvaise
- Très mauvaise

23) Qu'est-ce que vous appréciez le plus sur la commune ?

24) Selon vous, est-ce qu'il y a des choses à améliorer ?

25) Quelles aides aimeriez-vous que le CCAS d'Allonnes propose ?



Vie associative et liens entre habitants

26) Par quel canal de communication avez-vous connu les associations d'Allonnes ?

(Trois réponses possibles)

- Vous n'avez pas encore découvert le milieu associatif allonnais.
- La presse locale
- Votre réseau personnel (famille, amis, voisins...)
- Du bouche à oreille
- L'intermédiaire de bénévoles associatifs
- Le bulletin communal
- Le panneau lumineux d'informations
- Le site internet ou le « facebook » de la commune,
- Lors d'événements, de manifestations sur la commune
- Vous êtes déjà bénévole au sein d'une association.

27) A votre avis, quelles actions pourrait-on mettre en place pour favoriser le « vivre ensemble », le lien entre habitants ?

28) Si vous vous sentez isolé (e), pourquoi ?

- Vous ne vous sentez pas isolé (e).
- Emménagement récent dans la commune
- Difficulté à vous déplacer
- Peu de contacts avec votre famille
- Peu de contacts avec votre voisinage
- Eloignement géographique de vos proches
- Autre situation :

29) Lorsque vous rencontrez des difficultés (emploi, logement, famille, budget...), vers qui vous tournez-vous ?

- Vous ne rencontrez pas de difficultés.
- Votre réseau familial et/ou amical
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- L'assistant (e) social (e) de la CAF, de la MSA ou de la Maison Départementale des Solidarités
- Une association de la commune
- La Mission Locale du Saumurois
- La Maison des Adolescents,
- Autre personne ou organisme :

Merci d'entourer vos réponses



Les services à la personne

30) De quel(s) service(s) à la personne bénéficiez-vous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Aucun, vous n'êtes pas concerné (e) par la question.
- Portage de repas
- Aide au ménage
- Soins médicaux
- Aide à la toilette
- Accompagnement aux courses
- Garde d'enfant (s)
- Aide à la mobilité (transport solidaire, chèque "Sortir Plus"...)
- Autre situation :

31) Qui vous apporte ces services ?

(Trois réponses possibles)

- Vous n'êtes pas concerné (e) par la question. Vous n'utilisez pas de service à la personne.
- Un salarié d'un organisme ou d'une association,
- Un bénévole associatif
- Une personne en CESU
- Un membre de votre famille
- Un membre de votre entourage (voisin, amis...)
- Autre situation :

32) Si vous aidez régulièrement une personne de votre entourage, comment vous sentez-vous par rapport à cette aide ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Vous n'avez personne de votre entourage ayant besoin d'aide.
- Tout va bien
- Vous vous sentez seul (e)
- Vous ne savez pas vers qui vous orienter pour avoir de l'aide.
- Vous souhaiteriez avoir des moments de répit.
- La prise en charge devient trop pesante.
- Autre situation :

Merci d'entourer vos réponses



Vous êtes une famille avec enfants

Si vous n'avez pas d'enfant à charge vous pouvez passer à la question n° 36.

33) A quel mode d'accueil avez-vous recours pour vos enfants ?

(Trois réponses possibles)

- Aucun, vous n'êtes pas concerné (e) par la question.
- Multi accueil « Graines d'Éveil »
- MAM (Maison d'Assistant (e) s Maternel (le) s « Bulle d'Enfance »,
- Un(e) assistant (e) maternel (le)
- A votre famille ou à des amis
- A un (e) baby-sitter à domicile
- Accueil de loisirs « Les P'tits à l'Honneur »
- Espace Jeunesse Vivado
- Autre situation :

34) Avez-vous des idées, des besoins par rapport à l'accueil de vos enfants, leur scolarité, leurs activités extrascolaires (sport, culture, loisirs, liens intergénérationnels...)?

35) Si vous avez des questions concernant votre rôle de parent, vers qui vous tournez-vous ?

Si vous avez moins de 60 ans, allez directement à la question n° 39.



Bien vieillir à Allonnes

36) Avez-vous eu recours à des aides financières pour l'adaptation de votre logement ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Non, mon logement est adapté
- Oui, j'ai bénéficié d'une aide pour mon logement
- Je ne connais pas ces aides
- Je ne suis pas intéressé(e) par ces aides

37) Si vous aviez à déménager, quel(s) type(s) d'hébergement ou de logement correspondra(en)t le mieux à vos attentes ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Une maison individuelle adaptée à vos besoins en location
- Un appartement adapté à vos besoins en location
- Une maison individuelle adaptée à vos besoins en accession
- Un appartement adapté à vos besoins en accession
- Un habitat partagé avec d'autres personnes, combinant espaces communs et espaces privés
- Un logement en résidence services séniors (avec une offre complète : blanchisserie, repas...)
- Une résidence autonomie (auparavant foyer logement)
- Un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- Je ne sais pas.
- Autre situation :

38) Si vous aviez à déménager, quelles seraient vos attentes vis-à-vis de votre futur logement ?

(Trois réponses possibles)

- Vous ne souhaitez pas déménager.
- Rester proche de ma famille
- Rester proche de ma dernière domiciliation
- Être proche des services et commerces (pharmacie, médecin, restaurant, bibliothèque...)
- Se sentir moins isolé et en sécurité
- Avoir un logement moderne et adapté
- Être sécurisé(e) par un logement « relié » (téléassistance, téléalarme...)
- Préserver une vie sociale
- Être proche d'un jardin collectif, partagé
- Être proche d'un espace vert
- Bénéficier d'activités et de sorties
- Avoir la possibilité de repas en commun dans une salle équipée et conviviale
- Autre situation :

39) Avez-vous d'autres besoins qui n'ont pas été évoqués dans ce questionnaire ?

Merci infiniment pour votre participation

Questionnaires jeunes

Tu as entre 10 et 19 ans.

et tu habites Allonnes ?

Tu as 5 min ?

Loisirs, culture, activités, sorties, sport.

Donne-nous ton avis

Aide nous à comprendre les attentes et les envies des jeunes en répondant à quelques questions

Plus d'infos :
Christelle LE-BRUN
Abs.allonnes49@gmail.com
02 41 52 03 20

Allonnes
Hôtel de Ville
135, rue Albert Pomier - B.P.25 - 49650 Allonnes - Tél. 02 41 52 00 30 - Fax 02 41 30 86 65
E-mail : mairie@allonnes-49.fr

Merci d'entourer tes réponses

Faisons connaissance

1) Tu es :

- Une fille
- Un garçon

2) Tu es âgé.e de :

- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- 14 ans
- 15 ans
- 16 ans
- 17 ans
- 18 ans
- 19 ans

3) A quelle distance habites-tu du centre-bourg d'Allonnes :

- Tu habites le centre-bourg.
- Tu n'habites pas le centre-bourg mais tu peux y aller de chez toi, à pied, en moins de 5 minutes.
- Tu habites à plus de 5 minutes, à pied, du centre-bourg.

4) Tu es :

- Scolarisé(e) en CM1 ou CM2
- Collégien(ne)
- Lycéen(ne)
- Apprenti(e)
- En recherche d'un emploi
- En Contrat d'Engagement Jeune
- Salarié(e)
- Autre situation. Laquelle?

• Si tu es scolarisé(e), précise dans quel établissement :

Ton rythme journalier

5) La semaine, où vis-tu ?

- Tu es en internat.
- Tu es en demi-pensionnat.
- Tu es en externat.
- Tu réalises ta scolarité à la maison.
- Tu es autonome dans un logement.
- Tu vis en alternance chez l'un ou l'autre de tes parents.
- Autre situation :

6) En général, le matin, à quelle heure pars-tu de chez toi ?
(ou en début de semaine pour les personnes en internat)

- Avant 6 h du matin
- Entre 6h et 6h30
- Entre 6h30 et 7h
- Entre 7h et 7h30
- Entre 7h30 et 8h
- Entre 8h et 8h30
- Entre 8h30 et 9h
- Après 9h

7) Quelle est ta durée de trajet pour aller à ton établissement scolaire ou sur ton lieu de travail, de stage... ?

- Moins de 15 minutes
- Entre 15 et 30 minutes
- Entre 30 et 45 minutes
- Entre 45 minutes et 1h
- Entre 1h et 1h30
- Plus de 1h30

8) Au plus tard, à quelle heure rentres-tu chez toi, en fin de journée ?
(ou en fin de semaine pour les personnes en internat)

- Avant 16h
- Entre 16h et 16h30
- Entre 16h30 et 17h
- Entre 17h et 17h30
- Entre 17h30 et 18h
- Entre 18h et 18h30
- Entre 18h30 et 19h
- Après 19h

Tes déplacements

9) Quels moyens de transport utilises-tu ?

	Du lundi au vendredi	Le week-end	De temps en temps	Jamais
Bus				
Vélo				
Trottinette électrique				
Véhicule sans permis				
Deux-roues motorisés				
À pied				
Train				
Vulture				
Auto-stop				
Covoiturage				

11) Quelles améliorations aimerais-tu sur le réseau bus ?

- Pas besoin d'amélioration
- Une meilleure sécurité
- Une meilleure information
- Des tarifs mieux adaptés à tes moyens ou ceux de ta famille
- Un emplacement d'arrêt de bus plus proche de ton domicile
- Des lignes de bus plus fréquentes
- Des horaires plus adaptés à tes besoins
- La création de nouvelles lignes

Si modification de lignes de bus, tu voudrais ?
Précise le lieu de destination, les jours, les horaires et le motif.

Coche les cases qui correspondent à ta situation

10) Pour quels motifs utilises-tu ces moyens de transport ?

	Pour ta scolarité ou vie professionnelle	Pour ta vie associative	Pour ta vie familiale	Pour les activités, les loisirs	Jamais
Bus					
Vélo					
Trottinette électrique					
Véhicule sans permis					
Deux-roues motorisés					
À pied					
Train					
Auto-stop					
Covoiturage					
Vulture					
Autre moyen					

Précise cet autre moyen de locomotion :

12) Pour faciliter l'utilisation de ces moyens de transport, quelles améliorations faudrait-il apporter ?

	Pas besoin d'amélioration	Un espace pour le gérer	Une aide à l'achat	Une sensibilisation aux règles routières ou pédonales	Une aide spécifique à ce moyen de transport
Bus					
Vélo					
Trottinette électrique					
Véhicule sans permis					
Deux-roues motorisés					
À pied					
Covoiturage					

Tu penses à une autre amélioration ?



Tes activités

13) Que révérais-tu de faire sur ton temps libre ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Découvrir de nouvelles activités
- Rencontrer d'autres jeunes
- Te détendre
- Voyager
- Te défouler
- Réaliser des projets, des idées
- Sortir de ta commune
- Autre activité :

14) Que fais-tu réellement pendant tes temps de loisirs ?

(Trois réponses possibles)

- Tu sors avec tes amis.
- Tu passes du temps sur ta tablette, ton téléphone, ton portable.
- Tu joues aux jeux vidéo.
- Tu regardes la Télévision.
- Tu écoutes de la musique.
- Tu joues d'un instrument de musique.
- Tu fais du sport.
- Tu pratiques une activité culturelle (théâtre, peinture, cinéma...)
- Tu lis.
- Tu t'investis dans la vie locale.
- Tu ne fais rien.
- Tu fais autre chose :

15) Quelle(s) activité(s) pratiques-tu régulièrement ?

16) Après de quelle(s) structure(s) pratiques-tu cette ou ces activités ?

17) Selon toi, que faudrait-il améliorer sur les activités que tu fréquentes ?

- Il n'y a pas besoin d'amélioration.
- Des activités plus variées
- Des activités plus nombreuses
- Leur proximité
- Leur prix
- Leurs horaires
- Leurs encadrements
- L'aménagement des lieux d'accueil pour les jeunes
- Autre amélioration :

18) Avec les amis, où vous retrouvez-vous ?

Que faites-vous ?

19) Est-ce que tu trouves ces lieux adaptés pour se retrouver ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

20) Quelles propositions peux-tu faire pour les faire évoluer ?



Information et numérique

21) Quels réseaux sociaux utilises-tu ?

(Trois réponses possibles)

- Je n'utilise pas de réseau social.
- Facebook
- WhatsApp ou Messenger
- Twitter
- Instagram
- LinkedIn
- Snapchat
- Tik Tok
- Autre réseau :

22) Quel réseau social préfères-tu ?

(Une seule réponse possible)

23) As-tu déjà rencontré des difficultés face à l'utilisation des réseaux sociaux ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.

24) Si « oui », ou « je ne sais pas » quelle(s) difficulté(s) as-tu rencontrée ?

25) Quels sont tes moyens d'information ?

- Tu n'as pas vraiment besoin d'information.
- Internet
- Réseaux sociaux
- SMS
- Téléphone
- E-Mail/messagerie
- Ton établissement scolaire
- Presse locale
- Journal municipal
- Panneau lumineux
- Tes amis
- Ta famille
- TV
- Radio
- Autre :

26) Quel moyen de communication préfères-tu ?

(Une seule réponse possible)

27) D'après toi, qu'est-ce qui manque le plus aux jeunes de ton âge sur la commune ?

- Je ne sais pas.
- Des transports
- Des activités
- Des événements culturels
- Un lieu pour pratiquer une activité culturelle (ex salle de répétition musicale)
- Des espaces de jeux (city parc...)
- Des lieux publics en extérieur aménagés pour les jeunes
- Des espaces jeunes adaptés à ton âge
- De la sécurité
- Des instances pour donner son avis
- Un lieu où s'informer
- Un lieu où demander des conseils
- Des structures sportives
- Autre chose :

Merci d'entourer tes réponses

28) Dans la vie de tous les jours, as-tu besoin d'aide par rapport à ... ?

- Tu n'as pas besoin d'aide.
- Ton logement
- Ta scolarité
- Ton insertion professionnelle
- Ta santé
- Ta mobilité
- Tes loisirs
- Ta vie sentimentale
- Ton lien avec tes parents ou ta famille
- Autre besoin :

30) Par rapport à ces besoins, connais-tu les structures qui pourraient t'aider ?

- Oui
- Non

31) Si oui, à quelles structures penses-tu ?

32) Voilà c'est fini. Nous te remercions infiniment pour ta participation. Si tu as encore le courage d'écrire quelques lignes, n'hésite pas à nous exprimer des choses auxquelles nous n'aurions pas pensé.

Résultats enquête auprès des jeunes Allonnais.es âgés de 10 à 19 ans

Méthodologie de l'enquête

Rappel du contexte et déroulement de l'enquête

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Allonnes, dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a décidé de lancer une consultation auprès des allonnais.es afin de recueillir leurs besoins, leurs attentes et leurs idées en matière de santé, d'habitat, de mode de garde, d'accès aux droits et au numérique, à l'aménagement du territoire, aux liens entre habitants ainsi qu'au bien vieillir.

Une première enquête qui s'adressait aux habitants de 20 ans et plus (soit 2245 personnes selon les données INSEE 2018) a été réalisée en juillet et août 2022. Un fort taux de réponses a été observé :

342 questionnaires ont été retournés soit 15.23 % de la population ciblée.

Afin de compléter cette enquête réalisée auprès des habitants âgés de 20 ans et plus, les membres du CCAS d'Allonnes ont décidé la mise en œuvre d'une seconde enquête auprès des jeunes allonnais.es, âgés de 10 à 19 ans. Cette cible représente 400 personnes.

148

Réalisation et diffusion du questionnaire jeunes

Tout comme le questionnaire en direction des habitants de 20 ans et plus, le questionnaire jeunes a été réalisé dans une démarche participative, avec l'ensemble des membres du CCAS d'Allonnes, les agents de « l'action sociale » et de la communication, le Directeur Général des Services et la chargée de mission ABS.

Ce questionnaire a été construit autour d'une rubrique sur l'identité du répondant et de cinq rubriques thématiques (rythme journalier, mobilité, activités sur le temps libre, usage du numérique, besoin en accompagnement) La rubrique identitaire visait les informations suivantes : le genre, l'âge, la situation scolaire ou professionnelle, l'éloignement du domicile par rapport au centre-bourg. Ce questionnaire comportait 33 questions : 10 questions fermées, 10 questions ouvertes et 13 questions semi-ouvertes.

Une information sur l'enquête a été effectuée auprès des habitants par l'intermédiaire de la page Facebook et du site internet de la commune. Pour l'information et la diffusion, un partenariat a également été proposé aux acteurs du territoire ayant un lien avec les jeunes allonnais.es. Ainsi, un relais a été effectué entre le CCAS et les écoles primaires, les accueils péri et extrascolaires, les associations sportives allonnaises, la Mission Locale du Saumurois... Un QR-code figurait sur le questionnaire et sur les affiches. Ce QR-code permettait d'arriver directement sur le questionnaire en ligne via Framaforms. Des affiches ont été placées au sein de chaque arrêt de bus de la commune sur une durée d'une semaine ainsi que sur les principaux bâtiments utilisés par les jeunes pour leurs loisirs. Des questionnaires papier ont été distribués aux élèves scolarisés en CM1 et CM2 sur les écoles de la commune. Des questionnaires papier étaient aussi disponibles à l'accueil de la mairie et à la France Service.

Echantillon ciblé

L'échantillonnage a été réalisé à partir de quotas basés sur l'âge avec un objectif de représentativité de la population de 10 % du nombre de jeunes âgés de 10 à 19 ans (chiffre INSEE 2018).

Nous avons considéré que le questionnaire concernait potentiellement 400 jeunes de la commune répartis de la façon suivante :

- ✓ 10 ans : 27 jeunes
- ✓ 11/14 ans : 177 jeunes
- ✓ 15/17 ans : 153 jeunes
- ✓ 18/19 ans : 43 jeunes

Ainsi, l'objectif était de recevoir 40 questionnaires :

- ✓ 10 ans : 3 jeunes
- ✓ 11/14 ans : 18 jeunes
- ✓ 15/17 ans : 15 jeunes
- ✓ 18/19 ans : 4 jeunes

L'objectif était également de recevoir des questionnaires en fonction de plusieurs profils : scolarisé en CM, collégien.ne, lycéen.ne, apprenti.e, étudiant.e, demandeur.euse d'emploi, salarié.e, en Contrat Engagement Jeune.

Le taux de retour des questionnaires correspond à celui espéré. 42 questionnaires ont été retournés, soit 10.5% de la population ciblée. 64 % des réponses ont été effectuées en ligne (soit 27 répondants). 100 % des questionnaires ont été exploités. Certaines questions n'étaient pas adaptées aux élèves scolarisés en CM par rapport à leur mode de vie. C'est pourquoi, l'analyse de ces questions s'est faite par profil. Ont été réceptionnés :

- ✓ 9 questionnaires d'enfants scolarisés en CM
- ✓ 23 questionnaires de collégien.nes
- ✓ 7 questionnaires de lycéen.nes
- ✓ 3 questionnaires étudiant.es

Ainsi, le taux de réponses est significatif et permet de garantir les réponses des profils ci-dessus nommés. Toutefois, aucun questionnaire n'a été réceptionné pour les profils apprenti.e, demandeur.euse d'emploi, salarié.e ou encore jeunes en Contrat Engagement Jeune. C'est une limite à prendre en compte dans l'analyse de cette enquête.

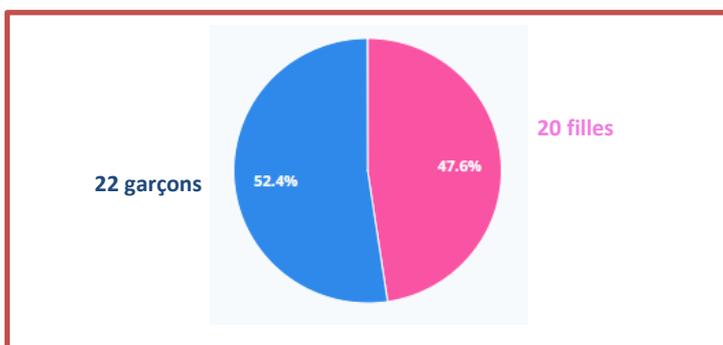
Modalités de saisie et analyse de l'enquête

Une base de données Excel a été constituée à partir de la saisie Framafoms et du retour des questionnaires papier. Les questions ouvertes et semi-ouvertes ont été dans un premier temps, codifiées afin de pouvoir disposer d'une approche quantitative des propositions. Dans un second temps, tous les questionnaires ont été relus afin de saisir les propos les plus illustratifs, des thèmes majoritaires et des idées originales.

Typologie des répondants

Une représentativité de la population

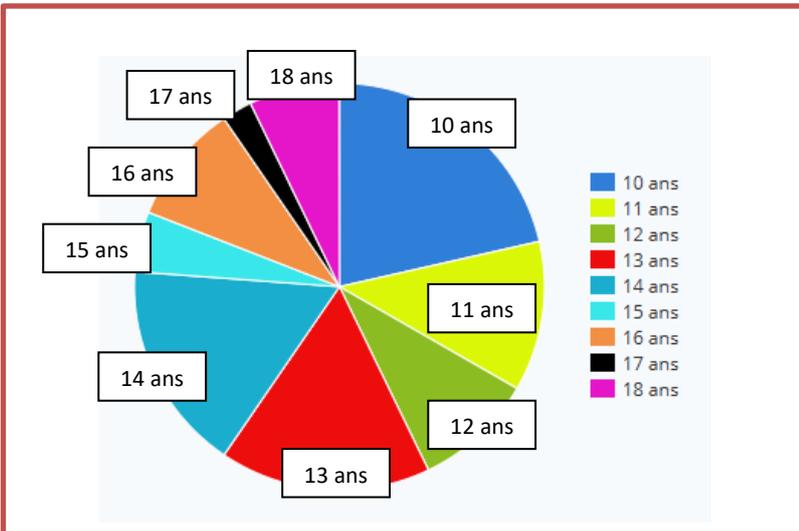
Représentativité par genre



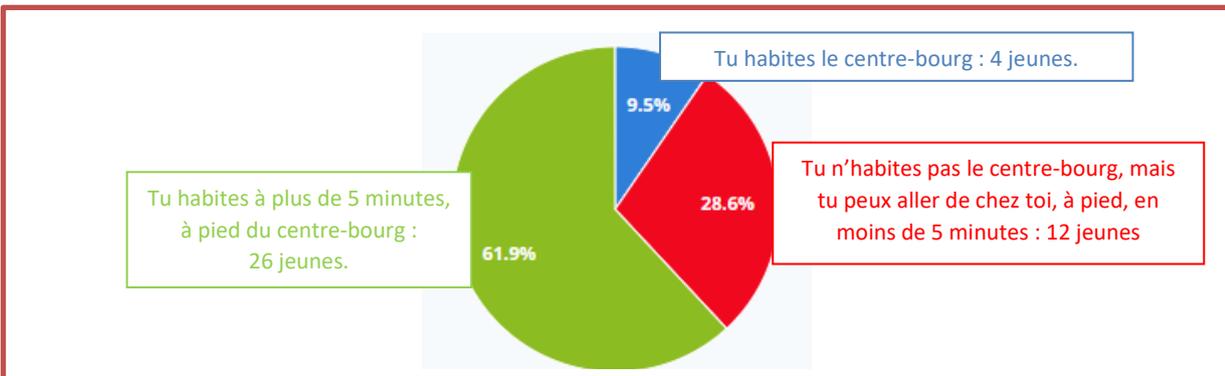
Représentativité par d'âge

La représentativité par âge a été assurée de la façon suivante :

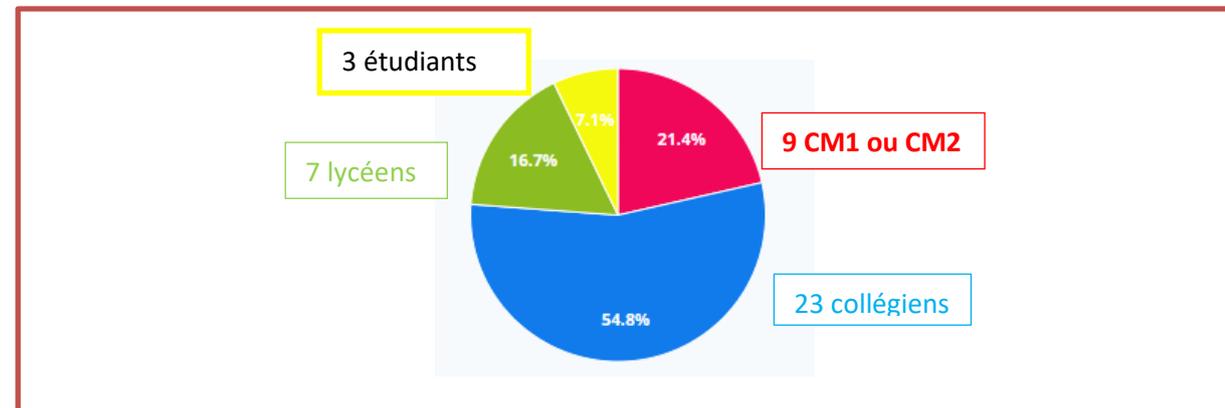
Age	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans
Nombre	9	5	4	7	7	2	4	1	3	0
%	21.4	12	9.5	16.6	16.6	4.8	9.5	2.5	7.1	0



Représentativité par lieux d'habitation



Représentativité par profil



Lieux de scolarisation :

9 CM1 ou CM2	23 Collégien.nes	7 Lycéen.nes	3 étudiant.es
- 1 Ecole Jule Ferry - 3 Ecole Doucelin - 5 Non renseigné	- 7 Institution St Louis à Saumur - 8 Collège Honoré de Balzac à Saumur - 2 Collège Jouteux à Bourgueil - 2 Collège Saint André à Saumur - 6 Non renseigné	- 3 Lycée Duplessis Mornay - 3 Lycée Sadi Carnot Bertin - 1 Lycée les Ardilliers	- 1 IFSI - 2 UCO Angers

L'analyse des questionnaires a mis en évidence le rythme journalier, les activités sur le temps libre, la mobilité, l'usage du numérique et le besoin en accompagnement des jeunes de la commune, âgés de 10 à 19 ans.

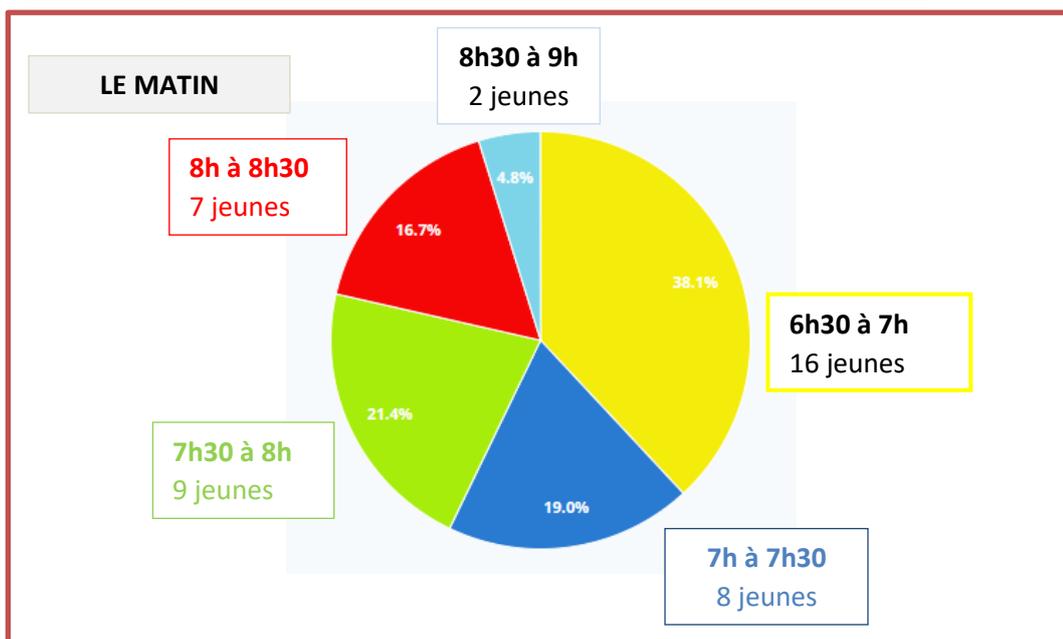
Le rythme de vie d'un jeune allonnais

Le questionnaire à destination des jeunes comportait quatre questions autour du rythme journalier des jeunes allonnais : le lieu de résidence sur la semaine, l'heure de départ et l'heure d'arrivée au domicile ainsi que la durée de trajet entre le domicile et l'établissement scolaire.

Dans la mesure où aucun salarié, aucun apprenti ou encore aucun jeune scolarisé à domicile n'a répondu au questionnaire, l'analyse ne concerne que des jeunes en lien avec un établissement scolaire.

L'ensemble des jeunes ayant répondu habitent au domicile de leurs parents (38 jeunes soit 90.5%). Deux jeunes déclarent être en résidence alternée chez leurs parents. Deux jeunes étudiants déclarent habiter en logement étudiant. Un jeune collégien habite en semaine chez ses grands-parents. Un enfant scolarisé en CM n'a pas renseigné son lieu de résidence.

Heure de départ le matin vers l'établissement scolaire tous âges confondus



De façon globale, le créneau horaire de départ est situé entre 6h30 et 7h (38.1% des répondants). Ce sont essentiellement des collégien.nes et des lycéen.nes. Pour les élèves scolarisés en CM, le créneau horaire se situe entre 8h et 8h30 (44.4%). Pour les deux étudiants à l'UCO, c'est entre 7h30 et 8h. Pour l'étudiante à l'IFSI, c'est entre 7h et 7h30.

Heure de départ le matin vers l'établissement scolaire par profil

	Total : 42		CM : 9		Collégien.nes : 23		Lycéen.nes : 7		Etudiant.es : 3	
6h30 à 7h	16	38.1%	1	11.1%	7	30.4%	7	100%	0	0
7h à 7h30	8	19%	0	0	6	26.1%	0	0	1	33.3%
7h30 à 8h	9	21.4%	2	22.2%	3	13%	0	0	2	66.6%
8h à 8h30	7	16.7%	4	44.4%	0	0	0	0	0	0
8h30 à 9h	2	4.8%	2	22.4%	0	0	0	0	0	0

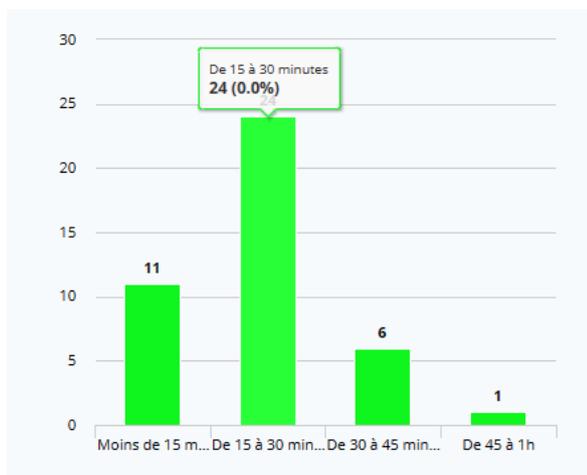
152

De façon globale, le créneau horaire de retour au domicile est situé entre 18h et 18h30 (28.6% des répondants). Ce sont uniquement des collégien.nes. Pour les élèves scolarisés en CM le créneau horaire se situe entre 16h30 et 17h00 (44.4%). Pour les lycéen.nes, le créneau horaire se situe entre 18h et 19h (71.2%) Pour les deux étudiants à l'UCO, le retour s'effectue après 19h. Pour l'étudiante à l'IFSI, c'est entre 18h30 et 19h.

Heure de retour au domicile l'après-midi par profil

	Total : 42		CM : 9		Collégien.nes : 23		Lycéen.nes : 7		Etudiant.es : 3	
Avant 16h	1	2.4%	1	11.1%	1	2.4%	0	0	0	0
16h à 16h30	2	4.8%	2	22.2%	2	4.8%	0	0	0	0
16h30 à 17h	4	9.5%	4	44.4%	4	9.5%	0	0	0	0
17h à 17h30	5	11.9%	0	0	5	11.9%	1	14.3%	0	0
17h30 à 18h	9	21.4%	0	0	9	21.4%	0	0	0	0
18h à 18h30	12	28.6%	0	0	12	28.6%	2	28.6%	0	0
18h30 à 19h	4	9.5%	0	0	4	9.5%	3	42.6%	1	33.3%
Après 19h	5	11.9%	2	22.2%	5	11.9%	1	14.3%	2	66.6%

Durée moyenne du trajet entre le domicile et l'établissement scolaire



En majorité, les jeunes mettent entre 15 et 30 minutes pour se rendre à leur établissement scolaire (57.1% des répondants). Pour les élèves scolarisés en CM, la durée est de moins de 15 minutes (89% des répondants scolarisés en CM).

Cette durée est à mettre en corrélation avec le moyen de transport utilisé.

La mobilité des jeunes allonnais

Le questionnaire comportait plusieurs questions sur la mobilité des jeunes allonnais : leurs moyens de transport, les améliorations souhaitées sur ces moyens de transports, ainsi que les motifs d'utilisation de ces moyens de transport.

Pour connaître les moyens de transport utilisés par chaque jeune, il leur était demandé de remplir un tableau. Ci-dessous, voici les réponses compilées tous âges confondus.

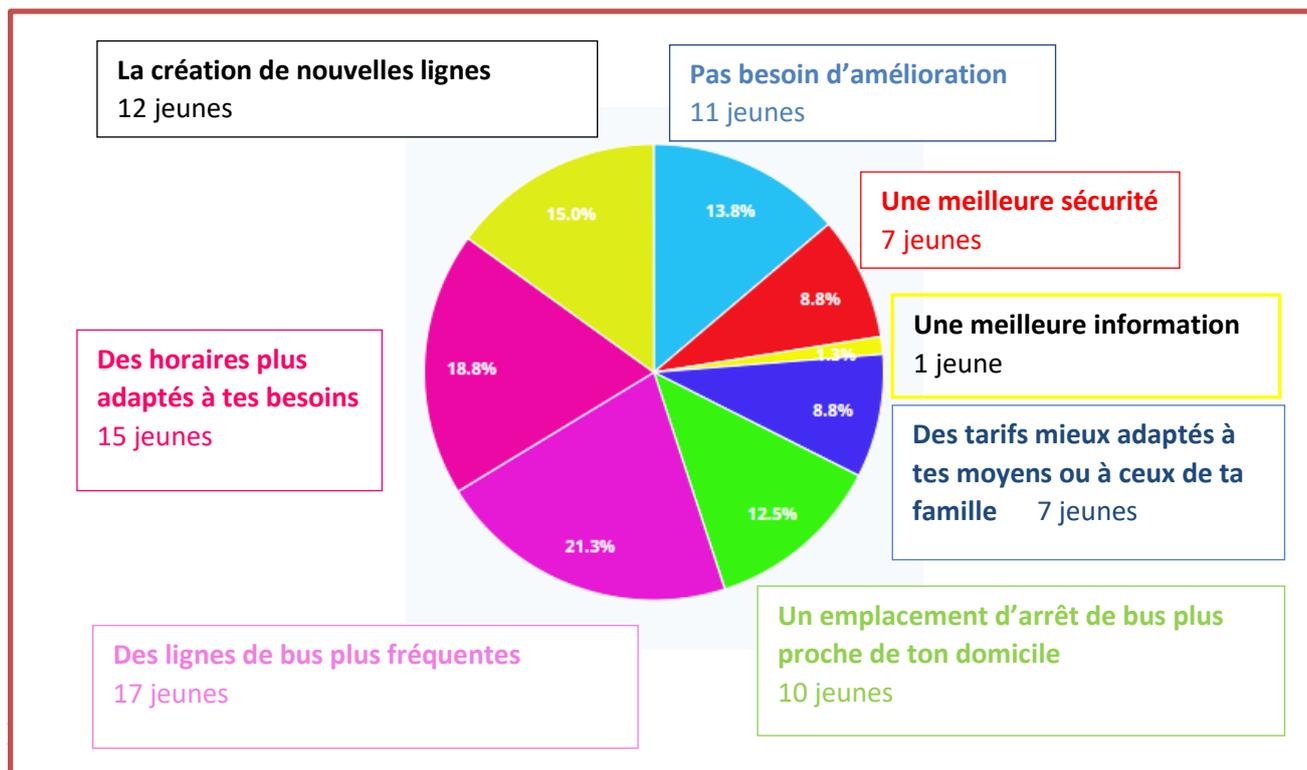
	Du lundi au vendredi	Le week-end	De temps en temps	Jamais
Bus	33	0	0	9
Vélo	4	11	20	7
Trottinette électrique	1	2	3	36
Véhicule sans permis	1	0	0	41
Deux-roues motorisé	1	0	1	40
A pied	14	4	16	8
Train	1	3	5	33
Voiture	19	8	10	5
Auto-stop	1	0	0	41
Covoiturage	1	0	3	38
Autre moyen	3	0	1	38

153

Des moyens de transport ne sont jamais ou peu utilisés comme la trottinette électrique, deux-roues motorisé, le train, l'autostop et le co-voiturage, le véhicule sans permis. A l'inverse, le bus est plébiscité : 33 jeunes (78.5%) l'utilisent du lundi au vendredi. La voiture est le deuxième moyen de transport utilisé par les jeunes que ce soit pour leur scolarité, leurs loisirs ou leur vie familiale. Le vélo est utilisé de temps en temps et principalement le week-end, pour les activités de loisirs.

Il ne faut pas tenir compte du chiffre 38 ligne « autre moyen » colonne « jamais ». Il y a juste 4 jeunes qui ont proposé d'autres moyens de transport. Un jeune a indiqué l'utilisation du tracteur et les trois autres jeunes n'ont pas précisé quel autre moyen.

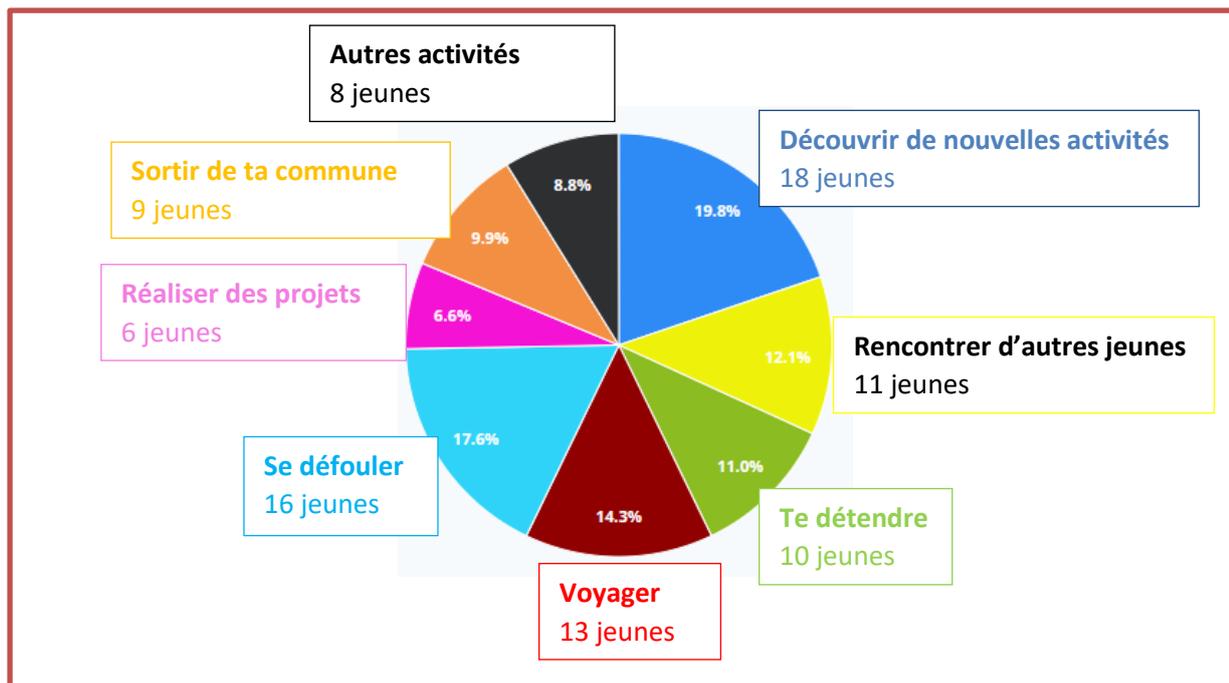
La question 11 concernait l'amélioration du réseau bus.



Paroles de jeunes

Si modification de lignes de bus, tu voudrais ?			
Lieu	Jours	Horaires	Motifs
Les rigaudières	« Le mercredi plus d'amplitude horaire et le week-end »		
Saumur	« Tous les jours »		
A aperor	« De 7h10 le matin »		
Le jouteux rue des Landes	« Arrêt bus pour collègue »		
Saumur	« Bus pour partir plus tard et arrive à 8h50 au collège ou pour rentrer plus tôt en partant de saumur vers 15h45/16h »		
Non renseigné	« Le matin vers 8h quand je commence à 9h et l'après-midi vers 16h quand je finis à 15h »		
Longué-Jumelles	« Collège Longué-Jumelles »		
Saumur	« Lignes pour aller en ville à saumur (marché, ciné...) »		
Non renseigné	« En semaines pour le collège les bus plus tôt pour le soir »		
Saumur	« D'Allonnes vers Saumur et de Saumur vers Allonnes l'es Samedi et vacances (au moins certains jours pendant les vacances) »		
Saumur	« Ligne de bus pour le week-end pour aller à Saumur »		
Non renseigné	« La ligne St louis ne passe pas à l'arrêt 9. »		

Une distinction a été faite entre ce que le jeune rêvait de faire sur son temps libre (question 13) et ce qu'il faisait réellement (question 14). Le graphique ci-dessous représente le temps de loisirs rêvé.



Le tableau ci-dessous, détaille le temps de loisirs réellement pratiqué avec une distinction par profil.

	Total : 42		CM : 9		Collégien.nes : 23		Lycéen.nes : 7		Etudiant.es : 3	
Tu sors avec tes amis.	21	50%	0	0	14	61%	6	86%	1	33%
Tu passes du temps sur ta tablette, ton téléphone, ton portable.	19	45%	1	11%	11	48%	4	57%	3	100%
Tu joues aux jeux vidéo.	16	38%	3	33%	9	40%	2	29%	2	33%
Tu regardes la télévision.	12	29%	2	22%	7	31%	3	43%	0	0
Tu écoutes de la musique.	19	42%	3	33%	9	40%	7	100%	0	0
Tu joues d'un instrument de musique.	8	19%	1	11%	3	13%	2	29%	2	66%
Tu fais du sport.	21	50%	5	55%	11	48%	4	57%	1	33%
Tu pratiques une activité culturelle.	10	24%	2	22%	5	22%	1	14%	2	66%
Tu lis.	18	43%	5	55%	9	40%	2	29%	2	66%
Tu t'investies dans la vie locale.	2	5%	0	0	1	4%	1	14%	0	0
Tu ne fais rien.	2	5%	0	0	0	0	2	29%	0	0
Sans réponse	3	7%	1	11%	2	8.5%	0	0	0	0
Tu fais autre chose.	4	9%	0	0	4	17%	0	0	0	0

Les élèves scolarisés en CM préfèrent :

1. Jouer aux jeux vidéo
2. Faire du sport ou de la lecture

Les collégien.nes préfèrent :

1. Passer du temps sur leur tablette, téléphone ou ordinateur.
2. Sortir avec leurs ami.es
3. Faire du sport

Les lycéen.nes préfèrent :

1. Sortir avec leurs ami.es
2. Passer du temps sur leur tablette, téléphone ou ordinateur.
3. Faire du sport

Les étudiant.es préfèrent :

1. Passer du temps sur leur tablette, téléphone ou ordinateur.
2. Jouer un instrument de musique ou pratiquer une activité culturelle ou lire

Paroles de jeunes (Les réponses sur les activités pratiquées régulièrement ont été listées par profil.)

Six enfants scolarisés en CM (sur 9) ont répondu :

15. Quelle(s) activité(s) pratiques-tu régulièrement ?	16. Auprès de quelle(s) structure(s) pratiques-tu cette ou ces activités ?
<i>Gym (2 jeunes)</i>	<i>Gym club Saumur</i>
<i>La musique</i>	<i>Band'allonnaise à Allonnes</i>
<i>Peinture ateliers créatifs</i>	<i>Petite école de peinture</i>
<i>Basket</i>	<i>Club Allonnes</i>
<i>Danse</i>	<i>Vivy</i>
<i>Volley</i>	<i>Non renseigné</i>
<i>Triathlon</i>	<i>Non renseigné</i>
<i>Je joue à la console.</i>	<i>Dans mon canapé</i>

17 collégien.nes (sur 23) ont répondu :

15. Quelle(s) activité(s) pratiques-tu régulièrement ?	16. Auprès de quelle(s) structure(s) pratiques-tu cette ou ces activités ?
<i>Espace jeunesse (6 jeunes)</i>	<i>AFR Vivado</i>
<i>Foot (4 jeunes)</i>	<i>Foot : Olympique Saumur</i>
<i>Je pratique du foot à Varennes n'ayant pas de club à Allonnes</i>	<i>A l'ESVV (Entente Sportive Varennes Villebernier)</i>
<i>Dessin, peinture, loisir créatif (4 jeunes)</i>	<i>La petite école de peinture</i>
<i>Je dessine et j'écris.</i>	<i>Chez moi</i>
<i>Judo (3 jeunes)</i>	<i>CS judo ALLONNES</i>
<i>Pêche, chasse.</i>	<i>Chasse : Allonnes</i>
<i>Équitation</i>	<i>Le Comptoir du Cavalier à Allonnes</i>
<i>Équitation</i>	<i>Poney passion</i>
<i>Vélo</i>	<i>Non renseigné</i>
<i>Théâtre</i>	<i>Non renseigné</i>
<i>Skate</i>	<i>Skate-park (Vivy)</i>
<i>Gym</i>	<i>Dojo Gil merck (Saumur)</i>
<i>La musique</i>	<i>Band'allonnaise à Allonnes</i>
<i>Sortie avec mes amis</i>	<i>Chez moi ou dans la rue</i>
<i>Basket</i>	<i>Non renseigné</i>

Quatre lycéen.nes (sur 7) ont répondu :

15. Quelle(s) activité(s) pratiques-tu régulièrement ?	16. Auprès de quelle(s) structure(s) pratiques-tu cette ou ces activités ?
Judo	Dojo Allonnes ou Saumur, qui est mieux adapté à ma discipline
Football	Club OSFC
La marche, Tennis, vélo	Le sport
Tennis Musique Espaces jeunes Vivado	Tennis Band'allonnaise AFR Vivado

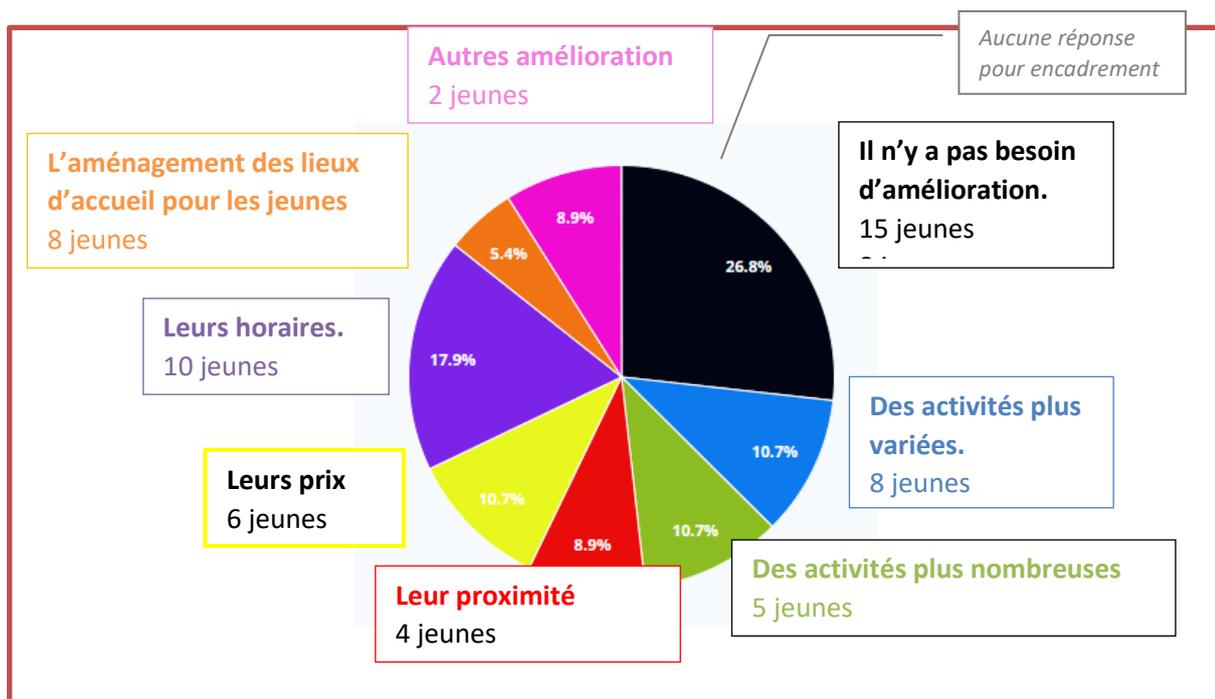
Un étudiant (sur 3) a répondu :

15. Quelle(s) activité(s) pratiques-tu régulièrement ?	16. Auprès de quelle(s) structure(s) pratiques-tu cette ou ces activités ?
Musculation	La salle de musculation d'Allonnes

Les jeunes ont également été interrogés sur les améliorations qu'il faudrait apporter sur les activités qu'ils fréquentent. (question 17)

17. Selon toi, que faudrait-il améliorer sur les activités que tu fréquentes ?									
Pas besoin amélioration	Activités plus variées	Activités plus nombreuses	Proximité	Prix	Horaires	Encadrements	Lieux d'accueil pour les jeunes	Sans réponse	Autres améliorations
15	6	5	4	6	10	0	3	8	2
44 %	18%	15%	12%	18%	30%	0	8%	24%	6%

44% des jeunes estiment qu'il n'y a pas besoin d'amélioration. Il faut aussi noter que pour l'encadrement aucune remarque formulée, valorisant ainsi indirectement la qualité d'encadrement des activités. Les deux remarques au sujet d'autres améliorations sont sur « la vétusté des bâtiments » et « le foot peu adapté aux femmes ».



Ensuite, il était demandé aux jeunes où ils se retrouvaient entre amis (question 18).

18. Avec tes ami.es, où vous retrouvez-vous ? Que faites-vous ?	Nombre de jeunes
<i>Chez moi Chez mes parents Chez moi car pas de structure jeunes</i>	3
<i>Vivado, AFR vivado on s'amuse</i>	7
<i>Au centre équestre, on fait du poney et on s'occupe d'eux.</i>	1
<i>Au Parc de loisirs</i>	1
<i>Du vélo, la pêche. Être dans la nature.</i>	1
<i>Bi cross Au bi cross et on fait des balades à vélo, Roller ou à pied A l'air de bmx qui est rarement entretenu et au parcours santé qui ne nous donne pas trop envie d'y aller On se retrouve au city stade de Brain car il n'y en a pas à Allonnes.</i>	4
<i>Au stade de Brain pour faire du foot car à Allonnes, l n'y a pas de city stade ou stade bien entretenu sauf le terrain d'honneur mais il est inaccessible Au stade</i>	2
<i>En ville, à Saumur pour faire Shopping, cinéma, manger Nous faisons des balades à Saumur. A Saumur on fait des achats</i>	6
<i>Rien ; on fait rien. Devant la mairie. et rien</i>	5
<i>Centre-ville, dans la rue, on parle Dans la rue, On se balade</i>	3
<i>Nulle part</i>	1
<i>Au foot</i>	
<i>à l'école</i>	1

Il a également été demandé aux jeunes s'ils trouvaient ces lieux adaptés pour se retrouver (question 19). 45% des jeunes trouvent que ces lieux sont adaptés.

Oui	Non	Je ne sais pas	Sans réponse
19	7	11	5
45%	17%	26%	12%

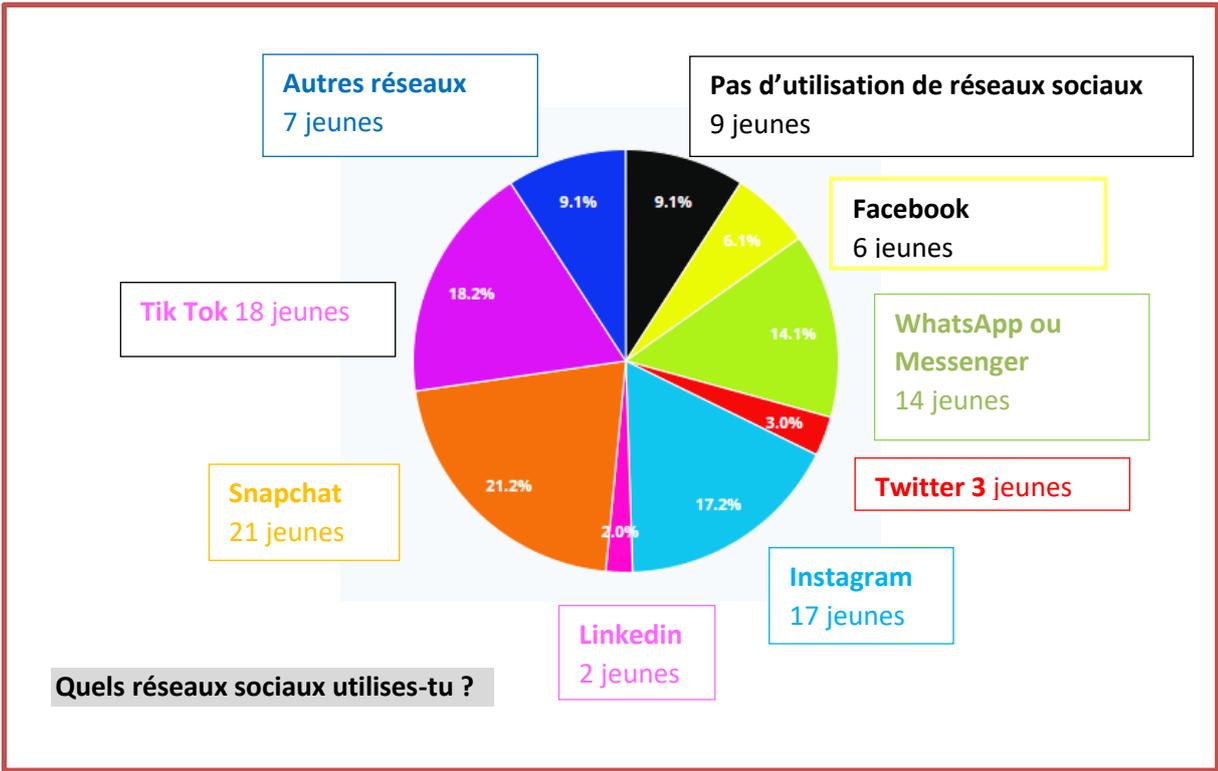
L'usage du numérique des jeunes allonnais

Plusieurs questions concernaient l'utilisation du numérique par les jeunes : les réseaux sociaux utilisés et préférés (question 21 et 22), les moyens d'informations utilisés et préférés. (questions 23 et 24)

De façon générale, les réseaux sociaux les plus utilisés par les jeunes de 10 à 19 ans sont :

1. Snapchat
2. Tik Tok
3. Instagram
4. WhatsApp ou Messenger

Les autres réseaux utilisés sont : Discord (7 jeunes), Skype (1 jeune), You Tube (1 jeune).



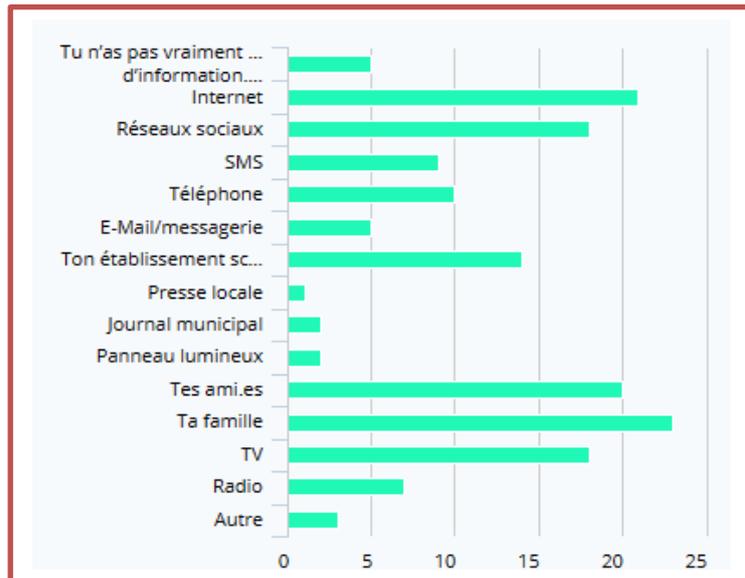
Globalement, les élèves scolarisés en CM ne sont pas utilisateurs de réseaux sociaux. Les collégiennes utilisent de préférence, Snapchat et Tik Tok. Il faut noter que trois collégiens utilisent Discord, qui est un réseau social réservé aux personnes de 15 ans et plus.

	Total : 42		CM : 9		Collégien.nes : 23		Lycéen.nes : 7		Etudiant.es : 3	
Aucune utilisation	9	21.4%	5	55.5%	4	17.4%	0	0	0	0
Facebook	6	14.2%	0	0	4	17.4%	2	28.6%	0	0
WhatsApp Messenger	14	33.3%	1	11.1%	8	34.8%	5	71.4%	0	0
Twitter	3	7.1%	0	0	2	8.7%	1	14.2%	0	0
Instagram	17	40.4%	0	0	8	34.8%	6	85.7%	2	66.6%
Linkedin	2	4.7%	0	0	0	0	0	0	2	66.6%
Snapchat	21	50%	0	0	13	56.5%	5	71.4%	1	33.6%
Tik Tok	18	42.8%	1	11.1%	12	52.2%	4	57.1%	0	0
Discord	5	16.6%	0	0	3	13%	0	0	2	66.6%
Skype	1	2.4%	0	0	1	4.3%	0	0	0	0
You Tube	1	2.4%	0	0	1	4.3%	0	0	0	0
Sans réponse	5	11.9%	1	11.1%	2	8.7%	4		0	0

Les jeunes étaient également interrogés pour savoir s'ils avaient rencontré des difficultés face à l'utilisation des réseaux sociaux. Les non utilisateurs des réseaux sociaux n'ont pas répondu à cette question. 29 jeunes ont répondu que non (87.8 % des répondants utilisateurs des réseaux sociaux). Seulement quatre jeunes déclarent avoir rencontré des difficultés. Deux précisent que les difficultés sont liées aux problèmes de connexion internet, réseau 4G instable sur Allonnes. Pour les deux autres personnes, l'écriture n'était pas lisible.

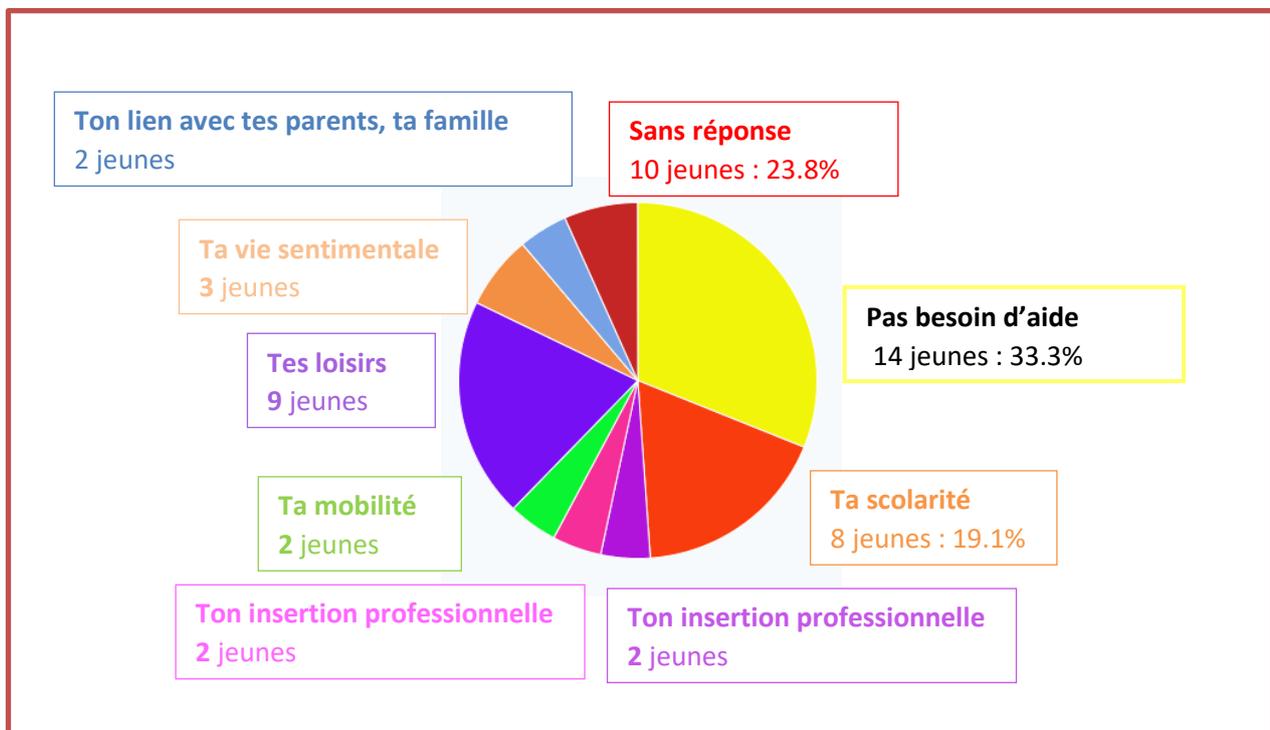
L'enquête a interrogé les jeunes sur les moyens d'informations, par ordre de préférence (trois jeunes n'ont pas répondu à cette question. Cette question était à choix multiples :

1. La famille : 23 jeunes (54.8%)
2. Internet : 21 jeunes (50%)
3. Le réseau amical : 20 jeunes
4. Les réseaux sociaux : 18 jeunes
5. La télévision : 18 jeunes
6. L'établissement scolaire : 14 jeunes
7. Téléphone : 10 jeunes
8. SMS : 9 jeunes
9. Radio : 7 jeunes
10. E. mail : 5 jeunes
11. Pas d'information : 5 jeunes
12. Journal municipal : 2 jeunes
13. Panneau lumineux : 2 jeunes
14. Presse locale : 1 jeune



Le besoin en accompagnement des jeunes allonnais, de 10 à 19 ans

L'enquête demandait si les jeunes avaient des besoins dans leur vie de tous les jours. (question 29). La problématique du logement n'a pas été soulignée.



Par rapport à ces besoins, le manque de connaissance des jeunes des structures relais est prononcé : 82.1% (23 jeunes) déclarent ne pas connaître les structures qui pourraient les aider. Cinq jeunes ont déclaré qu'ils connaissaient au moins une structure pour les aider. Parmi ces 5 jeunes, un jeune cite « *des psychologues à la maison des adolescents pour la vie sentimentale* ». Un jeune cite un influenceur « La play ». Les trois autres jeunes n'ont pas précisé à quelles structures, ils pensaient.

Enfin, il était demandé aux jeunes, (question 28), ce qu'il manquait le plus aux jeunes de leur âge sur la commune.

Par ordre de préférence, les jeunes ont répondu qu'il manquait :

1. Des espaces de jeux tels que le city-parc (19 jeunes, soit 45.2%)
2. Des activités (19 jeunes)
3. Des lieux publics en extérieur aménagés pour les jeunes (14 jeunes)
4. Des espaces aménagés à ton âge (9 jeunes)
5. Des transports (10 jeunes)
6. Des structures sportives (10 jeunes)
7. Un lieu où demander des conseils ou s'informer (7 jeunes)
8. Je ne sais pas (7 jeunes)
9. Des évènements culturels (7 jeunes)
10. Des espaces adaptés à son âge (9 jeunes)
11. De la sécurité (5 jeunes)
12. Des endroits pour manger, resto rapide (1 jeune)
13. Un lieu pour pratiquer des activités culturelles (1 jeune)
14. Des instances pour donner son avis (1 jeune)

Les collégiens ont demandé en priorité un city-stade, un espace extérieur adapté à leur âge : « *J'aimerais retrouver mes amis dans un city parc adapté à plusieurs activités sportives comme skate trottinette foot etc...* », « *Construire un skate-parc* », « *un city-stade plus rapidement* » « *A l'air de bmx qui est rarement entretenu et au parcours santé qui ne nous donne pas trop envie d'y aller* » « **On se retrouve au city stade de Brain car il n'y en a pas à Allonnes.** »

Ce sont les étudiants qui ont demandé des évènements culturels, un espace restauration pour les jeunes : « *Des endroits pour manger, resto rapide* ».

Divers demandes ou remarques de jeunes :

- ✓ *Plus d'endroits pour pêcher sur la commune*
- ✓ *Des lieux plus verts, écologiques...*
- ✓ *Créer un club pétanque pour les enfants.*
- ✓ *Aménager autrement le centre-ville*
- ✓ *Avoir un lieu excentré du centre-ville pour ne pas embêter les citoyens, nous avons besoin de nous défouler sans gêner la population (réponse d'un parent ?)*
- ✓ *Bi cross pas assez entretenu*
- ✓ *Un nouveau gymnase beaucoup plus adapté*
- ✓ *Je souhaiterais une ligne de bus scolaire pour aller dans le collège de Longué.*
- ✓ *Mettre des lumières au niveau des arrêts de bus pour la sécurité des conducteurs et de soi*

Un jeune a noté « *Vivado avant (mes parents ne veulent plus que j'y aille)* » » **Les parents ont ajouté :** « *Parents : nous avons interdit à notre fils de retourner à vivado. Manque de sérieux dans l'encadrement, enfant livré à eux même, planning activité non respecté. De plus, le wifi n'est pas sécurisé, il se retrouve à avoir accès internet sur le portable des copains sans surveillance.* »